DOCUMENTS ALLEMANDS

RELATIFS A

L'ORIGINE DE LA GUERRE

DOCUMENTS ALLEMANDS
RELATIFS A
l'Origine de la Guerre

COLLECTION COMPLÈTE DES DOCUMENTS OFFICIELS
Rassemblés avec quelques Compléments

PAR

KARL KAUTSKY

ET PUBLIÉS, A LA DEMANDE DU MINISTÈRE ALLEMAND DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
APRÈS RÉVISION EN COMMUN AVEC KARL KAUTSKY

PAR

Le Comte Max MONTGELAS et le Professeur Walter SCHUCKING

Traduit par CAMILLE JORDAN
Ministre plénipotentiaire

TOME I

DE L'ATTENTAT DE SARAJEVO A LA RÉCEPTION DE LA RÉPONSE SERBE

avec quelques documents des semaines qui ont précédé

(Les Observations préliminaires ont été traduites par Louis MOREAU
Traducteur au Ministère des Affaires Étrangères).

PARIS
ANCIENNE LIBRAIRIE SCHLEICHER
ALFRED COSTES, ÉDITEUR
8, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, 8

1922

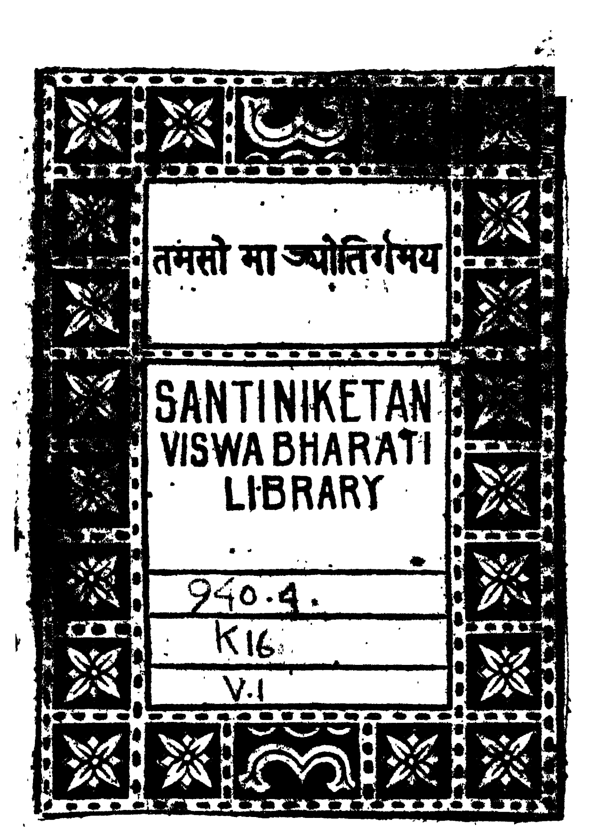

तमसो मा ज्योतिर्गमय
SANTINIKETAN
VISWA BHARATI
LIBRARY
940.4.
K16
V.1

TABLE GÉNÉRALE DES QUATRE VOLUMES

ERRATA

P. 46, nº 18, suscription, lire : « Ministère des Affaires Etrangères » au lieu de « Ministre ».

P. 47, nº 19, suscription, lire : « Ministère des Affaires Etrangères » au lieu de « Ministre ».

P. 73, nº 36, suscription, lire : « Le Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères à l'Ambassadeur à Londres », au lieu de : « à l'Ambassadeur à Vienne ».

P. 73, nº 36, ajouter après la suscription : « Télégramme 155 ».

P. 94, nº 48, ligne 8, lire : « de la plus haute importance », au lieu de « au plus haut importance ».

P. 126, nº 72, Note 2, lire : « Voir nº 62 » au lieu de « Voir nº 30 ».

P. 155, nº 99, ajouter à la Note 2 : « Parvenu au Ministère des Affaires Etrangères, 7 h. 3 soir ».

P. 167, nº 114, Note 2, lire : « 6 h. 55 soir » au lieu de « 6 h. 55 ».

P. 169, nº 117, Note 2, lire : « 1 h. 25 matin » au lieu de « 1 h. 5 matin ».

P. 184, nº 125, suscription, lire : « Le Chancelier de l'Empire » au lieu de « Le Chancelier d'Empire ».

P. 193, nº 135, suscription, lire : « Ministère des Affaires Etrangères » au lieu de « Ministre ».

P. 197, nº 139, suscription, lire : « Ministère des Affaires Etrangères » au lieu de « Ministre ».

P. 288, nº 232, suscription, lire : « Le Secrétaire d'Etat pour l'Alsace-Lorraine » au lieu de « Le Secrétaire d'Etat de l'Alsace-Lorraine ».

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

I. — GÉNÉRALITÉS.

Au mois de novembre 1918 Karl Kautsky fut chargé par le Gouvernement du Peuple de grouper et de publier les documents du Ministère des Affaires Etrangères relatifs à l'histoire des faits qui ont précédé la guerre mondiale. Le groupement et le classement des documents fut achevé par Karl Kautsky aidé du Dr Gustav Meyer, au début du mois de mai 1919. Parmi les autres auxiliaires, l'un d'eux a une part éminente dans ce travail, c'est le Dr Hermann Meyer, archiviste aux Archives nationales secrètes, mis à la disposition du Ministère des Affaires Etrangères par la Direction des Archives nationales, sur la demande du dit Ministère ; la marque de sa compétence technique apparaîtra à chaque page au lecteur. Du mois de février au mois de mai ont encore collaboré à ce travail le Dr Richard Wolff et Mademoiselle Nora Stiebel, diplômée en sciences historiques.

La publication des documents provisoirement différée fut plus tard confiée par le Cabinet au Général comte Max Montgelas et au Professeur Dr Walter Schücking et commencée au début du mois de septembre de l'année courante (1). La répartition du travail était, à l'origine, comprise de telle sorte que le Professeur Schücking devait élaborer les documents de la période allant de *l'assassinat de*

(1) 1919. (Note du Traducteur.)

Sarajevo jusqu'à la *mobilisation générale russe*, et le comte Montgelas ceux de la période allant de ce dernier événement à la *déclaration de guerre de l'Angleterre*. Si, dans l'ensemble, il a été procédé de la sorte, on s'est toutefois rendu compte que, pour des raisons d'ordre tant intérieur qu'extérieur, une publication séparée suivant des périodes différentes, était impossible. Car les négociations diplomatiques se sont poursuivies au-delà de la mobilisation générale russe et, en divisant la publication, on eut dû effectuer deux fois maint travail annexe. C'est pourquoi les deux auteurs de la publication se sont mis d'accord pour publier en commun le travail en question, d'après des principes uniques.

Personne ne saurait nier qu'il y eût une étroite corrélation entre les événements politiques des dernières semaines qui ont précédé la déclaration de guerre et l'ensemble de la situation politique mondiale. En conséquence, le Cabinet a donné l'ordre de grouper également les documents nécessaires pour l'étude de l'histoire des *faits plus reculés qui ont précédé* la guerre mondiale. Mais les soussignés n'ont pas cru devoir retarder leur publication jusqu'à l'achèvement de cette autre œuvre confiée au Professeur Mendelssohn Bartholdy (Würzburg).

Les auteurs de la publication n'ont, pour des raisons tant d'ordre purement technique, que de convenance extérieure, apporté que peu de modifications au classement de Kautsky. Après examen impartial, ce classement leur est apparu comme un travail effectué avec soin et auquel des modifications profondes n'eussent pu que faire perdre de sa valeur. Le nombre total des pièces publiées est de 1.123 ; 937 sont reproduites dans leur texte complet et pour les 186 autres l'essentiel de leur contenu a été indiqué sous forme de notes. Parmi ces documents, abstraction faite des rapports de la Légation de Bavière, il n'en a été recueilli que 22 nouveaux dont certains n'étaient pas contenus dans la collection Kautsky parce qu'ils ne se trouvaient pas en la possession du Ministère des Affaires Etrangères, mais entre les mains d'autres autorités du Reich. Les autres modifications sont d'ordre technique et ont trait à la rédaction définitive.

Les notes ont été, à l'occasion, abrégées et parfois aussi complétées. A la plupart des documents rédigés en langue étrangère il a été joint une traduction ; pour les pièces très longues ayant déjà été traduites officiellement par ailleurs, on a dû toutefois y renoncer afin d'épargner du temps et de l'espace (1). Les renvois des différentes pièces les unes aux autres ont été complétés, comme Kautsky lui-même se proposait de le faire, à la correction. Il a été joint une « table chronologique », un « index des noms cités », une « table des documents classés d'après les expéditeurs » et comprenant la correspondance classée d'après le lieu d'origine et une liste des télégrammes par numéros. Les auteurs de la publication tiennent à faire observer que toutes les modifications qu'ils ont apportées à l'œuvre de Kautsky, l'ont été d'accord avec M. Kautsky et que les épreuves ont été soumises à son examen.

Se conformant au but d'ensemble qui est de servir de groupement scientifique des sources en vue de l'appréciation impartiale des événements par les hommes politiques et les historiens, Kautsky, de même que les auteurs du présent ouvrage, ont renoncé systématiquement à tout ce qui eut pu ressembler d'une manière quelconque à une appréciation des événements eux-mêmes. En cela nous avons été guidés par cette considération que tout avant-propos traitant des faits eux-mêmes, ou tout commentaire sur le fond eussent introduit dans cette publication, un élément subjectif d'appréciation qu'il valait mieux réserver au lecteur. Nous n'avons pas même rectifié des indications manifestement inexactes se trouvant dans les documents reproduits. A titre d'exemple, nous renvoyons à cet égard aux indications relatives au licenciement (démobilisation) de la flotte de manœuvre anglaise, bien que l'inexactitude de cette information résulte aussi bien du Livre Jaune français (Voir n° 66), que du Livre Bleu anglais (Voir n°s 47, 48 et 87). De même, les indi-

---

(1) L'original des pièces très longues dont il est question est en langue française et elles ont été littéralement reproduites dans la présente traduction. (Note du Traducteur.)

cations erronées concernant le lancement de bombes par des aviateurs français dans la région de Nuremberg, etc., n'ont pas été rectifiées dans les notes.

Cependant les deux auteurs de la publication se sont cru obligés de prendre parti à l'égard de la note de l'ancien Sous-Secrétaire d'État, baron von dem Bussche, en date du 30 août 1917, contenue dans l'annexe n° 8, et relative à « une délibération d'autorités militaires », à Potsdam le 6 (ou 5) juillet 1914, car il ne s'agit pas ici d'un document de la période à étudier, mais d'un document *postérieur* et *sans* indication de source émanant d'un fonctionnaire n'ayant *pas* pris part aux événements de l'année 1914. Les renseignements qui ont été recueillis par le Ministère des Affaires Étrangères à l'ancien maréchalat de la Cour de l'Empereur, au Ministère des Travaux Publics Prussien (pour l'administration des chemins de fer de Potsdam), auprès des aides-de-camp de service, à l'État-Major général de l'Armée et à l'État-Major de la Marine, au Ministère de la Reichswehr, auprès du chef de l'Amirauté et des militaires dont les noms figurent dans la note précitée, ainsi que les renseignements qui ont été puisés dans les documents du Ministère des Affaires Étrangères, ont été joints dans un appendice aux observations préliminaires aux pages 13 et 16.

II. — TEXTE DES DOCUMENTS.

Tous les documents qui ont été recueillis dans cette publication, sont reproduits sans abréviation et sans aucune modification quelconque du texte ; les fautes d'orthographe elles-mêmes ont été conservées, ou alors la modification apportée l'a été de telle manière qu'elle apparait bien comme une modification. Seuls les mots du début : « Réponse au télégramme N° ... » ont été, pour la commodité du lecteur, remplacés parfois par l'indication du numéro correspondant de la collection des documents. En outre, on a adopté une écriture uniforme pour les noms propres, complété la ponctuation des télégrammes et fait un usage constant des abréviations suivantes :

V. M., S. M., pour Votre, Sa Majesté.

V. Exc., S. Exc.. pour Votre, Son Excellence.

I et R pour impérial et royal.

Pour chaque document, il est indiqué si le texte est reproduit d'après « l'expédition », c'est-à-dire la copie au net existant dans les dossiers, ou d'après la « minute » ou le « déchiffrement » du bureau du Chiffre, etc.

En ce qui concerne les rapports écrits, les signatures sont reproduites comme l'expéditeur avait coutume de signer, par exemple « v. Bethmann-Hollweg, F. Pourtalès », toutefois, pour les télégrammes, on n'a reproduit que le nom de famille, sans rien ajouter.

III. — CLASSEMENT DES DOCUMENTS.

Pour le *classement des documents*, on a adopté un ordre rigoureusement chronologique. Pour tous ceux dont on connaissait la date précise de la transmission du Ministère des Affaires Étrangères à l'Office central télégraphique ou de l'arrivée au Ministère des Affaires Étrangères (Bureau du Chiffre), c'est cette date qui a été mentionnée. A cet égard, il y a lieu, il est vrai, de tenir compte du fait que, par exemple, un télégramme chiffré ayant été envoyé à 11 heures du matin à l'Office télégraphique a pu être terminé en projet dès 10 heures et, par conséquent, *avant* qu'un télégramme chiffré arrivé à 10 heures eût été déchiffré et lu. En outre, un télégramme chiffré *urgent* ou *bref* ayant été porté à 10 heures à la station télégraphique peut avoir été rédigé plus tard qu'un télégramme chiffré *non* urgent ou *long* parti du Ministère des Affaires Étrangères, à 10 h. 30 seulement. Enfin, les collaborateurs ne pouvaient pas travailler sans arrêt ni repos, de sorte que maints documents importants arrivés au Ministère des Affaires Étrangères ont dû y séjourner des heures avant d'être examinés. Il n'était pas possible de tenir compte de toutes ces circonstances. Toute tentative d'entrer dans cette voie eut rendu aisément arbitraire l'ordre du classement. C'est pourquoi les auteurs ont préféré adopter *schématiquement* comme bases du classement, les dates d'arrivée au Ministère

des Affaires Étrangères, etc..., et les dates de départ du dit Ministère. Toutefois, pour les télégrammes, etc..., de l'Empereur, ce sont les dates de départ du Quartier impérial ou d'arrivée au Quartier impérial qui ont été indiquées. Il y a lieu de remarquer encore que les départs de Saint-Pétersbourg, etc..., sont indiqués d'après l'heure de l'Europe orientale — une heure *en avance* sur celle de l'Europe centrale ; — ceux de Paris, de Londres, etc. ; d'après l'heure de l'Europe occidentale — une heure *après* celle de l'Europe centrale.

Les documents qui ne sont point des télégrammes sont simplement munis, au Ministère des Affaires Etrangères, du timbre d'enregistrement « matin » ou « soir ». En conséquence, le classement de semblables documents n'est qu'approximativement exact quand d'autres pièces n'ont pas fourni indirectement des indications complémentaires. A cela vient s'ajouter le fait que précisément des documents particulièrement importants arrivés au Ministère des Affaires Etrangères ont souvent été immédiatement examinés et, seulement beaucoup plus tard, inscrits au Registre d'ordre et munis du timbre d'enregistrement.

IV. — NOTES.

L'extension des notes s'explique par le fait qu'on s'est efforcé, en ce qui concerne les documents importants provenant du Ministère des Affaires Etrangères à Berlin, d'indiquer la rédaction primitive là où il s'agit de modifications matérielles même de peu d'importance. Car pour se rendre compte de l'enchaînement des idées décisives des auteurs de ces documents importants et de leurs tendances, il convient de tenir compte également de la rédaction primitive du projet. L'indication du nom de celui qui a rédigé le projet d'un document politique n'est, à vrai dire, que la constatation d'un fait matériel et ne signifie nullement que le fonctionnaire dont il s'agit soit aussi le véritable inspirateur du document. Il va de soi que s'il s'agit d'une autorité subalterne, il est possible que l'auteur n'ait rédigé le document que

d'après des instructions reçues de son supérieur hiérarchique. Mais il se peut aussi que le projet soit le résultat d'une délibération en commun et d'une discussion de plusieurs fonctionnaires intéressés.

Pour les documents déjà publiés en totalité ou en partie dans des Livres Blancs allemands, on a renvoyé le lecteur au passage en question du Livre Blanc. Dans cette collection tous les documents ont été reproduits dans leur texte rigoureusement littéral, alors que dans la publication antérieure on avait procédé à l'arrangement généralement usité en pareil cas pour sauvegarder le secret du chiffre. Mais on ne s'est référé qu'à titre exceptionnel aux Livres des autres Etats.

V. — ANNOTATIONS MARGINALES.

Les annotations marginales de l'Empereur ont également été recueillies par Kautsky dans la reproduction des documents diplomatiques. Quant à savoir l'importance véritable qu'elles ont eue pour la marche des événements, c'est une question qui ne saurait être examinée ici. Il ressort parfois des documents eux-mêmes que les décisions marginales sont arrivées trop tard pour pouvoir encore influer d'une manière quelconque sur la décision prise. Dans d'autres cas les documents révèlent qu'il s'agit d'instructions qui n'ont pas été mises à exécution. Très souvent, il ne s'agit visiblement que de la manifestation d'impressions du moment. Pour faciliter l'examen de la question de savoir quelle influence pourrait avoir eue un avis quelconque de l'Empereur, on a régulièrement indiqué à quel moment le document en question a été retourné à l'autorité officielle avec les annotations marginales ou à quel moment les dites annotations sont parvenues à la connaissance de l'autorité berlinoise compétente. Les annotations marginales de l'Empereur et les mots ou phrases soulignés par lui à la lecture ont été reproduits en *caractères italiques*.

VI. — DOCUMENTS DES AMBASSADES, LÉGATIONS ET ADMINISTRATIONS MILITAIRES.

Les *documents de l'ambassade d'Allemagne à Vienne* réclamés à la fin du mois de septembre ont encore pu être utilisés au moins pour la rectification des différences existant entre les déchiffrements du Ministère des Affaires Etrangères et les originaux de Vienne et pour l'indication exacte du moment d'arrivée des dépêches envoyées de Berlin à Vienne. Les documents de Vienne sont importants pour le chercheur, particulièrement en raison de ce fait que l'ambassadeur d'alors à plusieurs fois indiqué, dans des notes manuscrites succinctes, comment les instructions reçues par lui de Berlin ont été exécutées et quelles ont été les réponses du Cabinet de Vienne.

Un résumé des derniers événements rédigé par *l'ambassade à St-Pétersbourg* avait déjà été inséré dans l'appendice. Les 35 rapports, télégrammes et entretiens téléphoniques mis à la disposition des auteurs de la publication par la *Légation de Bavière à Berlin* ont été insérés dans l'appendice en raison de leur importance.

Par contre, la mise en œuvre des documents de l'ancien Ministère de la Guerre et du Ministère de la Marine ainsi que de l'Etat-Major général de l'Armée et de l'Etat-Major de la Marine n'a pas été possible par suite du peu de temps dont nous disposions.

VII. — CONCLUSION.

Les auteurs de la publication ne méconnaissent point le fait que, comme le montre l'expérience, les documents ne contiennent pas tout ce qui a pu être discuté entre les personnes intéressées. C'est déjà devenu un usage administratif, dans les affaires intérieures d'un Etat, que précisément des questions particulièrement délicates soient tout d'abord discutées dans des *lettres personnelles* entre les personnes intéressées. Cet usage que l'historien ne manquera pas de

déplorer doit, pour des raisons faciles à concevoir, avoir joué également un rôle important dans la tractation des affaires étrangères. Ces lettres personnelles peuvent disparaître dans les dossiers, mais il peut en être autrement. Pour la présente publication, les soussignés ont trouvé une série de lettres personnelles dans les dossiers.

D'autre part, *l'entretien téléphonique* joue également aujourd'hui un certain rôle dans la discussion des affaires extérieures ; voir à ce sujet les Nos 465 et 468 ainsi que l'appendice IV. Mais on ne peut établir si d'autres entretiens téléphoniques ont encore eu lieu avec l'étranger.

Il n'a pas été fait d'une manière *régulière* un compte-rendu des négociations orales, même pour celles qui ont eu lieu entre le Ministère des Affaires Etrangères et les diplomates étrangers. La substance de ces négociations se reflète fréquemment, il est vrai, dans les instructions et communications adressées aux représentants de l'Allemagne à l'étranger. Il n'a pas non plus été tenu à Berlin une sorte de Journal comme au Ministère Impérial et Royal des Affaires Etrangères à Vienne. Pour les raisons ci-dessus exposées on n'a pu déterminer si les lacunes des *rapports de l'Etat-Major général sur la situation militaire*, parvenus au Ministère des Affaires Etrangères pendant les jours critiques, s'expliquent par le fait que la substance des rapports qui manquaient a été l'objet de communications orales.

Abstraction faite de ces lacunes, on ne saurait arriver à une lumière complète sur tous les événements *que si les anciens Etats ennemis se décidaient à soumettre leurs documents au public du monde entier avec la même sincérité absolue que les Républiques allemande et autrichienne.*

Berlin, début de novembre 1919.

COMTE MAX MONTGELAS. Dr WALTER SCHUCKING.

ANNEXE AUX OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

Le train de l'Empereur Guillaume est parti de la station de Wildpark pour Kiel le 6 juillet à 9 h. 15 du matin (Ministère des Affaires Etrangères A. S. 2138/11 octobre 1919 matin).

Le journal du fourrier de la Cour (Ministère des Affaires Etrangères A. 26078/1er octobre 1919) ne signale une « délibération d'autorités militaires » ni le 5, ni le 6 juillet.

Les deux aides-de-camp de service n'ont pas connaissance qu'une délibération d'autorités militaires ait eu lieu le 5 ou 6 juillet (Ministère des Affaires Etrangères : A. S. 2140/11 octobre 1919 matin et A. S. 2167/17 octobre 1919 matin).

Voici en outre les rapports :

du baron von dem Bussche.

(Ministère des Affaires Etrangères, A. 27230/16 octobre 1919.)

« Je ne puis malheureusement pas me rappeler la source. Peut-être Müller. La date de la note pourrait peut-être rafraîchir mes souvenirs. Il est également possible que j'aie, par erreur, indiqué la source comme étant sûre. »

de l'Amiral von Müller.

(Ministère des Affaires Etrangères, A. 28205/28 octobre 1919 soir.)

Au Ministère des Affaires Etrangères,

« Je ne peux pas être le garant du baron von dem Bussche. Mon agenda ne porte aucune trace d'un tel entretien qui devrait avoir eu lieu pendant les jours qui se sont écoulés du 29/6 au 6/7/14 (Temps pendant lequel Sa Majesté était présente au Nouveau Palais avant son voyage dans les Pays Scandinaves). Mais le 6 juillet au matin a eu lieu l'entretien signalé par l'amiral von Capelle. »

V. MULLER.

de l'Amiral von Capelle,

(Ministère des Affaires Etrangères, A. S. 2139/11 octobre 1919).

Baden-Baden, le 8 octobre 1919.

Le lundi 6 juillet 1914, entre 7 et 8 heures du matin, je reçus, en qualité de Secrétaire d'Etat intérimaire — le grand amiral von Tirpitz était en permission — l'ordre téléphonique de me rendre immédiatement auprès de l'Empereur Guillaume au Nouveau Palais.

Je rencontrai l'Empereur dans le jardin, prêt pour son voyage dans les Pays Scandinaves. L'Empereur se promena encore un court moment de long en large avec moi et me parla brièvement des événements de la veille dimanche. Autant que je me souvienne, il ajouta à peu près en substance ce qui suit (il ne doit exister à ce sujet aucun

rapport privé ou officiel datant de cette époque-là) : Il ne croyait pas à de graves complications susceptibles d'amener la guerre. A son avis le Tsar ne se rangerait pas, dans ce cas-là, du côté des régicides. En outre, la Russie et la France n'étaient pas prêtes à la guerre — l'Empereur ne parla pas de l'Angleterre. — Sur le conseil du Chancelier de l'Empire il effectuerait son voyage dans les Pays Scandinaves pour ne créer aucune inquiétude. Cependant il tenait à me mettre au courant de la situation tendue afin que je pusse réfléchir aux dispositions à prendre.

Après cela n'a eu lieu à Postdam, le 6 juillet, aucune délibération d'autorités militaires, car l'Empereur partit pour Kiel immédiatement après son entretien avec moi.

Amiral en disponibilité v. Capelle.

du Général d'Infanterie von Bertrab.

(Ministère des Affaires Etrangères, A. S. 2194/22 octobre 1919.)

Berlin, le 20 octobre 1919

Au Ministère des Affaires Etrangères,

J'ai l'honneur de répondre que, le 6 juillet 1914, S. M. l'Empereur m'a, personnellement, en l'absence de tout témoin, fait part de ses opinions sur la situation créée par les mesures de l'Autriche afin que, en qualité de plus ancien officier de l'Etat-Major général alors présent à Berlin, j'en informasse le Chef de l'Etat-Major général se trouvant à Carlsbad. Etaient présents à l'écart S. M. l'Impératrice, un aide-de-camp et un laquais. Immédiatement après, et évidemment dans le même but, Sa Majesté s'entretint, également seul à seul, avec un officier de marine qui s'éloigna aussitôt après l'entretien. Lorsque l'Empereur m'eut congédié, il monta dans son auto pour partir dans les Pays Scandinaves. Aucun ordre ne fut donné ni pendant ni à la suite de l'entretien. Sa Majesté déclara même qu'Elle n'estimait pas nécessaire de prendre des dispositions particulières, attendu qu'Elle ne croyait pas que le crime de Sarajevo entraînât des complications graves.

V. Bertrab, général d'Infanterie.

du Lieutenant-Général comte Waldersee.

(Ministère des Affaires Etrangères A. S. 2215/25 octobre 1919.)

En réponse à la demande du 23 du mois courant A. S. 2190/9126, j'ai l'honneur de vous communiquer ce qui suit :

Le matin du 8 juillet 1914, le lieutenant-général von Bertrab, chef du Service topographique, m'informa que, pendant ma courte absence, il avait été envoyé par le Chef du Cabinet militaire auprès de S. M. l'Empereur à Potsdam. Ce dernier lui avait déclaré, pour qu'il en fît part au chef de l'Etat-Major général — le général von Moltke

se trouvait alors à Carlsbad — que lui, l'Empereur, avait promis à l'Empereur François-Joseph d'être derrière lui avec les forces allemandes si des complications devaient résulter de l'action prévue par l'Autriche-Hongrie contre la Serbie. Aucun ordre ni aucune instruction quelconques n'ont été donnés par l'intermédiaire du général von Bertrab ni ne sont parvenus d'autre part à l'Etat-Major général relativement à des préparatifs de guerre éventuels.

Il y a lieu de faire ressortir ici que le général von Bertrab n'a été appelé à Potsdam qu'en sa qualité de quartier-maître général le plus ancien dans le grade le plus élevé, et qu'il n'avait rien à voir aux travaux de mobilisation.

Dans l'intervalle, l'Empereur était parti pour les Pays Scandinaves. Pour moi qui remplaçais le général von Moltke dans toutes les questions relatives à la guerre, il n'y avait aucun ordre à donner à la suite de l'audience du général von Bertrab à Potsdam. Le plan de mobilisation avait été achevé le 31 mars 1914. L'armée était prête, comme toujours.

Le soir du 8 juillet, je partis, après m'être renseigné sur la situation, en permission à la campagne pour me reposer. Le Ministère de la Guerre ne donna également aucun ordre en vue de préparatifs quelconques, et l'Etat-Major général a continué, jusqu'au dernier moment avant le début de la guerre, à ne prendre aucune mesure en vue de la guerre. Peu de temps après, le Chef de la 2e Section, qui s'occupait, sous mes ordres, des questions de mobilisation, partit même en permission.

Je ne revins à Berlin que le 23 juillet, alors que la situation politique devenait extrêmement tendue.

COMTE WALDERSEE.

De l'Office Central du Ministère de la Reichswehr.
(Ministère des Affaires Etrangères A. 27658/21 Octobre 1919.)

MINISTÈRE DE LA REICHSWEHR
OFFICE CENTRAL
Nos 165. 10. 19 Z. R.
Réponses aux lettres des 3 et 4 octobre 19

Berlin, le 16 Octobre 1919
Königin-Augusta Str. 38/42.

1° L'ancien Ministre de la Guerre, actuellement général d'infanterie en disponibilité, v. Falkenhayn était en permission du 10 au 24 juillet 1914 inclus. Il a quitté Berlin le soir du 8 juillet 1914 pour accomplir un voyage de service, a joui de sa permission à la suite de ce voyage et, le 25 juillet 1914, au retour de cette permission qu'il a passée avec sa famille au bord de la Mer du Nord, il a repris ses fonctions. Sa permission lui a été accordée oralement, aucun ordre n'a été donné à ce sujet par le Cabinet.

2° Les 5 et 6 juillet 1914, aucun officier du Ministère de la Guerre prussien n'a été envoyé auprès de l'Empereur pour un entretien de service.

WURTZBACHER.

du Capitaine de vaisseau Zenker.

(Ministère des Affaires Etrangères A. 29387, 12 novembre 1919).

Berlin, le 8 novembre 1919.

J'ai été envoyé, le 5 juillet 1914, à Wildpark pour prendre les ordres de S. M. l'Empereur. Ne possédant personnellement aucun compte-rendu de l'entretien je ne puis que faire, de mémoire, les déclarations suivantes :

S. M. l'Empereur me fit savoir, pour que j'en informasse mes supérieurs, que, le 5 juillet à midi, le chargé d'affaires d'Autriche-Hongrie était venu lui demander si, dans le cas d'un conflit entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie et de difficultés pouvant en résulter avec la Russie, l'Allemagne remplirait ses devoirs d'alliée. Sa Majesté l'avait promis, mais il ne croyait pas à l'intervention de la Russie en faveur de la Serbie qui s'était souillée d'un assassinat. De même la France ne se prêterait probablement pas à la guerre, car elle manquait d'artillerie lourde pour son armée de campagne. Mais quoi qu'il ne fallût guère s'attendre à une guerre contre la Russie et la France, il y avait lieu de ne pas perdre de vue, quant aux dispositions militaires, l'éventualité d'un tel conflit.

Cependant la flotte de haute mer devait effectuer son voyage en Norvège, prévu pour le milieu du mois de juillet, et l'Empereur lui-même allait également partir pour la Norvège comme il était décidé.

A la question que je lui posai de savoir si le chef de l'Etat-Major de la Marine, se trouvant en permission, devait être rappelé, Sa Majesté répondit négativement.

J'ai transmis ces instructions, le 6 juillet, au vice-amiral Behncke, chef intérimaire de l'Etat-Major de la Marine. Quels ordres ce dernier a-t-il donnés ensuite, je ne saurais le dire, attendu qu'en qualité de chef de la Section de tactique je n'avais pas à m'occuper des questions relatives aux opérations militaires et à la mobilisation.

Au Ministère des Affaires Etrangères à Berlin.

ZENKER, Capitaine de vaisseau.

TABLE CHRONOLOGIQUE DU TOME I (1)

Nos	HEURE DU DÉPART	DATE ET SUSCRIPTION	HEURE DE L'ARRIVÉE	PAGES
		15 Juin		
1		L'Ambassadeur à Saint-Pétersbourg au Chancelier de l'Empire.	matin	1
2		Rapport du « Lokal Anzeiger » de Berlin du 14 juin sur un article de la « Birschewija Wjedomosti ».		2
		16 Juin		
3	soir	Le Chancelier de l'Empire à l'Ambassadeur à Londres.		5
		20 Juin		
4		L'Ambassadeur à Vienne au Chancelier de l'Empire.	matin	8
		27 Juin		
5		L'Ambassadeur à Londres au Chancelier de l'Empire.	matin	9
6		Le Sous-Secrétaire d'État des Affaires Étrangères au Chancelier de l'Empire.		11
		1er Juillet		
6 a		Le Consul général à Sarajevo au Ministère des Affaires Étrangères.	4 h. 5 soir	12
		2 Juillet		
6 b	10 h. 20 mat.	Le Chancelier de l'Empire à l'Ambassadeur à Vienne.		13
7		L'Ambassadeur à Vienne au Chancelier de l'Empire.	soir	14
8		L'Ambassadeur à Vienne au Ministère des Affaires Étrangères.	7 h. 45 soir	15
		3 Juillet		
9		L'Ambassadeur à Vienne au Ministère des Affaires Étrangères.	12 h. 12 mat.	16
10		Le Ministre à Belgrade au Chancelier de l'Empire.	matin	17

(1) Les dates et heures indiquées sont celles du départ du Ministère des Affaires Etrangères et de l'arrivée au Ministère. Pour les télégrammes, etc., de l'Empereur, ce sont celles du départ de la résidence impériale et de l'arrivée à la résidence. Voir *Observations préliminaires* III.

Nos	HEURE DU DÉPART	DATE ET SUSCRIPTION	HEURE DE L'ARRIVÉE	PAGES
		18 Juillet (suite)		
68		Le Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères à l'Ambassadeur à Vienne.		122
69	7 h. 30 soir	Le Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères au Ministre de la Suite Impériale.		123
70	9 h. 10 soir	Le Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères à l'Ambassadeur à Vienne.		124
		19 Juillet		
71		L'Ambassadeur à Constantinople au Ministère des Affaires Etrangères.	2 h. 30 mat.	124
72		Le Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères à l'Ambassadeur à Londres (Lettre personnelle).		126
73		L'Ambassadeur à Rome au Chancelier de l'Empire.	matin	129
74		Le Quartier-Maître Général du Grand Etat-Major Général au Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères. (Lettre personnelle.)	matin	130
75		L'Ambassadeur à Rome au Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères.		131
76		L'Ambassadeur à Londres au Chancelier de l'Empire.	matin	132
77	1 h. 25 soir	Le Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères à l'Ambassadeur à Vienne.		132
78		L'Ambassadeur à Rome au Ministère des Affaires Etrangères.	2 h. 30 soir	133
79		Le Ministre de la Suite Impériale au Ministère des Affaires Etrangères.	4 h. 25 soir	133
80		Le Ministre de la Suite Impériale au Ministère des Affaires Etrangères.	4 h. 35 soir	134
81		L'Ambassadeur à Constantinople au Ministère des Affaires Etrangères.	9 h. 17 soir	135
		20 Juillet		
82		Le Chef de l'Etat-Major de la Marine au Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères.		137
83		Le Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères à l'Ambassadeur à Vienne.		138
84	12 h. 15 soir	Le Chancelier de l'Empire à l'Empereur.		138
85	12 h. 51 soir	L'Ambassadeur à Londres au Ministère des Affaires Etrangères.		140
86		La Légation de Serbie à Berlin au Ministère des Affaires Etrangères.	soir	140
87		Le Conseiller d'Ambassade à Vienne au Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères (Lettre particulière.)	soir	143
88		L'Ambassadeur à Vienne au Ministère des Affaires Etrangères.	4 h. soir	146

Nos	HEURE DU DÉPART	DATE ET SUSCRIPTION	HEURE DE L'ARRIVÉE	PAGES
		26 Juillet (suite)		
229		L'Ambassadeur à Pétersbourg au Ministère des Affaires Etrangères.	10 h. 5 soir	285
230		L'Ambassadeur à Pétersbourg au Ministère des Affaires Etrangères.	10 h. 5 soir	286
231		*L'Empereur au Ministère des Affaires Etrangères.*	10 h. 23 soir	287
232		Le Secrétaire d'Etat pour l'Alsace-Lorraine au Chancelier de l'Empire.		288
233		Projet d'un télégramme non envoyé de l'Empereur au Tsar.		289
234		Projet d'un télégramme non envoyé du Chancelier de l'Empire aux Ambassadeurs à Paris, Londres et Pétersbourg.		290
		27 Juillet		
235		L'Ambassadeur à Paris au Ministère des Affaires Etrangères.	12 h. 7 mat.	292
236		L'Ambassadeur à Londres au Ministère des Affaires Etrangères	12 h 7 mat.	293
237		L'Ambassadeur à Londres au Ministère des Affaires Etrangères.	12 h. 45 mat.	294
238		L'Ambassadeur à Pétersbourg au Ministère des Affaires Etrangères.	12 h 45 mat	295
239	1 h. 35 mat.	Le Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères à l'Ambassadeur à Rome		297
240		L'Ambassadeur à Paris au Ministère des Affaires Etrangères.	1 h. 55 mat	297
241		L'Ambassadeur à Paris au Ministère des Affaires Etrangères.	1 h. 55 mat.	298
242		L'Ambassadeur à Pétersbourg au Ministère des Affaires Etrangères.	2 h. 35 mat.	298
243		Le Roi de Grèce à l'Empereur.	7 h. 32 mat.	299
244		L'Ambassadeur à Rome au Chancelier de l'Empire.	matin	302
245	11 h. 20 mat.	Le Chancelier de l'Empire à l'Empereur.		303
246	11 h. 30 mat.	Le Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères à l'Ambassadeur à Vienne.		304
247	11 h. 30 mat.	Le Chancelier de l'Empire à l'Ambassadeur à Paris.		305
248	1 h. soir	Le Chancelier de l'Empire à l'Ambassadeur à Londres.		305
249		L'Ambassadeur à Rome au Ministère des Affaires Etrangères.	1 h. 28 soir	306
250		Le Ministre à Copenhague au Ministère des Affaires Etrangères.	1 h. 28 soir	307
251		Le Ministre à Sofia au Ministère des Affaires Etrangères.	3 h. soir	307

N° 1

L'Ambassadeur à Saint-Pétersbourg au Chancelier de l'Empire (1).

Saint-Pétersbourg, le 13 Juin 1914 (2).

J'ai l'honneur de transmettre à Votre Excellence la traduction d'un article digne d'intérêt qui vient de paraître dans la « Birschewja Wjedomosti » et qui, à ce que *j'apprends, émane du Ministre de la Guerre* et poursuit nettement le but d'exercer *une pression* sur la France *en vue de l'introduction du service de trois ans*. L'article intitulé : « La Russie est prête, la France doit l'être aussi » expose que la Russie, qui a fait, en vue de renforcer son armée, des efforts comme *n'en a encore jamais fait aucun pays*, est en droit d'attendre de la France qu'elle renforce également son armée, ce qui n'est possible qu'avec l'introduction du service de trois ans.

Contre nous!

F. Pourtalès.

(1) D'après l'expédition.

(2) Timbre d'enregistrement à l'entrée du Ministère des Affaires étrangères 15 juin matin. Le rapport a été soumis à l'Empereur et rendu par lui le 15 juin. Conformément à une décision marginale impériale, ce rapport a été communiqué le 17 juin par le chef du Cabinet militaire à l'Etat-major général, et communiqué par ce dernier le 25 juin au Ministère de la Guerre. L'annexe au rapport a été connue de l'Empereur par le télégramme du Lokal Anzeiger. (Voir n° 2).

N° 2

Rapport du Lokal Anzeiger de Berlin du 14 Juin sur un article de la « Birschewija Wjedomosti » (1).

L'avertissement de l'allié.

Télégramme de notre correspondant à l'étranger.

Saint-Pétersbourg, le 13 Juin 1914.

Cela réclame une réponse claire et nette par des actes !

L'article dejà mentionné de la « Birschewija Wjedomosti » qui est intitulé : « La Russie est prête, la France doit l'être aussi », et qui est inspiré directement par le Ministre de la Guerre, le général Soukhomlinow, provoque l'attention générale. Cet article est ainsi conçu :

« La Russie ne se permet pas de s'immiscer dans les affaires intérieures d'un Etat étranger, mais elle ne peut pas rester spectatrice indifférente d'une crise de l'Etat ami et allié. Si le Parlement français se croit en droit d'intervenir dans les affaires intérieures de la Russie, telles que les commandes de guerre qui présentent certains avantages économiques pour ceux qui les passent, la Russie ne peut pas rester indifférente en face

(1) Rendu par l'Empereur le 15 juin.

d'une question purement politique, comme le service de trois ans, qui forment (2) l'objet d'une scission entre les partis du Parlement français. Pour la Russie il n'y a sous ce rapport aucune division dans l'opinion. La Russie a fait tout ce à quoi l'engageait l'alliance avec la France ; elle s'attend en conséquence à ce que son alliée fasse également son devoir. On connaît universellement les sacrifices énormes qu'a fait la Russie pour porter à la hauteur convenable l'alliance franco-russe. Les réformes du département militaire russe en vue de former de fortes armées russes dépassent sous ce rapport tout ce qui a eu lieu jusqu'ici. Le contingent de recrues de cette année a été d'après le dernier ukase élevé de 450.000 à *580.000 hommes et le temps de service a été prolongé de six mois*.

Grâce à cette mesure, il y a chaque *hiver* en Russie *quatre* contingents de recrues sous les armes, soit une armée de *2.300.000*

(2) *Sic* dans le texte au lieu de : « forme ».

hommes. Seule la grande et puissante Russie peut se permettre ce luxe. L'Allemagne dispose d'environ 880.000, l'Autriche d'environ 500.000 et l'Italie d'environ 400.000 hommes. *Il est tout naturel* en conséquence que la Russie *attende* de la France *770.000 hommes* ce qui n'est possible qu'*avec l'introduction du service de trois ans*. Il faut remarquer que cette augmentation des armées en temps de paix a uniquement pour objet une *prompte mobilisation*. La Russie procède à de nouvelles réformes pour construire *tout un réseau* de chemins de fer *stratégiques*, *à l'effet de concentrer le plus rapidement possible son armée en temps de guerre*.

Dieu merci !

Où les trouvera-t-on ?

Eh bien ! enfin les Russes ont abattu leurs cartes. Celui qui en Allemagne ne croit pas encore que la Russie et la France travaillent à haute pression à une prompte guerre contre nous, et qu'en conséquence nous sommes obligés de prendre des contre mesures appropriées, mérite d'être envoyé immédiatement à l'hospice d'aliénés de Dalldorf !

De solides nouveaux impôts et monopoles, et incorporation immédiate dans l'armée et la marine des 38.000 hommes non appelés !

G.

Tout cela contre l'Allemagne !

La Russie désire que la France en fasse autant, mais cette dernière ne peut l'exécuter qu'en conservant le service de trois ans. *La Russie et la France ne désirent pas la guerre*, mais la « Russie est prête, et la France doit l'être aussi ».

Blague !

C'est par cette phrase soulignée en caractères gras que se termine cet article dont il résulte directement

que la Russie a commencé ses armements colossaux depuis *deux ans en vertu d'accords avec la France.*

Ce que mon Etat-Major a toujours prétendu !

N° 3

Le Chancelier de l'Empire à l'Ambassadeur à Londres (1).

Absolument confidentiel.
A remettre en mains propres.

Berlin, le 16 juin 1914 (2).

Il n'aura pas échappé à Votre Excellence que l'article de la Birschewija Wjedomosti, attribué à bon droit au Ministre de la Guerre, le général Soukhomlinow, a provoqué une vive sensation en Allemagne. En fait, jamais un article d'inspiration officieuse n'a dévoilé les tendances belliqueuses du parti militaire russe avec aussi peu de ménagements que l'a fait cet article de presse. Il est, il est vrai, trop lourdement écrit pour fortifier d'une manière durable le chauvinisme français. Par contre, on ne saurait méconnaître ses répercussions sur l'opinion publique allemande, et il convient de s'en préoccuper.

Si jusqu'ici ce n'étaient que les milieux extrêmes des partis pangermanistes et militaires qui attribuaient à la Russie la préparation méthodique d'une guerre offensive contre nous, des politiques plus rassis commencent à s'associer à cette manière de voir. La conséquence prochaine sera un cri en faveur d'un nouveau renforcement considérable de l'armée. Alors, ainsi que les choses vont chez nous, on provoquera la surenchère de la marine qui veut toujours avoir sa part lorsqu'on fait quelque chose pour l'armée. Comme, ainsi que je vous le fais observer *d'une façon tout à fait confidentielle*,

(1) D'après la minute écrite de la main du Chancelier.
(2) Partie le 16 juin après-midi.

S. M. l'Empereur est déjà entré complètement dans ces vues, je crains pour l'été, ou pour le printemps l'explosion chez nous d'une nouvelle fièvre d'armements.

Si peu que, vu l'incertitude de la situation russe, on puisse distinguer à l'avance avec quelque certitude les véritables buts de la politique russe, et bien que nous devions faire entrer en ligne de compte dans nos calculs politiques que la Russie est peut-être la première des grandes puissances européennes qui serait disposée à courir les risques d'une aventure guerrière, je ne crois pas cependant que la Russie se prépare à une prompte guerre contre nous. Mais elle désire, et on ne saurait lui en vouloir, s'il se produit une nouvelle explosion de la crise des Balkans, pouvoir, grâce à ses armements militaires considérables, adopter une attitude plus énergique que lors des derniers troubles balkaniques. Le point de savoir si l'on en viendra alors à une conflagration européenne dépend uniquement de l'attitude de l'Allemagne et de l'Angleterre. Si nous surgissons toutes deux unies comme garantes de la paix européenne, *et si nous poursuivons à l'avance ce but d'après un plan concerté* ce à quoi ne s'opposent ni les obligations de la Triple-Alliance, ni celles de l'Entente, on pourra éviter la guerre. Autrement un conflit d'intérêts quelconque tout à fait secondaire entre la Russie et l'Autriche-Hongrie peut allumer les brandons de la guerre. Une politique prévoyante doit envisager à temps cette éventualité.

Il est évident qu'un accroissement d'activité des chauvins allemands et des fanatiques d'armements serait aussi nuisible à une pareille coopération anglo-allemande qu'une attitude indécise du cabinet anglais, favorisant en secret le chauvinisme français et russe. L'Allemagne ne pourra jamais renoncer à un accroissement de son armée répondant à l'augmentation de sa population, mais on ne songe pas à étendre la loi sur la flotte. Il est bien possible que, dans le cadre de la loi sur la flotte, on cherche à mettre en service un plus grand nombre de croiseurs à l'étranger et à armer d'une façon plus considérable les navires de guerre, mais il y a une grande différence entre ces mesures apparaissant

comme la conséquence nécessaire d'un développement normal, et celles qui seraient prises sous l'effet d'une panique ou sous la pression d'une opinion publique surexcitée et hantée par des craintes de guerre.

On ne peut que se réjouir que Sir Edward Grey ait réfuté catégoriquement les bruits d'une convention maritime anglo-russe à la Chambre des Communes, et qu'il ait fait encore souligner son démenti dans la « Westminster Gazette ».Si ces bruits s'étaient confirmés, même sous la forme que les marines anglaise et russe organisaient leur coopération pour le cas où elles auraient à combattre ensemble dans une guerre future contre l'Allemagne — comme les accords que l'Angleterre a arrêtés avec la France au temps de la crise du Maroc — non seulement les chauvinismes français et russe seraient fortement surexcités, mais l'opinion publique chez nous aurait éprouvé de légitimes alarmes qui se seraient traduites par un navy scare, et par un nouvel envenimement de nos relations avec l'Angleterre qui s'améliorent lentement. Dans l'état de tension nerveuse où se trouve l'Europe depuis ces dernières années, les conséquences auraient été impossibles à prévoir. En tout cas la pensée d'une mission commune de l'Angleterre et de l'Allemagne garantissant la paix dans les complications qui peuvent surgir aurait été compromise d'une façon dangereuse.

Je prie Votre Excellence de vouloir bien exprimer mes remerciements particuliers à Sir Edward Grey pour ses franches et loyales déclarations, et de lui exposer d'une façon détachée et prudente les considérations générales que je viens de développer.

J'examinerai avec un intérêt particulier votre rapport (3) sur l'aceueil que Sir Edward Grey aura fait à nos ouvertures.

v. Bethmann-Hollweg.

---

(3) Voir N° 5.

N° 4
L'Ambassadeur à Vienne au Chancelier de l'Empire (1).

Secret. Vienne, le 17 juin 1914 (2).

Le comte Berchtold a été invité à Konopischt par l'Archiduc François-Ferdinand après le départ de S. M. l'Empereur. Le Ministre m'a raconté aujourd'hui que Son Altesse I. et R. s'était déclaré satisfaite au plus haut point de la visite de S. M. l'Empereur. Elle a discuté avec Sa Majesté toutes les questions possibles, et a pu constater l'entière concordance de leurs vues.

L'Archiduc a fait part au comte Berchtold de ce qu'il avait dit à notre auguste Souverain de la politique du comte Tisza, en particulier en ce qui concerne les nationalités non magyares. Ainsi que l'a fait remarquer Son Altesse I. et R., le comte Tisza a de belles paroles pour les Roumains, mais ses actes ne répondent pas à ses paroles. Avant tout, le Président du Conseil des Ministres hongrois a commis la faute de ne pas donner quelques mandats de députés de plus aux Roumains de Transylvanie.

Le comte Berchtold m'a dit qu'il avait souvent essayé de déterminer le comte Tisza à faire de plus grandes concessions aux Roumains, mais que ses efforts avaient été vains; le comte Tisza prétend qu'il a déjà fait aux Roumains toutes les concessions possibles. De mon côté, ainsi que je l'ai déjà fait vis-à-vis du comte Berchtold, je profiterai, conformément aux instructions que j'ai reçues, de toute occasion pour signaler au Président du Conseil des Ministres hongrois la nécessité de se concilier les Roumains.

VON TSCHIRSCHKY.

Il ne doit pas, par sa *politique* intérieure *qui dans la question roumaine influe sur la politique* extérieure *de la* Triple-Alliance, *mettre cette dernière en question.*

---

(1) D'après l'expédition.

(2) Timbre d'enregistrement à l'entrée du Ministère des Affaires étrangères 20 juin matin. Le Rapport a été soumis à l'Empereur, et a été rendu par lui le 21 juin, et restitué au Ministère des Affaires Etrangères le 22 juin.

N° 5
L'Ambassadeur à Londres au Chancelier de l'Empire (1).

Londres, le 24 juin 1914. (2-3)

J'ai profité de ma visite d'aujourd'hui, pour exprimer à Sir Edward Grey, les remerciements de Votre Excellence pour ses déclarations franches et loyales à la Chambre des Communes, par lesquelles il a réfuté les bruits d'une prétendue convention maritime. J'y ai ajouté l'observation que Votre Excellence avait été d'autant plus heureuse de ses déclarations, qu'elles contribuaient notablement à dissiper les craintes qui avaient surgi dernièrement dans de vastes milieux du peuple allemand, au sujet de notre situation extérieure. En première ligne, c'était la Russie qui provoquait cette inquiétude, et les efforts faits en conséquence à l'effet d'augmenter nos armements, et je pouvais sous ce rapport, lui signaler tout particulièrement l'article de la « Nowoje Wremja » qui a provoqué en Allemagne une sensation désagréable. Vu la possibilité de l'explosion d'une nouvelle guerre balkanique et d'une décision de la Russie, de recourir à une politique étrangère plus active, il nous paraissait de grande importance que le contact intime, qui avait existé entre nous pendant la dernière crise, restât maintenu pour toutes les éventualités futures, afin que nous pussions, sur les bases d'un accord concerté, nous opposer avec succès à une politique belliqueuse. J'ai signalé également au Ministre, que ce n'était que par le maintien de l'ancienne intimité anglo-allemande, uni à notre conviction qu'il s'efforcerait à l'avenir, vu sa grande influence à Paris et à Saint-Pétersbourg, de s'opposer à toutes tendances aventureuses, qu'il serait possible au Gouvernement Impérial de contenir la fièvre d'armements qui, de temps en temps, prend

---

(1) D'après l'expédition.
(2) Timbre d'enregistrement à l'entrée du Ministère des Affaires Etrangères : 27 juillet matin.
(3) Voir N° 3.

le dessus chez nous, et de maintenir le cadre des lois militaires existantes. J'ai évité avec intention de parler de notre loi sur la flotte, vu que je n'ai jamais abordé avec le Ministre ce sujet délicat depuis mon arrivée à Londres, et qu'il a soigneusement omis jusqu'ici de le discuter.

Le Ministre a accueilli mes ouvertures avec une satisfaction visible. Il m'a dit qu'il s'efforcerait également de marcher avec nous la main dans la main, et de rester avec nous en contact étroit sur toutes les questions qui pouvaient surgir. C'est dans cette intention qu'il venait de discuter avec moi la situation orientale actuelle, et il croyait cette voie conforme à nos buts respectifs. En ce qui concernait la Russie, il n'avait pas le moindre doute sur les intentions pacifiques du Gouvernement russe. Il n'avait pas besoin de m'assurer que le comte Benckendorff ne poursuivait pas ici une politique hostile à l'Allemagne. L'Empereur Nicolas et M. Sasonow parlaient toujours à Sir George W. Buchanan dans un sens pacifique ; toutefois, on ne saurait nier que M. Sasonow était animé du désir d'affirmer d'une façon un peu plus énergique la Triple Entente comme contre-poids au bloc solide de la Triple-Alliance. En ce qui concernait l'article de la « Nowoje Wremja » auquel j'avais fait allusion, le Ministre ne le connaissait pas. Il ajouta en riant qu'il avait vu hier soir une attaque violente du journal en question contre la Grande-Bretagne, au sujet de la Convention sur les pétroles avec la Perse. En ce qui concernait la France, il savait de bonne source, et il était confirmé dans cette opinion par des informations étrangères, notamment américaines, que les Français n'avaient pas le moindre désir de guerre.

Il n'existait, m'a dit Sir Edward Grey, aucun arrangement non publié entre la Grande-Bretagne et les puissances de l'Entente. Il pouvait me le répéter, comme il l'avait déclaré au Parlement, et il se réjouissait de pouvoir ajouter qu'il ne ferait jamais rien pour donner à l'Entente une pointe dirigée contre l'Allemagne. Il croyait aussi que, dans ces derniers temps cette question était envisagée chez nous d'une façon plus calme. Mais il voulait être tout à fait sincère avec moi, et ne désirait pas m'induire en erreur. Il

profitait en conséquence, de l'occasion qui lui était offerte pour me dire qu'en dépit des faits ci-dessus ses rapports avec les deux autres puissances de l'Entente étaient, avant comme après, très intimes, et n'avaient rien perdu de leur solidité première. Pour toutes les questions importantes, il se tenait avec les gouvernements de ces puissances en contact permanent.

J'ai remercié le Ministre de ses ouvertures confiantes, qu'il m'a faites dans une forme amicale et bienveillante, et je lui ai répondu qu'il n'y avait pour nous aucune raison d'en prendre ombrage aussi longtemps qu'il exercerait sa puissante influence en faveur de la paix et de la modération (4).

LICHNOWSKY.

(4) Voir N° 6, N° 20. Note 3 et N° 30. Note 3.

N° 6

Le Sous-Secrétaire d'État des Affaires Étrangères au Chancelier de l'Empire (1).

Berlin, le 27 juin 1914.

Dans cet entretien (2), comme on pouvait s'y attendre, Lichnowsky a été de nouveau complètement circonvenu par Grey, et il s'est laissé de nouveau confirmer dans l'opinion qu'il avait affaire à un homme d'État honnête, aimant la vérité. Il ne reste qu'à communiquer à L. quelques indications, naturellement très prudentes, sur les nouvelles secrètes, mais absolument dignes de confiance, qui nous parviennent de *St-Pétersbourg*, et qui ne laissent aucun doute sur l'*existence* d'accords politiques et militaires entre l'Angleterre et la France, et sur l'ouverture de négociations entre l'Angleterre et la Russie visant le même résultat (3).

ZIMMERMANN.

(1) Ecriture du sous-secrétaire d'Etat Zimmermann.
(2) Voir N° 5.
(3) En marge : l'annotation marginale autographe du Chancelier de l'Empire : « Lichnowsky vient me voir lundi à 5 heures. Je voudrais auparavant discuter la situation avec vous. B. H. 27. »

N° 6 *a*.

Le Consul général à Sarajevo au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme II Sarajevo, le 1er juillet 1914 (2).

Ce soir on m'apprend de Semlin, qu'on y a affirmé comme un *fait* que dix ou douze conjurés, ont été *envoyés* l'un après l'autre de Belgrade.

Ici à Sarajevo, étaient postés au moins trois assassins. Mon homme de confiance, une personnalité sur laquelle on peut se reposer absolument, et dont la situation officielle lui permet d'obtenir de tous côtés des informations précieuses, m'a déclaré sur ma demande, en qualité d'*ami*, qu'il croyait devoir déconseiller très énergiquement le voyage de Sa Majesté l'Empereur à Vienne vu sa connaissance de la situation à Vienne et du système des malfaiteurs russo-serbes. Personnellement, d'après tout ce que j'ai entendu ou observé, je ne puis que me rallier complètement à cette manière de voir.

Le voyage à Artstätte (3), localité absolument allemande et petite, et par conséquent facile à surveiller, n'offre pas d'inconvénients (4).

Dr Eiswaldt.

---

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Sarajevo le 1er juillet 1914, 1 h. après-midi, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères le 1er juillet, à 4 h. 5 après-midi; timbre d'enregistrement à l'entrée du Ministère des Affaires Etrangères : 1er juillet après-midi.

(3) *Sic* dans le déchiffrement au lieu de « Artstetten ».

(4) Voir N° 6 *b*.

N° 6 b

Le Chancelier de l'Empire à l'Ambassadeur à Vienne (1).

Télégramme 107 Berlin, le 2 juillet 1914 (2).

Vu les avertissements (3) qui nous parviennent de Sarajevo, dont le premier au surplus date déjà du mois d'avril de cette année, j'ai dû prier Sa Majesté l'Empereur de renoncer à son voyage à Vienne. Les motifs de ma détermination ont été qu'il ne s'agit pas dans ce voyage d'un acte de nécessité politique ou d'État, mais d'une manifestation spontanée de sentiments amicaux dépassant de beaucoup les exigences de l'étiquette, que l'attentat de Sarajevo est la conséquence d'une conspiration à ramifications profondes, et que les attentats, ainsi qu'il est bien connu, exercent une suggestion sur les éléments criminels. Pour ces motifs je n'ai pu assumer la responsabilité d'exposer Sa Majesté sans nécessité dans un pays étranger.

Pour le public la renonciation au voyage sera attribuée à une indisposition de Sa Majesté. Mais Sa Majesté désire que Sa Majesté l'Empereur François-Joseph en connaisse la véritable raison. Sa Majesté a en conséquence écrit elle-même les instructions suivantes pour Votre Excellence :

« A Monsieur de Tschirschky
pour Sa Majesté l'Empereur François-Joseph.

« Sa Majesté a été informée par le Chancelier de l'Empire que de Sarajevo, par des gens de confiance du consul allemand, il est parvenu à son Excellence un avis déconseillant le voyage de l'Empereur d'Allemagne à Vienne. Son Excellence le Chancelier de l'Empire a en conséquence déclaré à Sa Majesté qu'il ne pouvait pas assumer cette responsabilité, et a prié Sa Majesté de renoncer à ce voyage. Sa Majesté n'a pu se dérober à ces raisons, et bien à

(1) D'après la minute de la main du Chancelier.
(2) Remis 10 h. 20 matin à l'Office central télégraphique.
(3) Voir N° 6 *a*.

contrecœur s'est décidée péniblement à abandonner son projet. Sa Majesté a chargé l'ambassadeur impérial d'en aviser immédiatement et personnellement l'Empereur François-Joseph, et de lui exprimer tout le regret que lui a causé cette détermination, d'une part parce qu'on peut l'attribuer à un manque de courage personnel, d'autre part parce que Sa Majesté est empêchée de se tenir aux côtés de l'Empereur pour lui offrir ses consolations et ses sympathies, et de se trouver auprès de tout le peuple autrichien dans ce jour de deuil. »

Je prie Votre Excellence de vouloir bien vous acquitter de cette mission sous la forme qui vous paraîtra la plus convenable.

BETHMANN-HOLLWEG.

N° 7

L'Ambassadeur à Vienne au Chancelier de l'Empire (1).

Vienne, le 30 juin 1914 (2).

Le Comte Berchtold m'a dit aujourd'hui que *tout* semblait indiquer que les trames de la conspiration dont l'Archiduc avait été victime *se rattachaient à Belgrade*. L'affaire avait été si bien combinée que l'on avait à dessein recherché pour exécuter le crime de tout jeunes gens contre lesquels *on ne pouvait prononcer que des condamnations mitigées*. Le Ministre parla avec une grande amertume des complots serbes.

Espérons que non.

Ici j'entends, même des gens sérieux,

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Timbre d'enregistrement à l'entrée du Ministère des Affaires Étrangères 2 Juillet après-midi. Le déchiffrement a été soumis à l'Empereur et rendu par lui le 4 Juillet.

Maintenant ou jamais!

exprimer *le désir de régler enfin définitivement les comptes avec les Serbes.* On devrait poser aux Serbes une série de conditions, et, au cas où ils ne les accepteraient pas, procéder d'une manière énergique. *Je profite de toute occasion de ce genre pour déconseiller tranquillement mais sérieusement, des mesures précipitées.* Avant tout il faut bien savoir ce que l'on veut, car je n'ai entendu jusqu'ici que des impressions très vagues et très confuses. Il conviendra de peser soigneusement les chances d'une action quelconque, et de se rappeler que l'Autriche-Hongrie n'est pas seule dans le monde, que c'est pour elle une nécessité, tout en observant les égards dus à ses alliés, de tenir compte de la situation européenne dans son ensemble, et spécialement de ne pas perdre de vue l'attitude de l'Italie et de la Roumanie dans toutes les questions concernant la Serbie.

Qui l'a chargé de cela? C'est très bête! Cela ne le regarde pas du tout. C'est exclusivement l'affaire de l'Autriche de voir ce qu'elle compte faire. Après, si cela va mal, on dira que c'est l'Allemagne qui n'a pas voulu!! Que Tschirschky me fasse le plaisir de laisser là toutes ces sottises. Avec les Serbes il faut en finir et le plus tôt possible.

Cela se comprend tout seul, et ce sont des vérités banales.

VON TSCHIRSCHKY.

N° 8

L'Ambassadeur à Vienne au Ministère des Affaires Étrangères (1).

Télégramme 80. Vienne, le 2 Juillet 1914 (2).

La nouvelle des journaux d'après laquelle le Gouvernement aurait fait une démarche à Belgrade pour réclamer

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Vienne à 6 heures après midi; parvenu au Ministère des Affaires Étrangères à 7 h. 45 après midi; timbre d'enregistrement à l'entrée : 2 Juillet après-midi. Rapport du Ministère des Affaires Étrangères communiqué télégraphiquement le 3 juillet aux représentants de l'Empire à Rome, Bucarest, et Belgrade ; 10 h. 55 du matin à l'Office central télégraphique.

une instruction serbe contre les auteurs de l'attentat n'est pas exacte. Jusqu'ici, on n'a entrepris aucune démarche de ce genre. S'en produira-t-il une plus tard? Cela dépend de la question de savoir si l'instruction qu'on poursuit ici révélera des indices graves à la charge de Belgrade.

TSCHIRSCHKY.

N° 9

L'Ambassadeur à Vienne au Ministère des Affaires Étrangères (1).

Télégramme 81. Vienne, le 2 Juillet 1914 (2).

Je viens de m'acquitter de la mission dont m'avait chargé Sa Majesté auprès de l'Empereur François-Joseph qui a daigné me retenir auprès de lui près d'une heure. Sa Majesté l'Empereur François-Joseph remercie cordialement Sa Majesté de sa communication. C'est profondément et sincèrement qu'Il regrette de ne pouvoir saluer ici Sa Majesté. Il a apprécié à leur juste valeur les graves raisons qui vous avaient fait paraître nécessaire de renoncer à ce voyage. C'est aussi pour Lui un soulagement de savoir que Sa Majesté n'est pas exposée aux risques d'un voyage à l'étranger. Les avis de Sarajevo et de Semlin, qui étaient parvenus ici étaient malheureusement trop sérieux pour qu'il fût possible de ne pas en tenir compte. En vérité Il aurait vu très volontiers Sa Majesté pour discuter avec Elle beaucoup d'affaires politiques. « Car je vois l'avenir très en noir » m'a dit Sa Majesté, « et la situation là en bas devient chaque jour plus inquiétante. Je ne sais pas si nous pourrons longtemps rester spectateurs passifs, et j'espère que Votre Empereur se rend également compte du danger que

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Vienne 2 juillet 10 h. 5 après-midi; parvenu au Ministère des Affaires Étrangères 3 juillet 12 h. 12 matin; Timbre d'enregistrement à l'entrée 3 juillet matin.

présente pour la Monarchie le voisinage serbe. Ce qui m'inquiète tout particulièrement c'est l'essai de mobilisation russe qu'on se propose de faire en automne, c'est-à-dire précisément à une époque où chez nous une classe succède à une autre classe. M. de Hartwig est le maître à Belgrade, et Pachitch ne fait rien sans le consulter. »

L'Empereur parla aussi en détail de la situation politique en général. Je me réserve d'adresser à ce sujet un rapport plus détaillé.

S. M. l'Empereur François-Joseph, en me congédiant, me chargea encore une fois de transmettre à Sa Majesté les remerciements les plus sincères pour la communication que vous m'aviez chargé de lui faire. Sa Majesté peut être assurée que, bien qu'Il regrette l'absence de Sa Majesté, Il se sent cependant tranquillisé par le fait que l'Empereur a renoncé à son voyage.

Sa Majesté l'Empereur François-Joseph paraissait en très bon état de santé. Il dit qu'Il n'avait pas retrouvé toutes ses forces, mais que l'appétit était bon, et que le bon air d'Ischl où Il comptait retourner aussitôt que possible, probablement l'été prochain, dissiperait les dernières traces de la maladie qu'Il vient de subir (3).

TSCHIRSCHKY.

(3) Voir No 11.

No 10

Le Ministre à Belgrade au Chancelier de l'Empire (1).

Belgrade, le 30 juin 1914 (2).

L'épouvantable attentat de Sarajevo, n'a été annoncé officieusement que dans

(1) D'après l'expédition.

(2) Timbre d'enregistrement à l'entrée du Ministère des Affaires Etrangères, 3 juillet matin. Le rapport a été soumis à l'Empereur, et a été rendu par

la soirée du 15-28 juin, probablement pour ne pas troubler trop tôt la fête populaire de ce jour du Widowdan, commémorant la bataille de l'Amselfeld du 15 juin 1389, a produit une impression profonde en Serbie. Ce n'est pas que la nouvelle ait provoqué dans les couches profondes de la population, une véritable tristesse venant du cœur. Sous ce rapport, on peut tout au plus dire qu'on s'est abstenu de toute manifestation blessante ou inconvenante. Mais on sentait instinctivement que l'acte sanguinaire commis par les Serbes *engageait la responsabilité* non-seulement des frères de Bosnie, mais celle *de tout le monde serbe.* Après qu'il a été établi que les deux meurtriers séjournaient, il y a quelques semaines encore, à Belgrade, l'un Prinzip comme élève à l'Ecole de Commerce, l'autre Tschabrinowitsch comme compositeur à l'imprimerie officielle, après que ce dernier a avoué qu'il avait fait venir sa bombe de Belgrade, comme autrefois les auteurs de l'attentat de Cettinje, l'opinion publique ici est *très déprimée.* Elle s'efforce, il est vrai, de lutter contre les soupçons et les plaintes qui l'assaillent, en rappelant le fiasco des anciennes imputations dirigées contre la Serbie dans les procès d'Agram et de Friedjung, et en insistant de nouveau sur l'injustice qu'il y a à rendre toute une nation responsable des méfaits de quelques exaltés. Mais il sera

---

lui le 4 juillet. Conformément à une décision marginale de l'Empereur, il a été communiqué le 7 juillet aux représentants de l'Empire à Vienne, Saint-Pétersbourg, Londres, Rome, Paris et Bucarest.

difficile de contester que le Royaume de Serbie, et spécialement Belgrade, avec sa *presse sans frein*, *ses réunions fanatiques de l'Omladina* et sa *sauvage agitation panserbe*, ne constitue un terrain tout à fait propice pour ces esprits exaltés.

Dans cette pénible situation, le Gouvernement a considéré comme convenable, d'exprimer d'une façon ostensible et bruyante sa réprobation de l'acte et ses condoléances. Pour se dégager complètement de tout soupçon de complicité avec les auteurs de l'attentat, il a publié un communiqué où il réprouve le meurtre de la façon la plus énergique. Un article inspiré de la « Samouprawa » fait ressortir que cet événement, frappe la Serbie à un moment où beaucoup de négociations complexes et importantes avec la Monarchie attendent une solution, et où la Serbie, fatiguée d'agitations continuelles, désire surtout une période de tranquillité et de repos.

Dans le public, qui n'est pas tenu à des ménagements officiels, on entend d'autres appréciations. Sans parler de comparaisons dépourvues de tact, comme celle *avec l'acte de Guillaume Tell* et celui du Serbe Milosch Obilitsch, qui a *assassiné* le sultan Bajasid sur l'Amselfeld, et qui est *célébré* encore aujourd'hui comme un *héros national*, on fait ressortir, qu'il a été imprudent de faire des manœuvres dans la *Bosnie* (3) *fanatisée* (4), surtout à un moment où les esprits surexcités par

(3) En marge; point d'exclamation et point d'interrogation de l'Empereur.
(4) Fanatisée : souligné deux fois par l'Empereur.

le Widowdan étaient de nouveau animés d'une surexcitation patriotique. Une partie importante de la presse serbe s'est fait l'écho de ces opinions, et parle même d'une *provocation au sentiment patriotique serbe* (5) par l'organisation de ces manœuvres. Cette tactique n'a naturellement pas d'autre but que de parer aux accusations qui pourraient s'élever dans le public en Autriche-Hongrie, contre l'*agitation panserbe* qui se poursuit *méthodiquement en Serbie.*

La *complicité morale* indéniable *de la Serbie* à l'attentat, porte une grave atteinte à la considération de ce pays qui venait à peine de se relever à la suite des deux dernières guerres. C'est un sentiment qu'éprouvent aussi ses amis et ses partisans les plus chauds. Ainsi, à la première nouvelle de la catastrophe, mon collègue russe se serait écrié : « *espérons que ce ne sera pas un Serbe!* » (6).

Il devait le savoir !

v. GRIESINGER.

(5) En marge : point d'exclamation de l'Empereur.
(6) En français dans le texte (Note du traducteur).

N° 11

L'Ambassadeur à Vienne au Chancelier de l'Empire (1).

Secret. Vienne, le 2 juillet 1914 (2).

Pour faire suite à mon précédent rapport (3), j'ai l'honneur de vous donner les renseignements suivants, sur mon

(1) D'après une expédition qui se trouve aux Archives.
(2) Timbre d'enregistrement à l'entrée du Ministère des Affaires Etrangères : 4 juillet après-midi. Porte la mention : le Sous-Secrétaire d'Etat a répondu personnellement. La réponse ne figure pas aux Archives.
(3) Voir N° 9.

audience d'aujourd'hui auprès de Sa Majesté l'Empereur François-Joseph.

L'Empereur vint à ma rencontre dans son cabinet, d'un pas élastique et m'invita, après avoir reçu communication de la mission dont j'étais chargé, à prendre place à son bureau. L'Empereur me dit que les temps étaient très graves. Il ne savait pas combien de jours il lui serait donné de vivre, mais il craignait, que dans ses derniers jours, il ne lui fût laissé aucun repos. L'Empereur parla ensuite du danger croissant là en bas, et il déclara qu'il voyait l'avenir très en noir. Mais il fallait penser à l'avenir, et prendre autant que possible ses précautions à l'avance. Il aurait volontiers parlé avec notre auguste Souverain de toutes les questions politiques qui le préoccupaient, mais malheureusement c'était impossible pour l'instant. Toutefois, il enverrait bientôt à Berlin le Prince Hohenlohe qui était bien au courant de ses vues. Il espérait que mon Empereur accorderait au Prince son entière confiance, « car il en était digne ». Il avait chargé le Prince de parler très ouvertement et très franchement avec Sa Majesté l'Empereur et ses conseillers.

L'Empereur aborda ensuite la question albanaise. En Albanie, cela allait très mal. Il n'y avait rien à faire avec ces gens-là : tout Albanais était corruptible, et on ne pouvait se fier à aucun d'eux. Le Prince Wied, avait certainement les meilleures intentions possibles, mais selon toute apparence, il n'était pas l'homme propre à la tâche qui lui était assignée; toutefois, il ne pouvait pas dire qu'un autre s'en serait mieux tiré. On avait bien l'obligation de maintenir aussi longtemps que possible le Prince d'Albanie, et de garantir sa sécurité personnelle. Mais il ne pouvait pas aller plus loin. Ce serait ensuite aux Albanais à s'arranger entre eux comme ils le pourraient. L'Autriche ne s'intéressait qu'à l'intégrité de l'Etat albanais. Pourvu qu'elle fût garantie, on ne songeait ici à aucune intervention.

Turkan Pacha, paraissait être aussi un très vilain personnage qui, pour la seconde fois, avait laissé son Prince et son pays dans l'embarras. L'envoi de Rome à Durazzo d'un individu d'aussi mauvaise réputation que M. Aliotti était

un fait regrettable, et témoignait de la faiblesse du Gouvernement italien. Toutefois, le marquis de San Giuliano était parfaitement correct, et les relations avec Rome étaient décidément meilleures actuellement.

On pouvait se réjouir de l'amélioration des rapports avec la Grèce. Avec des gens aussi raisonnables que MM. Venizelos et Streit, on ferait certainement des progrès dans cette voie.

Bien que lui, l'Empereur, ne professât pas pour le Roi Ferdinand des sentiments d'amitié superflus, cependant la Bulgarie était un grand pays, susceptible d'un développement important. La Bulgarie était, hormis peut-être la Grèce, le seul État balkanique qui n'eut pas d'intérêts opposés à ceux de l'Autriche. L'Empereur considérait en conséquence comme politique d'entretenir et d'améliorer les rapports avec ce pays.

Par contre, la Roumanie était un triste chapitre. « Je sais que Votre Empereur a pleine confiance dans le roi Carol », dit textuellement Sa Majesté, « Moi je ne l'ai pas ». Le Roi a beau chercher autant que possible à se couvrir de tous côtés par des paroles, l'Empereur est fermement convaincu que le Roi n'a plus la force de conduire son pays, mais qu'il se laisse diriger par l'opinion publique. Du reste, le Roi a déjà déclaré très nettement au prince Fürstenberg qu'il ne se sentait pas en mesure de satisfaire à ses obligations envers la Triple-Alliance. La politique tant vantée par lui de la liberté d'action l'amènera forcément un jour à combattre l'Autriche.

Un trait de lumière dans la situation politique si sombre est l'amélioration des rapports entre Berlin et Londres, qui, naturellement, exerce une répercussion favorable sur les rapports entre Vienne et Londres. Sir Edward Grey a bien changé à son avantage sous le rapport politique dans le cours des dernières années, et l'Empereur croit que la conférence de Londres, qui n'a pas été précisément brillante, a pourtant offert l'avantage de rapprocher l'Allemagne et l'Autriche du Ministre qui rend plus de justice à notre politique qu'autrefois. « Si nous pouvions détacher complètement l'Angleterre de ses amis la France et la Russie », dit Sa Majesté.! Je fis remarquer que Sa Majesté pouvait être convaincue que

Sa Majesté notre auguste Empereur et M. le Chancelier de l'Empire continueraient avec la plus grande patience et la plus grande persévérance à marcher dans la voie qu'ils suivaient pour persuader de plus en plus l'Angleterre de la concordance de ses intérêts et des nôtres. Mais on ne pouvait prévoir à longue échéance qu'elle se détachât de ses amis de l'Entente. Nous devions nous contenter de l'amélioration progressive de nos relations avec l'Angleterre. Peut-être qu'il surgirait dans le monde des événements qui feraient aboutir plus promptement nos efforts.

Sa Majesté termina en parlant des voisins serbes. Les intrigues de Belgrade étaient intolérables. Il n'y avait rien de bon à tirer de ces gens-là. Sa Majesté parla de la situation que prenait M. de Hartwig à Belgrade, et des soucis que lui inspiraient les essais de mobilisation russe en automne, à un moment où ici les recrues étaient incorporées et où l'armée n'était pas parfaitement préparée à faire la guerre. Il espérait que mon Empereur et le Gouvernement Impérial apprécieraient les dangers résultant pour la Monarchie du voisinage serbe. Il fallait, comme il l'avait dit, penser à l'avenir et conserver la puissance des alliés de la Triple-Alliance. J'ai profité des remarques de l'Empereur pour dire à Sa Majesté, comme je l'avais déjà déclaré ces jours derniers très nettement au comte Berchtold, que Sa Majesté pouvait compter trouver l'Allemagne dressée derrière la Monarchie dès qu'il s'agirait de la défense d'un de ses intérêts vitaux. L'examen de la question de savoir quand on se trouverait en présence d'un intérêt vital, devrait être réservé à l'Autriche. Avec des tendances et des aspirations, si légitimes qu'elles pussent être, on ne pouvait faire une politique consciente. Avant chaque pas décisif, il fallait soigneusement peser jusqu'où l'on pouvait et voulait aller, et quels étaient les moyens dont on disposait pour atteindre le but qu'on se proposait. En première ligne, pour chaque démarche pouvant entraîner de grosses conséquences, il fallait peser la situation politique générale, tenir compte de l'attitude particulière des autres puissances et Etats, et préparer soigneusement le terrain. Je ne pouvais que répéter que mon Empereur se tiendrait derrière toute

résolution ferme de l'Autriche-Hongrie. Sa Majesté approuva vivement mes paroles, et déclara que j'avais certainement raison.

L'Empereur mentionna également la mort subite du général Pollio comme une perte sérieuse pour l'Italie, et aussi pour nous. « Tout meurt autour de moi », dit Sa Majesté, « c'est vraiment trop triste ! »

L'Empereur parla ensuite de ses projets d'été à Ischl, des perspectives de la chasse aux cerfs, et me congédia de la façon la plus gracieuse après une audience de près d'une heure.

Pendant que j'écris ce rapport — entre minuit et une heure — j'entends les mugissements et les sifflets d'une grande foule qui fait une manifestation devant l'ambassade de Russie située tout près de là. De nombreux agents de police viennent de parvenir à refouler les manifestants loin de l'ambassade russe, et après un discours fait à la foule par quelqu'un que je n'ai pas pu entendre, la foule se retire en chantant « Dieu préserve notre Empereur » et la « Wacht am Rhein ».

VON TSCHIRSCHKY.

N° 12

Le Ministre à Belgrade au Chancelier de l'Empire (1).

Belgrade, le 2 juillet 1914 (2).

Ainsi que m'en a fait part le chargé d'affaires austro-hongrois, il a hier adressé spontanément au secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères une question portant sur les mesures qui avaient été ordonnées par le Gouvernement serbe

(1) D'après l'expédition.

(2) Timbre d'enregistrement à l'entrée au Ministère des Affaires étrangères, 5 juillet matin ; le rapport a été soumis à l'Empereur et restitué par lui le 13 juillet. Retourné au Ministère le 16. Communiqué le 20 juillet à l'ambassadeur à Vienne conformément à une décision marginale de l'Empereur.

à l'effet de rechercher les complicités de l'attentat qui, d'après les feuilles slaves elles-mêmes, existeraient en Serbie et à Belgrade. M. Gruitsch lui déclara que jusqu'ici *on n'avait rien fait*, et que la question *ne regardait pas le Gouvernement serbe* (3), et il demanda de son côté si le chargé d'affaires parlait au nom de son Gouvernement. M. de Storck *lui parla alors très nettement*, et lui exprima son profond étonnement de ce qu'un Gouvernement qui assurait continuellement vouloir vivre avec ses voisins dans des rapports corrects fît preuve d'une *telle indifférence*. La discussion paraît *avoir été de part et d'autre très vive*, et s'est terminée par le fait que le secrétaire général s'est mis immédiatement en communication avec le Ministre de l'Intérieur. Il transpire maintenant qu'*hier soir on a procédé à quelques arrestations et perquisitions* dans les *quartiers autrefois habités par les auteurs de l'attentat*. On doit également procéder à des recherches à l'effet de savoir à quelles sociétés et réunions nationalistes ont appartenu les auteurs de l'attentat, comment ils *sont entrés en possession des bombes*, *et d'où provient l'argent qu'on a trouvé sur eux*.

VON GRIESINGER.

---

(3) Les mots « qu'on n'avait encore rien fait, et que cela ne regardait pas le gouvernement serbe » deux fois soulignés par l'Empereur. En marge deux points d'exclamation de l'Empereur.



N° 13

L'Empereur d'Autriche à l'Empereur d'Allemagne.

Autographe (1).

J'ai sincèrement regretté que Tu aies été obligé de renoncer à Ton intention de venir à Vienne à la cérémonie funèbre. Je T'aurais volontiers exprimé personnellement mes meilleurs remerciements pour Ta participation à ma vive douleur qui me touche profondément.

---

(1) D'après l'expédition officielle du Gouvernement impérial et royal qui se trouve aux Archives et qui a été remise par le Gouvernement austro-hongrois au sous-secrétaire d'Etat Zimmermann avec le mémoire au

Par Tes condoléances chaudes et sympathiques, Tu m'as de nouveau prouvé que j'ai en Toi un ami sincère et digne de confiance et que je puis compter sur Toi à chaque heure d'épreuve sérieuse.

J'aurais beaucoup désiré pouvoir discuter avec Toi la situation générale, mais comme cela n'a pas été possible, je me permets de T'envoyer le mémoire ci-joint préparé par mon Ministre des Affaires Etrangères, qui a été rédigé avant la terrible catastrophe de Sarajevo, et qui maintenant, après ce tragique événement, paraît particulièrement digne d'attirer l'attention.

L'attentat dirigé contre mon pauvre neveu est la conséquence directe de l'agitation poursuivie par les panslavistes russes et serbes, dont l'unique but est l'affaiblissement de la Triple-Alliance et la destruction de mon Empire.

D'après toutes les constatations précédentes il ne s'agit plus à Sarajevo de l'acte sanguinaire d'un individu, mais d'un complot bien organisé dont les trames se rattachent à Belgrade, et, s'il est probablement impossible de prouver la complicité du Gouvernement serbe, on ne saurait douter que sa politique tendant à la réunion de tous les Slaves du sud sous le drapeau serbe favorise les crimes de ce genre, et que la continuation de cet état de choses constitue un danger permanent pour ma Maison et pour mes Etats.

Ce danger est encore aggravé par le fait que la Roumanie, en dépit de l'alliance existante avec nous, est entrée en relations amicales avec la Serbie, et, sur son propre territoire, tolère contre nous une agitation aussi haineuse que celle que se permet la Serbie.

Il m'est pénible de douter de la fidélité et des bonnes intentions d'un ami aussi ancien que Charles de Roumanie, mais il a lui-même déclaré à mon ministre par deux fois

---

5 juillet imprimé plus bas (No 14). Timbre d'enregistrement à l'entrée du Ministère des Affaires Etrangères, 5 juillet. Communiqué le 6 juillet en copie à l'Ambassadeur à Vienne. Voir en outre les télégrammes du 6 juillet aux représentants de l'Empire à Vienne. Bucarest, Sofia et Rome, nos 15, 16, 17 et 33. Voir aussi le Livre Blanc allemand de juin 1919. Annexe V. 3.

dans le cours de ces derniers mois que, vu l'opinion surexcitée et hostile à notre égard de son peuple, il ne serait pas en mesure, dans un cas pressant, de satisfaire à ses obligations d'alliance.

En outre, le Gouvernement roumain encourage ouvertement les efforts de la Kulturliga, favorise un rapprochement avec la Serbie, et poursuit avec l'aide russe la création d'une nouvelle alliance balkanique qui ne peut être dirigée que contre mon Empire.

Déjà, au commencement du règne de Charles, de pareilles velléités politiques, comme celles qui sont propagées par la Kulturliga, ont troublé le bon sens politique des hommes d'Etat roumains, et le danger a surgi de voir le Royaume lancé dans une politique d'aventures. Mais alors, Ton vénéré grand-père, d'une façon énergique et consciente de son but, est intervenu et a tracé à la Roumanie la voie qui lui a assuré une situation privilégiée en Europe, et en a fait l'appui sûr de l'ordre existant.

Maintenant le même danger menace ce Royaume; je crains que des conseils seuls soient insuffisants, et que la Roumanie ne puisse être maintenue dans la Triple Alliance que si, d'une part, nous rendons impossible la création d'une ligue balkanique sous le patronage russe, par l'entrée de la Bulgarie dans la Triple Alliance, et si, d'autre part, nous faisons savoir clairement et nettement à Bucarest que les amis de la Serbie ne peuvent être nos amis, et que la Roumanie ne pourra nous considérer comme des alliés que si elle se détache de la Serbie, et que si elle réprime de toutes ses forces l'agitation dirigée en Roumanie contre l'existence de mon Empire.

Les efforts de mon Gouvernement doivent être dirigés en conséquence en vue de l'isolement et de l'abaissement de la Serbie. La première étape dans cette voie serait de renforcer la situation du Gouvernement bulgare actuel, afin que les Bulgares, dont les intérêts réels coïncident avec les nôtres, soient préservés d'un retour à la russophilie.

Si l'on reconnaît à Bucarest que la Triple Alliance est décidée à ne pas renoncer à une alliance avec la Bulgarie,

mais qu'elle est disposée à inviter la Bulgarie à s'entendre avec la Roumanie, et à garantir son intégrité territoriale, on pourra peut-être la ramener de la direction dangereuse où elle a été poussée par son amitié avec la Serbie et le rapprochement avec la Russie.

Si cela réussissait, on pourrait essayer de réconcilier la Grèce avec la Bulgarie et la Turquie. Il se créerait alors, sous le patronage de la Triple Alliance une nouvelle alliance balkanique dont le but consisterait à mettre un terme à l'invasion de la marée panslaviste, et à assurer la paix à nos États.

Mais cela ne sera possible que si la Serbie, qui est actuellement le pivot de la politique panslaviste, est éliminée comme facteur politique des Balkans.

Toi aussi, après ce dernier terrible événement en Bosnie, Tu auras la conviction qu'on ne saurait songer à aplanir les différends qui nous séparent de la Serbie, et que le maintien par tous les Monarques européens d'une politique de paix sera menacé aussi longtemps que ce foyer d'agitation criminelle de Belgrade restera impuni.

N° 14

Mémoire du Gouvernement Austro-Hongrois (1).

Secret.

Après les grands ébranlements des deux dernières années, la situation dans les Balkans est éclaircie, au point qu'il est actuellement possible de passer en revue les résultats de la crise, et d'établir dans quelle mesure les intérêts de la Triple Alliance, en particulier ceux des deux Puissances impériales centrales, ont été atteints par les événements, et quelles conséquences en résultent pour la politique européenne et pour la politique balkanique de ces Puissances.

---

(1) D'après l'expédition officielle du Gouvernement austro-hongrois figurant aux Archives. Voir aussi Livre Blanc allemand de Juin 1919, Annexe V. 4. Remis avec le N° 13 le 5 Juillet.

Si l'on compare sans parti pris la situation actuelle avec celle existant avant la grande crise, on doit constater que le résultat d'ensemble, envisagé au point de vue de l'Autriche-Hongrie ainsi qu'à celui de la Triple Alliance, ne peut aucunement être considéré comme favorable.

Le bilan fait toutefois ressortir quelques éléments à l'actif. On a réussi, comme contre-poids aux progrès de la Serbie, à créer un État albanais autonome qui, après un certain nombre d'années, quand son organisation intérieure sera terminée, pourra entrer comme facteur militaire dans les calculs de la Triple Alliance. Les rapports de la Triple Alliance avec le Royaume de Grèce fortifié et agrandi ont peu à peu évolué, de sorte que la Grèce, en dépit de son alliance avec la Serbie, ne peut être considérée sans réserve comme un adversaire.

Le point principal est qu'à la suite de l'évolution qui a conduit à la seconde guerre balkanique, la Bulgarie s'est réveillée de l'hypnose russe, et ne peut plus être considérée aujourd'hui comme un tenant de la politique russe. Le Gouvernement bulgare s'efforce, au contraire, d'entrer en relations plus intimes avec la Triple Alliance.

A ces éléments favorables s'opposent toutefois des facteurs défavorables qui pèsent plus lourdement dans la balance. La Turquie, dont la communauté d'intérêts avec la Triple Alliance allait d'elle-même, et qui constituait un fort contre-poids contre la Russie et les États balkaniques, a été presque entièrement refoulée d'Europe, et a vu gravement compromettre sa situation de grande puissance. La Serbie, dont la politique est, depuis des années, toujours animée de tendances hostiles à l'Autriche-Hongrie, et qui est complètement sous l'influence russe, a atteint un accroissement de territoire et de population qui a de beaucoup dépassé sa propre attente. Le voisinage territorial avec le Monténégro et le renforcement général de l'idée panserbe ont rapproché la possibilité d'un nouvel agrandissement de la Serbie par voie d'union avec le Monténégro. Enfin, dans le cours de la crise, les rapports de la Roumanie avec la Triple Alliance ont essentiellement changé.

Alors que la crise des Balkans a abouti ainsi à des résultats qui, déjà, ne sont pas favorables à la Triple Alliance et contiennent le germe d'une évolution ultérieure spécialement défavorable à l'Autriche-Hongrie, nous voyons, d'autre part, que les diplomaties russe et française ont engagé une action unie et conforme à un plan concerté pour exploiter les avantages obtenus, et modifier certains facteurs défavorables à leur point de vue.

Un court aperçu de la situation européenne fait nettement ressortir pourquoi la Triple Entente — plus exactement la Double Alliance, car l'Angleterre a, depuis la crise des Balkans, pour des motifs explicables et très caractéristiques adopté une attitude réservée — n'a pas pu se contenter des modifications intervenues en sa faveur dans les Balkans.

Alors que la politique des deux Puissances impériales, et, jusqu'à un certain point, celle de l'Italie, est conservatrice, et que la Triple Alliance offre un caractère purement défensif, la politique de la Russie et celle de la France poursuivent certaines tendances dirigées contre le *statu quo*, et l'alliance franco-russe, dans ses tendances parallèles, est, en dernier ressort, de nature offensive. Si la politique de la Triple Alliance a pu se poursuivre jusqu'à ce jour et préserver la paix européenne de toutes perturbations de la part de la Russie et de la France, ce fait doit être attribué à la supériorité militaire que possédaient incontestablement les armées de la Triple Alliance, et avant tout celle de l'Autriche-Hongrie et de l'Allemagne, sur celles de la Russie et de la France et, en outre, l'alliance de la Roumanie avec les puissances impériales était, en l'espèce, un facteur hautement appréciable.

La pensée de délivrer les peuples chrétiens balkaniques de la domination turque, pour les utiliser comme une arme contre l'Europe Centrale, est depuis longtemps l'arrière-pensée de politique réaliste de l'intérêt traditionnel de la Russie pour ces peuples. Dans ces derniers temps s'est développée l'idée émise par la Russie et accueillie par la France de réunir les États balkaniques dans une alliance balkanique, pour mettre fin de cette manière à la supério-

rité militaire de la Triple Alliance. La première condition préliminaire de la réalisation de ce plan était que la Turquie fût refoulée des territoires habités par les nations balkaniques chrétiennes, afin d'accroître la force de ces États et de les rendre libres de s'étendre à l'ouest. Cette condition préliminaire a été, dans l'ensemble, réalisée par la dernière guerre. Par contre, après la fin de la crise, une scission s'est opérée entre les États balkaniques en deux groupes antagonistes d'une force à peu près égale : la Turquie et la Bulgarie d'un côté, les deux États serbes, la Grèce et la Roumanie, de l'autre.

Mettre fin à cette scission, afin de pouvoir employer tous les États balkaniques, ou, tout au moins, une majorité décisive, à déplacer l'équilibre des forces *européennes*, était la dernière tâche qu'après la fin de la crise se sont assignée la Russie et la France.

Comme il existe déjà entre la Serbie et la Grèce une alliance, et que la Roumanie s'est déclarée solidaire de ces deux États, tout au moins en ce qui concernait les résultats de la paix de Bucarest, il s'agit pour les Puissances de la Double Alliance de mettre fin à l'antagonisme profond qui sépare la Bulgarie de la Grèce, et par-dessus tout de la Serbie dans la question macédonienne ; ensuite, de trouver une base sur laquelle la Roumanie serait prête à évoluer complètement dans le camp de la Double Alliance, et à prendre part, même avec la Bulgarie, qu'elle observe avec méfiance, à *une* combinaison politique ; enfin, si possible, de provoquer une solution pacifique de la question des îles pour frayer la voie à un rapprochement ou à une alliance de la Turquie avec les États balkaniques.

Aucun doute ne saurait exister sur la base d'après laquelle, selon les intentions des diplomaties française et russe, on pourrait concilier ces différends et rivalités, et créer la nouvelle alliance balkanique. Quel peut être le but d'une alliance dans la situation actuelle, pour des États Balkaniques ? Il n'y a plus lieu d'envisager une action commune contre la Turquie. Elle ne peut donc être dirigée que contre l'Autriche-Hongrie, et ne peut être menée à bien que sur la base d'un

programme faisant entrevoir à tous les participants des extensions de territoires par un déplacement échelonné de leurs frontières de l'est à l'ouest aux dépens de l'intégrité territoriale de la Monarchie. On ne saurait imaginer une union des Etats balkaniques sur une autre base ; mais sur cette base, non seulement elle n'est pas impossible, mais dans la meilleure voie de réalisation. On ne saurait douter que la Serbie, sous la pression russe, accepterait de payer un prix sérieux en Macédoine pour l'entrée de la Bulgarie dans une alliance dirigée contre la Monarchie et visant à l'acquisition de la Bosnie et des territoires adjacents.

Les difficultés sont plus grandes à Sofia.

La Russie a fait à la Bulgarie, déjà avant la seconde guerre balkanique, des propositions sur la base que nous venons d'indiquer. Elle les a renouvelées après la paix de Bucarest. La Bulgarie, qui, visiblement, répugnait à des ententes avec la Serbie, a toutefois refusé d'entrer dans les plans russes et poursuit depuis une politique qui vise à tout plutôt qu'à une entente amicale avec la Serbie sous l'égide de la Russie. On n'a pas toutefois considéré à Saint-Pétersbourg la partie comme perdue ; à l'intérieur du pays des agents russes travaillent au renversement du régime actuel, et, en même temps, la diplomatie de la Double-Alliance s'efforce activement à provoquer un isolement complet de la Bulgarie et à la rendre par là accessible aux propositions russes.

Comme la Bulgarie, après la conclusion de la paix, a cherché et trouvé un appui auprès de la Turquie, et comme la Porte a montré d'autre part des dispositions favorables à la conclusion d'une alliance avec la Bulgarie et à un rapprochement avec la Triple-Alliance, l'influence franco-russe est depuis quelque temps activement à l'œuvre au Bosphore pour travailler contre cette politique de la Turquie, amener celle-ci à la Double-Alliance, et, de cette façon, déterminer la Bulgarie, soit par un isolement complet, soit par l'action de la Turquie, à une nouvelle orientation. Des nouvelles de Constantinople, qui ont reçu une certaine confirmation par le voyage de Talaat Bey à Livadia, présagent que ces efforts, tout au moins en ce qui concerne la Turquie, ne sont pas

restés sans résultat. La Russie a réussi, en signalant de prétendus plans de partage d'autres puissances, troublant le *statu quo* de l'Asie-Mineure, à détourner d'elle la méfiance historique de la Turquie, à exploiter avec l'appui actif de la France les embarras financiers de la Turquie, et à aboutir ainsi à ce qu'au lieu d'une action commune avec la Triple-Alliance, la pensée d'un rapprochement avec l'autre groupe de puissances soit sérieusement envisagée par les hommes d'Etat turcs.

C'est également à l'actif des diplomaties française et russe qu'il y a lieu d'attribuer le voyage de Talaat Bey à Bucarest qui a provoqué une médiation roumaine dans la question des îles, et qui en même temps, en ouvrant la voie à des relations amicales entre Constantinople et Bucarest, devait favoriser l'encerclement de la Bulgarie.

Jusqu'ici, l'action de ces efforts d'encerclement n'a pas encore produit d'effet sur la politique bulgare, peut-être parce qu'on n'avait encore à Sofia aucune raison de se méfier des intentions de la Turquie. Toutefois, l'attente de la Russie est complètement justifiée. En effet un isolement complet dans les Balkans comme en Europe obligerait finalement la Bulgarie à renoncer à sa politique antérieure et à accepter les conditions que lui imposerait la Russie pour la reprendre sous sa protection et lui donner son appui.

La Macédoine joue un rôle prépondérant dans la politique intérieure et extérieure de la Bulgarie. Si les gouvernants de ce pays étaient persuadés que l'arrangement amical proposé par la Russie et l'alliance avec la Serbie étaient l'*unique* moyen de sauver quelques parties de la Macédoine pour la Bulgarie, aucun gouvernement bulgare, en dépit des déceptions éprouvées, n'oserait repousser cette combinaison. Seule, une action qui fortifierait l'épine dorsale de la Bulgarie contre les menaces et les séductions russes, et préserverait le pays de l'isolement, pourrait empêcher que la Bulgarie n'entrât finalement dans le plan d'alliance balkanique.

En ce qui concerne la Roumanie, l'action franco-russe s'y était déjà exercée pendant le crise des Balkans avec une grande intensité. Par d'étonnants détours, et en attisant

adroitement l'idée de la Grande Roumanie, qui couvait toujours sous la surface, elle a poussé l'opinion publique à des dispositions hostiles à la Monarchie, et déterminé la politique étrangère de la Roumanie à une coopération militaire avec la Serbie qui ne pouvait guère se concilier avec ses obligations d'alliée envers l'Autriche-Hongrie.

Cette action n'est pas du tout interrompue ; elle a été continuée avec énergie et avec des moyens puissants et démonstratifs, comme la visite du Tsar à la Cour de Roumanie.

Parallèlement s'accomplissait une évolution toujours plus profonde dans l'opinion publique roumaine, et on ne peut pas douter aujourd'hui que de nombreux milieux de l'armée, des intellectuels et du peuple ne soient gagnés à une nouvelle orientation de la Roumanie, à une politique d'alliance avec la Russie qui se proposerait pour but la délivrance des frères opprimés de l'autre côté des Carpathes. Il est clair que le terrain pour l'entrée de la Roumanie dans la future alliance balkanique a été préparé de la façon la plus efficace.

Jusqu'ici la Roumanie officielle a résisté à l'influence de ces courants populaires et aux suggestions franco-russes, si bien que l'on ne peut encore parler d'un passage *ouvert* dans le camp de la Double-Alliance et d'une politique déclarée contre l'Autriche-Hongrie. Mais il est indéniable qu'une évolution importante a surgi dans la politique étrangère de la Roumanie qui — en faisant abstraction de toute perspective d'un développement ultérieur dans la même direction — réagit déjà d'une façon sensible sur la situation politique et militaire de l'Autriche-Hongrie, et même de toute la Triple-Alliance.

Alors qu'auparavant, en dépit du caractère secret de l'alliance, il n'y avait aucune raison positive de douter de l'accomplissement par la Roumanie des obligations résultant pour elle de l'accord avec les puissances de la Triple-Alliance, des autorités importantes ont, dans ces derniers temps, plusieurs fois, fait des déclarations publiques — contre lesquelles les Puissances de la Triple-Alliance, vu le caractère secret de la clause du traité d'alliance ne pouvaient élever de protestations — portant que la pensée dominante de la politique

roumaine était le principe de la liberté d'action. De même, le roi Carol, avec la franchise qui répond à ses sentiments élevés, a déclaré au ministre impérial et royal que, tant qu'il vivrait, il ferait tous ses efforts pour empêcher l'armée roumaine d'entrer en campagne contre l'Autriche-Hongrie, mais qu'il ne pouvait suivre une politique contraire à l'opinion publique de la Roumanie actuelle, et que, par conséquent, au cas d'une attaque russe contre la Monarchie, on ne saurait songer à une action de la Roumanie aux côtés de l'Autriche-Hongrie en dépit de l'alliance existante. Le Ministre roumain des Affaires Etrangères a fait un pas de plus — immédiatement après la visite du Tzar à Constantza — en déclarant sans ambages dans une interview qu'un rapprochement de la Roumanie avec la Russie était intervenu, et qu'il existait une communauté d'intérêts entre les deux Etats.

Les rapports de l'Autriche-Hongrie avec la Roumanie peuvent se caractériser actuellement par le fait que la Monarchie se place entièrement sur le terrain de l'alliance, et, avant comme après, est prête à soutenir de toutes ses forces la Roumanie, si le *casus fœderis* se réalisait, mais que la Roumanie se détache unilatéralement de ses obligations d'alliance, et ne fait entrevoir à la Monarchie que la perspective de la neutralité. Même la neutralité de la Roumanie n'est garantie à la Monarchie que par une affirmation personnelle du Roi Carol, qui, naturellement, n'offre de valeur que pour la durée de son règne, et dont l'observation dépend du fait que le Roi conserve toujours la haute main sur la direction de la politique étrangère. Or, en temps de surexcitation nationale du pays, cela pourrait dépasser les forces du Monarque. On peut d'autant moins en douter que le Roi Carol invoque aujourd'hui l'opinion publique pour motiver l'impossibilité de l'entier accomplissement par la Roumanie de ses obligations d'alliance. On ne saurait enfin perdre de vue que la Roumanie s'est liée par des liens d'amitié et par une communauté d'intérêts avec la Serbie, l'adversaire le plus acharné de la Monarchie dans les Balkans.

La Monarchie s'est bornée jusqu'ici à discuter de la façon la plus amicale l'évolution de la politique roumaine à Buca-

rest, mais ne s'est pas sentie disposée à tirer des conséquences sérieuses de cette évolution toujours plus nette de la Roumanie. Le cabinet de Vienne s'est laissé déterminer dans ce sens en premier lieu parce que le Gouvernement allemand était d'avis qu'il s'agissait d'évolutions passagères, de la conséquence de certains malentendus du temps de la crise, qui disparaîtraient peu à peu si l'on faisait preuve de calme et de patience. Mais il a été établi que cette tactique d'attente tranquille et de représentations amicales n'avait pas les effets désirés, que le refroidissement entre l'Autriche-Hongrie et la Roumanie ne tendait pas à disparaître, mais au contraire s'accentuait. On ne saurait attendre pour l'avenir de cette tactique une modification dans un sens favorable. En effet, en l'état actuel des choses, la liberté d'action est tout à fait avantageuse pour la Roumanie et n'offre d'inconvénients que pour la Monarchie.

La solution de la question suivante s'impose : l'Autriche-Hongrie veut-elle améliorer ses relations avec la Roumanie par des explications franches, en imposant au Royaume l'alternative, soit de rompre tous les ponts avec la Triple Alliance, soit, en faisant connaître son adhésion à la Triple Alliance, de donner des gages suffisants pour garantir l'accomplissement entier de sa part des obligations qui découlent pour elle de l'alliance ? Une pareille solution de la question qui ferait revivre une tradition de trente ans, est certainement celle qui répondrait le mieux aux désirs de l'Autriche-Hongrie, mais dans les circonstances actuelles, il est malheureusement peu vraisemblable que le Roi Carol ou un Gouvernement roumain quelconque, même en présence d'une extension éventuelle du traité d'alliance actuel, soit prêt, en bravant l'opinion publique régnante, à déclarer officiellement la Roumanie alliée de la Triple-Alliance. Une mise en demeure catégorique de la Monarchie pourrait donc conduire à une rupture ouverte. Le Cabinet allemand, par de sérieuses et énergiques représentations, éventuellement liées à une invitation de ce genre, réussirait-il à déterminer la Roumanie à prendre une attitude que l'on pourrait considérer comme une garantie sérieuse de son entière fidélité à l'alliance ?

C'est une question qu'on ne peut pas juger facilement de Vienne, mais qui paraît également douteuse.

Dans ces conditions, on doit considérer comme impossible de donner à l'alliance avec la Roumanie une sûreté et une portée suffisantes pour servir à l'Autriche-Hongrie de pivot de sa politique dans les Balkans.

Non seulement il serait inutile, mais ce serait une incurie qui, vu l'importance politique et militaire de la Roumanie, compromettrait les intérêts importants de la défense de l'Empire, de continuer en présence des dispositions manifestées actuellement par la Roumanie, à observer une attitude passive, et de ne pas prendre sans retard les mesures militaires et entreprendre les actions politiques nécessaires pour parer aux effets de la neutralité et de l'hostilité éventuelle de la Roumanie.

La valeur militaire de l'alliance avec la Roumanie pour la Monarchie consistait dans le fait qu'en cas de conflit avec la Russie, elle aurait conservé du côté de la Roumanie sa complète liberté d'action, alors qu'une partie notable des forces russes aurait été immobilisée par l'attaque de flanc de l'armée roumaine. Vu les rapports actuels de la Roumanie avec la Monarchie, si un conflit armé éclatait entre elle et la Russie, il aboutirait au résultat contraire : la Russie n'aurait en aucun cas à craindre une attaque de la Roumanie, elle n'aurait pas besoin d'opposer un seul homme à la Roumanie, alors que l'Autriche-Hongrie, n'étant pas entièrement sûre de la neutralité roumaine, serait forcée de détacher un contingent de troupes pour observer la Roumanie qui se trouve maintenant sur *son* flanc.

Les préparatifs militaires de l'Autriche-Hongrie, en cas d'un conflit avec la Russie, étaient jusqu'à ce jour basés sur l'hypothèse d'une coopération de la Roumanie. Si cette hypothèse disparaît, si l'on n'a même pas une sécurité absolue contre une agression roumaine, la Monarchie doit, pour le cas de guerre, arrêter d'autres mesures, et envisager l'érection de fortifications contre la Roumanie.

Il s'agit maintenant de prouver à la Roumanie par des actes, que nous sommes à même de trouver un autre point d'appui

pour la politique de l'Autriche-Hongrie dans les Balkans. En fait, l'action qu'il s'agit d'engager à cet effet, se lie à la nécessité de prendre des mesures efficaces contre la constitution d'une nouvelle ligue balkanique que poursuivent les Puissances de la Double Alliance. L'un comme l'autre but, vu la situation actuelle dans les Balkans, ne peut être atteint que si la Monarchie accueille les offres que lui a faites, il y a près d'un an la Bulgarie, et qu'elle lui a renouvelées plusieurs fois depuis, et entre avec elle dans des rapports d'alliance. En même temps la politique de la Monarchie devrait chercher à provoquer une alliance entre la Bulgarie et la Turquie, alliance pour laquelle dans les deux Etats se manifestent des dispositions tellement favorables qu'on avait déjà préparé un traité qui, toutefois, n'a pas été signé. Sous ce rapport la continuation de l'attitude expectante, à laquelle la Monarchie s'est laissée déterminer par des égards beaucoup plus grands pour l'alliance que ceux qu'on a témoignés à Bucarest, offrirait des inconvénients graves. Une plus longue attente et l'omission d'une contre-action à Sofia laisseraient le champ entièrement libre aux efforts intensifs et concertés de la Russie et de la France. L'attitude de la Roumanie oblige nécessairement la Monarchie à accorder à la Bulgarie l'appui qu'elle cherche depuis longtemps, et à paralyser le résultat de la politique d'encerclement russe. Mais cela doit se faire pendant que le chemin de Sofia et celui de Constantinople restent encore ouverts.

Le traité avec la Bulgarie, dont les stipulations auront à être examinées avec soin, devra être naturellement rédigé de façon à ne pas mettre la Monarchie en conflit avec ses obligations conventionnelles envers la Roumanie. On ne devrait pas cacher à cette dernière cette démarche de la Monarchie, vu qu'elle n'offre aucun caractère d'hostilité contre la Roumanie, mais constitue un avertissement sérieux qui ferait comprendre aux facteurs dirigeants de Bucarest toute la portée d'une dépendance politique unilatérale et durable envers la Russie.

Avant que l'Autriche-Hongrie n'entame l'action en question, elle attache le plus grand prix à établir une entente

complète avec l'Empire allemand, non seulement pour des considérations découlant de la tradition et de l'alliance étroite qui les unit, mais, avant tout, parce que des intérêts importants de l'Allemagne et de la Triple Alliance sont en jeu, et parce que l'on ne peut attendre le maintien de ces intérêts *communs* que si l'on oppose à l'action concertée de la Russie et de la France une coopération également concertée de la Triple Alliance, et en particulier de l'Autriche-Hongrie et de l'Empire allemand. Car si la Russie, appuyée par la France, cherche à unir les Etats balkaniques contre l'Autriche, si elle s'efforce de troubler encore davantage nos relations avec la Roumanie, cette hostilité n'est pas dirigée seulement contre la Monarchie comme telle, mais contre l'alliée de l'Empire allemand, contre la partie, la plus exposée aux attaques par sa situation géographique et par sa structure intérieure, de ce bloc central européen qui barre à la Russie la route de la réalisation de ses plans de politique mondiale.

Briser la supériorité militaire des deux puissances impériales par le secours des troupes des Balkans est le but de la Double Alliance, mais n'est pas le dernier but de la Russie. Alors que la France recherche l'affaiblissement de la Monarchie, parce qu'il favorise ses idées de revanche, les desseins de l'Empire des Tzars ont une portée plus considérable encore.

Si l'on contemple le développement de la Russie dans les deux derniers siècles, l'accroissement de son territoire, l'énorme augmentation de sa population dépassant celle de toutes les autres puissances européennes, les progrès considérables de ses ressources économiques et de sa puissance militaire, si l'on songe que ce grand Empire, par sa situation et par des traités, est toujours coupé de la mer libre, on comprend la nécessité de la politique russe qui a toujours présenté un caractère agressif. On ne peut pas raisonnablement prêter à la Russie des projets de conquêtes territoriales sur l'Empire allemand; toutefois ses armements et ses préparatifs extraordinaires, la construction de voies stratégiques à l'ouest sont sûrement plus dirigés contre l'Allemagne que contre l'Autriche-Hongrie.

Car la Russie a reconnu que la réalisation de ses plans en

Europe et en Asie, qui répondent aux nécessités antérieures, atteindrait en première ligne des intérêts importants de l'Allemagne, et doivent inévitablement se heurter à sa résistance. La politique de la Russie est déterminée par une situation invariable, et par conséquent est constante et voit très loin.

Les tendances manifestes d'encerclement de la Russie contre la Monarchie qui ne poursuit pas une politique mondiale, ont pour but final de rendre impossible à l'Empire allemand la résistance contre ces buts de la Russie et contre sa suprématie politique et économique.

Pour ces motifs la direction de la politique étrangère de l'Autriche-Hongrie est convaincue qu'il est de l'intérêt commun de la Monarchie, comme de l'Allemagne, de s'opposer à temps et énergiquement dans cette phase de la crise des Balkans à l'évolution visée et encouragée par la Russie selon un plan concerté.

Le mémoire ci-dessus venait d'être terminé lorsque sont survenus les terribles événements de Sarajevo.

On peut à peine se rendre compte de toute la portée de cet abominable assassinat; toutefois, s'il en était encore besoin, il a apporté la preuve indéniable de l'impossibilité de faire disparaître l'antagonisme entre la Monarchie et la Serbie, ainsi que le danger et l'intensité des efforts de la propagande panserbe qui ne recule devant rien. L'Autriche n'a pas manqué de bonne volonté et d'esprit de conciliation pour provoquer des rapports tolérables avec la Serbie ; mais il vient d'être démontré que ces efforts ont été tout à fait impuissants, et que la Monarchie aura à compter à l'avenir avec l'hostilité acharnée, irréconciliable et agressive de la Serbie. Dans ces conditions la nécessité s'impose pour la Monarchie de déchirer d'une main énergique le réseau que son adversaire voulait lancer comme un filet sur sa tête.

N° 14 *a*

L'Ambassadeur à Vienne au Chancelier de l'Empire (1).

Vienne, le 4 juillet 1914 (2).

Bien que le Ministère des Affaires Etrangères, se soit sérieusement efforcé d'exercer une action apaisante sur la presse, et de l'empêcher de faire paraître des articles trop violents, l'émotion qu'a causée l'attentat commis sur l'Archiduc héritier du trône, et la duchesse de Hohenberg, provoque une surexcitation toujours plus vive.

La presse indique que les trames de la conjuration se rattachent indiscutablement à Belgrade, et qu'il faut mettre un terme aux agissements panserbes attisés par la Serbie dans les districts sud de la Monarchie. Le langage de la presse serbe n'a pas contribué à calmer ici l'opinion publique. En dépit de toutes les assurances officielles portant que l'on regrette extrêmement l'attentat en Serbie, parce qu'il envenime les relations avec la Monarchie, on trouve une sorte de cynisme entre les lignes.

La remarque de l'officieuse « Samouprawa » que l'événement de Saravejo ne peut faire l'objet d'un différend entre Belgrade et l'Autriche-Hongrie, parce que l'événement sera soumis au jugement du monde civilisé, que ni la Serbie, ni l'Autriche-Hongrie ne pourront se soustraire à ce jugement, provoque aujourd'hui du « Deutsche Volksblatt », l'appréciation suivante : « Si la presse serbe croit pouvoir en appeler à l'opinion publique européenne comme juge entre nous et la Serbie, on doit se dire à Belgrade, que nous considérons les résultats de l'enquête actuellement conduite à Sarajevo, comme une affaire qui doit être exclusivement réglée entre nous et la Serbie. Nous ne permettrons à personne de s'immiscer dans cette affaire, et nous la règlerons

(1) D'après l'expédition.
(2) Timbre d'enregistrement à l'entrée au Ministère des Affaires Etrangères, 5 juillet après-midi.

comme l'exigent de nous l'honneur et les intérêts vitaux de la Monarchie. »

Je ne dois pas manquer d'appeler l'attention sur un article comme celui de la « Gazette de Francfort », du 3 de ce mois. N° 182, sur l'attentat de Sarajevo, et sur la tension qui en résulte entre la Monarchie et la Serbie. Cet article pourrait facilement être mal interprèté. Les conseils qui y sont contenus, qui, en eux-mêmes, sont très sages, et exhortent à la tranquillité et au calme, pourraient être mal compris ici par l'opinion publique, car celle-ci, ainsi qu'il résulte des manifestations qui se font tous les soirs contre la Serbie et la Russie, est actuellement trop montée. A mon avis, notre presse devrait observer une sage réserve, et éviter de créer des froissements en offrant des conseils qu'on ne lui demande pas.

VON TSCHIRSCHKY.

N° 15

Le Chancelier de l'Empire à l'Ambassadeur à Vienne (1).

Télégramme 113.
Secret. Berlin, le 6 juillet 1914 (2).

Pour information personnelle de Votre Excellence.

L'Ambassadeur d'Autriche-Hongrie a remis hier matin à Sa Majesté, une lettre autographe secrète de l'Empereur François-Joseph (3) qui expose la situation actuelle au point de vue austro-hongrois, et qui révèle les mesures qu'on envisage à Vienne. J'en adresse copie à Votre Excellence.

J'ai répondu aujourd'hui au comte Szögyény, d'après mes instructions, que Sa Majesté remerciait l'Empereur François-

(1) D'après la minute. Projet de la main de Zimmermann, avec quelques modifications par le Chancelier de l'Empire. Voir aussi Livre Blanc allemand de juin 1919. Annexe IV. 5.
(2) 5 h. 15 après-midi. Office central télégraphique.
(3) Voir Nos 13 et 18. Remarque 4.

Joseph de sa lettre, et lui répondrait bientôt personnellement. Toutefois, Sa Majesté voulait déclarer immédiatement qu'elle ne méconnaissait pas le danger résultant pour l'Autriche-Hongrie et la Triple-Alliance, de l'agitation poursuivie par les panslavistes russes et serbes. Bien que Sa Majesté n'ait pas une confiance illimitée dans la Bulgarie et dans son Souverain et, naturellement, se sente plus favorablement disposée envers sa vieille alliée la Roumanie, et son prince de la maison des Hohenzollern, Sa Majesté, comprend toutefois que l'Empereur François-Joseph, en tenant compte de l'attitude (4) de la Roumanie, et du danger de la création d'une nouvelle alliance balkanique, avec une pointe dirigée contre la Monarchie du Danube, désire provoquer l'entrée de la Bulgarie dans la Triple Alliance. Sa Majesté donnera en conséquence, pour instructions à son envoyé à Sofia, d'appuyer les démarches faites dans ce sens par le représentant de l'Autriche-Hongrie. Sa Majesté, conformément au désir exprimé par l'Empereur François-Joseph, fera tous ses efforts à Bucarest, pour amener le Roi Carol à accomplir ses obligations d'alliance, à se détacher de la Serbie, et à réprimer l'agitation roumaine contre l'Autriche-Hongrie.

En ce qui concerne la Serbie, Sa Majesté ne peut naturellement, prendre parti sur la question en cours, entre l'Autriche-Hongrie et ce pays, car elle échappe à sa compétence. Mais l'Empereur François-Joseph peut être certain que Sa Majesté conformément à ses obligations d'alliance et à sa vieille amitié (5), se tiendra fidèlement aux côtés de l'Autriche-Hongrie.

BETHMANN-HOLLWEG.

---

(4) Le projet dans sa rédaction primitive portait : « l'attitude de la Roumanie qui ne mérite plus aucune confiance ». Changé par le Chancelier en « attitude » simplement.

(5) Les mots suivant ici dans le projet « en toutes circonstances » ont été rayées par le Chancelier de l'Empire.

N° 16

Le Chancelier de l'Empire au Chargé d'Affaires à Bucarest (1).

Télégramme 33.

Secret. Berlin, le 6 juillet 1914 (2).

Je vous prie de demander au Roi une audience, et de lui faire, au nom de l'Empereur et Roi, les déclarations suivantes.

Sa Majesté François-Joseph, dans une lettre autographe secrète (3), a signalé à Sa Majesté l'Empereur et Roi, les dangers de l'agitation poursuivie par les panslavistes russes et serbes. L'attentat commis contre l'Archiduc François-Ferdinand, est la suite directe de cette agitation poursuivant la destruction de la Monarchie du Danube, et l'affaiblissement de la Triple Alliance. Le danger, ainsi que l'exposait cette lettre autographe, est encore accru par l'étroite amitié de la Roumanie et de la Serbie, par l'agitation haineuse entretenue en Roumanie contre l'Autriche-Hongrie et par les efforts de la Russie, encouragés par la Roumanie, en vue de la fondation d'une nouvelle ligue balkanique, avec une pointe dirigée contre la Monarchie du Danube. De plus, le Roi Carol a déclaré par deux fois, ces temps derniers, au représentant austro-hongrois qu'en cas de danger, vu les sentiments surexcités et hostiles du peuple roumain envers l'Autriche-Hongrie, il ne serait pas en mesure de satisfaire à ses obligations d'alliance.

L'Empereur François-Joseph désire, en conséquence, rattacher la Bulgarie à la Triple Alliance. Naturellement, on rédigera la convention future avec la Bulgarie, de sorte qu'elle ne contredise pas les obligations conventionnelles qu'il a assumées envers la Roumanie.

Sa Majesté l'Empereur et Roi, ainsi que le sait le Roi

(1) D'après la minute. Projet de la main de Zimmermann, avec quelques changements par le Chancelier de l'Empire.

(2) 5 h. 25 après midi. Office central télégraphique.

(3) V. No 13.

Carol, s'est toujours prononcée à Vienne pour une entente avec la Serbie. Néanmoins, les rapports entre la Serbie et l'Autriche-Hongrie, ont toujours empiré. Vu l'attentat de Sarajevo, qui est la manifestation d'un complot bien organisé et la suite de la politique de l'union de tous les Slaves du sud sous le drapeau serbe, poursuivie par le Gouvernement de Belgrade, Sa Majesté l'Empereur et Roi, comprend que l'Empereur François-Joseph considère comme impossible une entente avec la Serbie, et qu'il cherche à paralyser, par l'alliance de la Bulgarie, l'attitude menaçante de la Serbie contre sa Maison et son Empire. Sa Majesté s'est, en conséquence, déclarée d'accord avec l'Empereur François-Joseph pour accueillir les tentatives de rapprochement de la Bulgarie avec la Triple Alliance.

Sa Majesté l'Empereur et Roi, prie le Roi Carol, comme fidèle parent, ami et allié, d'examiner si, vu le caractère sérieux de la situation, il ne pourrait pas se détacher de la Serbie, et s'opposer à l'agitation dirigée en Roumanie contre l'existence de la Monarchie du Danube. Sa Majesté l'Empereur et Roi attache naturellement le plus grand prix au maintien des rapports d'alliance cordiaux et confiants avec la Roumanie, et, au cas où Sa Majesté le Roi le désirerait, il insisterait pour qu'une entente éventuelle de la Bulgarie avec la Triple Alliance n'eût pas seulement, ce qui va de soi, des stipulations en harmonie avec les obligations conventionnelles envers la Roumanie, mais encore garantît expressément l'intégrité territoriale de la Roumanie.

Je vous prie de me faire part brièvement par télégramme et en détail par écrit de l'exécution de ces instructions (4).

BETHMANN-HOLLWEG.

---

(4) Voir nos 28 et 41.

N° 17

Le Sous-Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères au Ministre à Sofia (1).

Télégramme 23.

Secret. Berlin, le 6 juillet 1914 (2).

L'Autriche-Hongrie se propose d'accueillir les tentatives de rapprochement du Gouvernement bulgare et de faire entrer la Bulgarie dans la Triple Alliance (3). Nous nous sommes déclarés d'accord à ce sujet. Votre Excellence est autorisée à appuyer, les démarches de son collègue austro-hongrois à cet effet, *s'il en exprime le désir.*

Il conviendra, en menant cette affaire, d'éviter tout empressement particulier de la Triple Alliance, et de faire ressortir, que, tout en désirant l'allíance avec la Bulgarie, cette alliance offre surtout de l'intérêt pour cette dernière.

ZIMMERMANN.

(1) D'après la minute. Projet de la main de Zimmermann.
(2) 9 h. 20 après-midi. Office central télégraphique.
(3) Voir nos 13, 14 et 22.

N° 18

L'Ambassadeur à Vienne au Ministre des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 83.

Secret. Vienne, le 7 juillet 1914 (2).

J'ai été convoqué aujourd'hui à une conférence entre le comte Berchtold et les deux Présidents du Conseil des Ministres, dans laquelle le comte Hoyos a lu des rapports du comte Szögyény sur la réponse provisoire de Sa Majesté, après lec-

(1) D'après le déchiffrement.
(2) Remis à Vienne 3 h. 25 après-midi; parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 6 h. 55 après-midi; timbre d'enregistrement à l'entrée 7 juillet après-midi. Le § 1er, à l'exception de la dernière phrase et le § 3 ont été transmis télégraphiquement le 8 juillet par Jagow à l'Empereur à bord du *Hohenzollern*. A l'Office central télégraphique 2 h. 25 après-midi.

ture de la lettre autographe impériale et du Mémoire, ainsi que sur la conférence avec Votre Excellence qui a suivi. En outre le comte Hoyos a lu le procès-verbal d'une conversation qu'il eut à cet effet avec M. le Sous-Secrétaire d'Etat (3).

Sur ce rapport je dois faire remarquer que le comte Berchtold, comme le comte Tisza, ont déclaré expressément que tout ce que le comte Hoyos avait dit dans sa conversation avec M. le Sous-Secrétaire d'Etat ne devait être considéré que comme l'expression de son opinion personnelle. (Cette réserve porte principalement sur le fait que le comte Hoyos a déclaré qu'on avait, ici, envisagé un partage complet de la Serbie.)

Le comte Berchtold m'a prié, au nom des deux Présidents du Conseil des Ministres, de vouloir bien transmettre à notre auguste Souverain ainsi qu'à Votre Excellence ses remerciements les plus sincères pour leur attitude, conforme tant aux liens d'alliance qu'à l'amitié.

Les rapports du comte Szögyény répondaient parfaitement au contenu du télégramme que Votre Excellence a bien voulu m'adresser le 6 de ce mois N° 113 (4).

A la suite de cette conférence préliminaire aura lieu un Conseil des Ministres qui s'occupera uniquement des mesures de politique intérieure à prendre en Bosnie et Herzégovine.

TSCHIRSCHKY.

(3) Voir n° 61.
(4) Voir n° 15.

N° 19

L'Ambassadeur à Vienne au Ministre des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 84.

Secret. Vienne, le 8 juillet 1914 (2).

Après la fin du Conseil des Ministres officiel d'hier a eu lieu une conférence sur l'attitude qu'il convenait de prendre

(1) D'après le déchiffrement.
(2) Remis à Vienne le 8 juillet 8 h. 10 après-midi ; parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 10 h. 40 après-midi ; timbre d'enregistrement

avec la Serbie où l'on a fait part aux ministres qui ne se trouvaient pas présents à la conférence préliminaire, à laquelle j'étais convoqué, de la réponse de Sa Majesté, notre auguste Souverain.

Deux opinions se sont fait jour en ce qui concerne les mesures à prendre contre la Serbie. L'une, celle du comte Berchtold et du Ministère des Affaires Etrangères veut motiver les mesures prises par la situation créée par l'ensemble de la politique serbe et par ses agissements qui ont atteint leur comble par le dernier attentat, alors que l'autre, représentée par le comte Tisza, croit nécessaire de poser tout d'abord des demandes concrètes à la Serbie. J'ai l'impression que le comte Berchtold considère le comte Tisza comme un élément d'obstruction (3). Ce dernier veut exposer son point de vue dans un mémoire que le comte Berchtold recevra ce soir peu avant son départ pour Ischl. Le comte Berchtold a dit que si l'Empereur était d'avis qu'il convenait de poser tout d'abord des conditions à la Serbie, il conseillerait de rédiger ces conditions de manière que leur acceptation fût impossible.

Le comte Berchtold fit remarquer *tout à fait confidentiellement* que, d'après le baron Conrad von Hötzendorf, il fallait compter seize jours pour la mobilisation. Le chef de l'Etat-Major Général, ainsi que me l'a dit le comte Berchtold, a insisté encore une fois sur l'importance décisive de l'attitude de la Roumanie pour le règlement et le cours des opérations militaires.

Le Ministre a fait remarquer qu'après un mûr examen de la situation, il avait jugé qu'il valait mieux ne pas conclure à l'avance l'alliance projetée avec la Bulgarie, parce qu'elle inquiéterait la Roumanie. Il ferait, en conséquence, parvenir d'urgence à Sofia le conseil de se tenir tranquille (4).

TSCHIRSCHKY.

---

9 juillet matin ; communiqué le 9 juillet télégraphiquement à l'Empereur et au Chancelier d'empire par Jagow après quelques abréviations. A l'Office central télégraphique 1 h. 25 après-midi.

(3) Cette phrase manque dans le télégramme de Jagow à l'Empereur et au Chancelier.

(4) Voir nos 21 et 22.

N° 19 *a*

Le Ministre à Belgrade au Chancelier de l'Empire (1).

Belgrade, le 6 juillet 1914 (2).

Les grands événements des semaines passées ont attiré à un si haut point l'attention générale sur les agissements de la soi-disant « *Narodna Odbrana* », (dont la traduction littérale est *Défense populaire*), qu'un examen approfondi de cette organisation, de ses buts, de ses moyens d'action, présente en ce moment un intérêt particulier.

L'année 1908 où la Serbie s'était cabrée contre l'annexion par la Monarchie voisine de la Bosnie et de l'Herzégovine, avait été abandonnée par la Russie, et non seulement avait dû accepter l'incorporation de ces « pays tout à fait serbes » dans l'Autriche-Hongrie, mais même déclarer devant l'univers qu'elle « ne se sentait pas offensée », a infligé à l'âme serbe une blessure qui ne s'est pas cicatrisée. Peu de temps auparavant, l'explosion de la Révolution Jeune Turque avait beaucoup amoindri les espérances de la Serbie d'acquérir la Macédoine et la Vieille Serbie, et menacé *de destruction* les fruits d'une propagande *de plusieurs années*, *coûteuse* et *féconde en sacrifices*. Les hommes politiques de tous les partis voyaient l'avenir du pays gravement menacé; ils étaient persuadés que ce n'était qu'en déployant toutes ses forces que la Serbie pourrait se défendre contre l'encerclement par des voisins plus puissants. Alors les gouvernements radicaux de la Serbie commencèrent à se préparer sérieusement *à une lutte décisive* et à émettre *des emprunts d'armement consécutifs*. C'est en connexité avec cette situation qu'apparut l'idée de la *Narodna Odbrana*.

La *Narodna Odbrana* était conçue comme une *société secrète*, patriotique et nationale qui devait comprendre *non*

---

(1) D'après l'expédition.

(2) Timbre d'entrée au Ministère des Affaires Etrangères 9 juillet matin; a été soumis à l'Empereur. Communiqué au Ministre des Cultes, Ministre de l'Intérieur et Président de Police de Berlin, conformément à une décision marginale de l'Empereur.

seulement le Royaume de Serbie, mais *tous les autres pays contenant des éléments de population serbe* et qui devait développer le sentiment de la confraternité, de l'unité de race, et travailler, sur le terrain ainsi préparé, à l'exécution de cette union par tous les moyens. Le mot d'ordre était : « *Travaillons à délivrer nos frères opprimés.* » A la direction de cette ligue secrète, dont le Président d'honneur était le *général Bosidar Jankowitsch, plus tard commandant de la division Ibar* dans la guerre serbo-turque, ont pris part des hommes des professions les plus diverses : fonctionnaires, *officiers*, (en particulier ceux du groupe dont on a beaucoup parlé, « *de la Main Noire* »), des députés, des négociants, des ouvriers, etc..., désignés pour l'intérieur de la Serbie, ainsi que pour la Hongrie du sud, la Bosnie et l'Herzégovine, la Dalmatie, la Vieille Serbie, la Macédoine. Mais, instruite par l'expérience fâcheuse qu'avait faite l'ancien « Jugoslowenski club » (Union des Sud-Slaves) en Serbie, la nouvelle société secrète évita de se compromettre par des écrits. En particulier il n'y eut pas de statuts écrits ni de procès-verbaux des séances. Les séances et les discussions eurent lieu suivant les circonstances chez l'un ou l'autre des membres du conseil de direction.

On était d'accord qu'avant tout il fallait gagner *la jeunesse* avec ses *élans pour de vagues idées de liberté*. C'est ainsi que la *Narodna Odbrana* commença *à enflammer et à fanatiser la jeunesse*, en particulier la *jeunesse des écoles*. Dans le royaume de *Serbie*, ce but était parfaitement atteint par les *réunions des Sokol* et des *Duschanowzi* où l'on formait les adeptes de l'agitation panserbe à l'*usage des armes*. Dans les districts sud de l'Autriche-Hongrie où de pareilles organisations rencontrèrent la résistance des autorités, il se forma partout, parmi les étudiants de nationalité serbe des *réunions secrètes* qui se grisaient par *la lecture de feuilles serbes chauvines introduites en contrebande* de Serbie *et aussi de feuilles panserbes indigènes*. Il y a une masse de ces feuilles panserbes à Sarajevo, *Fiume*, *Agram*. Dans la dernière ville existent par exemple : le « Srbobran », organe des députés de la Diète croate et de l'agitateur panserbe *Swetosar Pribitsche-*

witsch, frère du major Milan Pribitschewitsch, actuellement compromis *dans l'attentat de Sarajevo*.

Conformément à ses buts, la Narodna Odbrana porta spécialement son attention sur les bandes qui désolaient la Turquie. Elle ne les a pas créées, car les *comitadjis* existaient longtemps avant elle, mais elle a *beaucoup travaillé* à leur accroissement et à l'amélioration de leur *équipement*. C'est à ses agissements parmi la jeunesse qu'il y a lieu d'attribuer le fait que, presque tous les jours, *des écoliers disparaissent des collèges et des étudiants* de l'Université pour *surgir*, comme *francs-tireurs, dans la Macédoine*, ou le fait que de jeunes officiers sortaient de *l'armée et, munis de faux passeports, se rendaient dans la Vieille Serbie*. Si l'on demande ce qu'il est advenu de ces comitadjis après la fin de la guerre et la conquête de la Macédoine, on peut faire la réponse suivante : une partie a été placée par l'État dans les services les plus divers (chemins de fer, postes, monopoles, douanes, administration de la police) où ils ont pour la plupart de petites sinécures; une autre partie *rôde sans travailler et probablement vit des subventions de la Narodna Odbrana, guettant une occasion de satisfaire de nouveau ses instincts sauvages*. Il n'a pas manqué d'avertissements signalant le danger que ces comités, maintenant que leur travail est terminé en Turquie, pussent prendre la *Bosnie et la Hongrie du sud* comme nouveaux théâtres d'activité.

En ce qui concerne les moyens avec lesquels subvient à ses buts multiples la Narodna Odbrana, elle fait appel en première ligne aux souscriptions volontaires du public. Elle part de l'idée, assurément juste, que de *petites cotisations* versées par des *masses* donnent des résultats incontestablement plus considérables que de gros dons isolés. Aussi dans certaines circonstances, et particulièrement le jour *du Saint-Veit* (*Widowdan*), qui tombe le 15 juin et est consacré à la commémoration de l'héroïsme de la Grande Serbie du Moyen-Age dans la bataille de l'Amselfeld, des collectes ont lieu dans toute la Serbie et rapportent régulièrement des sommes très respectables. En outre, il est devenu d'usage, dans les dispositions de dernière volonté, d'instituer

comme légataire la Narodna Odbrana, ou, en commémoration du membre décédé, de faire des dons à la Narodna Odbrana. Toutefois, elle ne s'en tient nullement à ces contributions volontaires. Souvent la *Narodna Odbrana* envoie ses affidés chez de *riches marchands*, des banques et *aussi chez ceux qui, sans être Serbes, ont des rapports d'affaires durables avec la Serbie*, ou qui, comme on le dit ici, « *gagnent de l'argent* » par la Serbie, et demandent des *contributions.* On m'a raconté dernièrement un cas où un affidé de ce genre avait demandé à la succursale de la *Banque franco-serbe* une contribution, et comme on lui faisait observer que la banque, sans l'autorisation de la Banque centrale de Paris, ne pouvait pas disposer de plus de cent francs, *il devint insolent et menaçant.* L'État lui-même, bien que pour éviter des responsabilités il doive veiller à ce que la Narodna Odbrana conserve son caractère *privé*, ne se borne pas du tout au rôle de spectateur passif. Sous *des titres inoffensifs, certaines places sont rémunérées par le budget de l'État, et profitent à la Narodna Odbrana.* En ce qui concerne les *fusils fournis aux écoles et les revolvers aux francs-tireurs*, il est notoire que *c'est l'État qui les a fournis.* Il est caractéristique que l'administration qui dispose du matériel de l'Etat à cet effet et qui tient la comptabilité n'est, ni le Ministère de l'Intérieur, ni le Ministère de la Guerre, ni le Ministère des Affaires Étrangères, mais celui des *Cultes et de l'Instruction Publique.*

Le Gouvernement serbe a beau manifester son horreur et son indignation du crime commis à Sarajevo, *il a beau protester de son innocence*, et démontrer que le crime a nui à la cause serbe beaucoup plus qu'il ne l'a servie, *il y a un fait qu'il ne peut pas nier : il a créé l'atmosphère qui seule* rend possibles ces *explosions de fanatisme sauvage.* C'est dans *son pays, sous les yeux de ses autorités* qu'ont grandi les éléments qui ont compromis la Serbie devant tout le monde civilisé, et l'ont rabaissée à un degré aussi bas qu'au moment de l'abominable régicide de l'année 1903.

v. Griesinger.

Très bien !

N° 20

L'Ambassadeur à Londres au Chancelier de l'Empire (1).

Secret! Londres, le 6 juillet 1914 (2).

J'ai rendu visite cet après-midi à Sir Edward Grey et j'ai profité de cette occasion pour discuter avec lui dans une conversation amicale l'ensemble de la situation européenne.

J'ai cru tout d'abord devoir lui signaler que les rapports entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie étaient particulièrement tendus à la suite de l'assassinat de l'héritier du trône. On ne pourrait en vouloir au Gouvernement impérial et royal s'il ne laissait pas impunie cette nouvelle provocation, vu l'appui que les conjurés avaient reçu, ainsi qu'il était prouvé, de Belgrade, et s'il demandait satisfaction au Gouvernement serbe. J'ignorais sous quelle forme se produirait cette demande, mais je croyais qu'il conviendrait d'envisager la possibilité d'un caractère plus tendu des rapports entre Vienne et Belgrade, afin que Sir Edward fût à temps en mesure d'exercer son influence à Saint-Pétersbourg pour y faire conseiller à la Serbie la soumission aux exigences autrichiennes.

Sir Edward ne paraissait pas avoir reçu d'informations à ce sujet; il ne méconnaissait pas le danger que pouvait comporter la situation, et il paraissait comprendre qu'il était difficile pour un homme d'État austro-hongrois dirigeant de s'abstenir de toute mesure énergique. Il m'a promis de rester en contact avec nous sur cette question mais s'est abstenu provisoirement d'émettre une opinion quelconque.

Me référant à notre dernier entretien (3), je lui rappelai ensuite que les armements considérables de la Russie et certains autres signes, comme la construction de chemins de fer stratégiques, d'après mes dernières impressions à

(1) D'après l'expédition.

(2) Timbre d'enregistrement du Ministère des Affaires Étrangères 9 juillet après-midi.

(3) Voir N° 5.

Berlin, n'avaient pas manqué de provoquer dans cette capitale un certain malaise. Les dispositions de la Russie envers nous et l'Autriche-Hongrie n'étaient certainement pas amicales. Ces faits, combinés avec l'attentat de Bosnie, avaient provoqué chez nous une conception quelque peu pessimiste de la situation extérieure. Mais comme nous étions persuadés que nous nous rencontrions avec la politique britannique dans le désir de maintenir la paix et de rapprocher les groupes opposés, je croyais qu'une explication avec lui pourrait servir nos buts communs.

Sir Edward me répéta à peu près ce qu'il m'avait dit peu de temps auparavant, c'est-à-dire qu'il ne voyait à Saint-Pétersbourg aucun signe de dispositions hostiles à l'Allemagne ; il ne croyait pas aux intentions belliqueuses de la Russie, mais il porterait de nouveau son attention sur cette question, et reviendrait avec moi sur ce point, car lui aussi avait le désir de rester en contact avec nous sur toutes les questions de politique étrangère.

En terminant je lui dis qu'il devait me permettre, comme je voulais être très franc avec lui, et que je considérais comme important qu'il fût exactement instruit de nos vues et de nos sentiments, d'aborder de manière confidentielle un sujet quelque peu délicat. Nous savions par ses déclarations qu'il n'y avait pas d'accords secrets de nature politique entre l'Angleterre et la Russie. Nous n'avions, nous, aucune raison de douter de l'exactitude de ses paroles, mais nous n'en regrettions que davantage de voir surgir toujours des bruits d'une entente maritime ayant pour but d'organiser une action commune contre nous en cas de guerre. Je n'étais pas en mesure de vérifier l'exactitude de ces bruits, mais je pouvais bien imaginer que des conversations éventuelles des autorités maritimes des deux pays ne rentraient pas dans le cadre des conventions politiques et des traités comportant des obligations, et pouvaient se concilier, par conséquent, avec ses déclarations. Mais dans ce cas je croyais devoir appeler son attention sur le fait que des conversations de ce genre contribuaient nécessairement à fortifier le courant nationaliste existant certainement en

Russie, et d'autre part encourageaient chez nous des demandes d'accroissement d'armements et faisaient qu'il devenait plus difficile au Gouvernement de s'opposer aux demandes dépassant le cadre des dépenses militaires prévues par la loi.

Sir Edward répondit, sans toucher à la question d'un accord naval que j'avais effleurée, qu'il m'avait déjà dit, peu de temps auparavant, qu'il n'existait aucune convention nouvelle ou secrète, mais que les rapports avec ses alliés de l'Entente n'en avaient pas moins un caractère *très* intime, et, vu son attitude réservée, et la remarque qu'il se proposait de revenir sur la question, j'ai pu supposer qu'il voulait examiner mûrement toute la question avant de prendre position sur mes ouvertures. En tout cas il n'a pas nié nettement qu'il y eût eu prise de contact entre les marines pour le cas d'une guerre menée en commun. Toutefois il a encore affirmé de nouveau à cette occasion que ses efforts tendaient à rapprocher les deux groupes opposés, à éviter par là des complications européennes et à faciliter une entente sur toutes les questions qui pouvaient surgir.

Le Ministre était visiblement sous l'impression de mes ouvertures, et m'a remercié de mes franches déclarations que j'ai présentées, comme d'habitude, sous forme d'un entretien intime et amical.

LICHNOWSKY.

N° 21

Le Secrétaire d'État aux Affaires Étrangères au Chargé d'Affaires à Bucarest (1).

Télégramme 34.

Secret — Berlin, 9 juillet 1914 (2-3).

D'après un nouvel avis de l'Ambassadeur impérial à Berlin le comte Berchtold n'a pas actuellement l'intention de faire à

(1) D'après la minute. Projet de la main de Bergen; dernière phrase du télégramme ajoutée de la main de Zimmermann.

(2) 1 h. 40 après midi. Office central télégraphique.

(3) Voir nos 19 et 28.

Sofia des démarches en vue de la conclusion d'une alliance avec la Bulgarie et conseille de rester maintenant tranquille. Le comte Berchtold s'est laissé déterminer à cette attitude par des considérations amicales d'alliance envers la Roumanie et a exprimé l'espoir que la Roumanie en cas de conflit se conformerait pleinement à ses obligations d'alliance.

Je vous prie de communiquer ce qui précède dans l'audience que vous aurez de Sa Majesté le Roi.

JAGOW.

N° 22

Le Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères au Ministre à Sofia (1).

Télégramme 25.

Secret Berlin, le 9 Juillet 1914 (2-3).

Pour votre information personnelle :

D'après une communication de l'Ambassadeur impérial à Vienne le comte Berchtold ne se propose pas actuellement de *conclure* l'alliance projetée avec la Bulgarie et conseille pour le moment la tranquillité (4).

JAGOW.

(1) D'après la minute. Projet de la main de Bergen.
(2) 1 h. 40 après-midi à l'Office central télégraphique.
(3) Voir nos 17 et 19.
(4) Voir n° 162.

N° 23

Note du Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères (1).

Berlin, 9 juillet 1914.

L'Ambassadeur d'Autriche m'a aujourd'hui exprimé au nom de son Gouvernement ses remerciements pour la bienveillante réponse que Sa Majesté l'Empereur et Roi et le Chancelier de l'Empire avaient faite à la lettre autographe

de Sa Majesté l'Empereur François-Joseph et à l'exposé que leur avait remis le comte Hoyos (2).

Le Gouvernement d'ici sera informé immédiatement de toute décision définitive. Le moment de cette décision dépendra de l'instruction en cours à Sarajevo.

JAGOW.

---

(1) De la main de Jagow. Le Chancelier de l'Empire et Zimmermann ont pris connaissance de cette note. Rendue par ce dernier le 9, et par le premier le 10 juillet.

(2) Voir nos 13 et 14.

N° 24

Le Ministre à Athènes au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 194.

Rigoureusement secret. Athènes, le 9 juillet 1914 (2).

Le Ministre des Affaires Etrangères m'a dit — en me priant de tenir cette information secrète — que le Gouvernement grec profite de son influence assez considérable à Belgrade, pour tâcher de concilier les différends entre Vienne et Belgrade. C'est au Gouvernement grec que revient le mérite d'avoir pour ménager les susceptibilités autrichiennes, ajourné pour longtemps la question de l'union entre le Monténégro et la Serbie.

QUADT.

---

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Athènes 4 heures après-midi ; parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 6 h. 35 après-midi ; timbre d'enregistrement à l'entrée 9 juillet après-midi ; communiqué télégraphiquement par Jagow à l'Empereur le 11 juillet ; télégramme remis à Berlin 1 h. 10 après-midi ; parvenu à la Cour 7 h. 30 après-midi.

N° 25

Le Chancelier de l'Empire à l'Empereur (1).

Hohenfinow, le 9 juillet 1914 (2).

J'ai l'honneur de soumettre à Votre Majesté en annexe (3) le projet de réponse à la lettre autographe de Sa Majesté l'Empereur François-Joseph.

BETHMANN-HOLLWEG.

---

(1) D'après la minute signée par Jagow. Projet de la main de Bergen.

(2) La minute est datée : Berlin 10 juillet 1914 ; l'expédition du rapport immédiat faite par le Chancelier de l'Empire se trouvant également aux Archives : Hohenfinow, le 9 juillet 1914.

(3) Voir n° 26.

N° 26

L'Empereur à l'Empereur d'Autriche (1).

Balholm, le 14 juillet 1914 (2).

Mon Cher Ami,

C'est une sincère reconnaissance que j'ai éprouvée en songeant que c'est au jour où des événements tragiques fondaient sur Toi et réclamaient de Toi de graves décisions, que Tes pensées se sont tournées sur notre amitié et ont fait l'objet de la bonne lettre (3) que Tu as bien voulu m'adresser.

---

(1) D'après la minute. Projet signé par Bergen avec des additions et des modifications de Bergen, Zimmermann et Jagow. Voir Livre Blanc allemand juin 1919, annexe V 6.

(2) Les minutes qui se trouvent aux Archives ainsi qu'une première expédition non envoyée, ne sont pas datées. Le manuscrit envoyé avec le rapport immédiat du 9 juillet, a reçu après son retour au Ministère des Affaires étrangères la date écrite par l'Empereur, sur le rapport du Chancelier de l'Empire qui l'accompagnait (n° 25) : Balholm, le 14 juillet 1914. L'expédition effectuée par l'Empereur, a été envoyée par Jagow à l'Ambassadeur à Vienne, le 17 juillet, en le priant de le faire parvenir par l'intermédiaire du Gouvernement autrichien à sa haute destination. Deux copies du manuscrit dont l'une destinée au comte Berchtold et l'autre aux Archives de l'ambassade étaient jointes à l'envoi.

(3) Voir n° 13.

Je considère l'étroite amitié avec Toi qui m'a été transmise par mon grand-père et par mon père, comme un legs précieux, et je vois dans notre amitié réciproque le gage le plus sûr de la protection de nos Etats. L'attachement respectueux que je professe pour Ta personne Te permettra d'apprécier combien il m'a été dur d'abandonner mon projet de voyage à Vienne et de renoncer à Te témoigner publiquement ma participation intime à Ta profonde douleur.

Ton Ambassadeur éprouvé, et que j'estime sincèrement, Te transmettra de ma part l'assurance que, même dans les heures graves, Tu me trouveras moi et mon Empire fidèlement à Ton côté, conformément à notre vieille amitié éprouvée et à nos obligations d'alliance. Je suis heureux de pouvoir Te le confirmer ici.

L'effroyable attentat de Sarajevo a jeté un trait de lumière sur les malsaines agitations de fanatiques déments et sur les menées panslavistes qui menacent l'édifice de nos Etats. Je dois m'abstenir de prendre parti dans les questions en jeu entre Ton Gouvernement et la Serbie, mais je considère non seulement comme un devoir moral pour tous les Etats civilisés, mais comme une nécessité pour leur préservation, de s'opposer de toutes leurs forces à la propagande par le fait qui prend pour objet de ses attaques le ferme édifice des Monarchies. Je ne méconnais pas aussi les dangers sérieux résultant de l'agitation poursuivie par les panslavistes russes et serbes qui menacent Tes Etats, et, par voie de conséquence, la Triple Alliance, et je reconnais la nécessité de préserver de ce danger les frontières sud de Tes Etats. Je suis prêt en conséquence à appuyer les efforts de Ton Gouvernement tendant à empêcher la formation d'une nouvelle ligue balkanique sous le patronage de la Russie et avec une pointe dirigée contre l'Autriche-Hongrie, et à provoquer comme contre-poids (4) l'entrée de la Bulgarie dans la Triple Alliance. C'est pourquoi, en dépit de quelques objections provoquées en première ligne par le peu de confiance que mérite

---

(4) Les mots « comme contre-poids » ont été ajoutés dans le projet de Zimmermann.

le caractère bulgare, j'ai fait parvenir à mon ministre à Sofia des instructions lui prescrivant d'appuyer les efforts de Ton représentant en cette ville s'il en exprime le désir.

En outre, j'ai invité mon chargé d'affaires à Bucarest à faire au Roi Carol des déclarations dans le même sens et en insistant sur la nouvelle situation créée par les derniers événements, de faire ressortir la nécessité de la séparation d'avec la Serbie et de la répression de l'agitation dirigée contre Tes Etats. J'ai particulièrement fait insister sur le fait que j'attachais le plus grand prix aux anciennes relations intimes d'alliance avec la Roumanie, qui d'ailleurs n'aura aucun préjudice à subir de l'alliance éventuelle de la Bulgarie avec la Triple Alliance.

En terminant, je dois exprimer cordialement le désir qu'il Te soit donné après ces durs jours d'épreuve de trouver quelque réconfort dans Ton séjour à Ischl.

Bien sincèrement à Toi,

Ton fidèle ami,

GUILLAUME.

---

(5) Les mots « Bien sincèrement à Toi, Guillaume » ont été écrits dans l'expédition de la propre main de l'Empereur.

N° 27

L'Ambassadeur à Vienne au Chancelier de l'Empire (1).

Vienne, le 8 juillet 1914 (2).

Dans le numéro d'hier au soir de la « Neue Freie Presse » (N° 17.911) a paru en tête du journal « une communication émanant d'une source particulière expo-

---

(1) D'après l'expédition.

(2) Timbre d'enregistrement : 10 juillet matin. Le rapport a été soumis à l'Empereur, a été rendu par lui le 13 juillet et restitué au Ministère des Affaires Etrangères le 16 juillet. Communiqué le 21 juillet à l'ambassade de Saint-Pétersbourg en vertu d'une décision marginale de l'Empereur.

sant les vues russes sur les démarches austro-hongroises relatives à l'attentat »(3). Ainsi que je l'ai appris du correspondant de la « Neue Freie Presse », en relations avec l'ambassade, cet article *a été inspiré par l'ambassade russe.*

Ce correspondant a été mandé par téléphone à l'ambassade où un secrétaire l'a reçu conformément aux instructions de l'ambassadeur. Outre ce communiqué, le secrétaire a fait observer au cours de la conversation, que la Russie *ne pourrait rester spectatrice passive d'une atteinte portée à l'indépendance politique de la Serbie.* Le correspondant ayant demandé si la « Neue Freie Presse » devait reproduire cette remarque, *cette question a reçu* une réponse négative.

Ah! Ah!

Ainsi que le correspondant me l'a dit, il avait usé de son influence auprès de M. Benedikt pour empêcher la « Neue Freie Presse » de se livrer à ses *jérémiades favorites* pendant la crise des Balkans où elle dénonçait les *plans d'agression de la Russie.* L'article de ce matin de ce journal était conçu en termes modérés.

Pour être parfaitement exact, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint une coupure de ce journal.

TSCHIRSCHKY.

---

(3) L'article était ainsi conçu : « Ainsi qu'on nous le communique de source particulière, tous les milieux en Russie sont unanimes à condamner l'attentat de Sarajevo. L'opinion souvent émise par la presse austro-hongroise que la Russie protesterait si l'Autriche-Hongrie réclamait à la Serbie une instruction à Belgrade est dépourvue de tout fondement. Le point de vue monarchique a dans l'empire des Tsars un tel crédit, qu'il paraît tout naturel que la Russie ne désapprouve jamais une telle démarche de l'Autriche-Hongrie. »

N° 28

Le Chargé d'Affaires à Bucarest au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Sinaia, le 10 juillet 1914 (2).

J'ai exécuté vos instructions secrètes (3).

Sa Majesté le Roi ne croit pas possible d'entrer dans des rapports d'alliance avec la Bulgarie parce que le Roi est faible, ne possède pas d'autorité, et que le Gouvernement peut être balayé à tout instant. En outre on ne peut se fier à la Bulgarie ; dès que la Russie aura vent de ces agissements elle fomentera une révolution en Bulgarie. Le Roi aborda ensuite la politique générale. A la question que je lui posai en terminant sur l'attitude que Sa Majesté prendrait à l'égard des deux demandes de l'Empereur-Roi, Sa Majesté déclara qu'Elle pouvait bien se détacher de la Serbie, que la Serbie ne lui inspirait que peu d'intérêt, et qu'Elle pouvait réagir contre l'agitation hostile à l'Autriche, mais qu'il fallait qu'en Hongrie on prît une attitude bienveillante à l'égard des Roumains habitant ce pays pour lui faciliter la tâche. Je demandai si Sa Majesté désapprouvait en principe l'alliance avec la Bulgarie ; le Roi répondit négativement, mais déclara que la Roumanie ne pouvait pas conclure une alliance avec la Bulgarie, en ce moment, mais peut-être dans une année. Une pareille alliance devrait d'ailleurs être préparée par l'Autriche et l'Allemagne.

Suit un rapport détaillé.

WALDBURG.

---

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Sinaia 5 h. 30 après-midi, parvenu au Ministère 8 h. 40 après-midi. Timbre d'enregistrement : 11 juillet matin. Communiqué télégraphiquement le 11 juillet, par Jagow, avec quelques petites modifications à l'Empereur et à l'ambassadeur à Vienne. Dans le télégramme de Jagow à Tschirschky, après communication de la dépêche de Waldburg, est ajoutée la phrase : « Je vous prie de communiquer ce qui précède au comte Berchtold à titre absolument confidentiel. » Voir N° 35.

(3) Voir N° 16 et 21.

N° 29
L'Ambassadeur à Vienne au Ministre des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 85. Vienne, le 10 juillet 1914 (2).
Absolument secret.

Le comte Berchtold me fait part de ce qui suit sur le rapport qu'il a fait hier à Sa Majesté l'Empereur François-Joseph à Ischl. Sa Majesté a discuté la situation avec le plus grand calme. Puis Elle a exprimé ses vifs remerciements pour l'attitude de notre auguste Souverain et du Gouvernement impérial, et a déclaré qu'Elle partageait *maintenant* complètement notre opinion ; qu'Elle estimait comme nous qu'il fallait aboutir à une *décision* pour mettre fin à l'état de choses intolérable en Serbie. Le comte Berchtold ajouta que Sa Majesté se rendait clairement compte de la portée d'une telle décision.

Comme le Mémoire de Sa Majesté date de près de 15 jours, cela dure très longtemps. Cependant ce Mémoire n'avait été rédigé que pour exposer les motifs de la décision.

Le Ministre a donné connaissance à l'Empereur des deux modalités discutées actuellement sur la manière d'après laquelle il conviendrait de procéder contre la Serbie. Sa Majesté pensait que peut-être on réussirait à concilier les

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Vienne 8 h. 30 après-midi, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 10 h. 32 après-midi. Timbre d'enregistrement à l'entrée au Ministère des Affaires Etrangères : 11 juillet matin. Jagow après quelques modifications et suppression des mots : *et le comte Berchtold dit..., ce qu'on pensait à Berlin*, et de l'avant-dernier paragraphe *La suggestion... alarmer trop tôt la Serbie*, l'a communiqué télégraphiquement le 11 juillet, à 12 h. 36 après-midi, au Quartier impérial où il est parvenu à 10 heures après-midi. Le déchiffrement a été rendu par l'Empereur le 12 juillet, au Ministère des Affaires Etrangères le 16 juillet.

points de vue opposés. Mais Sa Majesté était plutôt d'avis qu'il y avait lieu *de poser des conditions concrètes à la Serbie.* Lui, le Ministre, ne méconnaissait pas les avantages d'une pareille manière de procéder. On éviterait ainsi l'odieux d'un abus de force contre la Serbie qui retomberait sur la Monarchie; on mettrait la Serbie dans son tort. Ce mode de procéder faciliterait aussi à la Roumanie ainsi qu'à l'Angleterre une attitude tout au moins neutre. Les exigences qu'il y avait lieu de formuler vis-à-vis de la Serbie étaient maintenant ici la préoccupation principale (3) et le comte Berchtold dit qu'il serait heureux de savoir ce qu'on pensait à Berlin (4). Il estimait qu'on pourrait exiger notamment l'installation à Belgrade d'un organe du Gouvernement autrichien pour surveiller de là les menées panserbes, et éventuellement la dissolution des sociétés et la destitution *de quelques officiers serbes compromis.* Le délai assigné pour la réponse devrait être très court, environ 48 heures. Certainement ce délai très court suffisait pour demander de Belgrade des avis à Saint-Pétersbourg. Si les Serbes acceptaient toutes les conditions qu'il aurait posées, ce serait une solution qui lui serait « très désagréable » et il réfléchissait aux *conditions* qu'on pourrait *poser*

Mais très nettes ! et catégoriques !

Ils ont eu assez de temps pour cela.

des

Hartwig est mort !

---

(3) Les mots de Tschirschky, *étaient maintenant la préoccupation principale,* ont été changés dans le télégramme de Jagow à l'Empereur par les mots, *sont examinées. Examinées* souligné par l'Empereur, et en marge son observation : *Ils ont eu assez de temps pour cela.*

(4) Voir No 31.

Evacuer le Sandjack! Alors le nid de querelles est là ! L'Autriche doit immédiatement le reprendre pour empêcher l'union de la Serbie et du Monténégro et couper aux Serbes l'accès à la mer !

à la Serbie pour rendre *une acceptation complètement impossible.*

Le Ministre se plaignit ensuite de l'attitude du comte Tisza qui lui rendait difficile d'agir énergiquement contre les Serbes. Le comte Tisza prétendait qu'il fallait *procéder " gentleman like "*; mais c'était difficile quand il s'agissait d'intérêts d'État aussi importants, et *en particulier d'un adversaire comme la Serbie.*

Vis-à-vis d'assassins ! Après ce qui s'est passé !
Stupidité !

La suggestion du Gouvernement impérial d'influencer dès maintenant l'opinion publique en Angleterre par une campagne de presse contre la Serbie, au sujet de laquelle a télégraphié le comte Szögyeny, a été favorablement accueillie par le Ministre. Il estime toutefois qu'il faut agir avec prudence pour ne pas alarmer trop tôt la Serbie. Le Ministre de la Guerre partira demain en congé et le baron Conrad von Hötzendorf quittera pour quelque temps Vienne. Tout cela se fait à dessein (5) à ce que m'a dit le comte Berchtold pour prévenir toute inquiétude.

enfantin !

TSCHIRSCHKY.

Environ comme aux temps de la guerre de Silésie !

« Je suis opposé aux conseils de guerre et aux délibérations, parce que c'est toujours le parti le plus timide qui prévaut. »

FRÉDÉRIC LE GRAND.

(5) Les mots *à dessein* de Tschirschky, étaient défigurés dans le déchiffrement par *von possumus* ; en marge deux points d'interrogation de l'Empereur.

N° 30
L'Ambassadeur à Londres au Chancelier de l'Empire (1).

Confidentiel. Londres, le 9 juillet 1914 (2).

Sir Edward Grey m'a prié aujourd'hui de venir le voir et m'a donné connaissance du procès-verbal qu'il avait dressé de notre entretien (3) qui a eu lieu un peu avant mon voyage à Berlin et à Kiel. Il m'a dit qu'il n'avait rien à ajouter à ce qu'il m'avait dit alors, et qu'il ne pouvait que me répéter qu'il n'existait pas d'accords secrets entre la Grande-Bretagne d'une part et la France et la Russie de l'autre, imposant des obligations à la Grande-Bretagne en cas de guerre européenne. L'Angleterre voulait garder complètement sa liberté d'action, pour pouvoir agir comme elle l'entendrait, en cas de complications continentales. Le Gouvernement avait pris dans une certaine mesure vis-à-vis du Parlement l'engagement de ne pas conclure d'accords secrets. En aucun cas, s'il surgissait des complications continentales, le Gouvernement britannique ne se placerait aux côtés des agresseurs.

Mais comme il ne voulait pas m'induire en erreur — (as I did not want to mislead you) — il a ajouté aussitôt que néanmoins ses rapports avec les puissances en question n'avaient rien perdu de leur intimité première. S'il n'existait donc pas d'arrangements imposant des obligations quelconques, il ne pouvait pas cependant nier que de temps en temps il n'y eût eu des entretiens, (conversations en français dans le texte) entre les autorités maritimes et militaires des deux pays, et que la dernière avait eu lieu dans l'année 1906, pendant la crise du Maroc, alors qu'on croyait ici, - a-t-il ajouté en riant, que nous voulions attaquer les Français. Mais même ces entretiens, sur lesquels il ne pouvait me donner aucun renseignement précis, n'avaient pas de but agressif, vu que la politique anglaise était, avant comme après, dirigée

---

(1) D'après l'expédition.

(2) Timbre d'enregistrement du Ministère des Affaires Etrangères : 11 juillet après-midi.

(3) Voir n° 5.

en faveur du maintien de la paix, et se trouverait dans une situation très difficile s'il éclatait une guerre européenne.

J'ai répété au Ministre ce que je lui avais dit dernièrement, et je lui ai donné à entendre qu'il serait désirable que de pareilles conversations militaires fussent réduites au minimum, car elles pourraient facilement entraîner des suites fâcheuses.

Depuis notre dernier entretien, ajouta Sir Edward, il s'était renseigné sur l'opinion qui régnait vis-à-vis de nous en Russie, et il n'avait trouvé aucune raison de s'inquiéter; il paraissait également disposé, au cas où nous le désirerions, à influer sous une forme quelconque sur l'attitude de la Russie. Il s'était également efforcé pour le cas où le cabinet de Vienne se verrait obligé, vu l'assassinat de Sarajevo, de prendre vis-à-vis de la Serbie une attitude plus énergique, de déterminer la Russie à des idées calmes et à une attitude conciliante envers l'Autriche. Toutefois, dit Sir Edward, la question dépendait de la nature des mesures qu'on se proposait de prendre. Il ne fallait pas que celles-ci provoquassent le sentiment slave de manière à rendre impossible à M. Sasonow de garder une attitude passive.

Dans l'ensemble, le Ministre était dans des dispositions confiantes, et il a déclaré d'un ton gai qu'il ne voyait aucune raison d'envisager la situation sous un jour pessimiste.

LICHNOWSKY.

N° 30 *a*

Le Ministre de la Suite Impériale au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 103.

Bergen, le 11 juillet 1914 (2).

Sa Majesté, à qui on a soumis le télégramme de félicitations habituel rédigé par le Ministère des Affaires Étrangères

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Bergen le 11 juillet 12 h. 30 après-midi, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 2 h. 10 après-midi. Timbre d'enregistrement à l'entrée, 11 juillet après-midi.

pour le jour de naissance du Roi de Serbie, m'a ordonné de demander à Votre Excellence si un pareil télégramme dans les circonstances actuelles est nécessaire, et n'offre pas d'inconvénients (3).

WEDEL.

---

(3) Voir n° 32 *a*.

N° 31

Le Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères à l'Ambassadeur à Vienne (1).

Télégramme 117.

Berlin, le 11 juillet 1914 (2-3).

Pour formuler les conditions à poser à la Serbie nous ne pouvons pas intervenir parce que c'est l'affaire de l'Autriche. Mais il nous paraît désirable que Vienne réunisse assez de pièces justificatives pour prouver qu'il existe en Serbie une agitation panserbe qui met en danger la Monarchie, afin que l'opinion publique en Europe soit autant que possible convaincue du bon droit de l'Autriche. Ces pièces justificatives ne devraient pas paraître à part, mais faire l'objet d'une publication unique, un peu avant la remise des conditions, c'est-à-dire de l'ultimatum à la Serbie (4).

JAGOW.

---

(1) D'après la minute de la main de Jagow.
(2) Office central télégraphique 2 h. 40 après-midi.
(3) Voir n° 29.
(4) Voir n° 40.

N° 32

Le Ministre à Belgrade au Chancelier de l'Empire (1).

Belgrade, le 8 juillet 1914 (2).

A l'occasion de la présentation de l'attaché militaire, M. Paschitsch m'a parlé aujourd'hui longuement de l'attentat de Sarajevo et des mesures que le Gouvernement serbe *se propose* (3) de prendre à ce sujet, et pour empêcher d'autres attentats anarchistes. Il commença d'abord par m'assurer de sa profonde indignation et de sa vive horreur de cet attentat, et il fit ressortir ensuite que l'on ne pouvait pas rendre un Gouvernement *civilisé* (4) responsable des *excès de jeunes gens sans maturité et exaltés*. La presse austro-hongroise dépassait de beaucoup le but. La surveillance des associations nationalistes et de leurs relations sur le territoire et à l'étranger imposait au Gouvernement serbe *la tâche la plus difficile*; la constitution libérale démocratique du pays, notamment dans le domaine des associations et de la presse, ne donnait au Gouvernement presqu'aucune prise, et toute tentative d'accroître les pouvoirs du Gouvernement et de lui permettre une action énergique avait tou-

Blague !!!!

(1) D'après l'expédition.

(2) Timbre d'enregistrement à l'entrée au Ministère des Affaires Etrangères : 11 juillet après-midi. Le rapport a été soumis à l'Empereur, rendu par lui le 20 juillet et restitué au Ministère des Affaires Etrangères le 23 juillet. L'Empereur par une décision marginale en ordonna la communication à l'ambassadeur à Vienne, communication qui toutefois n'a pas eu lieu.

(3) « Se propose » souligné deux fois par l'Empereur.

(4) « Civilisé » souligné deux fois par l'Empereur.

jours échoué devant la résistance de la Skoupchtina. Autant qu'il serait en son pouvoir, et dans les limites de la législa-

Blague ! tion existante, il *contrôlerait sévèrement* l'activité des associations nationalistes, et expulserait *tous les éléments qui cherchent ici un refuge.* Il s'est déjà mis en contact à *ce sujet avec le Ministre des cultes pour contrôler plus rigoureusement les écoles* et les associations de gymnastique qui en dépendent, afin d'éviter que des théories politiques mal comprises y soient enseignées et répandues, et que la jeunesse en soit imbue et exaltée. Enfin la liberté du commerce et de la circulation des armes à feu et des substances explosives serait restreinte et soumise à des mesures plus sévères que jusqu'à ce jour. Un *projet* réglementant légalement cette matière *était prêt*, mais n'avait pas encore été voté par la Skoupchtina.

v. GRIESINGER.

Phrases !

N° 32 *a*

Le Secrétaire d'État des Affaires Étrangères au Ministre de la Suite Impériale (1).

Télégramme 77 Berlin, le 11 juillet 1914 (2).

Comme Vienne n'a pas encore entrepris de démarches à Belgrade, l'omission du télégramme habituel ferait trop sensation, et pourrait provoquer éventuellement des inquiétudes prématurées.

Je suis par conséquent d'avis de l'envoyer (3).

JAGOW.

---

(1) D'après la minute de la main de Zimmermann.
(2) 6 h. 45 après-midi Office central télégraphique.
(3) Voir N° 30 *a*.

N° 33

Le Secrétaire d'État des Affaires Étrangères à l'Ambassadeur à Rome (1).

Télégramme 1 Berlin, le 11 juillet 1914 (2).
Très secret.

L'Empereur François-Joseph a adressé à sa Majesté l'Empereur et Roi une lettre autographe secrète (3) dans laquelle il expose la situation actuelle au point de vue austro-hongrois, et fait ressortir la nécessité de prendre des mesures énergiques contre l'agitation poursuivie par les panslavistes russes et serbes, qui vise a la destruction de la Monarchie du Danube, ainsi qu'à l'affaiblissement de la Triple Alliance, et qui aurait provoqué l'attentat de Sarajevo.

Nous avons laissé au Gouvernement austro-hongrois le soin de prendre les mesures qui lui paraîtraient convenables, et nous l'avons assuré, en cas de nécessité, de notre appui conformément aux stipulations de l'alliance. Nous avons en outre approuvé l'ouverture par l'Autriche-Hongrie de négociations avec la Bulgarie en vue d'amener son entrée dans notre combinaison d'alliance.

Le Roi de Roumanie, informé par nous de cette intention, a adopté une attitude réservée, mais n'a pas manifesté d'opposition.

L'enquête, à laquelle a donné lieu l'attentat de Sarajevo, n'est pas encore terminée. Le Gouvernement de Vienne ne prendra des résolutions ultérieures que d'après ses résultats.

Ce qui précède n'est que pour l'information strictement personnelle de Votre Excellence. Il n'y a pas lieu actuellement d'en informer le marquis de San Giuliano, vu ses

(1) D'après la minute. Projet de Bergen avec des modifications de Jagow.
(2) 9 h. 30 après-midi Office central télégraphique.
(3) Voir No 13.

tendances favorables à la Serbie. Toutefois je vous prie de lui signaler l'intempérance du langage de la presse serbe, et de lui faire remarquer qu'il ne serait guère possible à l'Autriche-Hongrie d'accepter tranquillement de pareilles provocations. En outre il faudrait prudemment insinuer au marquis de San Giuliano que nous envisageons un rapprochement avec la Bulgarie, *tout en évitant tout conflit avec la Roumanie* (4 et 5).

JAGOW.

(4) Dernière phrase ajoutée par Jagow au projet de Bergen.
(5) Voir No 38.

N° 34

Le Ministre à Athènes au Chancelier de l'Empire (1).

Strictement confidentiel. Athènes, le 6 juillet 1914 (2).

Mon collègue italien me fait part à titre strictement confidentiel de l'envoi à Rome par l'ambassadeur d'Italie à Saint-Pétersbourg d'un rapport très alarmant sur les préparatifs militaires de la Russie. Le rapport est très circonstancié, et entre dans les détails. On y mentionne de gigantesques demandes de crédits du Gouvernement russe, crédits qui auraient été accordés dans une session secrète de la Douma ou d'une commission pour des armements de guerre (3).

QUADT.

(1) D'après le déchiffrement.
(2) Timbre d'enregistrement : Berlin 12 juillet matin. Le Chancelier de l'Empire a pris connaissance de cette pièce le 14 juillet.
(3) Jagow fait remarquer en marge : « Si la nouvelle est parvenue de Saint-Pétersbourg à Rome, et de là à Athènes, elle doit être d'une date assez ancienne. »

N° 35

L'Ambassadeur à Vienne au Chancelier de l'Empire (1).

Télégramme 86 Vienne, le 11 juillet 1914 (2).

Secret.

Comme le comte Berchtold s'est absenté ce soir pour passer le dimanche à Buchlau, j'ai communiqué tout à fait confidentiellement le télégramme (3) au comte Forgach. Celui-ci me prie d'exprimer à Votre Excellence ses remerciements spéciaux pour la démarche à Bucarest et pour cette communication. Le comte Forgach a trouvé la réponse du Roi à notre chargé d'affaires plus favorable qu'il ne s'y attendait. Il est naturel que le Roi Carol ait formulé des objections contre une alliance avec la Bulgarie. Par contre il est précieux qu'il n'y ait opposé aucun refus de principe, et qu'il ait déclaré possible de se détacher de la Serbie.

TSCHIRSCHKY.

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Daté à Vienne : 11 juillet, remis le 12 juillet 11 h. 20 matin, parvenu au Ministère des Affaires Étrangères le 12 juillet 12 h. 38 après-midi. Communiqué le 13 juillet par Jagow après quelques légères modifications au chargé d'affaires à Bucarest « pour information personnelle ». Parti le 14 juillet 4 h. après-midi.

(3) Voir N° 28, Note 2.

N° 36

Le Secrétaire d'État des Affaires Étrangères à l'Ambassadeur à Vienne (1).

Secret. Berlin, le 12 juillet 1914 (2).

L'enquête sur l'assassinat permet de constater toujours plus nettement que les auteurs moraux du crime se trouvent dans

(1) D'après la minute. Projet de la main du conseiller référendaire au Ministère des Affaires Étrangères de Radowitz, du 7 juillet, avec des modifications de Zimmermann du 12 juillet.

(2) A l'Office central télégraphique 6 h. 30 après-midi.

les milieux politiques et militaires de Belgrade. Il est possible en conséquence que l'Autriche se décide à prendre des mesures sérieuses contre la Serbie et que ces mesures puissent provoquer des complications générales. Nous désirons en toutes circonstances la localisation du conflit (3). A cet effet il est nécessaire que l'opinion publique en Europe permette aux divers Gouvernements d'assister sans prendre parti au règlement du différend (4) entre l'Autriche et la Serbie. Il est par conséquent indispensable de créer dans la presse un état d'esprit considérant l'attentat, ainsi que l'a été en son temps l'assassinat du couple royal de Serbie, comme le résultat d'une moralité politique criminelle, inconciliable avec la civilisation européenne, et reconnaissant que la Monarchie voisine doit se défendre contre cette menace permanente du côté serbe. Je vous prie d'agir en ce sens autant que possible (5) sur la presse du pays de votre résidence, mais en même temps d'éviter avec soin tout ce qui pourrait faire croire que nous excitons les Autrichiens à la guerre (6).

JAGOW.

(3) La phrase : « Il est possible... conflit » est une modification par Zimmermann du texte primitif de Radowitz ainsi conçu : « L'Autriche semble décidée à ne pas laisser échapper cette occasion de régler ses comptes avec la Serbie. Toutes nos sympathies sont en faveur de cette idée, mais nous désirons voir localisée une guerre éventuelle. »

(4) « au réglement du différend » est une modification par Zimmermann du texte primitif de Radowitz : « au combat ».

(5) « autant que possible » ajouté par Zimmermann.

(6) Voir No 43 et 48.

N° 37

Le Secrétaire d'État des Affaires Étrangères à l'Ambassadeur à Vienne (1).

Secret. Berlin, le 12 juillet 1914 (2).

Pour l'information strictement confidentielle du comte Berchtold.

(1) D'après la minute. Projet de la main de Zimmermann.

(2) Remis à la poste à 8 heures après-midi.

D'après des renseignements secrets, la Russie et la Serbie ont été confidentiellement informées que l'Autriche-Hongrie renforçait sans bruit ses garnisons sur les frontières serbe et russe.

JAGOW.

N° 38

L'Ambassadeur à Rome au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 2.

Fiuggi Fonte, le 12 juillet 1914 (2-3).

Le marquis de San Giuliano me dit qu'immédiatement après l'assassinat de l'archiduc, il a chargé le représentant italien à Belgrade de conseiller instamment au Gouvernement serbe la modération. Il croit que ce conseil sera suivi. Dans les pays démocratiques, le Gouvernement ne peut pas être rendu responsable des excès de la presse, et le Gouvernement autrichien sur ce point ne devrait pas se mettre dans son tort. D'ailleurs l'ambassadeur à Vienne annonce aujourd'hui que le Gouvernement autrichien n'a pas de craintes de complications sérieuses avec la Serbie.

En Bulgarie, d'après un avis du représentant italien à Sofia, il y aurait lieu de craindre un coup de main du parti russe contre le Roi Ferdinand.

FLOTOW.

---

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Fiuggi Fonte le 12 juillet 7 h. 45 après-midi, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 10 h. 30 après-midi. Timbre d'enregistrement 13 juillet matin. Le dernier paragraphe : « En Bulgarie... le roi Ferdinand » a été communiqué télégraphiquement par Jagow le 13 juillet matin pour information strictement personnelle au ministre à Sofia. Les deux premières phrases : « Le marquis... suivi » ont été communiquées le 13 juillet par dépêche, pour information personnelle, au ministre à Belgrade.

(3) Voir n° 33.

N° 39

Le Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères **à l'Ambassadeur à Vienne et au Ministre à Bucarest** (1).

Secret. Berlin, le 13 juillet 1914.

Pour l'information strictement personnelle de Votre Excellence.

Le comte Szögyény m'a lu aujourd'hui un télégramme de Bucarest du comte Czernin relatif à une audience qui lui avait été accordée par le Roi Carol.

Le Roi a déclaré au Ministre ce qui suit :

1° Il était certain que la Serbie *officielle* condamnait l'assassinat de Sarajevo comme le reste de l'univers; on ne pouvait pas mettre la Serbie officielle dans le même sac que les assassins.

2° Il était certain que le Gouvernement serbe mènerait sérieusement son enquête, mais il comprenait aisément que la Serbie n'admît pas que cette enquête fut dirigée par une commission autrichienne.

3° Il regrettait le langage de la presse serbe, mais aussi certaines excitations des journaux austro-hongrois.

Le Roi désire évidemment une solution pacifique de la question, mais il a éludé toute déclaration sur l'attitude qu'observerait la Roumanie en cas de conflit.

Au cours de la conversation, le Roi en se référant à des déclarations d'hommes politiques roumains : Bratiano, Marghiloman et Take-Jonesco, se les est appropriées, et a dit qu'après l'assassinat du successeur au trône l'avenir de l'Autriche-Hongrie paraissait bien sombre, et devait provoquer chez les grandes puissances un grand pessimisme.

Le comte Berchtold prie le comte Szögyény, en me communiquant cette déclaration du Roi, de me rappeler que le

(1) D'après la minute de la main de Jagow. Parti pour Vienne avec la suppression du dernier paragraphe le 13 juillet après-midi. Parti pour Bucarest avec texte complet le 14 juillet.

Roi Carol, au cours de l'hiver, a déjà dit au ministre autrichien *qu'il ne pourrait pas diriger sa politique contre l'opinion publique de son pays.*

Le comte Berchtold a depuis des vues très pessimistes sur l'attitude de la Roumanie, mais il espère qu'une intervention de notre auguste Souverain réussira à maintenir la Roumanie dans la Triple Alliance.

Il est difficile d'apprécier les déclarations du Roi sur l'Autriche-Hongrie d'après l'exposé qu'en a fait le comte Czernin. Il se peut fort bien que le Roi ne soit pas seul à envisager la mort de l'Archiduc au moment actuel comme susceptible d'entraîner de graves conséquences pour la Monarchie. Mais il est à peine admissible qu'un politique aussi circonspect que le Roi Carol ait voulu signaler au ministre autrichien la possibilité de l'effondrement de sa patrie. Toutefois cette déclaration ne permet de formuler aucune conclusion sur l'attitude future de la Roumanie.

Par contre la forme et le style de ce rapport semblent dénoter chez l'auteur un dilettantisme diplomatique exagéré.

JAGOW.

N° 40

L'Ambassadeur à Vienne au Ministre des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 87.

Vienne, le 13 juillet 1914 (2).

Le comte Berchtold partage entièrement la manière de voir de Votre Excellence (3). Les résultats de l'enquête à Sarajevo ne doivent pas être présentés isolément, mais contenir un exposé complet des tendances de la politique serbe et de ses conséquences.

---

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Vienne le 13 juillet 3 h. 40 après-midi ; parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 7 h. 08 après-midi. Timbre d'enregistrement à l'entrée au Ministère des Affaires Etrangères 14 juillet matin. Le deuxième paragraphe a été communiqué par Jagow par télégramme le 14 juillet 11 h. 23 matin à l'Empereur à qui le déchiffrement a été so umis l'après-midi après 5 h.

(3) Voir n° 31.

Le Ministre est *maintenant lui-même convaincu qu'une action très prompte s'impose* (4). Il espère s'entendre demain avec Tisza sur le texte qui doit être remis à la Serbie. Il le *soumettra mercredi 15 juillet à l'Empereur à Ischl, et après* la remise pourrait avoir lieu immédiatement à Belgrade, c'est-à-dire avant le départ de Poincaré pour Pétersbourg.

TSCHIRSCHKY.

(4) Les mots : « Maintenant lui-même convaincu .. très prompte... » soulignés deux fois par l'Empereur.

N° 41

Le Chargé d'affaires à Bucarest au Chancelier de l'Empire (1).

Très secret.

Bucarest, le 11 juillet 1914 (2).

Sa Majesté le Roi m'a reçu hier à 12 h. 1/2 à Sinaia. J'eus l'honneur d'être invité à un déjeûner après lequel Sa Majesté s'est longtemps entretenue avec moi, en présence du Prince de Roumanie des questions déjà discutées à l'audience.

Sa Majesté écouta avec un vif intérêt les déclarations que je lui fis au nom de Sa Majesté l'Empereur et Roi. A l'audition des passages relatifs aux relations avec la Bulgarie et la Serbie et à l'agitation existante en Roumanie contre l'Autriche-Hongrie, Sa Majesté fit un signe de tête approbatif. En ce qui concernait les déclarations que le Roi avait faites

(1) D'après l'expédition. Voir N° 16 et 28.

(2) Timbre d'enregistrement à l'entrée au Ministère des Affaires Étrangères : 14 juillet matin. Le rapport a été soumis à l'Empereur, rendu par lui le 20 juillet. Restitué au Ministère le 23 juillet. L'Empereur a ordonné par une décision marginale sa communication aux ambassadeurs à Vienne, Rome et Saint-Pétersbourg, mais en fait elle n'a pas eu lieu.

par deux fois au représentant autrichien, lui disant qu'en cas de guerre, vu les dispositions hostiles à l'Autriche en *Roumanie, il ne pourrait pas remplir ses obligations d'alliance*, et lorsque je dis que Sa Majesté l'Empereur et Roi était toujours intervenu à Vienne en faveur d'une entente avec la Serbie, Sa Majesté manifesta également son approbation. Lorsqu'il fut question des efforts de la Russie à l'effet de conclure une nouvelle ligue balkanique avec une pointe dirigée contre l'Autriche-Hongrie, Sa Majesté m'interrompit en faisant remarquer que de pareilles intentions de la Russie *ne lui étaient pas connues* (3).

Quand j'eus terminé mon exposé, Sa Majesté fit remarquer tout d'abord qu'Elle ne croyait pas à la complicité du Gouvernement serbe dans l'attentat de Sarajevo. Il l'avait déjà dit au comte Czernin, et lui avait demandé si l'on avait à Vienne des preuves sûres du contraire (4).

Ensuite Sa Majesté, ainsi que je vous en ai déjà avisé télégraphiquement, se prononça pour l'impossibilité d'une alliance avec la Bulgarie. Lorsque Sa Majesté dit que la Roumanie ne pouvait pas immédiatement entrer dans une alliance avec la Bulgarie, Elle rappela le dernier incident de frontière dans lequel un soldat roumain avait été tué par un soldat bulgare, ainsi que la vive hostilité de l'opinion bulgare contre la Roumanie.

Sa Majesté dit en outre que la situation

(3) En marge ? et ! de l'Empereur.
(4) *Id.*

était en ce moment très sérieuse, mais non désespérée. A Vienne on paraissait avoir perdu la tête. Il serait bon que *Berlin agît sur le Ballplatz pour le tirer* de la *dépression qui y régnait* (5). Sa Majesté ne s'exprima *pas d'une façon précisément flatteuse* sur la capacité politique du comte Berchtold. Le Roi blâma l'organisation de la Bosnie, et dit qu'on ne savait pas encore aujourd'hui si c'était l'Autriche ou la Hongrie qui y gouvernait.

Alors qu'autrefois Sa Majesté estimait que le mécontentement contre l'Autriche était une vague passagère, Elle émit hier l'opinion que *l'agitation était sérieuse.* Elle m'approuva quand j'exprimai l'opinion que cette agitation était si violente parce qu'on considérait ici *l'Autriche comme faible et qu'en outre la confiance de la Roumanie dans ses propres moyens s'était extraordinairement accrue.* Lorsque je mentionnai que beaucoup de gens ici croyaient que la Transylvanie ferait retour dans peu de temps à la Roumanie, Sa Majesté déclara qu'Elle était très opposée à cette idée, et qu'Elle avait déclaré ouvertement qu'*Elle ne se prêterait jamais à une conquête de la Transylvanie.* Après le repas la conversation revint sur cette question. Alors le Roi se tourna vers le Prince Ferdinand, et lui dit : « Nous ne verrons pas cela de notre vivant, Ton fils peut-être. »

Au sujet de la Serbie, Sa Majesté déclara qu'il fallait s'opposer à toutes ces *abomi-*

(5) En marge ? et ! de l'Empereur.

nables campagnes de presse, qu'elles étaient principalement responsables du *mal et qu'elles entretenaient une surexcitation constante dans les esprits.*

En Autriche aussi il fallait agir sur la presse pour qu'elle ne menât pas une campagne trop acharnée contre la Serbie. Sasonow lui avait dit que *la Russie ne songeait pas à faire la guerre, parce que dans ce cas elle aurait trop à redouter des troubles intérieurs*, mais qu'elle ne pourrait tolérer une attaque de l'Autriche contre la Serbie. Dans ce cas, ajouta le Roi, *la Roumanie n'a pas d'obligations.*

Au sujet de la Bulgarie, le Roi fit remarquer qu'au cours de la conversation, Sasonow s'était exprimé à son égard avec un tel mépris que, *pour la forme*, Il avait cru devoir la *défendre.* Le Roi discuta aussi la question de la situation de la Grèce dans le cas d'une alliance avec la Bulgarie, et dit qu'une réconciliation entre ces deux pays ne pourrait se produire que *si la Grèce rendait Cavalla.*

Le Roi considère également en ce qui concerne l'*Albanie*, la situation politique *comme très inquiétante.* Il se montre *très mécontent de l'attitude de l'Italie.* En particulier il a déclaré inconcevable que l'on y ait envoyé un ministre comme Aliotti. Celui-ci aurait *dû autrefois quitter Londres en toute hâte* pour avoir *triché au jeu.* Aliotti aurait *menacé* le Prince *de retirer les troupes si le Prince ne se rendait pas à bord d'un navire.*

Avec raison

Pour pouvoir exercer une influence efficace sur l'opinion hostile en Serbie à l'Autriche, Sa Majesté considère comme

indispensable que des démarches soient faites dans ce sens de *Berlin à Pétersbourg* (6).

On doit donner à entendre là-bas qu'il ne s'agit plus exclusivement de querelles de races, mais d'intérêts dynastiques des plus importants. Ce qui est arrivé hier à Sarajevo *peut tout aussi bien* se produire demain à *Saint-Pétersbourg*. C'est pourquoi de Saint-Pétersbourg on devrait entreprendre des démarches sérieuses à Belgrade. Lui, le Roi, est prêt de son côté à exercer dans ce sens une pression sur la Serbie. De plus, il donnera des instructions à ce sujet à son ministre à Saint-Pétersbourg qui doit s'y rendre prochainement avec la députation du régiment dont le Tsar est colonel honoraire. Le Roi attacherait un grand prix à ce qu'une démarche fût effectuée par l'Allemagne dans ce sens à Pétersbourg, mais il me pria de ne pas dire que c'était Lui qui l'avait conseillée. Le Roi revint plusieurs fois sur la nécessité d'une pareille démarche, et il semblait en attendre un grand résultat. Lorsqu'après le déjeûner, je profitai de l'occasion pour parler à Sa Majesté, conformément à vos instructions, de l'effet profond de la démarche qu'Elle avait faite récemment à Athènes, en vue de conserver la paix, et que je Lui fis part de l'annotation marginale de Sa Majesté sur le rapport du comte Quadt, le Roi s'en montra visiblement satisfait, et dit que Sa Majesté l'Empereur par une démarche à Saint-Pétersbourg

Oui !

(6) En marge ? et ! de l'Empereur.

aurait également une occasion de rendre un grand service à la cause de la paix (7).

Je communiquerai prochainement les *autres impressions que j'ai recueillies de mon entretien avec Sa Majesté (8).*

WALDBURG.

(7) L'annotation marginale de l'Empereur se trouve sur le télégramme suivant du Secrétaire d'Etat intérimaire à Sa Majesté en date du 19 juin :

Vienne, Rome, Bucarest, Stamboul, Londres, Paris, Pétersbourg.

Le Roi nous a rendu à tous un grand service ! Nous devons lui en être tous très reconnaissants !
G.

Le Ministre de Votre Majesté à Athènes télégraphie : « La démarche *de la Roumanie*, qui n'est connue ici que du Roi, du Président du Conseil des Ministres et du Ministre des Affaires étrangères, a produit un effet extraordinaire, et, *si la Turquie* continue à agir avec prudence, je considère la paix comme *presque assurée.*

Il faut lui parler énergiquement !

« Le danger principal était que le Gouvernement grec envenimât ce conflit actuel avec la Turquie par la question des îles, et voulût poser de nouvelles conditions en ce qui concerne la reconnaissance. On en a eu certainement l'intention, mais maintenant, à ce que m'a dit Streit, elle paraît abandonnée.

Il y a lieu de s'en réjouir !

Votre fidèle sujet,

ZIMMERMANN. »

(8) Voir No 66.

N° 41 *a*

L'Ambassadeur à Vienne au Ministre des Affaires Etrangères (1)

Vienne, le 13 juillet 1914 (2).

La presse de ce pays conforme visiblement son attitude aux inspirations du Ballhausplatz qui s'efforce de ne pas alarmer prématurément l'opinion publique. En même temps, par la reproduction *in extenso* des articles de presse serbes, on cherche à leur donner la plus vaste diffusion, et l'on attire l'attention sur le fait que la Serbie par ses menées, qui ont

(1) D'après l'expédition.

(2) Timbre d'enregistrement à l'entrée du Ministère des Affaires Étrangères : 14 juillet après-midi.

abouti à l'attentat contre le Successeur au trône, doit avoir perdu tout crédit en Europe. La Gazette de Vienne du dimanche et du lundi fait remarquer que l'Europe est heureusement fixée actuellement sur les déformations de la vérité que l'on a cherché à répandre de Belgrade dans le monde entier. En particulier, on ne croit pas au mensonge d'après lequel les ressortissants serbes de la Monarchie dans les pays du sud seraient opprimés. Les Serbes eux-mêmes ne croient plus que le droit soit de leur côté.

Dans un entrefilet d'apparence officieuse la même feuille déclare :

« En tenant compte du fait que l'enquête sur l'attentat de Sarajevo n'est pas encore terminée, toutes les hypothèses sur le sens et le contenu d'une action diplomatique éventuelle de l'Autriche-Hongrie auprès du Gouvernement serbe sont prématurées et oiseuses. Les différentes nouvelles lancées dans le monde sur l'audience du comte Berchtold à Ischl ont été catégoriquement démenties, et ont fini par cesser entièrement. On n'en parle que davantage à Belgrade. Les journaux serbes s'efforcent depuis plusieurs jours de prouver que la Monarchie n'a aucun titre à formuler des exigences quelconques, et se défendent contre des imputations que personne jusqu'ici ne leur a adressées. Un Monsieur trop agité à Constantinople, le chargé d'affaires serbe dans cette ville, entreprend même des essais d'intimidation pour le cas où l'Autriche-Hongrie oserait chercher querelle à la Serbie. L'attitude de ce Monsieur nous rappelle celle de l'homme qui court à travers un bois et qui, de peur, crie de toutes ses forces. Il faut qu'il s'entende tout le temps pour ne pas être accablé par la peur. »

La tendance de contenir la presse dans de justes bornes résulte également d'une correspondance officieuse de Budapest de la Gazette de Vienne du dimanche et du lundi dans laquelle il est dit que la nouvelle de la convocation d'un Conseil des Ministres commun a été déclarée inexacte par les milieux bien informés. Une nouvelle réunion du Conseil des Ministres n'est nullement nécessaire, vu que le Gouvernement commun s'est déjà entendu sur toutes les éven-

tualités. Cette nouvelle est manifestement le résultat d'un malentendu. Le comte Tisza se propose de se rendre un de ces jours à Vienne pour s'informer du résultat de l'enquête de Sarajevo. En effet, en Hongrie, l'opposition se dispose à de nouvelles interpellations sur l'agitation panserbe, et le comte Tisza a l'intention de compléter son dernier discours si cela est nécessaire.

On cherche aussi à agir sur la Bourse qui ces derniers jours a considérablement fléchi. Dans la presse on fait appel aux grandes banques, dont c'est le devoir de se mettre sur la brèche quand surgit le danger d'une baisse générale. Le grand capital doit montrer par son attitude aux clients et à tout le marché que dans les temps difficiles le pessimisme est un mauvais conseiller.

La « Revue du lundi » écrit : « La question de savoir si l'on peut établir une complicité de la Serbie officielle dans le crime de Sarajevo, et dans quelle mesure cette complicité existe, ne peut encore faire l'objet d'une réponse concluante.

Mais il est certain que les précédents et les nouvelles de ces derniers jours dévoilent l'impudence et la hardiesse folle de l'austrophobie serbe.

On ne peut qu'approuver notre Gouvernement d'éviter dans ses décisions toute précipitation, toute agitation. Notre opinion publique doit aussi garder tout son calme. Elle devrait le garder, même si des explications diplomatiques sur le drame de Sarajevo suivaient le même cours que d'anciennes discussions, dans lesquelles la Serbie officielle nous a joués par de misérables dénégations, et finalement nous a fait des promesses qu'elle ne comptait pas un seul instant exécuter sérieusement. Personne chez nous ne sera assez naïf pour attendre des résultats positifs d'une recherche à Belgrade des complices des assassins. Même l'acceptation par le Cabinet de Belgrade de l'exigence d'un désaveu formel de la propagande panserbe et de la répression à l'avenir de cette agitation ne serait qu'un résultat diplomatique de très faible portée. Seuls les faits peuvent prouver qu'à Belgrade, sous le poids d'un verdict international, on se résigne à un changement de front qui pourrait rendre possible une véri-

table amélioration des relations avec l'Autriche-Hongrie. »

*Après l'assassinat de Sarajevo les rapports de l'Autriche-*Hongrie et de la Serbie ne peuvent être envisagés et réglés qu'à un point de vue froidement réaliste. A Belgrade on a à prendre des décisions dont la portée dépasse encore celle d'une controverse des plus sérieuses. Il s'agit de mettre une dernière fois à l'épreuve la raison et le bon sens des dirigeants de la Serbie. Si cette épreuve ne réussit pas, la politique officielle de la Monarchie ne pourra persister dans ses anciennes méthodes. Elle deviendrait incompréhensible pour les populations de l'Autriche-Hongrie.

VON TSCHIRSCHKY.

N° 42

L'Ambassadeur à Rome au Ministère des Affaires Étrangères (1).

Télégramme 5 Fiuggi Fonte, le 14 juillet 1914 (2).

Bien que le marquis de San Giuliano déclare toujours que les rapports de l'ambassadeur d'Italie à Vienne au sujet de la Serbie ne sont pas pessimistes, il a déjà provoqué une consultation du professeur de droit des gens M. Fusinato, et il me dit que, d'après la conception italienne, un gouvernement ne peut réclamer que pour un crime de droit commun, mais non pour une propagande politique, quand cette propagande ne se traduit pas par des faits (3). Il craint en conséquence que l'Italie ne puisse appuyer les réclamations autrichiennes sans se mettre en contradiction avec les convictions profondes du peuple italien et avec les principes libéraux. Je

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Fiuggi Fonte 2 h. 40 après-midi, parvenu au Ministère des Affaires Étrangères 5 h. 46 après-midi. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 14 juillet après-midi. Communiqué à l'ambassadeur à Vienne le 15 juillet en supprimant les phrases : « Conformément aux instructions... Vienne et Berlin », et « l'ambassadeur d'Autriche... l'action » et en ajoutant les commentaires détaillés de Jagow du 15 juillet. Voir N° 46.

(3) Voir N° 64.

lui ai fait remarquer qu'il fallait tout d'abord attendre le *contenu des réclamations autrichiennes, mais que, s'il surgissait* un conflit, il ne s'agirait pas de questions *juridiques* mais de questions *politiques*. Le marquis de San Giuliano déclara avec insistance que le Gouvernement italien ne pourrait jamais combattre le principe des nationalités. Le Ministre veut, selon toutes apparences, nous faire entendre que dans des complications ultérieures il ne pourrait pas rester aux côtés de l'Autriche. Le Gouvernement autrichien aurait à compter avec ce fait. Conformément aux instructions reçues je n'ai pas initié le marquis de San Giuliano aux conversations entre Vienne et Berlin. Le Ministre m'a dit que la Russie avait conseillé à Belgrade de céder; il serait bon que tous les Gouvernements suivissent cet exemple.

L'ambassadeur d'Autriche me dit tout à fait confidentiellement qu'à Vienne on est décidé à passer à l'action.

FLOTOW.

N° 43

L'Ambassadeur à Londres au Ministère des Affaires Étrangères (1).

Télégramme 129 Londres, le 14 juillet 1914 (2).
Secret.

J'ai déjà essayé de prendre un contact confidentiel et prudent dans ce sens (3), mais vu l'indépendance bien connue de la presse de ce pays, je n'attends que peu de résultats de mon intervention. Il sera difficile de flétrir toute la nation serbe comme un peuple de malfaiteurs et d'assassins, et de lui enlever, comme s'est efforcé de le faire le « Lokalanzeiger », les sympathies de l'Europe civilisée. Il sera encore plus difficile, de comparer, ainsi que le suggère une person-

(1) D'après le déchiffrement.
(2) Remis à Londres le 14 juillet 5 h. 55 après-midi, parvenu au Ministère des Affaires Étrangères 8 h 43 après-midi. Timbre d'enregistrement : 15 juillet matin.
(3) Voir N° 36.

nalité officielle au représentant à Vienne du Daily Telegraph, les Serbes aux Arabes en Égypte et aux Indiens au Mexique. Il y a bien plutôt lieu de supposer que les sympathies de ce *pays se tourneront immédiatement et vivement vers la Serbie, dès que l'Autriche aura recours à la violence, et que* l'assassinat du successeur au trône, déjà peu aimé en raison de ses inclinations cléricales, sera considéré comme un prétexte qu'on exploite pour nuire à un voisin incommode. Les sympathies britanniques, et notamment celles du parti libéral, se sont déclarées en Europe en faveur du principe des nationalités dans les luttes des Italiens contre la domination autrichienne, papale ou bourbonienne, et, dans les crises des Balkans, sont allées particulièrement aux Slaves. Aussi bien pendant la crise de l'annexion que l'hiver dernier, dans les questions aiguës, l'opinion publique inclinait à prendre parti pour la Serbie et le Monténégro; il aurait été alors difficile d'obtenir l'adhésion du Gouvernement Britannique à une attitude plus énergique contre le roi Nicolas.

Assurément on comprendrait ici la poursuite impitoyable et sévère des assassins, mais je crains que l'on n'ait pas pour soi l'opinion publique si l'on essaie d'exploiter cette occasion sur le terrain politique, et d'en faire le point de départ de mesures militaires contre un peuple de criminels. Dans ce cas, le Cabinet actuel, déjà affaibli par la crise intérieure, n'aura guère la force de soutenir une politique en contradiction (4) tant avec les sentiments moraux de la nation qu'avec les tendances favorites du parti (libéral) (5).

LICHNOWSKY.

---

(4) « Libéral » manque dans le déchiffrement, le groupe de chiffres étant incompréhensible.

(5) Voir No 48.

N° 44

Le Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères
à l'Ambassadeur à Rome
et au Chargé d'affaires à Bucarest (1).

Télegramme 4,36.
Secret. Berlin, le 14 juillet 1914 (2).

Si les résultats de l'enquête sur l'assassinat de Sarajevo déterminaient l'Autriche à prendre des mesures énergiques contre la Serbie, nous aurions, comme le reste de l'Europe, l'intérêt le plus grand à localiser le conflit qui pourrait éventuellement en résulter. Cela dépend de l'opinion publique en Europe. Il faut qu'elle permette aux divers Gouvernements d'assister dans l'inaction au règlement du différend entre l'Autriche et la Serbie. A cette fin il est nécessaire que, dans la presse de ces divers pays, la conception d'après laquelle il ne s'agirait dans ce conflit que d'une affaire regardant exclusivement les deux intéressés, gagne du terrain. On ne saurait en vouloir à l'Autriche de se défendre par tous les moyens contre les menaces constantes à son existence qui résultent pour elle des menées dans le pays voisin. Les sympathies de tout le monde civilisé doivent être de son côté dans cette lutte, car il s'agit d'étouffer une propagande qui ne recule pas devant l'assassinat comme moyen d'action, et qui par son absence de tout scrupule dans ses agissements, constitue une souillure pour la civilisation européenne et un danger permanent pour la paix de l'Europe.

Je vous prie d'agir le plus possible dans ce sens sur la presse du pays de votre résidence, mais d'éviter avec soin tout ce qui pourrait donner l'apparence que nous poussons les Autrichiens à la guerre (3).

JAGOW.

---

(1) D'après la minute. Projet de la main de Radowitz.
(2) Télégramme du 14 juillet 10 h. 35 après-midi, Office central télégraphique.
(3) Voir nos 47 et 54.

N° 45

***Le Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères* aux Ambassadeurs à Vienne et à Constantinople (1).**

Berlin, le 14 juillet 1914 (2).

Pour l'information strictement personnelle de Votre Excellence :

Le comte Szögyeny m'a lu aujourd'hui une dépêche du comte Berchtold dans laquelle ce dernier demande au marquis Pallavicini si, à son avis, la Turquie pourrait être gagnée à une alliance avec les puissances centrales européennes. L'ambassadeur a répondu qu'actuellement à Constantinople on ne saurait méconnaître une certaine tendance à se rapprocher de la Russie. Cette tendance est encore fortifiée par une vive méfiance contre l'Italie, vu les soupçons qu'inspirent aux Turcs ses aspirations en Asie-Mineure. En outre la Russie et la France étaient fortement à l'œuvre à Constantinople. La Turquie ne rechercherait l'alliance de l'Autriche et de la Triple Alliance que si la Monarchie par une action énergique et pleine de succès contre la Serbie s'assurait de nouveau une situation prépondérante dans les Balkans. Le comte Berchtold a chargé le comte Szögyény de me demander mon avis sur le point de savoir s'il ne paraissait pas indiqué d'intervenir auprès de la Turquie pour lui proposer dès *maintenant* une alliance avec les puissances centrales.

J'ai répondu qu'à mon avis qui, du reste était partagé par l'ambassadeur impérial à Constantinople, la Turquie pour les années suivantes devait être considérée, vu sa mauvaise situation militaire, comme un facteur *passif*. Elle serait hors d'état de jouer un rôle agressif contre la Russie. En outre, si nous lui proposions d'entrer dans notre groupe, elle nous poserait sans aucun doute des conditions. Mais nous ne pourrions pas du tout lui accorder une protection absolue contre les

(1) D'après la minute de la main de Jagow.
(2) Parti pour Vienne le 15, pour Constantinople le 17 juillet.

attaques de la Russie, dirigées contre l'Arménie par exemple. Je crois que la Turquie dans sa situation actuelle ne peut pas *prendre d'autre attitude que d'osciller entre les puissances, et de se rallier au groupe le plus fort et le plus heureux. Si la* Roumanie reste fermement attachée à la Triple Alliance, et si la Bulgarie cherche également à se rallier à notre groupe, cela exercera sans aucun doute une influence sur l'attitude de la Turquie. Mais il me semble qu'une démarche faite actuellement à Constantinople conformément aux suggestions du comte Berchtold serait inutile, et même dangereuse à cause des demandes de contre-prestations auxquelles il faut s'attendre, et auxquelles nous ne pouvons pas donner satisfaction.

JAGOW.

N° 46

Le Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères à l'Ambassadeur à Vienne (1).

Secret. Berlin, le 15 juillet 1914 (2).

L'Ambassadeur à Rome télégraphie :

« Bien que le marquis de San Giuliano... suivissent cet exemple » (3).

L'opinion publique italienne s'est montrée jusqu'ici aussi serbophile qu'elle est en général austrophobe. Il n'y a aucun doute pour moi, que dans un conflit austro-serbe, elle se placera nettement du côté de la Serbie. Une extension territoriale de la Monarchie austro-hongroise et même une extension de son influence dans les Balkans, est considérée avec horreur en Italie, et envisagée comme un préjudice à la situation de l'Italie dans cette région. En raison d'un défaut d'optique, les prétendues menaces que lui fait courir le voisi-

(1) D'après la minute de la main de Jagow.
(2) Parti de Vienne le 15 juillet.
(3) Ici est inséré le télégramme de Flotow du 14 juillet (N° 42), en supprimant les phrases : « Conformément aux instructions... Vienne et Berlin » et : « L'ambassadeur d'Autriche... l'action ».

nage de l'Autriche, lui font méconnaître le caractère beaucoup plus véritable du péril slave. Non seulement il faut tenir compte du fait que la politique du Gouvernement en Italie dépend dans une grande mesure des dispositions de l'opinion publique, mais en outre cette conception est celle qui règne dans la tête de la plupart des hommes d'Etat italiens. Toutes les fois qu'il était question d'une menace adressée par l'Autriche à la Serbie, j'ai pu constater chez eux une nervosité extraordinaire. Si l'Italie prenait parti pour la Serbie, le désir d'action de la Russie serait certainement encouragé. A Pétersbourg on pourrait compter que non seulement l'Italie ne remplirait pas ses obligations d'alliance, mais se tournerait directement contre l'Autriche. L'effondrement de la Monarchie ouvrirait à l'Italie la perspective du gain des quelques territoires qu'elle convoite depuis longtemps.

Il est par conséquent, à mon avis, de *la plus grande* importance que Vienne s'entende avec le Cabinet de Rome sur les buts que l'Autriche poursuivrait en cas de conflit avec la Serbie, et range l'Italie de son côté, ou tout au moins, — comme un conflit avec la Serbie seule ne constitue pas un *casus foederis* — s'assure de sa stricte neutralité. En vertu de ses accords avec l'Autriche, l'Italie, pour chaque modification dans les Balkans en faveur de la Monarchie du Danube, a droit à des compensations. Ces compensations feraient l'objet et l'amorce de négociations avec l'Italie. D'après nos informations, on ne considère pas à Rome la cession de Valona comme une compensation acceptable. L'Italie semble du reste actuellement revenue du désir de s'implanter sur l'autre rive de l'Adriatique.

Comme je le fais observer confidentiellement, la seule compensation qui serait considérée comme sérieuse en Italie serait la cession du Trentin. Le morceau serait évidemment assez gros pour fermer la bouche à l'opinion publique austrophobe. On ne saurait méconnaître que la cession d'un ancien territoire de la Monarchie pourrait très difficilement se concilier avec les sentiments du Souverain et du peuple autrichien. Mais on se demande d'autre part quelle est la valeur

que présente l'attitude de l'Italie pour la politique autrichienne, quel est le prix qu'on doit payer en conséquence, et si le prix est en rapport avec les gains qu'on peut escompter d'autre part.

Je prie Votre Excellence de vouloir bien faire de l'attitude de l'Italie l'objet de conversations confidentielles et approfondies avec le comte Berchtold, et d'aborder éventuellement la question des compensations. Faut-il dans cette conversation soulever la question du Trentin ? Je ne puis qu'abandonner ce point à votre appréciation et à votre exacte connaissance des dispositions qui règnent là-bas.

L'attitude de l'Italie dans le conflit serbe exercera certainement une répercussion sur celle de la Russie. Si ce conflit provoquait une conflagration générale, elle deviendrait aussi pour nous d'une grande importance militaire.

Pour éviter des malentendus je fais encore observer que nous n'avons fait au Cabinet de Rome aucune communication sur les négociations entre Vienne et Berlin, et qu'en conséquence la question des compensations n'a pas été discutée par nous.

JAGOW.

N° 47

Le Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères à l'Ambassadeur à Rome (1).

Secret. Berlin, le 15 juillet 1914 (2).

Je vous prie de me télégraphier si Votre Excellence a besoin de certaines sommes pour exercer son influence sur la presse, et éventuellement de m'en faire connaître le montant ? (3)

JAGOW.

---

(1) D'après la minute. Projet de la main de Radowitz.
(2) Office central télégraphique 1 h. 50 après-midi.
(3) Voir nos 44 et 54.

N° 48

Le Secrétaire d'État des Affaires Étrangères à l'Ambassadeur à Londres. (1)

Télégramme 159 Berlin, 15 juillet 1914. (2-3)
Secret.

Je vous rappelle, en vous invitant à l'exploiter utilement, l'assassinat du roi Alexandre et de la reine Draga ainsi que l'attitude qu'ont adoptée à cette occasion l'opinion publique et le Gouvernement en Angleterre à l'égard de la Serbie, attitude qu'ils ont maintenue pendant de longues années. Le même système règne encore aujourd'hui en Serbie et les mêmes forces peuvent opérer dans l'agitation panserbe. (4)

Il s'agit maintenant d'une question politique au plus haut importance, de la dernière occasion, peut-être, de porter un coup mortel à la Grande Serbie dans des conditions relativement favorables. Si l'Autriche néglige cette occasion, c'en est fait de son prestige ; elle deviendra pour notre groupe un facteur encore plus faible. Comme vu les relations *intimes* de l'Angleterre et de la Russie, relations bien connues de Votre Excellence, il semble impossible de changer notre orientation politique, il y a pour nous un intérêt vital à maintenir la situation de notre allié autrichien dans le monde.

Votre Excellence sait quelle importance aurait pour nous, en cas de conflit ultérieur, l'attitude de l'Angleterre. (5-6)

JAGOW.

---

(1) D'après le projet de la main du ministre de Stumm, directeur des Affaires Politiques au Ministère des Affaires Etrangères, avec les modifications et additions de Jagow.

(2) A l'Office central télégraphique 4 h. après-midi.

(3) Voir Nos 36 et 43.

(4) La phrase « Le même... panserbe... » ajoutée par Jagow dans le projet de Stumm.

(5) Les trois dernières phrases : « Si l'Autriche... de l'Angleterre... » ajoutées par Jagow dans le projet de Stumm.

(6) Voir N° 52.

N° 49

L'Ambassadeur à Vienne au Chancelier de l'Empire. (1)

Très secret

Vienne, le 14 juillet 1914. (2)

Le comte Tisza est venu me voir aujourd'hui après sa conversation avec le comte Berchtold.

Le comte m'a dit qu'il avait été l'homme qui avait toujours conseillé la prudence mais que chaque jour l'avait confirmé dans l'opinion *que la Monarchie devait en venir à une résolution énergique* (3) pour prouver sa vitalité et *mettre fin à l'état de choses intolérable* (4) *qui régnait dans le sud-est*. Le langage de la presse serbe et des diplomates serbes est *d'une arrogance tout à fait insupportable*. « Je me suis difficilement résolu », dit le Ministre, « à conseiller la guerre, mais je suis maintenant fermement *convaincu de sa nécessité*, *et je* déploierai tous mes efforts pour la grandeur de la Monarchie ».

assurément

Heureusement il règne actuellement entre les personnalités dirigeantes *une entente complète*; un *esprit de décision* (5) s'est manifesté. S. M. l'Empereur François-Joseph, ainsi que le rapporte le

---

(1) D'après l'expédition.

(2) Timbre d'enregistrement à l'entrée au Ministre des Affaires étrangères, 15 juillet après-midi. Le rapport a été soumis à l'Empereur; il a été rendu par lui le 20 juillet Le 23 juillet il est revenu au Ministère. En vertu d'une décision marginale de l'Empereur il a été communiqué le 26 juillet à l'Etat-Major général.

(3) « A une résolution énergique » souligné deux fois par l'Empereur.

(4) « Intolérable » souligné deux fois par l'Empereur.

(5) « Décision » souligné deux fois par l'Empereur.

baron Burian, qui a encore parlé à Sa Majesté ces jours-ci à Ischl, apprécie la situation avec calme, et Il tiendra jusqu'au bout. Le comte Tisza ajouta que la position prise sans réserves par *l'Allemagne*, affirmant qu'elle se tiendrait *aux côtés de la Monarchie*, avait exercé la plus grande influence sur la ferme attitude de l'Empereur.

Le texte définitif de la note à adresser à la Serbie n'était pas encore arrêté ; il le sera dimanche. En ce qui concerne le moment de la remise à la Serbie, il a été décidé qu'il était préférable d'attendre le départ de M. Poincaré de Saint-Pétersbourg, c'est-à-dire le 25. Mais alors, aussitôt après l'expiration du délai assigné à la Serbie, au cas où elle n'accepterait pas sans réserve toutes les conditions, on décréterait la *mobilisation*. La note était rédigée de façon que son acceptation *était* pour ainsi dire *impossible* (6). Il importait particulièrement de ne pas exiger des assurances et des promesses, *mais des actes*. Dans la rédaction de la note il faudrait aussi, à son avis, tenir compte du fait qu'elle devrait être comprise du grand public, particulièrement en Angleterre et mettre clairement et distinctement les torts à la charge de la Serbie.

c'est bien dommage

Le baron *Conrad*, dans sa dernière conversation, a fait sur lui une *très bonne impression* ; il a parlé avec calme et avec beaucoup de décision. Les jours

---

(6) « impossible » : souligné deux fois par l'Empereur.

qui vont suivre, il faudra s'attendre évidemment à ce que les gens se plaignent de nouveau *de notre irrésolution et de nos hésitations*, mais cela importe peu si l'on sait à Berlin que ce n'est pas le cas.

En me quittant le comte Tisza me serra cordialement la main et me dit : « nous voulons maintenant attendre unis l'avenir avec tranquillité et fermeté. »

VON TSCHIRSCHKY.

Enfin voilà un homme !

N° 50

L'Ambassadeur à Vienne au Chancelier de l'Empire. (1)

Très secret.

Vienne, le 14 juillet 1914. (2)

Après que le comte Tisza m'eût quitté (3), le comte Berchtold m'invita à venir le voir pour me communiquer les résultats de la discussion d'aujourd'hui. A sa grande joie *l'unanimité* était intervenue sur la *teneur* de la note à adresser *à la Serbie*. Le comte Tisza s'était associé aux vues du Ministre d'une façon très satisfaisante, et il avait même, sur beaucoup de points, accentué la sévérité de la note. Toutefois, sous le rapport technique, on avait constaté l'impossibilité de remettre la note à Belgrade le 16 ou le 18. Le texte français serait définiti-

(1) D'après l'expédition.

(2) Timbre d'enregistrement à l'entrée aux Affaires étrangères, 15 juillet après-midi. Le rapport a été soumis à l'Empereur, rendu par lui le 20 juillet et restitué au Ministre des Affaires étrangères le 23.

(3) Voir N° 49.

vement arrêté dimanche prochain à 9 heures dans une discussion entre les ministres. La note serait ensuite soumise probablement mardi à l'Empereur, à Ischl. Il *répondait que* Sa Majesté *lui donnerait* son *approbation.*

c'est dommage !

On a décidé à l'unanimité dans la discussion d'aujourd'hui qu'il était à recommander d'attendre le départ de M. Poincaré de Pétersbourg avant de faire la démarche à Belgrade. Car il faudrait, autant que possible, éviter qu'à Pétersbourg, dans l'excitation du champagne, et sous l'influence de MM. Poincaré, Iswolsky et des Grands Ducs, on fêtât une confraternité qui pourrait avoir de l'influence sur l'attitude des deux pays et pourrait la consolider. Il serait bon également que les toasts fussent prononcés avant la remise de la note. On pourrait alors procéder à la remise de la note le 25 juillet. (4-5)

Le comte Berchtold m'a prié expressément et à diverses reprises, comme l'avait déjà fait le comte Tisza, de ne laisser aucun doute à mon Gouvernement que la présence de Poincaré à Pétersbourg était l'unique motif du délai dans la remise de la note à Belgrade, et que l'on pouvait être parfaitement sûr à Berlin qu'*il n'était pas question d'hésitation ni d'indécision.*

Le Ministre m'a dit, en terminant, qu'après que le texte aurait été arrêté

(4) En marge, point d'exclamation de l'Empereur.
(5) Voir No 93, 96 et 108.

dimanche, il ferait parvenir immédiatement la note, confidentiellement, à la connaissance du Gouvernement Impérial, avant de la soumettre à son Empereur.

VON TSCHIRSCHKY.

N° 51

L'Ambassadeur à Rome au Ministère des Affaires Etrangères. (1)

Télégramme 7.

Fiuggi, 15 juillet 1914. (2)

Le marquis de San Giuliano craint que l'Autriche, dans son conflit avec la Serbie, ne projette des annexions territoriales que ne pourrait tolérer l'Italie J'ai répondu que je croyais que l'Autriche voulait simplement empêcher la continuation des menaces de la propagande panserbe. Le Ministre déclare qu'il est impossible de l'empêcher par la violence : de publique, la propagande deviendrait secrète. Il est instamment à souhaiter que l'Autriche se modère.

FLOTOW.

(1) D'après le déchiffrement.
(2) Remis à Fiuggi le 15 juillet, 9 h. 40 après-midi parvenu au Ministre des Affaires étrangères, le 16 juillet, 12 h. 7 matin. Timbre d'enregistrelment à l'entrée, 16 juillet matin. Communiqué télégraphique le 16 juillet après-midi par Jagow à l'Ambassade à Vienne.

N° 52

L'Ambassadeur à Londres au Ministère des Affaires Etrangères. (1)

Télégramme 133

Secret

Londres, 15 juillet 1914. (2-3)

J'ai essayé, aussi bien par des entretiens répétés avec Sir

(1) D'après le déchiffrement.
(2) Remis à Londres le 15 juillet 9 h. 20 après-midi ; parvenu au Ministère des Affaires étrangères le 16 juillet, 1 h. 55 matin. Timbre d'enregistrement à l'entrée, 16 juillet, matin.
(3) Voir N° 48.

E. Grey dont j'ai rendu compte, que par des contacts prudents avec la presse de ce pays, de travailler à amener une appréciation plus favorable des mesures énergiques de l'Autriche contre la Serbie si elles devenaient nécessaires. Sir E. Grey m'a dit que tout dépendrait de quelle nature serait une intervention éventuelle, mais qu'en aucun cas il ne pourrait être question d'un démembrement du territoire serbe. Il s'est aussi, ainsi que j'en ai rendu compte, efforcé d'agir à Pétersbourg, en faveur des prétentions autrichiennes. Mais si, en Russie, à la suite des mesures militaires de l'Autriche, il se produisait un grand mouvement dans l'opinion, il ne serait pas en état de conserver en main la politique russe et, en tenant compte du mécontentement qui existe, pour l'instant, en Russie, contre l'Angleterre, et au sujet duquel le comte de Pourtalès pourrait dire bien des choses, il devrait avoir égard aux susceptibilités russes. Toutefois, le Ministre, j'en suis certain, s'il éclate un conflit austro-serbe, fera son possible pour retenir la Russie, mais je ne crois pas qu'il soit, là-bas, comme à Paris, en situation de prononcer une parole décisive. (4)

En ce qui concerne l'opinion publique de ce pays, je crois devoir maintenir entièrement les appréciations de mon télégramme 129 (5) et prémunir avec insistance contre les déceptions. En dépit des bombes des Mazzinistes, qui, dans la poursuite de leurs buts politiques, n'étaient guère plus scrupuleux que les membres de l'Ochrana, et qui, ainsi qu'il est bien connu, ne reculaient pas devant des attentats contre les Souverains, l'opinion publique de ce pays a été favorable au mouvement d'unité italienne et a célébré Garibaldi ici avec enthousiasme. L'Autriche a aussi peu réussi à donner le coup mortel au mouvement italien qu'à acquérir ici des sympathies, et je doute que les Serbes soient amenés à renoncer à la réalisation de leur idéal national et de leurs espérances, s'étendant, au-delà de leurs frontières officielles par une intervention violente.

LICHNOWSKY.

---

(4) En marge, de Zimmermann : « Je suis convaincu du contraire. »

(5) En marge, observation de Jagow : « Tout cela malheureusement est exact ! »

N° 53

L'Ambassadeur à St-Pétersbourg au Chancelier de l'Empire (1).

St-Pétersbourg, le 13 juillet 1914 (2).

L'attentat de Sarajevo a produit ici aussi une impression considérable, et au premier moment on a hautement exprimé dans des milieux étendus la réprobation de cet abominable crime. Toutefois, la haine profonde qui règne contre l'Autriche-Hongrie s'est bientôt fait sentir, même en cette triste circonstance, et l'indignation provoquée par les représailles exercées contre les Serbes dans la Monarchie autrichienne a dépassé, peu de jours après, toutes les expressions de sympathie pour le vieil Empereur François-Joseph et pour son Empire.

La cérémonie funèbre organisée par l'Ambassade austro-hongroise a eu lieu cependant avec la participation de nombreux assistants appartenant aux milieux officiels ; parmi les Grands Ducs étaient présents le Grand Duc Nicolas Nicolaiewitch, chargé de représenter le Tsar, et le Grand Duc Boris Wladimirowitch. Les Ministres étaient presqu'au complet, et la maison militaire du Tsar était très largement représentée. Mais à part ces manifestations extérieures, on ne pouvait *guère* voir de *sympathie sincère* à l'égard du

(1) D'après l'expédition.

(2) Timbre d'enregistrement à l'entrée au Ministère des Affaires Etrangères 16 juillet matin. Le rapport a été soumis à l'Empereur, rendu par lui le 20 juillet, et revenu au Ministère le 23 juillet. Communiqué le 26 juillet, aux ambassades à Vienne, Londres et Paris, conformément à une décision marginale de l'Empereur. Communiqué le même jour à l'ambassade à Rome.

deuil de la maison impériale autrichienne. Non seulement dans la presse, mais même dans la société, *on ne rencontrait que des jugements défavorables sur l'Archiduc assassiné*, rappelant que la Russie *perdait* en lui un *ennemi acharné*. On colportait avec complaisance des récits d'après lesquels l'Archiduc, même dans son propre pays, n'aurait eu que peu d'amis, et n'aurait pas été en bons rapports avec l'Empereur François-Joseph.

Il voulait toujours rétablir l'alliance des Trois Empereurs! C'était le meilleur ami de la Russie!

Même M. Sasonow, lorsque je lui parlai pour la première fois de l'attentat, ne s'arrêta que peu à la réprobation de ce crime, alors qu'il n'avait pas *assez de paroles de blâme pour l'attitude des autorités austro-hongroises* qui avaient permis les excès commis contre les Serbes (3). Lorsque je fis remarquer au Ministre qu'il était compréhensible que la population fidèle à l'Empereur, dans toute la Monarchie, et particulièrement à Sarajevo, eût été très surexcitée par cet abominable attentat, et que la police, ainsi que le témoignait l'insuffisance des mesures de sécurité, ne fût pas à la hauteur de sa tâche et eût perdu la tête, M. Sasonow *ne voulut pas admettre ces circonstances* atténuantes. Il m'a donné, bien au contraire, à entendre que sa conviction était que *les autorités avaient volontairement laissé se déchaîner les fureurs populaires* (4). Le *Ministre ne voulut pas reconnaître* l'existence en Bosnie et en Herzégovine d'une *population vraiment attachée à l'Empereur*. Il ne pouvait, ainsi

(3) En marge : point d'exclamation de l'Empereur.
(4) En marge : point d'exclamation de l'Empereur.

qu'il le remarqua en passant, s'agir que de *quelques Mahométans et de quelques catholiques*. De même *M. Sasonow contesta* que l'attentat, ainsi qu'on le prétend du côté autrichien, pût être attribué à un complot *panserbe*. En tout cas, sous ce rapport, absolument *rien n'était jusqu'ici prouvé* et il était souverainement injuste de rendre le Gouvernement serbe, dont l'attitude était parfaitement correcte, responsable du crime, comme le faisait la presse austro-hongroise (6). A ce titre la Russie *aurait pu*, à diverses reprises, *déclarer* le Gouvernement français *responsable* des attentats préparés sur le territoire français et accomplis en Russie.

Oh ! Oh !

pourquoi ne l'a-t-on pas fait ?

Je répondis au Ministre que l'on ne pouvait cependant, à mon avis, contester que l'agitation menée par les Serbes depuis des années en Bosnie et en Herzégovine, et attisée en Serbie contre l'Autriche, pût tout au moins avoir beaucoup contribué à mener à bonne fin le plan de cet abominable crime. M. Sasonow maintint *qu'il ne s'agissait que de l'acte de jeunes gens isolés* et sans maturité dont la connexité avec un grand complot politique n'était nullement prouvée.

il dit la même chose que Pachitch.

J'indiquai ensuite que l'attentat était un nouvel avertissement sérieux aux vieilles Monarchies de se rappeler leurs intérêts communs et les dangers communs qui les menacent. M. Sasonow ne put qu'approuver cette remarque, mais il le fit *avec*

(5) En marge : point d'exclamation de l'Empereur.
(6) En marge : deux points d'exclamation de l'Empereur.

moins de chaleur (7) que j'en trouve généralement chez lui quand il est question des intérêts monarchiques. Cette attitude réservée ne peut s'expliquer que par la *haine irréconciliable du Ministre contre l'Autriche-Hongrie, haine qui du reste, ici, trouble de plus en plus la clarté et l'impartialité du jugement.* Nous aurons, à ce que je crois, à compter pour des années avec ce fait qui doit avoir *nécessairement sa répercussion sur nos rapports avec la Russie.* Il est d'autant plus remarquable que l'hostilité contre l'Autriche marche de pair avec *une attitude toujours plus altière vis-à-vis de la Monarchie des Habsbourg.* Toutes les vues qu'on entend exprimer ici, même dans les milieux officiels, sur l'Autriche-Hongrie, témoignent d'un *mépris sans bornes pour le régime de ce pays.*

exact.

naturellement, j'y ai déjà compté.

l'orgueil précède la chute !

F. Pourtalès.

(7) Avec moins de chaleur souligné deux fois par l'Empereur. En marge deux points d'exclamation.

N° 54

L'Ambassadeur à Rome au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 8.

Fiuggi, le 16 juillet 1914 (2-3).

J'ai déjà pris contact avec la presse dans la mesure possible à l'ambassade. Je dois me réserver de faire ultérieurement des demandes d'argent si cela est nécessaire. En ce moment, vu l'absence en congé d'été de tous les intermédiaires de

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Fiuggi 10 h. 30 matin : arrivé au Ministère des Affaires Etrangères 1 h. 44 après-midi. Timbre d'enregistrement à l'entrée 16 juillet, matin (erreur, au lieu de après-midi).

(3) Voir n° 44 et 47.

confiance, l'emploi de l'argent m'est difficile ; la tâche est au surplus très ardue, car on entend déjà des voix qui, en se basant sur l'histoire italienne, déclarent impossible de combattre les aspirations nationales de la Serbie.

FLOTOW.

N° 55

L'Ambassadeur a Londres au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 134.

Londres, le 16 juillet 1914 (2).

Aujourd'hui a paru dans le « Times » un article de tête sur l'Autriche et la Serbie. Cet article condamne de la façon la plus énergique l'attitude provocatrice de la presse de Belgrade qui aliène à la cause serbe les sympathies de l'Europe civilisée. Le journal s'attend à ce que le gouvernement serbe se montre disposé à rechercher les complicités du crime, et à fournir des gages contre tout appui donné au mouvement révolutionnaire. En même temps le journal signale à l'Autriche le danger de suivre une politique comme celle que réclament les journaux militaristes, politique où il y aurait tout à perdre et rien à gagner. La question des Slaves du sud, le plus difficile, peut-être, de tous les problèmes austro-hongrois, ne pourra jamais être résolue par la violence ni par des menaces. Toute tentative dans ce sens compromettrait la paix européenne. La Monarchie peut trouver dans sa propre histoire des enseignements lui montrant les résultats de l'abandon d'une politique de calme et de modération.

J'exprime de nouveau l'avis que, si l'on prend des mesures militaires contre la Serbie, toute l'opinion publique prendra parti contre l'Autriche-Hongrie.

LICHNOWSKY.

---

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Londres 11 h. 47 matin ; parvenu au Ministère des Affaires Etrangères, 2 h. 5 après-midi. Timbre d'enregistrement à l'entrée 16 juillet matin (erreur, au lieu de après-midi).

N° 56

Le Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères au Directeur Général de la Hapag (1).

Très secret. Berlin, le 15 juillet 1914 (2).

Cher Monsieur Ballin,

Veuillez m'excuser de troubler par ces lignes votre saison d'eaux, mais il s'agit d'une question qui vous a toujours préoccupé : nos relations avec l'Angleterre.

Vous aurez sans doute lu les révélations du Berliner Tageblatt au sujet de certains arrangements maritimes entre l'Angleterre et la Russie, qui ont finalement provoqué une interpellation à la Chambre des Communes et le démenti un peu forcé de Grey. Je ne sais pas comment cette nouvelle s'est abattue sur la table de rédaction de Théodore Wolff. Je ne voulais tout d'abord pas y croire, parce qu'elle me paraissait très en contradiction avec l'amélioration apparente de nos relations et avec la répugnance de la politique anglaise à des accords de ce genre ; mais j'ai voulu aller au fond des choses, et, ainsi que je vous en informe, à titre extrêmement confidentiel, j'ai pu me convaincre, à mon grand regret, par des sources très secrètes, que la nouvelle a son fondement dans les faits. Lichnowsky a parlé à Grey de la nouvelle du Tageblatt, et Grey, après quelques hésitations, n'a pas complètement démenti la chose ; mais, en vérité, il y a là derrière encore plus que ne peut le savoir Théodore Wolff, et que ne voudrait le croire le bon Lichnowsky. On aurait, en fait, négocié entre Londres et Pétersbourg un accord maritime par lequel, je vous dis cela de nouveau à titre tout-à-fait confidentiel, la Russie vise une vaste coopération maritime et militaire. En dépit de l'insistance russe, ces négociations n'ont pas abouti, en partie peut-être parce que Grey est devenu hésitant à la suite de l'indiscrétion du Tageblatt et de la résistance manifeste d'une fraction du parti libéral en Angleterre. Mais les Russes paraissent beau-

(1) D'après la minute de la main de Jagow.
(2) A la poste le 16 juillet 6 h. 45 après-midi.

coup insister, et qui sait ce qu'ils pourraient offrir comme contre-partie en échange ? Finalement, Grey ne se refusera pas à conclure cet accord, à moins qu'il ne rencontre de la résistance au sein de son propre parti et du cabinet. Il peut, comme Ponce Pilate, calmer sa conscience en disant que les négociations n'ont pas été conduites entre les cabinets, mais entre les autorités maritimes. Je laisse aussi de côté la question de savoir si les Anglais concluraient l'accord avec leur propre casuistique et avec des restrictions mentales, se réservant, au moment critique, si cela ne leur convenait pas, de ne pas marcher, parce que le *casus foederis* n'est probablement pas prévu dans l'accord. Toutefois, même si l'arrangement, d'après la conception anglaise, ne devait être qu'un ballon d'essai, il aurait néanmoins le résultat d'encourager fortement les tendances agressives de la Russie.

Je n'ai pas besoin d'exposer l'importance qu'aurait pour nous cette question. Nous ne pourrions guère plus songer à un rapprochement avec l'Angleterre. Il me paraît, en conséquence, très important de faire encore une tentative pour faire échouer l'affaire. Peut-être, si l'on alarmait le parti libéral, ou si un membre du Cabinet émettait des objections décidées, Grey reculerait-il devant la conclusion définitive. Je me demande si par vos relations multiples et intimes avec des Anglais dirigeants — n'en avez-vous pas de semblables auprès de Lord Haldane ? — vous ne pourriez pas faire parvenir un cri d'alarme au-delà de la Manche ? Voilà comment je m'imagine la chose ; vous écririez que vous avez appris à Kiel que la nouvelle publiée par le Tageblatt a un fondement réel. Nos milieux maritimes en seraient très émus, et vous y verriez le point de départ d'une nouvelle et inévitable campagne intensive pour provoquer de nouveaux crédits pour la flotte. A la Wilhelmstrasse les visages se seraient également allongés, et on s'y serait demandé avec inquiétude si toute l'œuvre péniblement poursuivie d'un rapprochement avec l'Angleterre ne serait pas maintenant compromise sans espoir. Le sentiment que l'on a, que le cercle de fer se resserre toujours davantage autour de nous, pourrait, vu le renforcement toujours plus menaçant de la Russie, et les tendances de

plus en plus agressives du panslavisme, aboutir à des conséquences dangereuses.

Ce parti est-il pratique ? est-il utile ? je n'en sais rien. Peut-être pourrez-vous m'indiquer une autre voie ; mais je crois qu'il faut tout tenter pour faire échouer l'affaire. Je vous serais reconnaissant de vouloir bien me faire part de votre opinion, et de me dire éventuellement ce que vous considérez comme possible de faire. En tout cas l'urgence s'impose, pour qu'en attendant on n'aboutisse pas à une conclusion à laquelle M. Poincaré doit travailler à Pétersbourg.

Avec mes meilleurs souhaits pour une bonne saison d'eaux, bien à vous.

JAGOW.

Après que je vous ai écrit ceci hier soir, je lis ce matin un nouvel article de Wolff dans le Berliner Tageblatt. Ses informateurs semblent envisager la chose plus sérieusement (3-4).

(3) Postcriptum ajouté par Jagow sur l'expédition du 16 juillet.
(4) Voir numéros 57 et 254.

N° 57

Le Ministère des Affaires Etrangères au Chancelier de l'Empire (1).

Télégramme 13.

Berlin, le 16 juillet 1914 (2).

Une dépêche a été adressée à Tschirschky pour attirer l'attention de Vienne sur la nécessité d'une entente avec l'Italie au sujet de la Serbie (3).

Ballin a été invité par une lettre particulière à travailler contre la convention anglo-russe au moyen de ses relations en Angleterre (4).

STUMM.

(1) D'après la minute de la main de Stumm. Le déchiffrement de Hohenfinow se trouve maintenant aux Archives.
(2) Remis à Berlin 8 h. 30 après-midi, parvenu à Hohenfinow 8 h. 40 après-midi.
(3) Voir n° 46.
(4) Voir n°s 56 et 254.

N° 58

Le Chancelier de l'Empire au Secrétaire d'Etat pour l'Alsace-Lorraine (1).

Hohenfinow, le 16 juillet 1914 (2).

Cher comte Roedern,

Vous aurez vu par la lecture des journaux que la situation européenne n'est pas actuellement affranchie de dangers. En cas d'un conflit austro-serbe, il importe, avant tout, d'isoler son règlement. Nous avons des raisons de supposer, et nous devons désirer que la France, actuellement accablée de préoccupations de toute sorte, fera tout pour détourner la Russie d'une attaque. Cette tâche sera très facilitée aux dirigeants actuels de Paris, si, dans les semaines qui suivront, les nationalistes français n'ont pas d'objet d'agitation à exploiter. J'ai donc prié Berlin de suspendre autant que possible, pour les semaines qui suivront, toute polémique de presse avec la France ; je vous prierai de faire de même à Strasbourg. Il sera à recommander également d'ajourner de quelques semaines les mesures administratives qu'on se propose, et qui pourraient être attaquées en France. et faire l'objet d'une agitation. Si nous réussissions, non seulement à ce que la France se tînt tranquille, mais à ce qu'elle invitât Pétersbourg à la paix, ce fait aurait pour nous une répercussion très favorable sur l'alliance franco-russe (3).

Bien à vous,

VON BETHMANN-HOLLWEG.

---

(1) D'après la minute. Projet écrit par le Dr Riezler, conseiller de légation, collaborateur permanent au Ministère des Affaires Etrangères.

(2) Parti le 16 juillet.

(3) Voir n° 232.

N° 59

L'Ambassadeur à Rome au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 9.

Fiuggi-Fonte, le 17 juillet 1914 (2).

Des directeurs de journaux expérimentés, avec lesquels je suis entré en relations au sujet de la politique autrichienne, me signalent qu'il serait préférable de ne pas agir prématurément en faveur de l'Autriche, vu qu'une telle attitude pourrait provoquer une polémique dans la presse italienne actuellement passablement indifférente, et qu'une campagne en faveur de l'Autriche soulèverait forcément des contradictions, en raison de l'opinion publique, actuellement hostile à l'Autriche. On me suggère quelques remarques prudentes et dissimulées en faveur de l'Autriche. On m'a dit en confidence que l'ambassadeur d'Autriche lui-même désire qu'on ne réponde qu'à des attaques directes contre l'Autriche.

Il me paraît essentiel d'agir sur la presse de Milan avec laquelle on peut entrer difficilement en contact de Rome ; en particulier sur le Corriere della Sera. Je vous demanderai jusqu'à quel point on peut mettre le consul impérial à Milan au courant, et réclamer sa coopération.

En ce moment, ce qu'il y aurait de plus important, serait d'agir sur les correspondants italiens à Vienne, en particulier sur celui du Giornale d'Italia qui nous est très hostile. C'est de lui que, jusqu'ici, émanent les seules informations vraiment défavorables.

FLOTOW.

---

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Fiuggi-Fonte, 11 h. 30 matin ; parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 1 h. 20 après-midi. Timbre d'enregistrement à l'entrée 17 juillet après-midi. Communiqué le 18 juillet par von Jagow à l'ambassade à Vienne en y ajoutant les remarques d'introduction suivantes (projet de la main de Radowitz) : « Pour l'information de Votre Excellence et pour vous en servir vis-à-vis du comte Berchtold ; l'ambassadeur impérial à Rome a été, conformément au désir exprimé par le gouvernement austro-hongrois, invité, comme les représentants impériaux à Londres et à Bucarest à agir sur la presse dans un sens favorable à l'Autriche. Flotow nous fait savoir le 17 de ce mois ce qui suit : (Suit le rapport qui précède en supprimant le deuxième paragraphe). » Le rapport est parti de Vienne le 18 juillet 8 heures après-midi.

N° 60

L'Ambassadeur à Rome au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 10.

Fiuggi, 17 juillet 1914 (2).

Dans une discussion purement théorique sur l'éventualité d'un conflit austro-serbe possible — car il n'a pas été mis au courant — le marquis de San Giuliano déclara que l'écrasement de la Serbie, ou même une annexion autrichienne, ne pouvaient pas plus être supportés par l'Italie que par la Roumanie. Il me semblerait possible qu'à l'occasion il provoquât à Bucarest un échange de vues à ce sujet.

FLOTOW.

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Fiuggi, 2 h. 10 après-midi ; parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 4 h. 6 après-midi. Timbre d'enregistrement à l'entrée 17 juillet après-midi. Communiqué télégraphiquement le 18 juillet par von Jagow à Vienne, en supprimant les mots « car il n'a pas été mis au courant » avec adddition de : « Comme San Guliano n'est pas informé de nôtre dernière démarche à Bucarest, j'ai invité le comte Waldburg à lui maintenir un caractère secret ». Télégramme (projet de la main de Bergen avec modifications de Stumm et de Zimmermanu), remis 8 h. 15 après-midi à l'Office central télégraphique. Au sujet de la communication du télégramme de Flotow au chargé d'affaires à Bucarest, voir n° 63.

N° 61

Le Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères à l'Ambassadeur à Vienne (1).

Secret.

Berlin, 17 juillet 1914 (2-3).

Comme le sait Votre Excellence, en lisant le procès-verbal du comte Hoyos, résumant son entrevue avec le Sous-Secrétaire d'Etat, le comte Hoyos a déclaré ici que l'Autriche devrait complètement démembrer la Serbie (4).

(1) D'après la minute de la main de Jagow.

(2) Parti le 17 juillet.

(3) Voir n° 18.

(4) Dans la minute primitive de Jagow, il y avait « détruire » qu'il a modifié et remplacé par « démembrer ».

Le comte Berchtold et le comte Tisza ont fait remarquer à ce sujet que ces déclarations ne reproduisaient que les vues personnelles du comte Hoyos, et ne s'y sont *pas* associés expressément. Toutefois, ils ne se sont pas ouverts davantage sur leurs plans territoriaux.

Pour les négociations diplomatiques relatives au conflit avec la Serbie, il serait important, à mon sens, de savoir immédiatement quelles sont les idées des hommes d'Etat autrichiens sur la configuration territoriale future de la Serbie, attendu que cette question peut exercer une grande influence sur l'attitude de *l'Italie et sur l'opinion publique* et l'attitude de l'Angleterre.

On doit considérer comme allant de soi que les plans des hommes d'Etat de la Monarchie du Danube peuvent être influencés et modifiés par le cours des événements ; mais l'on doit admettre que le Cabinet de Vienne s'est déjà fait une idée générale des buts à réaliser, même sous le rapport territorial. Je prie Votre Excellence d'essayer, dans une conversation avec le comte Berchtold, d'obtenir à ce sujet des explications, mais d'éviter de créer l'impression que nous désirons entraver d'avance l'action autrichienne ou lui assigner certaines limites ou certains buts. Nous aurions toutefois intérêt à être quelque peu renseignés sur les résultats que l'on veut obtenir.

VON JAGOW.

N° 62

L'Ambassadeur à Londres au Chancelier de l'Empire (1).

Londres, le 16 juillet 1914 (2).

Au point de vue du comte Berchtold, on peut parfaitement comprendre qu'il cherche à relever son prestige très ébranlé par la paix de Bucarest et à réagir contre la diminution d'in-

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Timbre d'enregistrement à l'entrée du Ministère des Affaires étrangères, 18 juillet matin.

fluence de la Monarchie dans les Balkans provoquée par la défection de la Roumanie, en profitant de l'occasion relativement favorable d'une passe d'armes avec les Serbes. Les personnalités militaires dirigeantes en Autriche ont déjà poussé, depuis longtemps à fortifier le prestige de la Monarchie par une guerre. Une fois, c'était l'Italie qu'on voulait forcer à renoncer à l'irrédentisme, une autre fois la Serbie qu'on devait contraindre par des exploits à la prince Eugène, à renoncer à ses aspirations et à avoir de meilleures manières. Je comprends, ainsi que je l'ai dit, ce point de vue des dirigeants autrichiens, et peut-être, à leur place, aurais-je déjà utilisé plus tôt les troubles serbes, pour résoudre la question des Slaves du sud dans le sens habsbourgeois. Mais la première condition d'une telle politique doit être un programme clair, reposant sur la constatation que la situation actuelle qui règne au sein de la famille des peuples serbes-croates, d'une nation, dont une partie, divisée par la religion, mais non par la race, relève de l'État autrichien, une autre de l'État hongrois, une troisième de la Monarchie commune, et une quatrième et une cinquième de royaumes indépendants, n'est ni durable, ni viable ; car les efforts en vue de maintenir en toutes circonstances, comme un objet sacré, le *statu quo*, pour des motifs d'opportunité, ont déjà abouti, dans la dernière crise des Balkans, à un complet effondrement du château de cartes difficilement édifié sur ces bases.

De plus, je doute qu'on ait conçu à Vienne un plan grandiose qui, seul, pourrait fournir les bases d'un règlement durable de la question des Slaves du sud, je veux dire le trialisme, avec l'inclusion de la Serbie. D'après ma connaissance de la situation qui existe là-bas, je ne crois pas que l'on soit en mesure d'aboutir à une pareille transformation constitutionnelle de la Monarchie, car il faudrait, avant tout, vaincre la résistance de la Hongrie qui lutterait jusqu'à la dernière extrémité contre un abandon de la Croatie et de Fiume. Pour exécuter un programme de ce genre, il manque à Vienne une personnalité vigoureuse, capable de réaliser ce but. On cherche plutôt à vivre au jour le jour, et on est heureux quand les graves difficultés politiques, qui ne

meurent jamais, parce qu'elles résultent de la diversité de la composition de l'Empire, sont provisoirement écartées, de sorte qu'on peut espérer pouvoir vivoter encore quelques mois.

Un châtiment militaire de la Serbie ne serait, ni comme but, ni comme résultat, une solution satisfaisante de cette très difficile question slave, mais il atteindrait tout au plus le résultat de mettre de nouveau en branle la question d'Orient, pour donner une satisfaction morale à l'Autriche.

La Russie et la Roumanie resteront-elles spectatrices passives, et laisseront-elles le champ libre à l'Autriche? C'est une question que Votre Excellence sera mieux que moi en état d'apprécier; mais d'après mes impressions d'ici, et, notamment, d'après les entretiens confidentiels que j'ai eus avec Sir Edward Grey, je crois que les vues que j'ai exposées à Berlin sur les intentions de la Russie nous sont communes. Sir Edward Grey m'assure qu'on ne songe pas en Russie à nous faire la guerre; mon cousin, le comte Benckendorff me dit la même chose. De temps en temps il se produit un certain courant anti-allemand; cela provient des susceptibilités slaves; toutefois, contre ce courant, il existe toujours un fort parti allemand. Ni l'Empereur, ni aucune personnalité dirigeante, ne sont anti-allemands, et depuis qu'on a écarté la question de Liman, il n'y a pas eu de grave motif de discorde. Par contre, le comte Benckendorff convient qu'il existe en Russie une forte opinion anti-autrichienne. Mais personne ne songe là-bas à vouloir conquérir une portion quelconque de l'Autriche, comme, par exemple, la Galicie.

En raison de cette opinion, serait-il possible de déterminer le Gouvernement russe à un rôle passif dans une guerre austro-serbe? C'est une question que je ne suis pas à même d'apprécier. Mais je crois pouvoir dire avec certitude qu'on ne réussira pas en cas de guerre à influencer l'opinion publique anglaise dans un sens défavorable à la Serbie, même en évoquant les ombres sanglantes de Draga et de son amant, dont l'assassinat a été depuis longtemps oublié par le public, et qui appartient en conséquence, à la catégorie des événements historiques, événements qui, lorsqu'il ne s'agit

pas de pays britanniques, sont en somme moins connus ici en général qu'ils ne le sont chez nous par un élève moyen de quatrième.

Je suis très éloigné de recommander l'abandon de notre alliance et de notre Allié ; je considère l'alliance qui est entrée dans les sentiments des deux pays, comme nécessaire, ne serait-ce qu'en raison des nombreux Allemands qui habitent en Autriche, et qui nous sont naturellement attachés. La question qui se pose est celle de savoir s'il convient de soutenir notre associé dans sa politique, soit de favoriser une politique que je considère comme aventureuse, car elle n'aboutira ni à une solution radicale du problème, ni à un anéantissement du mouvement panserbe. Si la police impériale et royale et les autorités bosniaques ont conduit le successeur au trône à travers une « allée de lanceurs de bombes », je ne saurais y voir une raison suffisante pour exposer le fameux grenadier poméranien, au profit d'une politique de pandour autrichienne, et pour fortifier la confiance de l'Autriche dans ses propres moyens. Dans ce cas, ainsi que l'a démontré l'ère Æhrenthal, l'Autriche se proposerait immédiatement comme tâche de s'affranchir le plus possible de la tutelle de Berlin.

Mais si vraiment notre attitude politique était basée sur l'espoir qu'après le coup mortel porté au mouvement panserbe l'heureuse Autriche, affranchie de ce souci, se montrerait reconnaissante envers nous de l'aide qu'on lui aurait apportée, je ne saurais m'empêcher de demander si, après la répression de l'insurrection hongroise, grâce à l'aide de l'Empereur Nicolas et du recours énergique à la potence, après la victoire remportée sur la Hongrie à Vilagos, sous le commandement du général impérial Haynau, le mouvement national en Hongrie a été écrasé, et si l'acte de sauvetage du Tsar a fondé des rapports intimes et confiants entre les deux Empires ?

LICHNOWSKY.

N° 63

Le Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères au Chargé d'Affaires à Bucarest (1).

Télégramme 38.

Secret. Berlin, 18 juillet 1914 (2).

Pour votre information personnelle :

L'Ambassadeur impérial à Rome télégraphie :

« Dans une discussion purement théorique... à ce sujet (3) ».

Le marquis de San Giuliano n'a été informé ni de la lettre de S. M. François-Joseph à notre auguste Souverain, ni de notre démarche à Bucarest. Aussi je vous prie de veiller à maintenir un caractère *rigoureusement secret* aux communications confidentielles transmises par votre entremise au Roi Carol par S. M. l'Empereur et Roi, et d'éviter qu'elles soient portées à la connaissance du représentant italien.

JAGOW.

---

(1) D'après la minute. Projet de la main de Bergen avec modifications de Jagow.

(2) 3 h. 30 après-midi à l'Office central télégraphique.

(3) Ici est inséré le télégramme de Flotow, du 17 juillet, n° 60, avec la suppression des mots : « car il n'a pas été mis au courant ». Les mots « ni de...à Bucarest » ajoutés par Jagow au lieu de l'original : « n'est pas encore informé de notre dernière démarche » dans le projet Bergen.

N° 64

L'Ambassadeur à Rome au Chancelier de l'Empire (1).

Fiuggi, le 16 juillet 1914 (2).

A la nouvelle que j'ai donnée de la consultation du Ministre d'Etat Fusinato (3), au sujet du conflit austro-serbe et de

---

(1) D'après l'expédition.

(2) Timbre d'enregistrement au Ministère des Affaires Etrangères 18 juillet après-midi ; transmis le 19 en copie à l'ambassade à Vienne pour son information personnelle et pour utilisation vis-à-vis du comte Berchtold.

(3) Voir n° 42.

l'attitude du marquis de San Giuliano, je dois ajouter ce qui suit. Le Ministre a soutenu avec la plus grande énergie le point de vue suivant : l'Autriche ne saurait réclamer à Belgrade contre la propagande panserbe, tant que cette propagande ne se traduirait pas en Autriche même par des faits. L'assassinat du successeur au trône ne peut être considéré comme tel, car il n'a pas été commis par un sujet serbe. Si l'Autriche a l'intention de réprimer par la violence les aspirations nationales serbes, il serait tout à fait impossible à un Gouvernement italien de la suivre sur ce terrain ; toutes les traditions (4) de l'idée de nationalité et des principes libéraux forcent l'Italie à s'abstenir d'entrer dans cette voie.

Quiconque connaît l'empire qu'exercent les mots sur les peuples latins ne méconnaîtra pas qu'en fait il n'est pas facile pour un Gouvernement italien d'adopter une autre attitude. Déjà, on entend des voix qui, en rappelant la même lutte historique pour la nationalité italienne, déclarent impossible de combattre les aspirations nationales serbes. La plateforme de l'attitude autrichienne est, par conséquent, tout à fait défavorable au point de vue de l'opinion publique ici. Si j'ai combattu assez vivement le point de vue du Ministre, c'était moins parce que je ne le comprenais pas, que parce que je désirais provoquer de lui, indirectement, une indication sur le point de savoir si, même dans le cas de sérieuses complications européennes, il refuserait son assistance à son alliée. Le Ministre n'a pu en venir à une déclaration à ce sujet, pour le motif que les exigences autrichiennes n'ont pas encore été formulées, mais j'ai eu l'impression qu'il lui serait extraordinairement difficile, sinon impossible, de se faire suivre de l'Italie sur ce terrain. Dans cette affaire sont en jeu, non seulement la question aigüe actuelle, mais encore l'opinion régnante contre l'Autriche et la propre tournure d'esprit du marquis de San Giuliano. Il y a une année, les choses apparaissaient autrement. Mais depuis le fameux édit de Trieste du prince de Hohenlohe, l'antipathie historique contre l'Autriche, à peine latente, s'est peu à peu réveillée, et, en fait, il est difficile de se

(4) L'expédition porte par erreur : tradition.

figurer en ce moment une coopération étendue de l'Autriche et de l'Italie. Le marquis de San Giuliano, qui a considéré l'entretien de bonnes relations avec l'Autriche comme une sorte de programme politique de son ministère, est déçu, et ne se sent plus appuyé par l'opinion publique. Il m'a dit hier encore qu'il voyait beaucoup de points noirs pour les relations ultérieures de l'Italie et de l'Autriche, au point de désespérer presque du succès.

Je lui ai signalé immédiatement beaucoup de raisons pour lesquelles j'étais encore actuellement convaincu que l'alliance avec l'Autriche était pour l'Italie la meilleure politique, que des dissentiments passagers comme ceux d'aujourd'hui devaient être surmontés. Le Ministre me déclara que, tant qu'il serait là, il tâcherait d'exercer une influence dans ce sens. Mais il travaillait sans grand espoir.

FLOTOW.

N° 65

Le Conseiller d'Ambassade à Vienne au Chancelier de l'Empire (1).

Secret. Vienne, le 17 juillet 1914 (2).

Ainsi que me le dit le comte Berchtold, la note qui contient les conditions à poser à la Serbie sera remise à Belgrade jeudi (3) 23 courant l'après-midi. En vue d'accélérer le plus possible cette affaire, on a avancé la date de quelques jours, et choisi à cet effet le jour du départ de M. Poincaré de Saint-Pétersbourg. On compte que le Président sera déjà embarqué quand la démarche de Belgrade sera connue à Saint-Pétersbourg.

Le texte de la note, à ce que me dit le ministre, n'est pas

(1) D'après l'expédition.

(2) Timbre d'enregistrement à l'entrée au Ministère des Affaires Etrangères 18 juillet après-midi. L'expédition a été envoyée le 18 juillet à l'Empereur, rendue par lui le 20, revenue à Berlin le 23. Une copie a été envoyée le 18 juillet par le Ministère des Affaires Etrangères au Chancelier de l'Empire.

(3) Voir nos 67, 69.

encore définitivement arrêté ; il y a encore des négociations, à ce sujet, avec le comte Tisza. Elle sera soumise le mercredi 22 de ce mois, à l'approbation définitive de S. M. l'Empereur François-Joseph.

Le comte Berchtold laisse entrevoir l'espoir que la Serbie n'acceptera pas les exigences de l'Autriche-Hongrie, car un simple succès diplomatique amènerait encore ici une dépression de l'opinion publique dont on n'a pas besoin.

W. PRINCE STOLBERG.

N° 66

Le Chargé d'Affaires à Bucarest au Chancelier de l'Empire (1).

Secret. Sinaia, le 14 juillet 1914 (2).

Le comte Czernin, ainsi que me l'a dit le Roi vendredi (3) dernier, a eu de lui une audience le jour précédent. J'ignore si le ministre autrichien était chargé de lui faire des communications, et de quelle nature elles pouvaient être. Mes déclarations n'ont produit sur le Roi ni surprise, ni inquiétude.

J'avais l'impression que le Roi, non seulement considérait que la Bulgarie était absolument incapable d'entrer dans une alliance, mais que le moment propice n'était pas arrivé pour des arrangements comme ceux que se propose l'Empereur François-Joseph, Sa Majesté est au contraire d'avis que les choses dans les Balkans ne sont pas encore arrivées à leur terme, et qu'on se trouve actuellement dans une période d'évolution transitoire, qui n'est pas propice à des conventions de cette nature, qui exigent des temps calmes.

Sa Majesté n'a pas répondu spontanément à la question de savoir si Elle pouvait se séparer de la Serbie et s'opposer à l'agitation dirigée en Roumanie contre l'existence de la

(1) D'après l'expédition.

(2) Timbre d'enregistrement à l'entrée au Ministère des Affaires Etrangères 18 juillet après-midi. Communiqué le 21 juillet à l'ambassadeur à Vienne.

(3) Vendredi 10 juillet, voir n° 41.

Monarchie danubienne. Comme je craignais que l'audience ne prît fin avant que j'eusse pu obtenir une réponse à la demande de notre auguste Souverain, je me suis vu obligé d'adresser à Sa Majesté une question portant directement sur l'attitude qu'Elle prendrait à cet égard. De la réponse que j'ai reçue, on peut déduire que le Monarque est prêt à se séparer de la Serbie et à s'opposer à l'agitation fomentée dans ce pays contre l'Autriche-Hongrie. Toutefois, pour pouvoir remplir cette dernière condition, Il compte qu'en Hongrie on s'efforcera de faciliter au Roi sa tâche, en faisant preuve envers les Roumains d'un certain esprit de conciliation. Il n'y a pas de doute que, vu l'extension qu'a prise dans ce pays l'opinion hostile à l'Autriche, il y aurait besoin de pouvoir se référer à la bonne volonté de la Monarchie voisine pour calmer peu à peu les esprits. Ce serait aussi à conseiller, parce qu'on peut être certain qu'on fera tout du côté français et russe pour attiser l'agitation hostile à l'Autriche, en vue de détacher la Roumanie de l'Autriche et, par suite, de la Triple-Alliance. Sa Majesté a dit que l'agitation se calmerait en été, mais qu'elle reprendrait en hiver. Le comte Tisza a fait des déclarations pleines de promesses en vue de donner une solution à la question des Roumains de Hongrie, mais malheureusement il en est resté là. En attendant, du côté hongrois, et, en particulier, dans la presse, a surgi une agitation contre la Roumanie qui rend une entente encore plus difficile.

En fait, des deux côtés des Carpathes, règne actuellement une opinion surexcitée qui se manifeste à chaque occasion dans la presse. C'était certainement une faute, pour les journaux austro-hongrois, d'annoncer les projets de réforme du comte Tisza avec une telle emphase ; ils n'ont fait qu'accroître les espérances qu'on entretenait ici ; la déception n'en a été que plus cruelle, lorsque le résultat désiré a fait défaut ou a paru insuffisant. Si le Gouvernement hongrois parvenait à réduire au silence les chefs de l'agitation, par exemple en leur donnant des places dans l'Etat, on pourrait beaucoup gagner, d'après les vues des personnalités dirigeantes de ce pays.

Sa Majesté m'a dit qu'Elle ferait part à M. Bratiano des communications que je lui ai faites.

WALDBURG.

N° 67

Le Secrétaire d'Etat des Affaires étrangères au Ministre de la Suite Impériale (1).

Télégramme 82
Particulièrement secret.

Berlin, le 18 juillet 1914 (2).

Je vous prie de m'indiquer exactement la route du yacht de S. M. Hohenzollern à partir du 23. C'est ce jour qu'aura lieu la démarche autrichienne à Belgrade (3). Il semble qu'on se prépare à un ultimatum dans les quarante-huit heures, et c'est de la marche des événements que dépendra la nécessité de la présence de Sa Majesté. Je vous prie de communiquer la chose à titre confidentiel à l'amiral von Müller, mais de ne pas inquiéter prématurément Sa Majesté.

Comme nous désirons localiser le conflit éventuel entre l'Autriche et la Serbie, il ne faut pas alarmer le monde par le retour prématuré de Sa Majesté. Mais d'autre part il faut pouvoir l'atteindre, au cas où des évènements qu'on ne peut prévoir devraient nécessiter de notre part des décisions importantes (mobilisation), et, éventuellement, il faudrait penser à une croisière dans la Baltique pour les derniers jours du voyage (4).

JAGOW.

(1) D'après la minute de la main de Jagow.
(2) Parti à 5 heures de l'après-midi.
(3) Voir N° 65.
(4) Voir N° 79.

N° 68

Le Secrétaire d'Etat des Affaires étrangères à l'Ambassadeur à Vienne. (1)

Berlin, le 18 juillet 1914. (2)

Le comte Szögyeny a exécuté aujourd'hui les instructions qui lui étaient données dans la note ci-annexée. (3)

Tout d'abord, les nouvelles des journaux relatives à des concentrations de troupes à Bari, nouvelles déjà démenties par la presse, semblent dénuées de tout fondement. Il me paraît également invraisemblable que l'Italie ait décidé une action contre Valona, sans une entente préalable avec Vienne.

Le chargé d'affaires impérial à Athènes a été invité à faire la démarche désirée par le comte Berchtold, et l'ambassadeur impérial à Vienne en a été informé, avec prière d'en faire part au marquis de San Giuliano. Mais en ce qui concerne la proposition d'une démonstration navale internationale et de l'occupation de Valona par des détachements de plusieurs puissances, les raisons suivantes me paraissent s'y opposer. Au cas où Valona serait prise par les insurgés, une simple démonstration navale ne suffirait pas pour provoquer l'évacuation de la ville, et il faudrait procéder, ainsi que l'envisage manifestement le comte Berchtold, à un débarquement de détachements, et éventuellement, à un combat contre les insurgés. Mais les puissances ne seraient guère disposées à envoyer des troupes en Albanie. Les déclarations de Sir Edward Grey permettent de se faire actuellement à ce sujet une opinion nette, et on ne pourrait également pas compter sur une participation de la Russie ou de la France à une pareille action. Nous-mêmes nous ne voulons pas employer nos troupes à combattre en Albanie. Par conséquent, il ne m'est pas possible, à mon

---

(1) D'après la minute de la main de Jagow.
(2) Parti le 18 juillet.
(3) Il s'agit d'une communication de l'ambassade I. et R. à Berlin au sujet d'une occupation éventuelle de Valona par l'Italie.

grand regret, de suggérer à l'Italie un parti que nous-mêmes nous ne voudrions pas adopter.

En outre, je voudrais répondre à une considération du comte Berchtold qui se demande si, en occupant l'Italie en Albanie, on ne faciliterait pas sensiblement l'action autrichienne contre la Serbie. Il faut, à Vienne, ainsi que je l'ai exposé ailleurs, ne se faire aucune illusion : une attaque autrichienne contre la Serbie, non-seulement trouverait un accueil très défavorable, mais probablement se heurterait à une résistance directe. Je considère, en conséquence, qu'une entente effectuée à temps entre les cabinets de Vienne et de Rome s'impose absolument, et je pense qu'elle serait essentiellement facilitée, si l'Italie était engagée en Albanie avec l'assentiment autrichien.

Je vous prie de faire au comte Berchtold une déclaration catégorique dans ce sens.

JAGOW.

N° 69

Le Secrétaire d'Etat des Affaires étrangères au Ministre de la Suite Impériale (1).

Télégramme 84.

Berlin le 18 juillet 1914. (2-3)

Pour en référer à l'Empereur :

D'après une communication de l'ambassade de Vienne, la démarche austro-hongroise à Belgrade sera effectuée le 23 de ce mois.

JAGOW.

---

(1) D'après la minute. Projet de la main de Zimmermam.
(2) 7 h. 30 après-midi à l'Office central télégraphique.
(3) Voir Nos 65 et 80.

N° 70

Le Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères à l'Ambassadeur à Vienne (1).

Télégramme 122.

Berlin, le 18 juillet 1914 (2).

La Norddeutsche publiera demain sur le conflit austro-serbe des commentaires qui, par égard pour la diplomatie européenne, sont à dessein rédigés sous une forme très modérée. Cette feuille officieuse ne veut pas jeter l'alarme à l'avance. Je vous prie de veiller à ce que l'on ne considère pas ici à tort que l'Allemagne entend se dégager de la résolution montrée à Vienne.

---

(1) D'après la minute Project de la main d'Esternaux, conseiller de légation, collaborateur permanent au Ministère des Affaires Etrangères avec quelques modifications de la main du Dr. Hammann véritable conseiller intime de légation, conseiller référendaire au Ministère des Affaires Etrangères.

(2) 9 h. 10 après-midi à l'Office central télégraphique.

N° 71

L'Ambassadeur à Constantinople au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 349.

Secret. Constantinople, le 18 juillet 1914 (2).

On parle ici de la démarche de l'Autriche-Hongrie annoncée à Belgrade, mais toujours différée, comme d'une affaire qu'il n'y a pas lieu de prendre très au sérieux. Notamment dans les milieux de la Triple Entente on est fermement convaincu que

---

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Constantinople le 18 juillet 11 h. après-midi, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 19 juillet 2 h. 30 matin. Timbre d'enregistrement à l'entrée 19 juillet matin. Le 19 juillet Jagow communique par dépêche ce document à l'ambassade à Vienne, avec les mots : « Pour information.

la Serbie acceptera toutes les exigences de l'Autriche sur le papier, et que tout restera sur le même pied que par le passé. Le marquis Pallavicini a bien conscience de l'importance de cette conjoncture pour l'avenir de la Triple Alliance, mais il semble lui-même douter qu'on soit décidé à Vienne à prendre des résolutions vraiment vigoureuses, et attend le salut de l'Autriche, moins d'actes énergiques de son Gouvernement que de nouvelles alliances, et il désirerait faire entrer la Turquie, par l'entremise de la Bulgarie, dans une alliance avec l'Autriche. Je combats vivement cette idée. La Turquie est, sans aucun doute, actuellement encore incapable d'être une alliée sérieuse (3). Elle ne ferait qu'imposer des charges à ses alliés, sans pouvoir leur garantir le moindre avantage. L'alliance de la Turquie avec la Bulgarie provoquerait de la part de la Russie un contre-coup en Arménie. La politique de l'alliance doit être de laisser la Turquie à ses... (4) et d'organiser avec elle des relations telles que, si la Turquie, après quelques années, redevenait un facteur politique puissant, les fils ne fussent pas coupés. Pour l'instant, on ne peut que conseiller à la Turquie de s'abstenir de toute aventure politique, et d'entretenir de bonnes relations avec tous les pays. La Turquie, même neutre, immobiliserait toujours quelques corps russes à la frontière arménienne.

WANGENHEIM.

L'ambassadeur impérial à Constantinople qui n'était pas instruit du projet Pallavicini-Berchtold d'associer la Turquie à notre groupe de puissances, écrit dans un rapport : le marquis Pallavicini espère le salut de l'Autriche de la création de nouvelles alliances et désirerait..... les maintenir. »

(3) Voir no 117.

(4) Ici manquent quelques groupes de chiffres. Les mots laissés « La Turquie » ont été rayés par Jagow dans sa communication à l'ambassade de Vienne.

N° 72

Le Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères à l'Ambassadeur à Londres (Lettre particulière) (1).

Berlin, le 18 juillet 1914.

Mon cher Lichnowsky,

Vos jugements sur notre politique comme ceux que contient votre rapport sur la Serbie (2) me sont toujours précieux, et je crois que le Chancelier de l'Empire est du même avis. Je n'hésite pas à reconnaître que beaucoup de vos observations sont justifiées. Mais nous avons actuellement une alliance avec l'Autriche : *hic Rhodus, hic salta.* Notre alliance avec cet État du Danube, qui apparaît de plus en plus en décomposition est-elle réellement à notre avantage? Cela peut se discuter, mais je dis avec le poète — je crois que c'était Busch. — « Si une société ne te convient plus, cherches-en une autre, si tu *peux* en trouver une ! » Or nous ne sommes malheureusement pas encore parvenus à rétablir avec l'Angleterre des relations cordiales avec un plein succès, et, d'après tout ce qui s'est passé, nous ne pouvons pas y parvenir, si tant est que le puissions jamais.

L'Autriche qui, par son manque de décision a vu compromettre de plus en plus son prestige, ne compte presque plus comme grande puissance. La crise des Balkans a encore affaibli sa situation. Ce recul de la puissance autrichienne a grandement affaibli notre groupe d'alliances.

L'Autriche ne veut plus supporter ce travail souterrain de la Serbie, ni tolérer l'attitude de provocation continuelle de ses petits voisins de Belgrade — voyez le langage de la presse serbe et de M. Paschitch. Elle reconnaît qu'elle a négligé bien des occasions, et qu'elle peut encore agir actuellement, mais que dans quelques années elle ne le pourra peut-être plus. L'Autriche veut maintenant régler ses comptes avec la Serbie, et elle nous a fait part de ses intentions. Pendant toute la crise des Balkans, nous avons avec succès

(1) D'après une copie dactylographique fournie par le prince Lichnowsky.
(2) Voir n° 30.

exercé une médiation en faveur de la paix, sans avoir forcé l'Autriche à la passivité dans des moments critiques. Que néanmoins — bien à tort — nous soyons en Autriche accusés de faiblesse, cela m'est tout à fait indifférent. Ce n'est pas nous qui avons poussé l'Autriche à sa résolution actuelle. Mais nous ne devons et ne pouvons pas arrêter son bras. Si nous le faisions, l'Autriche (et nous-mêmes) pourrions nous reprocher avec raison de lui avoir enlevé la dernière possibilité de réhabilitation politique. Son abaissement et ses divisions intérieures en seraient encore accélérés, sa situation dans les Balkans serait pour toujours compromise. Vous conviendrez bien avec moi que l'affermissent absolu de l'hégémonie russe dans les Balkans n'est pas admissible pour nous. La conservation de l'Autriche, et même d'une Autriche aussi forte que possible, est pour nous une nécessité pour des motifs d'ordre extérieur comme intérieur. Je conviens volontiers qu'on ne pourra toujours la préserver. Mais, en attendant, on trouvera peut-être des combinaisons.

Nous devons veiller à localiser le conflit entre la Serbie et l'Autriche. Cela réussira-t-il ? Cela dépend tout d'abord de la Russie, et en second lieu de l'influence modératrice de ses alliés de l'Entente. Plus l'Autriche se montrera énergique, plus nous nous montrerons énergiques, et plus la Russie se tiendra tranquille. Evidemment, il y aura quelque bruit à Saint-Pétersbourg, mais au fond la Russie n'est pas actuellement prête à faire la guerre. La France et l'Angleterre ne désirent pas la guerre maintenant. Dans quelques années la Russie sera prête à faire la guerre d'après toutes les autorités compétentes. Alors, elle nous écrasera par le nombre de ses soldats ; alors, elle aura construit sa flotte de la Baltique et ses chemins de fer stratégiques. En attendant, notre groupe devient de plus en plus faible. En Russie on le sait bien, et on veut pour cela encore quelques années de tranquillité. Je crois volontiers votre cousin Benckendorff quand il dit que la Russie ne veut pas maintenant nous faire la guerre. Sasonow assure la même chose, mais le Gouvernement en Russie qui, actuellement est encore pacifique et à demi sympathique, devient toujours plus faible, et le sentiment

slave s'affirme toujours plus hostile à l'Allemagne. La reconnaissance de la Russie s'est manifestée l'automne dernier. Pendant la crise des Balkans, elle ne pouvait assez nous remercier de notre action pacificatrice. A peine la crise était-elle passée, que les actes peu amicaux, commencèrent, l'affaire Liman, etc... Si l'on ne peut parvenir à la localisation du conflit et si la Russie attaque l'Autriche, le *casus foederis* se pose, et nous ne pouvons pas sacrifier l'Autriche. Nous nous trouverions alors dans un isolement qu'on ne pourrait qualifier de fier. Je ne veux pas de guerre préventive, mais si le combat s'offre à nous, nous ne devons pas reculer.

J'espère, et je crois encore que le conflit pourra être localisé. L'attitude de l'Angleterre aura dans ce cas une grande importance. Je suis pleinement convaincu que l'opinion publique ne s'enthousiasmera pas en faveur de l'Autriche, et je reconnais, sous ce rapport, l'exactitude de tous vos arguments, mais il faut faire tout ce qui est possible pour qu'elle ne s'enflamme pas trop pour la Serbie, car, de la sympathie et de l'antipathie au déchaînement d'une conflagration européenne, il y a de la marge. Sir Edward Grey parle toujours de l'équilibre qui doit être maintenu entre les deux groupes de puissances ; il doit donc se rendre compte clairement que cet équilibre serait complètement rompu si l'Autriche était lâchée par nous et détruite par la Russie, et que l'équilibre serait certainement mis en péril par une conflagration mondiale. Il doit donc, s'il est logique et honnête, nous aider à localiser le conflit. Mais en voilà assez ; il est près d'une heure du matin. Si ces explications sur notre politique ne vous ont peut-être pas pleinement convaincu, je n'en suis pas moins assuré que vous l'appuierez (3).

Bien sincèrement à vous.

JAGOW.

Le 19 juillet.

Je viens de recevoir votre lettre du 17. Ma lettre répond à la question essentielle. Je répondrai à votre demande de congé après la convention coloniale. J.

(3) Voir n° 161.

N° 73

L'Ambassadeur à Rome au Chancelier de l'Empire (1).

Fiuggi, le 16 juillet 1914 (2).

Le marquis de San Giuliano est sceptique à l'égard de l'action diplomatique résolue par l'Autriche contre la Serbie. Cette action, d'après l'opinion du Ministre, ne peut aboutir à aucun résultat. Même si la Serbie se soumettait aux exigences de l'Autriche, c'est-à-dire si elle prononçait l'interdiction et la dissolution des sociétés panserbes, l'agitation, de publique, deviendrait secrète ; ce serait même le cas si l'Autriche occupait Belgrade. Les aspirations nationales de cette force ne peuvent plus actuellement être réprimées par la violence. C'est la vieille erreur autrichienne de croire à la toute puissance et à l'efficacité de la police pour résoudre des questions nationales. L'histoire italienne du siècle dernier en est un exemple. L'analogie entre les deux situations est si frappante que, pour cette seule raison, les Italiens ne peuvent avoir aucune sympathie pour les façons de procéder autrichiennes. La seule solution possible de la question serbe, dans l'état actuel de l'Autriche, est de créer aux Serbes autrichiens un intérêt à rester sujets de l'Autriche et attachés à l'Autriche.

FLOTOW.

---

(1) D'après l'expédition.
(2) Timbre d'enregistrement à l'entrée au Ministère des Affaires Etrangères 19 juillet matin.

N° 74

Le Quartier Maître Général du Grand État Major Général au Secrétaire d'État des Affaires Étrangères (Lettre particulière) (1-2).

Tout à fait confidentielle.

Ivenack, 17 juillet 1914 (3).

Mon cher Jagow,

Mon aide de camp vient de m'apporter une lettre de Kageneck dans laquelle il me donne, aussi bien qu'il le peut, des renseignements répondant à ma question sur les intentions militaires à Vienne.

Comme le général Conrad était en voyage, Kageneck a soumis mes questions à son représentant, le général Höfer, que je sais être un homme intelligent. D'après ce dernier, on a l'intention de mettre en ligne six corps d'armée contre la Serbie et, pour l'instant, de ne rien entreprendre en Galicie. Si la Russie attaquait, on laisserait là la Serbie et on reporterait toutes les forces contre l'adversaire principal.

Ce sont des idées raisonnables, mais à cette occasion je dois exprimer mon opinion personnelle. Nous ferons bien de ne pas compter sur un effet trop prompt des mesures militaires autrichiennes, car :

1° Des mobilisations partielles accrochent toujours quelque part ;

2° Le décrochage de l'adversaire exige toujours un certain temps ;

3° On ignore complètement à Vienne la position qu'occuperont les Serbes ; si cette position, ce qui est bien possible, est dans la Serbie du sud, près de Nisch, la décision sera retardée et les opérations traîneront en longueur.

Le général Moltke (4) pense revenir le 25 de ce mois à

(1) D'après l'expédition de la main du comte Waldersee.

(2) Versé par Jagow aux Archives.

(3) Timbre d'enregistrement à l'entrée au Ministère des Affaires Etrangères 19 juillet matin.

(4) Le général de Moltke, chef de l'Etat Major général de l'armée, était en congé à Carlsbad, à partir du 28 juin.

Berlin. Je suis ici prêt à bondir (5) ; nous sommes prêts à l'État Major général; actuellement, nous n'avons rien à faire.
Salutations cordiales.

WALDERSEE.

(5) Waldersee reçut son congé le 7 juillet et commença à en jouir le 8 juillet.

N° 75

L'Ambassadeur à Rome au Secrétaire d'Etat des Affaires Étrangères (1)

Fiuggi, le 16 juillet 1914 (2).

Mes meilleurs remerciements pour ta lettre. Je me réjouis de ce que tu n'aies aucune illusion sur les difficultés de la situation ici. Je crois que ces dernières sont sans espoir. Si l'Autriche, en présence du danger, ne se rend pas pleinement compte que, si elle veut une extension territoriale quelconque, elle doit dédommager l'Italie, l'Italie lui tombera dans le dos. C'est une question si sérieuse pour nous que nous devons examiner si nous ne devons pas conclure des arrangements précis avec Vienne.

Tu vois l'opinion de San Giuliano d'après mes rapports; tout dépend plus que jamais de *lui*, car Salandra, ne l'appuie pas comme Giolitti. Salandra ne fait pas mystère de ses sentiments anti-autrichiens, et Mérey n'a pas été adroit avec lui. Mais San Giuliano est pessimiste, oppressé, découragé et *gràvement* malade.

FLOTOW (3).

(1) D'après la copie d'une lettre privée de Flotow versée par Jagow aux Archives.
(2) L'expédition porte le timbre d'enregistrement à l'entrée du 22 juillet après midi, mais elle peut n'être parvenue au destinataire que le 19
(3) La signature manque dans la copie ainsi que la suscription.

N° 76

L'Ambassadeur à Londres au Chancelier de l'Empire (1).

Londres, le 17 juillet 1914 (2).

La « Westminster Gazette » d'aujourd'hui a publié un article de tête sur la situation européenne qui se distingue par la discussion calme et objective du conflit austro-serbe. En raison des rapports amicaux qui existent entre M. Spender et Sir Edward Grey, il y a lieu de supposer que les vues du Ministre n'ont pas été sans influence sur cet article, et que mes entretiens répétés avec lui ont contribué à le pousser à tenir compte des *droits de l'Autriche* à une *satisfaction*; mais même cet organe gouvernemental exprime nettement l'espoir qu'on évitera l'*ultima ratio*.

LICHNOWSKY.

(1) D'après l'expédition.
(2) Timbre d'enregistrement à l'entrée au Ministère des Affaires Etrangères 19 juillet matin Le rapport a été soumis à l'Empereur et rendu par lui le 27 juillet.

N° 77

Le Secrétaire d'État des Affaires Étrangères à l'Ambassadeur à Vienne (1).

Télégramme 124.

Berlin, 19 juillet 1914 (2).

Je prie Votre Excellence de demander au comte Berchtold, communication immédiate du texte de la note projetée à Belgrade aussitôt que les termes en auront été arrêtés pour la soumettre à l'Empereur François-Joseph, afin que nous puissions concerter à temps nos démarches auprès des autres puissances. Nous désirerions être préalablement orientés sur les points essentiels de la façon de procéder (3).

JAGOW.

(1) D'après la minute. Projet de la main de Stumm.
(2) 1 h. 25 après-midi à l'Office central télégraphique.
(3) Voir nos 83, 88 et 103.

N° 78

L'Ambassadeur à Rome au Ministère des Affaires Étrangères (2).

Télégramme 11.

Fiuggi Fonte, le 19 juillet 1914 (2).

De l'entourage du marquis de San Giuliano, j'apprends qu'on a reçu du duc d'Avarna des rapports très pessimistes sur la Serbie. Par une conversation avec M. Luzzatti, je suis informé que le marquis de San Giuliano considère actuellement la situation comme sérieuse. Lui-même semble éviter en ce moment des conversations avec moi sur cette question. Les membres du Ministère considèrent que l'Autriche, en poussant trop loin ses exigences, se mettrait dans son tort, et ne pourrait compter sur l'appui de l'Italie.

FLOTOW.

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Fiuggi Fonte 2 h 15 après-midi, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 2 h. 30 après-midi. Timbre d'enregistrement 20 juillet matin. Communiqué télégraphiquement par Jagow le 19 juillet à l'ambassadeur à Vienne après quelques petites modifications de style. Remis à l'Office central telégraphique 20 juillet 12 h. 10 matin.

N° 79

Le Ministre de la Suite Impériale au Ministère des Affaires Étrangères (1).

Télégramme 116.

Balholm, le 19 juillet 1914 (2-3).

D'après les dispositions arrêtées par Sa Majesté, le yacht de Sa Majesté le « Hohenzollern » restera jusqu'au 30 de ce mois à Balholm; il séjournera un jour à Bergen, pour prendre du charbon, et ensuite retournera à Swinemünde. Je vous ferai part de toute modification.

WEDEL

(1) D'après le déchiffrement. La minute du comte Wedel se trouve maintenant aux Archives.

(2) Remis à Balholm 1 h. 15 après-midi ; parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 4 h. 25 après midi. Timbre d'enregistrement à l'entrée 20 juillet matin.

(3) Voir N° 67.

N° 80

Le Ministre de la Suite Impériale au Ministère des Affaires Étrangères (1).

Télégramme 117.

Balholm (Hohenzollern), le 19 juillet 1914 (2).

Sa Majesté prie Votre Excellence d'examiner si le Directeur Général de la Hapag et celui du Norddeutscher Lloyd ne devraient pas être, confidentiellement et en sous-main, avisés par le ministre à Hambourg qu'il y a lieu d'attendre l'ultimatum autrichien pour le 23 (3). Vu les conséquences, impossibles à prévoir, et qui se produiront très rapidement, il semble désirable à Sa Majesté qu'on avertisse immédiatement ces deux grandes lignes pour leur permettre de prendre à temps leurs dispositions et de pouvoir donner des ordres aux vapeurs qui se trouvent à l'étranger (4).

WEDEL.

---

(1) D'après le déchiffrement. La minute du comte Wedel se trouve maintenant aux Archives.

(2) Remis à Balholm à 1 h. 10 après-midi; parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 4 h. 34 après-midi. Timbre d'enregistrement à l'entrée 20 juillet matin.

(3) Voir N° 69.

(4) Jagow, avec l'assentiment du Chancelier de l'Empire, donna suite à cette suggestion; dans un télégramme au Chancelier de l'Empire daté du 19 juillet, remis le 20 juillet 12 h. 10 matin à l'Office central télégraphique, il fait part du contenu du télégramme de Balholm et ajoute : « Je vois demain Ballin et je lui donnerai des instructions confidentielles, à moins que V. E. n'en décide autrement. Le Directeur Général du Lloyd devrait alors recevoir des directions de notre ministre à Hambourg, ou, peut-être, être appelé ici. » Le télégramme, parti à 6 h. 40 matin, reçut comme réponse une dépêche approbative transmise à 11 h. 25 matin et portant : « Entendu ». Jagow télégraphie le 20 juillet après midi ce qui suit au Directeur du Norddeutscher Lloyd von Plettenberg : « Je vous serai reconnaissant de vouloir bien venir me voir demain matin, personnellement, pour une affaire importante. Secrétaire d'Etat von Jagow. » Télégramme 7 h. 20 après-midi à l'Office central télégraphique. Voir N° 90.

N° 81

L'Ambassadeur à Constantinople au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 352.

Therapia 19 juillet 1914 (2).

Talaat Bey m'a dit que les négociations turco-grecques étaient en bonne voie. L'idée de l'érection d'une principauté vassale sous un prince grec était abandonnée ; par contre, on projetait maintenant une sorte d'autonomie sous un gouverneur général nommé en commun par la Turquie et par la Grèce. Le droit d'occupation militaire serait exercé en commun, sur le modèle de l'ancien régime dans le Sandjack. La Grèce insistait pour obtenir une alliance défensive. Il était partisan de l'acceptation par la Porte du projet d'alliance. Auparavant, il en était pour l'alliance avec la Bulgarie, mais il s'est laissé convaincre, en Roumanie et par moi, que l'*alliance* avec la Grèce était préférable. Le Grand Vizir se rencontrera prochainement avec Venizelos à Bruxelles

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Therapia 19 juillet 7 h. 30 après-midi ; parvenu au Ministère 19 juillet 9 h. 17 après-midi. Timbre d'enregistrement à l'entrée au Ministère des Affaires Etrangères 20 juillet matin. Communiqué à l'Empereur par von Jagow le 20 juillet, après quelques modifications et changements, avec la suppression du paragraphe « Le prince Said... par l'entremise de M. Dillon. Remis à Berlin à 5 h. 5 après-midi ; parvenu au Quartier Impérial à 11 h. après-midi. Déchiffrement du Quartier Impérial rendu par l'Empereur le 21 juillet, parvenu à Berlin le 23 juillet. L'Empereur, par une décision marginale, ordonna la communication à son représentant à Athènes. Des coupures, comme « Talaat Bey m'a dit... qu'il était partisan de l'acceptation par la Porte du projet d'alliance.. » (avec quelques petites modifications) et « le Grand Vizir m'a dit... être résolue même sans alliance... » avaient déjà été portées le 20 juillet, par dépêche, à la connaissance personnelle du chargé d'affaires à Athènes.

pour donner un sceau *définitif* à l'entente.

Si la Turquie s'allie avec la Grèce, et si la Bulgarie, entre temps, s'allie avec l'Autriche, soit avec la Triple-Alliance, il pourrait arriver que la Bulgarie attaquât la Serbie en même temps que l'Autriche. Alors la Grèce devrait porter secours à la Serbie ; alors le *casus fœderis* interviendrait pour la Turquie qui devrait, de son côté, marcher contre l'Autriche alliée de la Bulgarie, c'est-à-dire contre nous. Toutefois, elle ne s'y résoudrait que si l'alliance turco-grecque était auparavant placée sous la protection de la Russie, c'est-à-dire de la Triple Entente.

En faisant observer au Grand Vizir aujourd'hui qu'il était possible que les relations austro-serbes prissent une tournure plus sérieuse, j'ai attiré son attention sur

Exact

la nécessité de ne conclure *aucune* alliance avant que la situation fût éclaircie (3-4).

Le Grand Vizir m'a dit que dans la question des alliances, ce n'était pas Talaat Bey, mais lui, qui avait le dernier mot. Il comptait bien se rencontrer avec

Aucune unité de vues !

Venizelos, *mais* n'avait *pas* l'intention d'entrer *dans la combinaison de l'alliance grecque*. La question des Iles pourrait vraisemblablement être résolue, même sans alliance.

Le prince Saïd Halim fit remarquer, en terminant, que des négociations entre

---

(3) « Alliance » souligné par Jagow dans le télégramme à l'Empereur.

(4) La phrase « En faisant observer... avant que la situation fût éclaircie » est ainsi conçue dans le télégramme de Jagow à l'Empereur : « Il serait préférable vu la possibilité d'un tour plus sérieux pris par les relations austro-serbes, qu'avant l'éclaircissement de la situation il ne fût conclu aucune alliance ».

Talaat Bey et Venizelos avaient été conduites en dernier lieu par l'entremise de M. Dillon.

WANGENHEIM.

N° 82

Le Chef de l'Etat-Major de la Marine au Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères (1).

Télégramme (sans N°).

Berlin, le 20 juillet 1914.

L'Empereur a fait parvenir directement l'ordre télégragraphique suivant à la flotte :

Balestrand, du « Hohenzollern » le 19 juillet 1914 (2).

« L'Empereur ordonne de maintenir la flotte concentrée jusqu'au 25 juillet, de sorte qu'elle puisse immédiatement exécuter l'ordre d'interrompre son voyage. L'entrée dans des ports de Norvège ne doit avoir lieu que sur autorisation spéciale de l'Empereur ». Confirmer fin. Avertir d'ici Ministère des Affaires Etrangères. Confirmer (3).

VON MUELLER.

Transmis en original au Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères en le priant de vouloir bien en prendre connaissance.

Pour le Chef d'Etat Major de la Marine en congé.

PAUL BEHNCKE.

---

(1) D'après la copie transmise par l'Etat-Major de l'Amirauté.

(2) Telégramme envoyé de Balestrand le 19 juillet 11 h. 15 soir. Copie transmise au Ministère des Affaires Etrangères 20 juillet. Timbre d'enregistrement à l'entrée 20 juillet après-midi.

(3) Voir n° 101.

N° 83

Le Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères à l'Ambassadeur à Vienne (1).

Secret. Berlin, le 20 juillet 1914 (2).

Je suppose qu'en même temps que la démarche projetée à Belgrade une publication officielle relative au contenu de la note, aux résultats de l'instruction, etc., interviendra à *Vienne*.

Pour pouvoir faire nos communications à la presse, il serait pour nous du plus grand intérêt d'être informés à l'avance non seulement du contenu, mais aussi du jour et de l'*heure* de la publication. Je prie Votre Excellence de vouloir bien m'envoyer à ce sujet un rapport par télégramme (3).

v. JAGOW.

(1) D'après la minute de la main de Jagow.
(2) Parti le 20 juillet.
(3) Voir nos 77, 88 et 103.

N° 84

Le Chancelier de l'Empire à l'Empereur (1).

Télégramme (sans N°).

Hohenfinow, le 20 juillet 1914 (2).

Je dois informer très respectueusement Votre Majesté que Son Altesse Impériale le Kronprinz, contrairement aux conseils qu'Elle a bien voulu lui donner et qu'Il a acceptés, commence de nouveau à se livrer à des manifestations publiques par télégrammes. Ainsi, la semaine dernière, Son Altesse Impériale a adressé de chauds télégrammes de félicitations au lieutenant-colonel en disponibilité Frobenius, pour la brochure qu'il vient de rédiger sous le titre « L'heure

(1) D'après la minute rédigée de la propre main du Chancelier de l'Empire.
(2) Remis le 20 juillet 12 h. 15 après-midi.
(3) En marge la note de la Chancellerie impériale : « Voir lettre du comte Wedel du 21 juillet avec le télégramme de Sa Majesté au Kronprinz du 21 juillet. Voir le télégramme de Son Altesse Impériale du 23 juillet 1914 ». (Nos 105, 132, 133).

du destin de l'Empire » et au professeur Buchholz de Posen, pour un discours sur Bismarck qu'il a fait paraître sous forme de brochure. Frobenius expose très exactement la situation difficile de l'Allemagne, mais il se complait dans des exagérations pangermanistes et des excitations à la guerre. Buchholz profite d'un hommage au grand Chancelier, animé d'un patriotisme ardent, pour se livrer à des attaques violentes contre des hommes auxquels Votre Majesté a confié des emplois de haute responsabilité. Les deux télégrammes ont été publiés par la presse. En particulier celui adressé à Frobenius a été considéré par les presses anglaise, russe et française comme un signe que le Kronprinz se met en opposition avec la politique de Votre Majesté, et qu'il pousse à la guerre. D'une source digne de confiance je suis informé que, dans les milieux gouvernementaux de la Triple Entente, cette attitude du Kronprinz paraît un symptôme inquiétant qui mérite une attention sérieuse.

Je me suis permis, dans une longue lettre, de prier instamment Son Altesse de s'abstenir de pareilles manifestations. Faites sans connaissance de la situation politique actuelle et des répercussions diplomatiques qu'elles peuvent entraîner, elles ne sont propres qu'à compromettre et contrecarrer la politique de Votre Majesté. J'ai insisté aussi expressément sur la gravité de la situation actuelle. Je n'ai aucune garantie que Son Altesse se conforme à cette prière. J'ai au contraire tout lieu de craindre que Son Altesse Impériale, quand l'ultimatum autrichien à la Serbie sera connu, se livre à des manifestations qui, après tout ce qui s'est passé, seront considérées par nos adversaires comme une provocation voulue à la guerre, alors que, conformément aux instructions de Votre Majesté, notre tâche est de nous efforcer de localiser le conflit austro-serbe. La solution de cette question est déjà en elle-même si difficile que les moindres incidents peuvent compromettre le résultat. Je me permets de prier, en fidèle sujet, Votre Majesté, de daigner interdire à Son Altesse Impériale par un ordre télégraphique toute intervention politique de cette nature.

VON BETHMANN-HOLLWEG.

N° 85

L'Ambassadeur à Londres au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 138.

Londres, le 20 juillet 1914 (2).

Le comte Benckendorff, avec qui j'ai passé hier la fin de la semaine, chez lord Lansdowne, m'a dit qu'il pouvait m'assurer que les vues qu'il venait de me communiquer sur nos relations avec la Russie répondaient complètement aux conceptions de M. Sasonow. On était même gêné de recevoir actuellement la visite de M. Poincaré, mais on n'avait pu l'éviter. En Russie, personne ne pensait à la guerre ; les armements étaient seulement la conséquence de l'amélioration des finances. Il était, par conséquent regrettable que des malentendus qui paraissaient complètement injustifiés, et ne pouvaient reposer que sur des commérages et des fausses nouvelles, pussent se produire. Un langage franc était ce qui réussirait le mieux. On pèserait sur Belgrade autant que possible.

LICHNOWSKY.

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Londres à 12 h. 51. Timbre d'enregistrement à l'entrée au Ministère 20 juillet après-midi.

N° 86

La Légation de Serbie à Berlin au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Berlin, le 20 juillet 1914 (2).

Immédiatement après l'abominable attentat de Sarajevo, la presse austro-hongroise commença à attribuer la responsabilité du crime à la Serbie et aux idées panserbes. Le gou-

(1) Note verbale non signée de la Légation de Serbie à Berlin.

(2) Timbre d'enregistrement à l'entrée au Ministère des Affaires Etrangères 20 juillet après-midi.

vernement royal, aussi bien que l'opinion publique, ont réprouvé énergiquement ce crime et ont manifesté nettement leur indignation. Toutes les fêtes ont été décommandées le jour de l'attentat. La presse,en Autriche-Hongrie n'a cependant pas cessé de porter de graves imputations et accusations contre la Serbie et de répandre dans le monde des nouvelles tout à fait tendancieuses, provoquant la presse serbe. Le Gouvernement royal a essayé, par ses conseils à la presse serbe, de lui faire conserver une attitude tranquille et de la déterminer à se borner à se défendre contre ces nouvelles tendancieuses. Ces conseils n'ont pas été suivis par *quelques feuilles serbes, qui, du reste,n'ont pas d'importance*, car celles-ci ont reçu un nouvel aliment par la circulation des nouvelles les plus incroyables et par la tendance des journaux d'Autriche-Hongrie à exploiter politiquement le crime contre la Serbie et le peuple serbe. La polémique qui a surgi entre la presse serbe et la presse austro-hongroise a été accentuée par le fait que la presse austro-hongroise a extrait quelques passages de feuilles serbes sans importance, les a encore aggravés, et leur a donné une grande publicité en vue d'alarmer l'opinion publique en Europe. Le Gouvernement royal ne possédait pas de moyen d'action pour réduire au silence la polémique dans la presse serbe provoquée par l'attitude de la presse austro-hongroise, parce qu'en Serbie la liberté de la presse est garantie par la Constitution.

Le Gouvernement royal s'est immédiatement montré disposé à poursuivre en justice tout sujet serbe dont la complicité au crime de Sarajevo serait prouvée.

Le Gouvernement austro-hongrois n'a jusqu'ici transmis au Gouvernement royal aucune demande au sujet d'une instruction et de la poursuite judiciaire de certaines personnalités. On n'a demandé que des renseignements sur les lieux de résidence de quelques étudiants relégués du séminaire de Paveratz et il a été donné immédiatement suite à cette demande.

L'opinion publique en Autriche-Hongrie et en Europe a été surexcitée par une campagne de presse contre la Serbie, et on peut juger de l'émotion par les interpellations de quel-

ques chefs de parti au Parlement hongrois et par la réponse du Président du Conseil des Ministres. On voit par ces discussions que la Monarchie se propose de faire des démarches auprès du Gouvernement royal, on ne sait dans quel sens, ni sous quelle forme. Si l'on prend en considération la surexcitation de l'opinion publique et tout ce qui est arrivé et se produit encore, on ne peut s'empêcher de craindre que l'on prépare peut-être une mesure qui pourrait avoir de fâcheuses conséquences pour les rapports de voisinage de la Serbie et de l'Autriche-Hongrie. Cette crainte est encore accentuée par les discussions du Parlement hongrois. Le Gouvernement royal a prouvé par son attitude et par ses actes qu'il fait tout ce qu'il peut pour calmer les esprits et dans l'intérêt de la tranquillité et des bons rapports avec tous ses voisins.

En particulier, le Gouvernement royal s'est assigné comme tâche d'améliorer et de rendre plus intimes les rapports avec la Monarchie voisine, qui s'étaient refroidis depuis la dernière guerre. Le Gouvernement royal est fermement convaincu que les intérêts vitaux de la Serbie exigent que la paix et la tranquillité dans les Balkans soient maintenues le plus longtemps possible, et ne se laisse guider que par ce désir et cette politique. Le Gouvernement royal craint que la surexcitation de l'opinion publique en Autriche-Hongrie ne fournisse peut-être un prétexte pour déterminer le Gouvernement austro-hongrois à prendre des mesures ayant pour but l'abaissement de la Serbie, abaissement que ce pays ne saurait accepter.

Le Gouvernement royal prie (3) en conséquence le Gouvernement impérial de vouloir bien prendre connaissance de la volonté et du désir sincère de la Serbie d'entretenir des relations amicales avec la Monarchie voisine et de s'opposer énergiquement à toute tentative sur le territoire serbe visant à troubler la tranquillité et la sécurité dans la Monarchie voisine. De même, le Gouvernement royal est disposé à donner satisfaction aux demandes que l'Autriche-Hongrie pourrait adresser au Gouvernement royal, en ce qui con-

(3) Dans le texte : *bietet* au lieu de *bittet*.

cerne la poursuite judiciaire des complices s'il en existait. Le Gouvernement royal ne pourrait pas, toutefois, satisfaire à des demandes que ne pourrait remplir aucun Etat conscient de sa dignité et de son indépendance.

Alors que le Gouvernement royal s'efforce sincèrement d'améliorer la situation et d'assurer avec la Monarchie voisine des rapports de bon voisinage, il prie le Gouvernement impérial qui est amicalement disposé pour lui, de prendre connaissance de ces déclarations et de vouloir bien agir, si l'occasion s'en présentait, dans le sens de la conciliation (4).

(4) Voir nº 91 et 95.

Nº 87

Le Conseiller d'Ambassade à Vienne au Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères (Lettre particulière) (1).

Vienne, le 18 juillet 1914 (2).

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

Hier je me suis rendu chez Berchtold qui m'a dit que la note que vous savez sera remise à Belgrade le 23 de ce mois. Ainsi que je vous en ai informé hier, Berchtold espère que les conditions autrichiennes, sur lesquelles il n'a pas donné de détails, ne seront pas acceptées par la Serbie, mais il n'en est pas tout à fait sûr, et d'après ses déclarations ainsi que d'après celles de Hoyos, j'ai l'impression que la Serbie *peut* accepter les conditions. J'ai demandé ce qui se passerait si de cette façon l'affaire tournait encore en eau de boudin. Berchtold répondit qu'il faudrait exercer une ingérence très étendue dans l'exécution pratique des points réclamés. Mais si l'on veut vraiment en finir avec la Serbie, ce qui comme le

(1) D'après l'expédition de la main de Stolberg.

(2) La lettre a été adressée personnellement à Jagow qui y répondit le 20 juillet après-midi (Voir nº 89) et la fit ensuite enregistrer au Ministère des Affaires Etrangères, de sorte qu'elle porte le timbre d'enregistrement du 21 juillet.

comte Tisza l'a déclaré récemment dans un discours, est indispensable, il serait incompréhensible de ne pas formuler des exigences telles qu'elles rendent une rupture inévitable. Si l'on néglige encore l'occasion d'agir, et si l'on s'en tient à un soi-disant succès diplomatique, l'opinion qui règne ici d'après laquelle la Monarchie n'est plus capable d'une action énergique serait confirmée d'une façon regrettable. Les conséquences à l'intérieur comme à l'extérieur apparaissent clairement.

J'ai encore demandé à Berchtold si, avant une action éventuelle contre la Serbie, il se proposait d'entrer en contact avec l'Italie. Il m'a répondu qu'il n'avait pas encore laissé transpirer un mot, et qu'il se proposait de placer le Gouvernement italien devant un fait accompli, car il n'était pas sûr de sa discrétion, et, vu son attitude serbophile, il pourrait aisément laisser filtrer quelque chose à Belgrade. Sur ce point on a donné raison à Berlin à Hoyos avec qui cette question avait été discutée : cela m'a été confirmé par Hoyos lui-même. Ensuite, conformément aux instructions de la dépêche confidentielle du 15 de ce mois (n° 911) (3), j'ai exposé avec insistance au Ministre l'importance considérable que nous attachions à ce que l'on se mît ici d'accord avec Rome sur les buts à poursuivre en cas de conflit, et qu'on cherchât à conserver l'Italie à son côté. Berchtold fit preuve d'un grand optimisme, et déclara que l'Italie ne pouvait être une alliée assez méprisable pour se tourner contre la Monarchie. J'ai répliqué que dans un conflit provisoire avec la Serbie seule, l'alliance n'entrait pas en jeu, que l'Italie pouvait très bien, peut-être seulement moralement, se placer aux côtés de la Serbie, mais que ce seul fait serait gros de conséquences pour la solidité de la Triple-Alliance et renforcerait très certainement le désir d'action de la Russie. Le Ministre s'en rendit parfaitement compte, mais il n'en vint pas à parler lui-même de compensations. Même sur une déclaration de Hoyos appelé à l'entretien et portant qu'il faudrait en tout cas donner quelque chose à l'Italie, il ne sortit pas de sa

(3) Voir n° 46.

réserve. Comme l'ambassadeur revient très probablement demain matin, j'ai cru préférable de ne pas (4) aborder dans le détail cette question qui nécessitera une série d'entretiens approfondis.

Par contre j'ai eu immédiatement après avec Hoyos une longue conversation au cours de laquelle il en vint de lui-même à aborder la question du Trentin et me demanda si chez nous on pensait à cette compensation. Je répondis affirmativement. Il ne rejeta pas du tout cette idée, et ne méconnut pas surtout la valeur de l'argument d'après lequel cette cession contribuerait à faire disparaître l'irrédentisme. Je lui ai dit également que le cas échéant il ne s'agirait que d'un territoire peu étendu : de l'évêché de Trente. Il accueillit très amicalement ces ouvertures, et mentionna encore comme compensation éventuelle pour l'Italie qu'on pourrait lui procurer le Dodécanèse. D'autre part il soutint le point de vue que l'Italie ne pouvait invoquer un *droit* à compensation en vertu du traité, vu qu'il ne concernait que la Turquie. Je lui ai répondu que dans ce cas il ne pouvait pas être question d'un point de vue juridique, mais d'un point de vue politique, et que l'Autriche, en prenant en considération l'alliance, devait faire tout son possible pour y maintenir l'Italie, à quelque prix que ce fût. En terminant je lui ai conseillé, si un conflit avec la Serbie venait à éclater, de déclarer à Rome que l'Autriche ne projetait aucunes annexions territoriales, mais que, au cas où les événements rendraient de telles annexions nécessaires, elle dédommagerait l'Italie de la façon la plus large.

Immédiatement après je revins chez Berchtold qui me dit que demain la note serait définitivement arrêtée avec Tisza, et qu'en attendant elle pouvait toujours être modifiée par les événements du jour (Interview de Pachitch, article de la « Samouprava », etc.). Hoyos vient de me dire que les conditions sont telles qu'il est impossible à un Etat qui conserve encore un peu de fierté et de dignité de les accepter.

Au surplus la question du Trentin a déjà été abordée entre l'ambassadeur et divers hommes politiques de ce pays

---

(4) « Ne pas » manque dans l'expédition. Voir n° 89.

comme Körber, Bacquehem, etc., qui se sont tous montrés très raisonnables. Le mot a d'ailleurs échappé une fois dans une conversation avec Berchtold (5).

Je suis... de votre Excellence l'obéissant.

W. STOLBERG.

---

(5) Voir nº 89.

Nº 88

L'Ambassadeur à Vienne au Ministère des Affaires Étrangères (1).

Télégramme 90.

Vienne, le 20 juillet 1914 (2-3).

Le comte Berchtold, qui devait partir hier soir pour Ischl, s'y rendra ce soir, et soumettra à l'Empereur la note qui sera écrite aujourd'hui. Pour permettre sa rapide communication à Berlin, il invitera par télégramme immédiatement après l'audience le Ministère à Vienne à m'adresser la note pour qu'elle puisse partir demain soir pour Berlin.

TSCHIRSCHKY.

---

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Vienne 1 h. 15 après-midi. Parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 4 h. après-midi. Timbre d'enregistrement : 20 juillet après-midi.

(3) Voir nºs 77, 83, 103.

Nº 89

Le Secrétaire d'État des Affaires Étrangères à l'Ambassadeur à Vienne (1).

Télégramme 126.

Secret. Berlin, le 20 juillet 1914 (2).

En réponse à une lettre particulière du prince Stolberg (3). L'Angleterre s'opposera toujours à une cession définitive du

---

(1) D'après la minute de la main de Jagow.

(2) 8 h. 15 après-midi à l'Office central télégraphique.

(3) Voir nº 87.

Dodécanèse. Cette difficulté est bien connue à Rome. Aussi l'assentiment du Gouvernement autrichien à la cession des îles ne pourrait guère à lui *seul* être considéré comme une compensation suffisante.

JAGOW.

N° 90

Le Secrétaire d'État des Affaires Étrangères au Ministre de la Suite Impériale (1).

Télégramme 85.

Berlin, le 20 juillet 1914 (2-3).

J'ai mis au courant dans une conversation confidentielle Ballin, qui se trouvait par hasard aujourd'hui à Berlin, et j'ai prié le Directeur du Norddeutscher Lloyd de venir me voir ici demain.

JAGOW.

---

(1) D'après la minute de la main de Jagow.
(2) Remis à Berlin 9 h. 33 après-midi. Parvenu à Balholm 11 h. 59 soir. G. Wedel a rendu compte de cette nouvelle à l'Empereur le 21 juillet.
(3) Voir n° 80.

N° 91

Le Secrétaire d'État des Affaires Étrangères à l'Ambassadeur à Vienne (1).

Télégramme 127.

Berlin, le 20 juillet 1914 (2).

Le chargé d'affaires de Serbie (3) est venu me trouver aujourd'hui pour me dire que le Gouvernement serbe ferait tout son possible pour améliorer et consolider les bonnes relations avec l'Autriche-Hongrie, qu'il s'opposerait énergiquement à toute tentative sur le territoire serbe visant à troubler

---

(1) D'aprés la minute de la main de Jagow.
(2) 9 h. 35 après-midi à l'Office central télégraphique.
(3) Voir n° 86 et 95.

la tranquillité et la sécurité de la Monarchie voisine, et qu'il donnerait satisfaction aux demandes impériales et royales en ce qui concernait la poursuite des complices de l'attentat de Sarajevo, si pareilles complicités pouvaient être établies. Les conditions portant atteinte à la dignité et à l'indépendance de l'État serbe sont les seules qu'il ne serait pas en état de remplir. Le *Gouvernement serbe nous priait d'agir à Vienne* dans le sens de la conciliation.

Je me suis borné à répondre que je porterais la démarche du chargé d'affaires à la connaissance de Vienne. Au surplus j'ai attiré l'attention du chargé d'affaires sur le fait que, jusqu'ici le Gouvernement serbe, en dépit de la longanimité et de l'attitude conciliante et pacifique de l'Autriche-Hongrie pendant la crise des Balkans, et malgré nos conseils continuels, n'avait rien fait pour améliorer ses relations avec la Monarchie voisine, et que je pouvais bien comprendre qu'actuellement on fît entendre une note plus énergique. Les conditions que voulait poser l'Autriche-Hongrie ne m'étaient point connues. La démarche du chargé d'affaires a eu lieu évidemment en vertu d'une circulaire de son Gouvernement.

JAGOW.

N° 92

L'Ambassadeur à Londres au Ministère des Affaires Étrangères (1).

Télégramme 143.

Londres, le 20 juillet 1914 (2).

Dans ma visite d'aujourd'hui, je déduisis des déclarations de Sir E. Grey qu'il envisageait encore avec optimisme le conflit austro-serbe, et qu'il croyait à une solution pacifique

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Londres le 20 juillet 8 h. 8 après-midi, parvenu au Ministère des Affaires Étrangères à 10 h. 50 après-midi. Timbre d'enregistrement : 21 juillet matin. Communiqué le 21 juillet par télégramme à l'Empereur, télégramme remis à Berlin 12 h 26 après-midi, parvenu à Balholm 7 h. 15 après midi. Déchiffrement rendu le même jour par l'Empereur. Le contenu a été transmis aux ambassadeurs à Vienne et à Rome par dépêche du 21 juillet après-midi.

de la question. Il me dit qu'il n'avait pas reçu de nouvelles faisant augurer le contraire. Je répétai à cette occasion que j'étais convaincu que le comte Berchtold, après une enquête approfondie des précédents et muni de documents convaincants, se verrait obligé de réclamer à la Serbie une satisfaction et des gages pour l'avenir, et que j'espérais que l'influence de la Russie et de l'Angleterre amènerait la Serbie à *satisfaire à ces justes exigences. Il me répondit que tout* dépendait de la forme de la satisfaction réclamée et de la modération des demandes, ainsi que du fait que les accusations portées contre la Serbie reposeraient sur des preuves certaines. De cette façon, il espère que le conflit pourra être écarté et limité, car la pensée d'une guerre entre les grandes puissances européennes devrait être repoussée en toutes circonstances.

Le Ministre a du reste fait déclarer à Vienne que le dernier article de la « Westminster Gazette » dont je vous ai informé, n'a pas été inspiré par lui, car il a appris qu'on le considérait là-bas comme un encouragement à agir.

LICHNOWSKY.

N° 93

Le Secrétaire d'État des Affaires Étrangères à l'Ambassadeur à Pétersbourg (1).

Télégramme 116.

Secret. Berlin, le 21 juillet 1914 (2).

A quelle heure est prévu pour jeudi le départ du Président de Cronstadt? Répondre télégraphiquement (3).

JAGOW.

---

(1) Minute de la main de Jagow.
(2) 1 h. 15 après-midi à l'Office central télégraphique.
(3) Voir nos 50, 96 et 108.

N° 94

L'Ambassadeur à Vienne au Chancelier de l'Empire (1).

Secret. Vienne, le 20 juillet 1914 (2).

Dans une conversation approfondie et confidentielle avec le comte Berchtold j'ai utilisé tous les documents à ma disposition relatifs à l'attitude de l'Italie dans le conflit austro-serbe. J'ai insisté particulièrement sur l'importance qu'il y avait à être fixé sur les prétentions de compensation éventuelles de l'Italie. A cette occasion j'ai spécialement fait ressortir que, jusqu'ici, nous n'avions fait à Rome aucune communication sur nos négociations avec Vienne, et que naturellement nous n'avions pas abordé là-bas la question des compensations, remarque que le comte Berchtold accueillit avec reconnaissance.

J'exposai ensuite que, pour l'attitude future de l'Italie et pour l'opinion publique de ce pays, ainsi que pour l'attitude de l'Angleterre, il serait d'une importance décisive de connaître les idées des hommes d'État austro-hongrois sur la configuration future de la Serbie. Nous avions naturellement, comme associés, l'intérêt le plus pressant à être renseignés sur ce point. Le comte Berchtold en convint, et me dit qu'à son avis, dans l'état de choses actuel, la question des compensations ne se posait pas; dans la conférence d'hier, surtout vu l'insistance du comte Tisza qui avait fait ressortir que ni lui, ni un Gouvernement hongrois quelconque, ne pouvaient admettre le renforcement des éléments slaves dans l'intérieur de la Monarchie par l'adjonction de districts serbes, il avait été résolu de s'abstenir de toute incorporation permanente de territoires étrangers. Il s'ensuivait que toute prétention justifiée de l'Italie à l'effet de réclamer des compensations disparaissait. Je fis observer que l'Italie pouvait envisager l'humiliation de la Serbie et l'extension d'influence qui

(1) D'après l'expédition.

(2) Timbre d enregistrement au Ministère des Affaires Etrangères : 21 juillet après-midi. Communiqué le 21 juillet à l'ambassadeur à Rome pour information strictement confidentielle.

en résulterait pour la Monarchie dans les Balkans comme un préjudice porté à ses intérêts, qui la conduirait peut-être à des réclamations. Le Ministre répondit que ce point de vue était en contradiction avec les déclarations répétées du marquis de San Giuliano, d'après lesquelles l'Italie avait besoin d'une Autriche forte comme rempart contre la marée slave. D'ailleurs la raison décisive de l'opération contre la Serbie n'était pas d'accroître la puissance de l'Autriche dans les Balkans, mais uniquement de repousser les empiètements slaves à l'ouest sur le territoire de la Monarchie. On réussirait bien à en persuader les Italiens, d'autant plus qu'il serait impossible à l'Italie de trouver dans cette situation un motif d'attitude hostile à l'égard de l'Autriche. Lorsque le marquis de San Giuliano dit que l'Italie ne peut pas appuyer les réclamations autrichiennes contre la Serbie, parce qu'elles sont en contradiction avec le principe des nationalités et avec les principes libéraux, il oublie que c'est précisément la propagande panserbe, qui rend impossible un régime libéral de Gouvernement dans les provinces autrichiennes habitées par les Serbes, qui auraient pu autrement jouir sous la domination autrichienne de tous les avantages d'un État constitutionnel libéral. Au surplus, l'Italie elle-même n'observe pas le principe des nationalités ; elle se borne à exiger son respect par les autres. Ce fait résulte clairement de l'occupation de la Libye, qui, en contradiction manifeste avec ce principe, n'a été qu'un acte de force ayant pour but l'assujettissement d'une nation étrangère. Si l'on ne peut concevoir actuellement à Rome une vaste coopération austro-italienne, il n'y a absolument pas de raison pour une pareille coopération ; l'Autriche ne réclame ni coopération ni appui, mais simplement l'abstention de tout acte hostile envers une alliée.

Toutefois, il ferait tout ce qui était en son pouvoir pour ménager autant que possible les susceptibilités italiennes, et il avait déjà pensé à faire aux Italiens pour les calmer quelques concessions à l'intérieur. J'ai approuvé vivement cette dernière idée, et j'ai conseillé au Ministre de la réaliser.

Le comte Berchtold m'informa ensuite que, même M. de Mérey, qui avait strictement évité de discuter avec le mar-

quis de San Giuliano la question serbe, parce qu'il était sûr que la moindre indication faite à l'Italie serait immédiatement transmise en Russie et exploitée pour des contre-actions et pour des prétentions de compensations, qui, d'ailleurs, ne se faisait aucune illusion sur les sentiments anti-autrichiens et pro-serbes de San Giuliano et des Italiens, n'en était pas moins fermement convaincu que l'Italie, vu sa situation militaire et politique intérieure, ne pouvait songer à une intervention active. M. de Mérey croit, et lui le Ministre, considère son opinion comme fondée, que le marquis de San Giuliano veut avant tout bluffer l'Autriche et se couvrir devant l'opinion publique en Italie. Il a des indications d'après lesquelles San Giuliano cherchait à utiliser à cet effet même ses relations russes.

M. de Mérey a proposé, en vue de ménager l'Italie, pour qu'elle n'apprît pas le contenu de la note par les journaux, de la faire communiquer au marquis de San Giuliano le jour même de la remise à Belgrade ; lui, le Ministre, suivra ce conseil. Vu l'importance de permettre à l'Italie de prendre place aux côtés de l'Autriche et de parer d'avance à tout malentendu, il fera déclarer, en même temps que la note sera remise à Rome, que l'Autriche dans son action contre la Serbie ne se propose aucune annexion de territoire.

VON TSCHIRSCHKY.

N° 95

L'Ambassadeur à Vienne au Ministère des Affaires Étrangères (1).

Télégramme 91. Vienne, le 21 juillet 1914 (2-3).

Le comte Forgach, qui représente aujourd'hui le Ministre, me prie d'exprimer à Votre Excellence les remerciements du Gouvernement impérial et royal pour son aimable communication, ainsi que pour le langage que Votre Excellence a tenu au chargé d'affaires serbe. TSCHIRSCHKY.

---

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Vienne 4 h. 5 après midi. Timbre d'enregistrement à l'entrée au Ministère des Affaires Étrangères 21 juillet après-midi.

(3) Voir nos 86 et 91.

N° 96

L'Etat-Major général de la Marine au Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères (1).

Berlin, le 21 juillet 1914 (2).

En me référant à la conversation d'hier, j'ai l'honneur de transmettre à Votre Excellence le plan de voyage du Président Poincaré à bord du vaisseau de ligne « France » (3).

PLAN

Le 15 juillet embarquement du Président sur la « France » à Cherbourg.

Arrivée	*Port*	*Départ*
	Cherbourg	15 juil. 7 h. ap.-midi
20 juil. 2 h. ap.-midi	Cronstadt	23 » 10 h. soir
25 » 10 h. 1/2 matin	Stockholm	25 »
27 » 1 h. ap.-midi	Copenhague	28 » après-midi
29 » 10 h. 1/2 matin	Christiania	29 » de nuit
31 » 4 h. ap.-midi	Dunkerque	

Pour rectifier les renseignements oraux que j'ai donnés hier, je fais observer que le yacht de Sa Majesté « Hohenzollern », en abrégeant l'escale à Bergen pour prendre du charbon, pourrait de Balholm, atteindre Wilhelmshaven ou Cuxhaven en un jour et demi ou deux jours, ou Kiel en deux jours environ.

Pour le Chef de l'Etat-Major de la Marine en congé.

PAUL BEHNCKE.

---

(1) D'après l'expédition.

(2) Timbre d'enregistrement au Ministère des Affaires Etrangères : 21 juillet.

(3) Voir n°s 50, 93 et 108.

N° 97

Le Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères à l'Ambassadeur à Vienne (1).

Télégramme 129.

Berlin, le 21 juillet 1914 (2-3).

Je prie Votre Excellence de vouloir bien conseiller au Gouvernement d'ici d'agir avec de l'argent sur la presse italienne. Indiquez-lui aussi qu'il y aurait lieu de recommander après la démarche, d'inviter la presse à ménager les sentiments nationalistes des Serbes, sujets *autrichiens* et d'essayer de les rendre favorables à une solution de la question serbe dans le sens autrichien.

JAGOW.

(1) D'après la minute. Projet de la main de Stumm.
(2) 6 h. 20 après-midi à l'Office central télégraphique.
(3) Voir n° 128.

N° 98

L'Ambassadeur à Constantinople au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 356.

Très secret. Constantinople, le 21 juillet 1914 (2).

Mon collègue autrichien a déjà reçu des instructions secrètes lui prescrivant l'attitude qu'il doit observer à l'égard de la Turquie en cas de guerre.

WANGENHEIM.

(1) D'après le déchiffrement.
(2) Remis à Constantinople 5 heures après-midi, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères à 6 h. 40 après-midi. Timbre d'enregistrement : 21 juillet après-midi. Communiqué à l'ambassadeur à Vienne par dépêche du 22 juillet.

N° 99

L'Ambassadeur à Constantinople au Ministre des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 354.

Therapia, le 21 juillet 1914 (2).

Le Grand Vizir, Talaat-Bey et Enver ont déclaré hier unanimement à mon collègue autrichien que c'était actuellement pour l'Autriche la dernière occasion lui permettant de réparer les échecs subis à la suite de la guerre des Balkans et de rétablir son prestige de grande puissance auprès des peuples balkaniques et de la Turquie. Non seulement la Bulgarie, mais aussi la Roumanie et la Turquie *se placeraient sans réserve* (3) *aux côtés de la Triple Alliance* si l'Autriche donnait une leçon sévère à la Serbie. La Turquie était sur le point, sur le désir de l'Allemagne

Ah?

nous voulons le rappeler à ces Messieurs à l'heure propice

le ciel le veuille !

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Thérapia 4 h. 30 après-midi. Timbre d'enregistrement : 21 juillet après-midi. Le 22 juillet après-midi le passage : « Le Grand Vizir... leçon sévère à la Serbie » a été communiqué télégraphiquement à l'Empereur à qui on a soumis le déchiffrement. L'Empereur par une décision marginale ordonna la communication à l'ambassade à Vienne. Le passage : « Le Grand-Vizir... leçon sévère à la Serbie » fut communiqué télégraphiquement à l'ambassadeur à Rome le 22 juillet. Télégramme 10 h. 25 après-midi à l'Office central télégraphique. Le même passage a été communiqué le 22 juillet à l'ambassadeur à Vienne.

(3) En marge : ? de l'Empereur. La mention marginale : « Nous voulons... à l'heure propice » est en regard des mots : « sans réserve ».

et de la Roumanie, de conclure, contre sa conviction intime, une alliance avec la Grèce. Mais cette alliance ne se réaliserait pas si l'Autriche par une intervention énergique se rattachait la Bulgarie.

Le marquis Pallavicini, d'après des conversations avec les Ministres turcs, a l'impression que la Triple Entente, et notamment la Russie, travaille maintenant en faveur de l'alliance gréco-turque.

WANGENHEIM.

N° 100

Le Chancelier de l'Empire aux Ambassadeurs à Pétersbourg, Paris et Londres (1).

Berlin, le 21 juillet 1914 (2-3).

Les publications du Gouvernement austro-hongrois relatives aux circonstances dans lesquelles s'est produit l'attentat contre l'héritier du trône autrichien et son épouse dévoilent

---

(1) Dépêche circulaire du Chancelier de l'Empire aux ambassadeurs à Paris, Londres et Pétersbourg, signée par de Jagow. D'après la minute. Le projet dactylographié a d'abord été paraphé par Stumm avec une addition de pure forme de la main du baron Langwerth de Simmern, conseiller de légation, conseiller référendaire au Ministère des Affaires Etrangères, et des modifications du Chancelier de l'Empire. Le passage « Je prie Votre Excellence... ne méconnaîtra pas ce fait » n'a été adressé qu'à l'ambassadeur à Pétersbourg. Ce passage manque aussi dans la dépêche circulaire imprimée dans le Livre Blanc allemand de mai 1915 page 24 n° 1, où cette dépêche est datée du 23 juillet.

(2) Partie pour Pétersbourg le 21 juillet ; pour Paris et Londres, le 22 juillet.

ouvertement les buts que s'est proposée la propagande panserbe et les moyens dont elle s'est servie pour les réaliser. Les faits, tels qu'ils sont connus actuellement, dissipent les derniers doutes. C'est à Belgrade qu'il faut chercher le centre d'action des efforts tendant au démembrement des provinces slaves du sud de la Monarchie austro-hongroise et à leur annexion au Royaume serbe. C'est à Belgrade que ces tendances se déploient, tout au moins avec la connivence de membres du Gouvernement et de l'armée.

Les menées serbes remontent à une longue série d'années. Le chauvinisme panserbe s'est manifesté de façon frappante pendant la crise bosniaque. Ce n'est que grâce à l'empire sur soi-même et à la modération du Gouvernement austro-hongrois et à l'intervention énergique des grandes puissances, qu'il y a lieu d'attribuer le fait que les provocations auxquelles l'Autriche à cette époque était exposée de la part de la Serbie n'aient pas abouti à un conflit. Le Gouvernement serbe n'a pas tenu les promesses de bonne conduite pour l'avenir qu'il avait données à cette époque. Sous les yeux, ou, tout au moins, grâce à la tolérance tacite de la Serbie officielle, la propagande serbe s'est continuée, et son intensité et son extension se sont accrues. C'est à son actif qu'il faut porter le crime récent dont les trames se rattachent à Belgrade. Il a été établi d'une manière indiscutable qu'il serait incompatible avec la dignité et la conservation de la Monarchie austro-hongroise de continuer à assister passivement aux menées de l'autre côté de la frontière qui menacent d'une façon permanente la sécurité et l'intégrité de son territoire. Dans ces conditions les procédés et les conditions du Gouvernement austro-hongrois doivent être considérés comme équitables et modérés. Toutefois l'attitude qu'ont prise dans ces derniers temps l'opinion publique et le Gouvernement en Serbie n'exclut pas la crainte (3) que le Gouvernement serbe se refuse à satisfaire à ces conditions et se laisse entraîner à une attitude provocatrice à l'égard de l'Autriche-Hongrie. Si le Gouver-

---

(3) « N'exclut pas la crainte » a été substitué par le Chancelier aux mots « fait craindre » du projet primitif.

nement austro-hongrois ne veut pas renoncer définitivement à sa situation de grande puissance, il ne lui restera qu'un parti : celui de faire prévaloir ses conditions auprès du Gouvernement serbe par une forte pression, et, en cas de nécessité, par le recours à des mesures militaires. Sur ce point on doit lui abandonner le choix des moyens.

Je prie Votre Excellence de faire des déclarations dans ce sens à M. Sasonow (4), et d'insister particulièrement sur notre opinion, d'après laquelle il s'agit dans le cas actuel d'une affaire à régler exclusivement entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie, et que les puissances doivent s'efforcer de limiter ce règlement aux deux intéressés. Nous désirons instamment la localisation du conflit, parce que toute intervention d'une autre puissance, vu la diversité des obligations d'alliance, entraînerait des conséquences incalculables.

Je prie Votre Excellence d'attirer ensuite l'attention de M. Sasonow sur les conséquences pour l'idée monarchique qui pourraient résulter au cas où les puissances monarchiques, en écartant certaines sympathies et certains points de vue politiques, ne se placeraient pas unies aux côtés de l'Autriche-Hongrie, car il s'agit de porter un coup décisif au radicalisme politique qui a la haute main en Serbie, et ne recule pas devant des attentats même contre les membres de sa propre dynastie. La Russie est intéressée à cette tâche au même degré que l'Allemagne. Je me plais à espérer que M. Sasonow ne méconnaîtra pas ce fait. J'examinerai avec intérêt le rapport télégraphique que vous m'adresserez sur le résultat de votre entretien (5).

VON BETHMANN-HOLLWEG.

---

(4) Dans la dépêche à Lichnowsky : « Sir Edward Grey », dans la dépêche à Schœn : « au représentant actuel de M. Viviani ».

(5) Voir nos 154, 157 et 160.

N° 101
Le Chancelier de l'Empire au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme (sans chiffre).

Hohenfinow, le 21 juillet 1914 (2).

L'ordre de Sa Majesté de maintenir la flotte concentrée jusqu'au 25, me fait craindre que, si l'ultimatum est rejeté, des mouvements de la flotte puissent être prématurément ordonnés de Balholm. D'autre part, en cas de crise, un mauvais stationnement de la flotte pourrait offrir de graves dangers. Comme je ne puis apprécier la question au point de vue militaire, il faudrait en conférer avec l'Etat-Major de la flotte, et faire par l'entremise du comte Wedel auprès de Sa Majesté un rapport répondant aux nécessités militaires et politiques.

Je vous prie de me faire connaître télégraphiquement l'opinion de l'Etat-Major de la Marine.

VON BETHMANN-HOLLWEG.

---

(1) D'après la minute de la main du Chancelier.

(2) Remis à Hohenfinow 21 juillet 6 h. 50 après midi, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 7 h. 55 après-midi. Timbre d'enregistrement : 22 juillet matin.

(3) Voir nos 82, 111 et 115.

N° 102
L'Ambassadeur à Constantinople au Ministre des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 355.

Secret. Thérapia, le 21 juillet 1914 (2-3).

Le Grand Vizir a fait appeler le ministre de Bulgarie pour l'informer confidentiellement qu'il devait avoir prochaine-

---

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Thérapia 21 juillet 5 h. aprés-midi, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 7 h. 55 après-midi. Timbre d'enregistrement : 22 juillet matin.

(3) Voir n° 147.

ment une entrevue avec Venizelos où l'on discuterait une alliance. Il serait toutefois décidé à n'entrer dans aucune alliance, mais, avant son départ, il désirait savoir quelle serait l'attitude de la Bulgarie en cas de guerre entre l'Autriche et la Serbie.

WANGENHEIM.

N° 103

L'Ambassadeur à Vienne au Ministre des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 92.

Secret. Vienne, le 21 juillet 1914 (2-3).

La note à adresser à la Serbie avec un court résumé des résultats de l'instruction de Sarajevo part ce soir pour Berlin. La note sera remise jeudi dans l'après-midi à Belgrade, et sera publiée vendredi dans les journaux du matin.

Les représentants austro-hongrois auprès des puissances signataires remettront vendredi après-midi aux Gouvernements en question une note reproduisant le texte de la note adressée à la Serbie et un commentaire. La note et le commentaire adressés à ces puissances seront publiés vendredi après-midi ou samedi dans la matinée.

TSCHIRSCHKY.

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Vienne 21 juillet 7 h. 30 après-midi, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 9 h. 25 soir. Timbre d'enregistrement : 22 juillet matin.

(3) Voir nos 77, 83 et 88.

N° 104

L'Ambassadeur à Vienne au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 93.

Secret. Vienne, le 22 juillet 1914 (2).

Hier après-midi, après mon entretien avec le comte Berchtold, de Mérey, pour faire preuve des plus grands ménagements possibles envers l'Italie, a été autorisé à communiquer au marquis de San Giuliano les plans d'ici à l'égard de la Serbie, et en particulier de lui indiquer que la Monarchie ne se propose aucune annexion de territoire.

TSCHIRSCHKY.

---

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Vienne 21 juillet 7 h. 30 après-midi. parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 9 h. 25 après-midi. Timbre d'enregistrement : 22 juillet matin. Communiqué le 22 juillet 1 h. 38 après-midi, télégraphiquement à l'Empereur par Jagow en supprimant les mots : « Après mon... Berchtold » et en ajoutant : « Dans son rapport M. de Tschirschky annonce que le comte Berchtold lui a dit que l'Autriche Hongrie ne se proposait aucune annexion territoriale, parce que le comte Tisza avait nettement déclaré que la Hongrie ne pouvait supporter un accroissement de la population serbe ». (D'après la minute de la main de Jagow). Le déchiffrement de ce télégramme qui est parvenu à 7 h. 30 de l'après-midi au Quartier impérial, a été soumis à l'Empereur ce jour même 22 juillet. Le télégramme de Tschirschky à été communiqué télégraphiquement à l'ambassadeur à Rome par Jagow le 22 juillet en supprimant les mots : « Après mon... Berchtold », 10 h. 20 matin à l'Office télégraphique.

N° 105

L'Empereur au Kronprinz (1).

Télégramme (sans n°). Balholm, le 21 juillet 1914.

Je viens de recevoir du Chancelier de l'Empire le télégramme suivant (2) :

« Je dois informer respectueusement... toute intervention politique de cette nature.

« Votre fidèle sujet.

DE BETHMANN-HOLLWEG. »

---

(1) Transmis par G. Wedel au Chancelier de l'Empire avec une courte lettre d'envoi. Timbre de la Chancellerie de l'Empire : 25 juillet.

(2) A insérer le texte n° 84. Voir n°s 132 et 133.

Je fais appel à Ta raison pour Te dire combien il est pour Moi pénible et douloureux, qu'en dépit des promesses que Tu m'avais faites, Tu forces de nouveau par Ton attitude le Chancelier de l'Empire à M'adresser une pareille demande. Je fais appel en outre à Ton sentiment de devoir et d'honneur d'officier prussien, qui doit tenir sans réserve les promesses qu'il a faites, et j'attends de Toi que Tu T'abstiennes une fois pour toutes de toutes déclarations politiques vis-à-vis de tiers qui ne sont propres qu'à troubler ma politique et celle de mes conseillers responsables.

PAPA GUILLAUME.

N° 106

L'Ambassadeur à Vienne au Chancelier de l'Empire (1).

Secret.

Vienne, le 21 juillet 1914 (2).

J'ai l'honneur d'adresser en annexe à Votre Excellence un exemplaire de la note destinée par le Gouvernement impérial et royal aux puissances signataires (3). La note reproduit le texte de la note austro-hongroise qui sera remise à Belgrade le jeudi après-midi ainsi qu'un commentaire. En même temps, le Gouvernement impérial et royal tient à la disposition des Gouvernements en question un court résumé des résultats de l'instruction de Sarajevo.

En me transmettant les documents en question, le comte Forgach m'a prié formellement de ne les considérer que comme destinés à la connaissance strictement personnelle et confidentielle de Votre Excellence, parce qu'ils n'ont pas encore été approuvés par l'Empereur François-Joseph, approbation qui d'ailleurs ne fait l'objet d'aucun doute (4).

VON TSCHIRSCHKY.

---

(1) D'après l'expédition.
(2) Timbre d'enregistrement du Ministère des Affaires Etrangères : 22 juillet après-midi.
(3) Traduction de la note transmise en français. Voir Appendice I.
(4) Voir n° 113.

N° 107

Projet d'une dépêche non envoyée du Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères au Chargé d'Affaires à Hambourg (1).

Très confidentiel.

Berlin, le 22 juillet 1914.

En raison de l'éventualité d'une crise austro-serbe, il est hautement désirable que la presse allemande adopte à temps une attitude conforme à nos intérêts. Le but de la politique allemande est, comme l'a indiqué dimanche matin la « Norddeutsche Allgemeine Zeitung », la *localisation* du conflit. Il y a lieu de l'espérer si la Serbie donne immédiatement satisfaction aux exigences de l'Autriche-Hongrie. Autrement, on peut prévoir que la crise prendra un caractère plus aigu. Si l'on en vient là, la presse doit éviter deux écueils. Elle ne doit, ni provoquer l'impression que nous poussons à la guerre, et c'est pourquoi l'on doit éviter autant que possible les articles hostiles aux Etats de la Double Alliance, ni faire croire que,s'il se présente des complications, nous abandonnerons l'Autriche-Hongrie. Nous ne perdons pas de vue nos grands intérêts économiques attachés à la conservation de la paix. Mais il n'y a pas de meilleur moyen d'éviter la guerre que de prendre franchement et tranquillement place aux côtés de l'Autriche-Hongrie. Si l'opinion publique en Russie et en France se voit dans la nécessité d'accepter une guerre dans des conditions peu favorables contre l'Empire allemand, il sera plus difficile aux Gouvernements de Pétersbourg et de Paris de s'immiscer dans un conflit austro-serbe au préjudice de l'Autriche-Hongrie et de la Triple-Alliance.

Je prie Votre Excellence de vouloir bien *vendredi matin*

---

(1) D'après la minute. Projet de la main d'Esternaux, conseiller de légation, collaborateur permanent au Ministère des Affaires Etrangères, daté du 20 juillet avec des modifications et des additions de Hammann et de Jagow. Le rapport a été toutefois annulé et n'est pas parti. La minute porte l'annotation de Langwerth de Simmern du 22 juillet : « Annulé. Les instructions données seront transmises par moi oralement. »

exécuter ces instructions et discuter la question dans le sens que je vous ai indiqué avec les rédacteurs en chef des « Hamburger Nachrichten », du « Korrespondenten » et du « Fremdenblatt ».

VON JAGOW.

N° 108

L'Ambassadeur à Pétersbourg au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 134.

Pétersbourg, le 22 juillet (2-3).

Le départ de M. Poincaré de Cronstadt est prévu pour jeudi 11 heures du soir.

POURTALÈS.

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Pétersbourg 12 h. 5 après-midi, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 2 h. 31 après-midi. Timbre d'enregistrement : le 22 juillet après-midi.

(3) Voir nos 93, 96 et 112.

N° 109

L'Ambassadeur à Rome au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 16.

Fiuggi Fonte, le 22 juillet 1914 (2).

De Rome où il s'est rendu pour discuter avec Salandra, Président du Conseil des Ministres, le marquis de San Giuliano me téléphone que, d'après les informations qu'il vient de recevoir, il considère la situation comme extrêmement sérieuse. Il se rencontrera demain soir ici avec M. Salandra pour discuter avec lui la question. Si de nouveaux événements avaient surgi qu'on pourrait employer dans la discussion, je vous prierais

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Fiuggi Fonte, 2 h. après-midi, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 3 h. 16 après-midi. Timbre d'enregistrement : 22 juillet après-midi.

de me les communiquer, parce qu'une occasion d'autres entretiens avec le Ministre n'est pas certaine, vu ses projets de voyage pour les jours suivants. FLOTOW.

N° 110
L'Ambassadeur à Vienne au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 94.

Vienne, le 22 juillet 1914 (2).

En raison du départ de M. Pachitch de Belgrade, le baron Giesl a été invité à annoncer qu'il aura certainement l'après-midi à faire une communication importante. Si toutefois Pachitch n'est pas revenu à Belgrade, le baron Giesl est chargé de remettre la note au plus ancien ministre. Le baron Giesl est en outre invité, au cas où la réponse ne serait pas satisfaisante ou n'aurait pas lieu dans le délai voulu, à quitter immédiatement Belgrade avec tout son personnel. Le représentant serbe ici serait également invité à quitter Vienne (3).

TSCHIRSCHKY.

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Vienne 1 h. 45 après-midi, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 3 h. 52 après-midi. Timbre d'enregistrement : 22 juillet après-midi.

(3) Voir n° 114.

N° 111
Le Chef Intérimaire de l'Etat-Major de la Marine au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Berlin, le 22 juillet 1914 (2-3).

Si l'on a à compter avec la possibilité d'une déclaration de guerre imminente de l'Angleterre, il faut s'attendre certaine-

(1) D'après l'expédition de la main de Behncke.

(2) Timbre d'enregistrement du Ministère des Affaires Etrangères : 22 juillet après-midi. Communiqué télégraphiquement au Chancelier de l'Empire le 22 juillet (Voir n° 115). Transmis également télégraphiquement le 23 juillet au ministre de la suite impériale. (Voir n° 125).

(3) Voir nos 82 et 101.

ment au point de vue militaire à une attaque de notre flotte par la flotte anglaise. Notre flotte, vu sa grande infériorité numérique ne doit pas être exposée à cette éventualité. Aussitôt qu'il y aura lieu de compter avec la possibilité d'une guerre avec l'Angleterre dans un délai de six jours, la flotte doit être rappelée.

BEHNCKE, contre-amiral.

N° 112

Le Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères à l'Ambassadeur à Vienne (1).

Télégramme 130.

A utiliser d'urgence. Berlin, le 22 juillet 1914 (2).

J'ai demandé au comte Pourtalès le programme de la visite de Poincaré. Il m'annonce que le Président partira de Cronstadt jeudi soir à 11 heures, c'est-à-dire à 9 h. 1/2, heure de l'Europe centrale. Si la démarche est faite à Belgrade demain après-midi à 5 heures, elle sera connue à Pétersbourg pendant la présence du Président Poincaré (3).

JAGOW.

(1) D'après la minute de la main de Jagow.
(2) 6 h. 5 après-midi à l'Office central télégraphique.
(3) Voir nos 50, 93, 96, 108 et 127.

N° 113

L'Ambassadeur à Vienne au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 95.

Secret. Vienne, le 22 juillet 1914 (2).

La note adressée à la Serbie a été approuvée sans modification par Sa Majesté l'Empereur François-Joseph (3).

TSCHIRSCHKY.

(1) D'après le déchiffrement.
(2) Remis à Vienne 3 h. 50 après-midi, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 6 h. 35 après-midi. Timbre d'enregistrement : 22 juillet après-midi.
(3) Voir n° 106.

N° 114

Le Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères au Ministre à Belgrade (1).

Télégramme 26.

Secret. Berlin, le 22 juillet 1914 (2-3).

Au cas où le ministre autrichien quitterait Belgrade, je prie Votre Excellence d'assumer la charge des affaires et la protection des sujets austro-hongrois.

JAGOW.

(1) D'après la minute de la main de Jagow.
(2) 6 h. 55 à l'Office central télégraphique.
(3) Voir n° 110.

N° 115

Le Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères au Chancelier de l'Empire (1).

Télégramme 18.

Berlin, le 22 juillet 1914 (2-3).

L'Etat-Major de l'Amirauté émet l'avis suivant :

« Si l'on a à compter... doit être rappelée » (4).

Il est très invraisemblable que l'Angleterre se décide à nous attaquer *immédiatement*, et que la question de guerre européenne se résolve aussi vite. La flotte anglaise, d'après une communication de l'Etat-Major de l'Amirauté, doit se disloquer le 27 de ce mois, et rentrer dans des ports anglais. Si notre flotte était rappelée prématurément, l'Angleterre maintiendrait la concentration de la sienne.

JAGOW.

(1) D'après la minute de la main de Jagow.
(2) Remis à Berlin 7 h. 3 après-midi. Parvenu à Hohenfinow 8 h. 20 soir.
(3) Voir n° 101.
(4) La communication de Behncke du 22 juillet (Voir n° 111) est ici textuellement insérée.

N° 116

Le Chancelier de l'Empire au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 3.

Hohenfinow, le 22 juillet 1914 (2-3).

Je partage sur la situation d'ensemble l'opinion de Votre Excellence qui doit tenir compte du texte de la note autrichienne que je ne connais pas encore. J'envisage en conséquence le rappel prématuré de notre flotte comme une faute grave, et je considère qu'il y a lieu de recommander de faire adresser à Sa Majesté par le comte Wedel un rapport dans ce sens. Si vous n'y voyez pas d'objections, je vous prie d'adresser à ce dernier un télégramme dans ce sens, au besoin en mon nom. En tout cas, avant le 27, date de la dislocation projetée de la flotte anglaise, notre flotte ne doit pas se livrer à des mouvements susceptibles d'attirer l'attention, à moins que dans l'intervalle n'interviennent des événements imprévus (4).

BETHMANN-HOLLVEG.

---

(1) D'après la minute de la main du Chancelier de l'Empire se trouvant maintenant aux Archives.

(2) Remis à Hohenfinow 22 juillet 11 h. 40 soir, parvenu le 23 juillet 1 h. 25 matin au Ministère des Affaires Etrangères. Timbre d'enregistrement : 23 juillet matin.

(3) Voir n° 115.

(4) Voir n° 125.

N° 117

L'Ambassadeur à Constantinople au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 362.

Constantinople, 22 juillet 1914 (2-3).

Enver Pacha m'a dit que j'avais exposé au Grand Vizir (4) que la Turquie, jusqu'à ce qu'elle eût terminé sa réorganisation militaire et administrative, *ne devait contracter aucune alliance*. En soi, ma théorie était parfaitement exacte. Mais dans la pratique surgissait pour la Turquie la difficulté qu'elle ne pouvait procéder tranquillement à des réformes intérieures consciencieuses que si elle était protégée contre les agressions du dehors. A cet effet, *elle avait besoin de l'appui* d'un des groupes des grandes puissances. Une minorité du Comité se prononçait pour une alliance avec la Russie et la France, parce que cette alliance assurait la sécurité de la Turquie, vu que les Etats de la Triple Alliance étaient dans la Méditerranée les plus faibles. Par contre, la majorité du Comité, et, en tête, le Grand

elle ne le peut pas ! Blague !

exact.

---

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Constantinople 22 juillet 5 h. 55 après-midi, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 23 juillet 1 h. 5 matin. Timbre d'enregistrement à l'entrée 23 juillet matin. Communiqué télégraphiquement le 23 juillet après-midi par Jagow, avec quelques modifications et en supprimant la phrase « vu que les Etats... les plus faibles .. » et « le Grand Vizir négocierait avec Venizelos... de la Roumanie avec l'Autriche » au Quartier impérial où il est parvenu à 11 heures soir. « Le déchiffrement du Quartier impérial, avec les observations marginales de l'Empereur, est parvenu le 27 juillet à Berlin.

(3) Voir n° 71.

(4) « J'avais exposé... » remplacé par Jagow dans le télégramme à l'Empereur par « le Grand Vizir incline à penser ».

Vizir avec Talaat Bey, Halil et lui-même, désiraient *ne pas* devenir *vassaux de la Russie*, et étaient convaincus que la Triple Alliance était militairement plus puissante que l'Entente et serait victorieuse dans une guerre générale. Il était en mesure de me déclarer que le Gouvernement turc actuel *désirait instamment* se joindre à la *Triple Alliance* et que ce n'était que s'il était repoussé par nous que, bien à contre-cœur, il se déciderait à conclure un pacte avec la Triple Entente. Le Cabinet se rendait très bien compte qu'actuellement la Turquie n'était pas un allié sérieux pour les grandes puissances. Elle ne demandait donc que la protection du groupe de puissances en question pour une alliance qu'elle concluerait elle-même avec un petit Etat. En ce moment, il y avait pour la Turquie deux possibilités d'alliance avec des puissances secondaires : l'alliance avec la Grèce, qui serait une étape vers la Triple Entente, et l'alliance avec la Bulgarie qui la rattacherait à la Triple Alliance. Le Cabinet était disposé, en conséquence, à traiter avec la Bulgarie, sous la condition que *l'alliance serait patronnée par la Triple Alliance ou, tout au moins, par une puissance de la Triple Alliance.* Avec la Bulgarie, un traité d'alliance *avait été déjà arrêté* dans tous les détails. Ce traité n'avait pas été signé, parce que la Bulgarie *n'avait* pu s'y décider sans le *patronage de la Triple Alliance.* Actuellement, vu la tension austro-serbe, la situation était devenue critique. Le Grand Vizir négocierait avec Venizelos un traité d'alliance. Le rejet des

et de la France

alors, nous avions bien flairé!

propositions grecques lui serait facilité, si la Turquie et la Bulgarie avaient la perspective d'adhérer en bloc à l'alliance et d'entrer avec elle dans des rapports analogues aux (5) anciens rapports de la Roumanie avec l'Autriche. La Porte ne pouvait attendre l'explosion d'une guerre dans les Balkans. *Les préparatifs communs devaient être arrêtés immédiatement.*

Exact en théorie, mais faux en l'état actuel! Il s'agit maintenant de gagner toute carabine des Balkans qui est prête à partir en faveur de *l'Autriche contre les Slaves. C'est pourquoi il convient d'accepter une alliance turco-bulgare rattachée à l'Autriche! Il faut maintenant suivre une politique d'opportunité.*

Je répondis à Enver qu'il ne m'avait pas convaincu de la nécessité d'alliances pour la Turquie. La guérison économique de la Turquie serait mise en question par une alliance. La Russie et la France signeraient-elles les accords, si la Turquie se ralliait à la Triple Alliance? Les inconvénients politiques étaient plus grands encore. Comme membre de la Triple Alliance, la Turquie devrait compter avec l'hostilité ouverte de la Russie. La frontière est de la Turquie serait alors le point faible de la situation stratégique de la Triple Alliance et le point d'attaque naturel de la Russie. Les puissances de la Triple Alliance hésiteraient probablement à assumer des devoirs en échange desquels la Turquie *ne pourrait encore offrir un concours équivalent.* Même la Turquie et la Bulgarie, réunies en un bloc, étaient à peine un allié sérieux pour la Triple Alliance. Il en serait autrement si la Roumanie adhérait au bloc; mais pour le moment cette hypothèse avait peu de chances de se réaliser.

Enver Pacha m'écouta attentivement, et

(5) Dans le déchiffrement le mot « aux » a été omis.

affirma de nouveau que si la Triple Alliance empêchait l'alliance bulgaro-turque, les amis de la Triple Entente dans le Comité reviendraient sur l'eau.

L'état critique de l'opinion rend peu vraisemblable la conclusion d'une alliance à Bruxelles (6). La Turquie devrait chercher tout d'abord à déterminer la Bulgarie à une alliance même non sanctionnée par la Triple Alliance. Si la Bulgarie est attirée dans le conflit austro-serbe, il est presque sûr que la Turquie ne restera pas neutre, mais essaiera d'envahir la Grèce, en traversant la Thrace occidentale (7).

à accepter faute de mieux *(8) pourvu qu'elle soit prête à combattre aux côtés de l'Autriche.*

WANGENHEIM.

Entendu. Si les choses ne vont pas autrement, et si Stamboul veut absolument conclure une alliance « sous le patronage de la Triple Alliance *ou* d'une puissance de la Triplice », *il doit tenter de se réunir à la Roumanie et à la Bulgarie et se mettre à la disposition de l'Autriche. Je n'ai aucune objection à formuler contre cela. Cela vaut toujours mieux que de jeter la Turquie pour des objections théoriques dans les bras de la Triple Entente.*

(6) Au sujet de l'entrevue du Grand Vizir avec Venizelos à Bruxelles voir le télégramme 352 de Wangenheim du 19 juillet N° 81.

(7) Voir n°s 141 et 144.

(8) *Faute de mieux,* en français dans le texte.(Note du Traducteur).

N° 118

L'Ambassadeur à Londres au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 145.

Londres, le 22 juillet 1914 (2).

A ce que j'apprends confidentiellement, Sir Edward Grey déclarera demain au comte Mensdorff que le Gouvernement

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Londres 22 juillet 9 h. 17 soir ; parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 23 juillet 1 h. 25 matin. Timbre d'enregistre-

britannique s'efforcera (3) d'user de son influence afin que les conditions austro-hongroises, si elles sont modérées, et si elles peuvent se concilier avec l'indépendance de la Serbie, soient acceptées par le Gouvernement Serbe. Il croit que... de la question serbe avec Sir Maurice de Bunsen (4-5).

LICHNOWSKY.

ment à l'entrée 23 juillet matin. Le télégramme de Lichnowsky a été communiqué télégraphiquement par Jagow à l'ambassadeur à Vienne avec l'addition : « Le prince Lichnowsky reçoit des instructions pour régler... » (Voir phrase finale du télégramme à l'Empereur n° 121). Le 23 juillet 1 h. 5 après midi à l'Office central télégraphique.

(3) Le mot « s'efforcera » manque dans le déchiffrement. Il a été complété au moyen des archives de l'ambassade d'Allemagne à Londres.

(4) Voir texte complet du télégramme de Lichnowsky au n° 121.

(5) Voir Nos 126 et 140.

N° 119

L'Ambassadeur à Rome au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 17.

Fiuggi, le 23 juillet 1914 (2).

D'après les déclarations de San Giuliano, l'ambassadeur d'Autriche lui a fait part de l'ensemble des intentions autrichiennes à l'égard de la Serbie. La note sera communiquée ici dès qu'elle aura été définitivement arrêtée. L'Autriche n'a pas actuellement l'intention d'annexer de territoires ou d'occuper le Lovcen. Le Ministre n'envisage pas cette déclaration comme un engagement *permanent*, et par conséquent n'est pas entièrement rassuré sur ce point. Il se déroba à une plus ample discussion, en faisant remarquer que le Président du Conseil des Ministres, Salandra, désirait discuter la situation avec

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Fiuggi 7 h. 20 matin, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 9 h. 56 matin. Timbre d'enregistrement à l'entrée 23 juillet matin. Communiqué télégraphiquement par Jagow à l'ambassadeur à Vienne le 23 juillet. Télégramme remis à 2 h. 30 après midi à l'Office central télégraphique ; parvenu à 8 h. du soir à l'ambassade d'Allemagne à Vienne.

moi le vendredi 24 de ce mois en sa présence (du marquis de San Giuliano). La gravité de la situation pour l'Allemagne et l'Italie réclamait une pareille discussion. San Giuliano ne put dissimuler ses inquiétudes au sujet d'exigences exagérées de l'Autriche qui soulèveraient toute l'Europe et aussi l'opinion publique italienne contre l'Autriche. Il considère d'ailleurs après comme avant que cette façon de procéder ne peut aboutir à un résultat, parce qu'on ne peut pas supprimer les aspirations nationales serbes.

FLOTOW.

N° 120

L'Ambassadeur à Saint-Pétersbourg au Chancelier de l'Empire (1).

St-Pétersbourg, le 21 juillet 1914 (2).

M. Sasonow, qui, la semaine dernière, avait passé plusieurs jours dans sa propriété du Gouvernement de Grodno est, depuis son retour, très nerveux au sujet des relations entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie. Il m'a raconté qu'il avait reçu des rapports très alarmants de Londres, Paris et Rome, où l'attitude de l'Autriche-Hongrie provoquait des inquiétudes croissantes. Même M. Schebeko qui, en général, est un observateur rassis, l'informait que l'opinion à Vienne devenait toujours plus hostile à la Serbie.

Le Ministre profita de cette occasion pour donner libre cours, selon son habi-

(1) D'après l'expédition.

(2) Timbre d'enregistrement à l'entrée au Ministère des Affaires Etrangères 23 juillet matin. Ce rapport a été soumis à l'Empereur et rendu par lui le 27 juillet. Communiqué le 30 juillet par dépêche aux ambassades à Vienne, Rome, Londres et Paris, en vertu d'une décision marginale de l'Empereur.

tude, à son irritation contre la politique austro-hongroise. M. Sasonow voulut bien admettre que l'Empereur François-Joseph et le comte Berchtold étaient des amis de la paix, mais il ajouta qu'il y avait en œuvre des influences très puissantes et dangereuses qui gagnaient toujours plus de terrain dans les deux moitiés de la Monarchie, et qui ne reculaient pas devant l'idée de lancer l'Autriche dans une guerre, même au risque de déchaîner une conflagration générale. On pouvait se demander avec inquiétude si le vieux Monarque et son faible Ministre des Affaires Etrangères pourraient d'une façon durable opposer à ces influences la résistance nécessaire.

ce tableau s'applique bien mieux à Saint-Pétersbourg.

Auparavant les éléments belliqueux, parmi lesquels les intrigues cléricales jouaient un grand rôle, avaient mis leurs espérances en l'Archiduc défunt, François-Ferdinand. La mort de l'Archiduc ne les avait nullement découragés. C'étaient eux qui inspiraient la politique dangereuse que suivait actuellement l'Autriche-Hongrie (3). Les véritables dirigeants de cette politique sont, en particulier, deux hommes dont l'accroissement d'influence semble au plus haut degré dangereux : le comte Forgach qui est « un intrigant de la pire espèce » et le comte Tisza qui est « *à moitié fou* ».

Fou lui-même M. Sasonow!!!

Je répondis à M. Sasonow que les reproches sans mesure qu'il adressait à la politique austro-hongroise me paraissaient fortement influencés par ses trop grandes

(3) En marge : un point d'exclamation de l'Empereur.

sympathies pour les Serbes, et qu'ils n'étaient justifiés en aucune manière. On ne pouvait équitablement méconnaître la réserve et la mesure observées par le Cabinet de Vienne depuis l'attentat de Sarajevo. Il me semblait, au surplus, prématuré, avant de connaître les résultats de l'enquête sur l'attentat, de juger jusqu'à quel point l'Autriche-Hongrie était en droit de rendre le Gouvernement serbe responsable de l'agitation panserbe. Mais, d'après tout ce qui était connu actuellement, on ne pouvait guère douter *que l'agitation panserbe avait été fomentée en*
oui. *Serbie sous les yeux du Gouvernement serbe, et que l'odieux attentat avait été préparé en Serbie*. Il était impossible à
exact un grand Etat de tolérer longtemps à ses frontières une propagande menaçant directement sa sécurité. Si, ainsi qu'il y en avait apparence, le procès contre les auteurs de l'attentat révélait des trames partant de Serbie, et s'il était prouvé que le Gouvernement serbe avait montré une connivence regrettable à l'égard des menées dirigées contre l'Autriche, le Gouvernement austro-hongrois serait incontestablement en droit de tenir à
oui Belgrade un langage sévère. Je ne pouvais pas m'imaginer que, dans ce cas, de
bien pareilles représentations du Cabinet de Vienne auprès du Gouvernement serbe se heurteraient à l'opposition d'une puissance quelconque.

Le Ministre opposa à ces explications que l'appui prêté par la Serbie, ou même par le Gouvernement serbe, à la propagande panserbe en Autriche-Hongrie

n'était nullement prouvé (4). On ne pouvait *rendre* tout un pays *responsable d'actes individuels isolés*. L'assassin de l'Archiduc n'était d'ailleurs pas un sujet serbe. Il y avait *évidemment* une propagande panserbe *en Autriche*, mais elle était la conséquence des *mauvaises* méthodes de Gouvernement par lesquelles l'Autriche s'était toujours distinguée. De même qu'il y avait une agitation panserbe, il y avait également une irredenta italienne et le mouvement : Détachons-nous de Rome (los-von-Rom). Le Cabinet de Vienne n'avait pas le moindre motif de se plaindre de *l'attitude du Gouvernement serbe* qui *s'était toujours conduit d'une façon parfaitement* correcte.

tout à fait russe

Mille tonnerres !

Je répondis qu'il ne suffisait pas que les membres du Gouvernement serbe s'abstinssent eux-mêmes de toute participation à la propagande anti-autrichienne. L'Autriche-Hongrie était en droit de réclamer la répression par les autorités serbes de la propagande hostile à l'Autriche-Hongrie. Il était impossible à un Gouvernement de se soustraire à toute responsabilité pour ce qui se passait dans le public sous ses yeux.

exact

D'après ce principe, répondit M. Sasonow, la Russie devrait rendre le Gouvernement suédois responsable de *l'agitation anti-russe menée* depuis un an et demi *en Suède*.

et la Russie devrait être considérée comme responsable de ses espions qu'on saisit partout !

Je lui signalai qu'en Suède il ne s'agissait que d'une agitation politique, et non comme en Serbie, d'une propagande par le fait.

(4) En marge : !! de l'Empereur.

M. Sasonow fit alors remarquer que ceux qui parlaient en Autriche de mesures contre la Serbie ne voulaient pas, semblait-il, se contenter de représentations à Belgrade, mais que leur but était l'anéantissement de la Serbie. Je répondis que je n'avais jusqu'ici entendu parler que d'un but : mettre sur un autre pied les relations entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie.

c'est ce qu'il y aurait de mieux.

Le Ministre, très excité, dit qu'en tout cas l'Autriche-Hongrie, si elle voulait troubler la paix, ne devait pas oublier qu'en ce cas *elle aurait à compter avec l'Europe*. La Russie ne pourrait assister avec indifférence à une démarche à Belgrade visant à l'abaissement de la Serbie (5). Je fis observer que je ne pouvais *voir un abaissement* dans des représentations sérieuses rappelant la Serbie à l'observation de ses devoirs internationaux (6). M. Sasonow répondit que tout dépendait de la nature de cette démarche, et qu'en aucun cas *il ne devrait être question d'un ultimatum* (7).

non ! la Russie, oui ! comme l'auteur et le représentant du régicide !!!

exact !

il est déjà prêt !

Le Ministre répéta au cours de la conversation que, d'après les nouvelles en sa possession, la situation était considérée comme sérieuse à Paris et à Londres et il s'efforça de créer chez moi l'impression que l'attitude de l'Autriche-Hongrie était très désapprouvée en Angleterre.

il se trompe!

A la fin de l'entretien je demandai à M. Sasonow ce qu'il pensait du prétendu

---

(5) Par erreur le texte porte « Serbien au lieu de Serbiens ».

(6) Dans l'expédition le mot « à » manque.

(7) « Il ne devrait être question d'un ultimatum » souligné deux fois par l'Empereur.

plan d'une réunion de la Serbie et du Monténégro très discuté dans ces derniers temps dans la presse. Le Ministre fit observer que cette union n'était désirée que par le Monténégro, pour lequel elle présenterait les plus grands avantages. En Serbie on ne pensait pas à cette union, et le défunt M. de Hartwig l'avait fait ressortir dans un de ses derniers rapports. Tout au plus désirait-on des relations plus intimes avec le Monténégro dans le domaine économique, mais on ne voulait rien savoir d'une union personnelle.

M. Sasonow a également exprimé à mon collègue italien ses inquiétudes au sujet de la tension austro-serbe et a fait remarquer à cette occasion que la Russie *ne pourrait pas souffrir* que l'Autriche-Hongrie tînt à la Serbie un *langage menaçant* ou *prît des mesures militaires*. « La politique de la Russie, » a dit M. Sasonow, « est pacifique, mais pas passive. » (9)

qui vivra verra (8).

F. Pourtalès.

(8) En français dans le texte (Note du traducteur).
(9) En français dans le texte (Note du traducteur).

N° 121

Le Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères à l'Empereur (1).

Télégramme 132. Berlin, le 23 juillet 1914 (2).

L'ambassadeur à Londres télégraphie :

« A ce que j'apprends confidentiellement, Sir Edward Grey déclarera demain au

(1) D'après la minute de la main de Jagow et déchiffrement du Quartier impérial.
(2) Remis à Berlin 1 h. 40 après-midi ; parvenu au Quartier impérial 8 h. 20 après-midi. Le déchiffrement du Quartier impérial est parvenu le

comte Mensdorff que le Gouvernement britannique usera de son influence afin que les conditions austro-hongroises, si

c'est une question qui ne le regarde pas. C'est l'affaire de S.M. l'Empereur François-Joseph !

elles sont *modérées*, et si elles *peuvent se concilier avec l'indépendance de la Serbie*, soient acceptées par le Gouvernement serbe. Il croit que Sasonow exercera son influence à Belgrade dans le même sens. Mais la condition de cette attitude est que Vienne ne présente pas des accusations non prouvées à la Friedjung et que le Gouvernement austro-hongrois soit en mesure d'établir d'une façon indiscutable

c'est son affaire !

la connexité entre l'assassinat de Sarajevo et les agissements des milieux politiques de Belgrade. Tout dépend de la forme et de la rédaction de la note à Vienne et des résultats de l'instruction. Mais sur la base

qui est-ce qui est léger? Comment Grey peut-il appliquer de pareils termes à ce vieux et respectable Souverain !

d'affirmations conçues à la *légère*, il était *impossible* de faire des représentations *à Belgrade*. Je m'efforce en attendant d'obtenir qu'en tenant compte des demandes justifiées de l'Autriche à une satisfaction et pour mettre un terme définitif aux inquiétudes permanentes, on se prononce pour une acceptation sans condition des exigences autrichiennes, même si elles ne tenaient pas entièrement compte de la

Elle n'existe pas !

Comment m'y résoudrais-je ? Cela ne me regarde pas du tout ! Qu'est-ce qu'on appelle inexécutables? Ces coquins ont mené une agitation suivie d'assassinat et ils ont besoin d'être humiliés.

dignité nationale de la Serbie. Je me trouve en présence de l'attente que notre influence à Vienne réussira à empêcher des conditions inexécutables. On compte absolument que nous ne nous associerons pas à des exigences qui ont manifeste-

---

27 juillet au Ministère des Affaires Etrangères. Le même télégramme est parti à 1 h. 40 après midi pour Vienne arrivé 4 h. après-midi (d'après les archives de l'ambassade allemande à Vienne).

ment pour but de provoquer la guerre, et que nous n'appuierons pas une politique qui exploite le meurtre de Sarajevo comme un prétexte pour la réalisation des aspirations autrichiennes dans les Balkans et l'anéantissement de la paix de Bucarest. Du reste Sir Edward Grey m'a répété aujourd'hui qu'il s'efforce à Saint-Pétersbourg d'agir dans le sens du point de vue autrichien. Mais ici, on a été désagréablement surpris de ce que le comte Berchtold ait jusqu'ici omis de parler de la question serbe avec Sir Maurice de Bunsen ».

C'est une gigantesque impudence britannique. Je ne me sens pas chargé à la Grey de la mission de tracer à S. M. l'Empereur des règles sur la conservation de son honneur.

L'Ambassadeur de Votre Majesté à Londres reçoit des instructions pour régler son langage ; ces instructions lui prescrivent de déclarer que nous ne connaissions pas les exigences autrichiennes, *mais que nous les considérions* (3) *comme une question intérieure de l'Autriche-Hongrie* et qu'il ne nous *appartient pas de nous y immiscer* (4).

JAGOW.

exact! Mais il faut le dire sérieusement et nettement à Grey pour qu'il voie que je n'admets pas la plaisanterie! Grey commet la faute de mettre la Serbie sur le même pied que l'Autriche et les autres grandes puissances! C'est inouï! La Serbie est une bande de brigands qui doivent être arrêtés pour crimes! Je ne me mêlerai de rien. C'est l'Empereur seul qui est appelé à apprécier la situation! Je m'attendais à cette dépêche : elle ne me surprend pas! C'est tout à fait la manière de penser britannique et cette façon condescendante d'ordonner que j'entends voir repousser! (5) — Guillaume I. R.

---

(3) Déchiffrement du Quartier impérial : considérons.

(4) Voir nos 118 et 140.

(5) Les observations de l'Empereur : « Comment m'y résoudrais-je » « conservation de son honneur » « exact... que j'entends voir repousser » ont été communiquées télégraphiquement par Wedel au Ministère des Affaires Etrangères 23 juillet. Télégrammes remis à Balholm 24 juillet 12 h. 30 matin; parvenus au Ministère des Affaires Etrangères 5 h. 55 matin. Timbre d'enregistrement 24 juillet matin.

N° 122

Le Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères au Chargé d'affaires à Athènes (1).

Télégramme 99.

Secret. Berlin, le 23 juillet 1914 (2).

Pour votre information strictement confidentielle.

La tension entre l'Autriche et la Serbie n'exclut pas la possibilité d'un conflit militaire. Dans ce cas il est peu probable que la Bulgarie laisse passer l'occasion d'attaquer la Serbie. Combien de temps la Turquie restera-t-elle tranquille, c'est une question qui prête à discussion. Nous devons maintenant nous placer aux côtés de l'Autriche notre alliée. Il serait désirable que la Grèce se détachât à temps de la Serbie pour n'être pas entraînée dans le conflit. Dans les conditions actuelles, la conclusion d'une *alliance* gréco-turque semble actuellement très douteuse. Un arrangement sur une autre base, éventuellement un accord de neutralité paraîtrait désirable (3).

JAGOW.

(1) D'après la minute de la main de Jagow.
(2) 2 h. 40 après-midi à l'Office central télégraphique.
(3) Voir n° 189.

N° 123

Le Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères au Ministre à Stockholm (1).

Télégramme n° 15.

Secret. Berlin, le 23 juillet 1914 (2).

Pour régler votre langage. D'après toute vraisemblance, l'Autriche-Hongrie, qui se sent menacée dans son existence par l'agitation panserbe, doit (3) poser des conditions très

(1) D'après la minute de la main de Jagow.
(2) 2 h. 40 après-midi à l'Office central télégraphique.
(3 L'expédition qui se trouve également aux archives écrit à tort « doit » au lieu de l'original écrit par Jagow « veut. »

sévères à Belgrade. Elles ne nous sont pas connues. Nous les considérons comme une affaire intérieure de l'Autriche-Hongrie dans laquelle nous n'avons pas à nous immiscer. Au cas où la Serbie se refuserait à accepter ces conditions, on pourrait se trouver en présence d'un conflit austro-serbe. Nous désirons instamment qu'il reste localisé. Cela dépendra, en premier lieu, de la Russie. Une intervention de la Russie, c'est-à-dire une attaque de cette puissance contre l'Autriche serait pour nous, ainsi que vous le savez, un *casus fœderis*. Si, en dépit de nos efforts, dirigés en faveur de la localisation, on en venait à une conflagration générale, nous espérons que la Suède verra clairement qu'une heure sérieuse a sonné pour ses destinées.

JAGOW.

N° 124

L'Ambassadeur à Londres au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 146.

Londres, le 23 juillet 1914 (2).

Mon collègue italien m'a dit, au cours d'un long entretien confidentiel, qu'il serait extraordinairement difficile pour un Gouvernement italien quelconque de participer à une guerre ayant pour objet la conquête ou l'austrification de la Serbie. L'Italie entretenait des relations commerciales importantes avec la Serbie ; elle n'avait aucun intérêt à la voir anéantie par l'Autriche. La guerre serait en contradiction directe avec les intérêts italiens, et on ne pourrait la faire que si l'Autriche faisait entrevoir des compensations adéquates.

Je vous prie de considérer ces déclarations comme strictement confidentielles.

LICHNOWSKY.

---

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Londres 1 h. 21 après-midi ; parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 3 h. 10 après-midi. Timbre d'enregistrement à l'entrée 23 juillet après-midi. Communiqué par dépêche de Jagow à l'ambassadeur à Vienne le 24 juillet 8 h. soir.

N° 125

Le Chancelier d'Empire au Ministre de la Suite Impériale (1).

Télégramme 89.

Berlin, le 23 juillet 1914 (2-3).

La note austro-hongroise sera remise aujourd'hui après-midi à Belgrade et publiée demain matin à Vienne. L'ultimatum expirera ainsi le 25 au soir. Notre attitude sera qu'il s'agit d'un différend qui ne regarde que l'Autriche et la Serbie. L'intervention d'une autre puissance nous entraînerait dans le conflit. Il n'est pas à supposer que cela se produise *aussitôt*, c'est-à-dire que l'Angleterre se décidera *immédiatement* à attaquer. A lui seul, le voyage du président Poincaré, qui quitte ce soir Cronstadt, et visite le 25 Stockholm, le 27 Copenhague, le 29 Christiania, et n'arrive à Dunkerque que le 31, retarderait toute résolution (4).

La flotte anglaise, d'après des communications de l'Etat Major de l'Amirauté, se disloque le 27 et rentre dans ses ports. Un rappel prématuré de notre flotte pourrait provoquer des inquiétudes générales et paraître suspect en Angleterre.

Je vous prie, après en avoir parlé à l'Amiral von Mueller de faire un rapport dans ce sens à Sa Majesté. J'ajoute que l'Etat Major de l'Amirauté me remet l'avis suivant :

« Si l'on a à compter avec la possibilité d'une déclaration de guerre à brève échéance de l'Angleterre, il faut s'attendre

---

(1) D'après la minute écrite et signée par Jagow. Le télégramme a été envoyé au nom du Chancelier par Jagow.

(2) Remis à Berlin, 3 h. 40 après-midi ; parvenu à Balholm 9 h. 30 soir. Le déchiffrement du Quartier impérial qui se trouve actuellement aux Archives porte la remarque suivante de la main de Wedel : j'ai fait le rapport à l'Empereur : Balholm 23 juillet 1914. Le texte du télégramme à Wedel a été communiqué télégraphiquement par Jagow au Chancelier de l'Empire à Hohenfinow. Télégramme 23 juillet 3 h. après-midi à l'Office central télégraphique.

(3) Voir nos 111, 115, 116.

(4) Voir nos 50, 93, 96, 108, 112.

sûrement au point de vue militaire à une attaque de notre flotte par la flotte anglaise. Notre flotte, vu son infériorité numérique (5) ne doit pas être exposée à cette éventualité. Aussitôt qu'il y aura lieu de compter avec la possibilité d'une guerre avec l'Angleterre dans un délai de six jours, la flotte doit être rappelée. »

BETHMANN-HOLLWEG.

---

(5) Le mot « grande » figurant dans le rapport de Behncke a été omis par Jagow. Voir no 111.

No 126

Le Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères à l'Ambassadeur à Londres (1).

Télégramme 167.

Berlin, le 23 juillet 1914 (2-3).

Les demandes autrichiennes ne nous sont pas connues (4).

Nous considérons le règlement du différend austro-serbe comme une affaire d'ordre intérieur (5) qui doit être réglée exclusivement entre les deux intéressés, et dans laquelle nous n'avons pas à nous immiscer. Aussi nous n'avons pas à chercher à influencer les résolutions du cabinet de Vienne.

Je prie Votre Excellence de n'exécuter les instructions de la dépêche partie hier soir (6) que quand le texte de la note autrichienne au Gouvernement serbe aura été publié par la presse. Autrement on pourrait avoir l'impression qu'elle nous était connue à l'avance.

JAGOW.

---

(1) D'après la minute. Projet de la main de Stumm avec modifications de Jagow. Le télégramme a été également adressé avec suppression de la première phrase « les demandes autrichiennes ne nous sont pas connues » à l'ambassadeur à Paris.

(2) Le télégramme ainsi que celui à l'ambassadeur à Paris a été remis 4 h. après-midi à l'Office central télégraphique.

(3) Voir no 118.

(4) La phrase « les demandes autrichiennes ne nous sont pas connues » a été ajoutée par Jagow dans le projet de Stumm.

(5) « D'ordre intérieur » ajouté par Jagow dans le projet de Stumm

(6) Voir no 100.

N° 127

L'Ambassadeur à Vienne au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 96.

Vienne, le 23 juillet 1914 (2).

Le Gouvernement Impérial et Royal vous remercie chaleureusement de votre information. Le baron Giesl a été invité à retarder la remise d'une heure.

TSCHIRSCHKY.

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Vienne 1 h. 50 après-midi ; parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 4 h. après-midi. Timbre d'enregistrement 23 juillet après-midi.

(3) Voir n° 112.

N° 128

L'Ambassadeur à Vienne au Chancelier de l'Empire (1).

Secret. Vienne, le 22 juillet 1914 (2-3).

J'ai discuté aujourd'hui à fond avec le comte Forgach la question de la nécessité d'agir sur la presse étrangère. En ce qui concerne l'Italie, M. de Merey a pleins pouvoirs à l'effet d'employer toutes les sommes qui lui paraîtraient nécessaires. L'ambassadeur soutient l'opinion qu'il serait extrêmement dangereux d'aborder immédiatement la presse italienne avec des fonds considérables. Il croit que cela provoquerait de la méfiance, et produirait un effet absolument opposé à celui qu'on se propose. Il a été encore une fois invité à essayer d'agir sur la presse du pays de sa résidence et, après la démarche à Belgrade, à agir par tous les moyens possibles afin que les journaux dirigeants ne rendent pas impossible l'attitude neutre du Gouvernement italien que nous désirons.

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Timbre d'entrée au Ministère des Affaires Etrangères 23 juillet après-midi. Le § 1 « j'ai discuté... que nous désirons » communiqué pour information à l'ambassadeur à Rome 25 juillet après-midi.

(3) Voir n° 97.

Le comte Czernin à Bucarest a également des sommes illimitées à sa disposition. Il doit, en particulier, essayer d'acheter l' « Adeverul ».

Le comte Szapary a, de même, pleins pouvoirs, mais il a moins de relations avec la presse de là-bas et on nous serait particulièrement reconnaissant si le comte de Pourtalès pouvait l'aider à trouver des intermédiaires (4).

En Angleterre, il n'y a rien à faire avec l'argent. Là on doit essayer d'exercer une influence par des discussions objectives. Le comte Mensdorff est entré en relations avec M. Steed du « Times », mais, malheureusement, après des moments d'amélioration passagère, il semble être retombé dans son austrophobie. Très prochainement des articles du professeur Lammasch, du professeur Redlich et du comte de Lützow paraîtront dans les journaux anglais.

On considère ici qu'essayer d'agir sur la presse française avec de l'argent ne donnerait aucun résultat.

J'ai insisté fortement auprès du comte Forgach en l'invitant à agir sur la presse de ce pays pour l'engager à ménager après la démarche, les sentiments nationalistes des Serbes sujets de l'Autriche. Il fera dans ce sens tout ce qui lui sera possible, et peut compter, sous ce rapport, sur la collaboration énergique du comte Tisza.

VON TSCHIRSCHKY.

(4) Voir n° 143.

N° 129

L'Ambassadeur à Londres au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 147.

Londres, le 23 juillet 1914 (2).

L'ancien Ministre de Roumanie Take Jonesco, qui réside ici pour le moment, et que je connaissais depuis mon séjour à

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Londres 1 h. 20 après midi ; parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 4 h. 40 après-midi. Timbre d'enregistrement à l'entrée 23 juillet après-midi.

Bucarest, me raconte que M. Sasonow, dans sa récente visite, a donné au roi Charles les assurances les plus formelles des intentions pacifiques de la Russie. Le Ministre russe s'est également abstenu de toute suggestion relative à une entente plus étroite avec la Roumanie. Mais M. Sasonow a déclaré nettement que la Russie ne pouvait tolérer une attaque de l'Autriche contre la Serbie. M. Take Jonesco pense que la Russie, si l'Autriche envahit le territoire serbe, se verra obligée, même au risque d'une défaite, d'intervenir militairement. Des déclarations de l'ambassadeur marquis Pallavicini, qui s'est trouvé peu avant l'attentat de Sarajevo, à Bucarest, l'homme d'Etat roumain déduit que l'Autriche, même avant l'assassinat, désirait la guerre, et n'attendait qu'une occasion favorable pour rétablir dans les Balkans la situation qu'elle y avait perdue par la politique du comte Berchtold. Lui aussi considère la situation comme très grave. Il donna à entendre que la Roumanie ne pourrait rester indifférente dans une nouvelle guerre balkanique, et voudrait conserver le traité de Bucarest.

M. Take Jonesco m'a déclaré que les rapports de la Roumanie avec l'Autriche étaient mauvais, que, par conséquent, la visite russe avait paru au roi Carol (3) intempestive, mais qu'il n'avait pu s'y refuser.

Il y a quinze jours, la Roumanie était prête à envoyer des forces plus considérables en Albanie si chacune des grandes puissances y envoyait cent hommes. Il ne pouvait me dire si on serait encore maintenant disposé à le faire. Il ne croyait pas que le mouvement insurrectionnel en Albanie fût fomenté par la Serbie ou la Grèce ; il était plutôt le fait des Jeunes Turcs qui croyaient qu'il y avait derechef quelque chose à gagner à de nouvelles complications. La Serbie savait parfaitement qu'on ne la laisserait pas pénétrer dans l'Albanie du Nord ; elle préférait le prince Guillaume à une occupation austro-italienne.

LICHNOWSKY.

---

(3) Le déchiffrement écrit d'abord « Karl », ensuite « Carol ».

N° 130

L'Ambassadeur à Saint-Pétersbourg au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 146.

St-Pétersbourg, le 23 juillet 1914 (2).

L'accord très froid fait au Président Poincaré lors de sa visite, frappe tout le monde. La grande indifférence du public est due en partie aux grèves d'ouvriers qui ont pris ces jours derniers une grande extension. Près de la moitié des ouvriers a quitté le travail. Un grand nombre de journaux n'ont pas pu paraître pendant la visite de Poincaré, à cause de la grève de l'imprimerie. Il y a eu des troubles sérieux, et la police et les Cosaques ont dû intervenir. Cette nuit, du côté de Wyborg, où les ouvriers avaient élevé des barricades, il y a eu de sérieuses collisions où, suivant les déclarations officielles, il y a eu cinq morts et huit blessés.

bravo !

D'après ce que j'entends dire, aussitôt après le départ de Poincaré, on compte prendre des mesures énergiques contre les ouvriers.

Non seulement à Saint-Pétersbourg mais dans d'autres grandes villes de Russie, il a éclaté des grèves : elles méritent une sérieuse attention comme symptômes

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à St-Pétersbourg 2 h. 55 après-midi ; parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 5 h. 25 après-midi. Timbre d'enregistrement à l'entrée 23 juilllet après-midi. Communiqué télégraphiquement par Jagow à l'Empereur le 23. Remis à Berlin 23 juillet 11 h. 21 soir ; parvenu au Quartier impérial le 24 juillet 7 heures matin. Le déchiffrement du Quartier impérial a été rendu par l'Empereur le 24 juillet et a fait retour au Ministère des Affaires Etrangères le 27 juillet.

du mécontentement qui règne dans les milieux ouvriers russes, même s'il n'y a pas lieu, pour le moment, de leur attribuer une
oui importance considérable. En cas de *complications extérieures, elles pourraient créer au Gouvernement de sérieux embarras.*

POURTALÈS.

N° 131

L'Ambassadeur à Vienne au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme n° 97.

Vienne, le 23 juillet 1914 (2).

Le comte Szapary annonce que le Président Poincaré, lors de la dernière réception des diplomates, lui a rappelé énergiquement que la Serbie avait des amis qui ne la laisseraient pas dans l'embarras. Ce langage, à ce que l'on me dit ici, n'est pas en harmonie avec l'attitude de Sasonow, qui s'est exprimé d'une manière très calme et très réservée sur les affaires serbes.

M. Dumaine a été hier au Ministère. Il a décrit sous les couleurs les plus sombres les dangers d'une guerre avec la Serbie, qui serait une guerre de guerillas, d'une durée impossible à prévoir. L'ambassadeur de France a affirmé en outre que la Russie donnerait naturellement son appui *moral* à la Serbie.

M. Schebeko est parti en congé. A son audience de congé auprès du comte Berchtold, il n'a pas abordé la question serbe.

Dans les feuilles de ce matin, l'article de la « Westminster

---

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Vienne à 1 h. 50 après-midi ; parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 5 h. 50 après-midi. Timbre d'enregistrement à l'entrée 23 juillet après-midi. Communiqué télégraphiquement le 24 juillet par Jagow à l'ambassadeur à Rome. Télégramme à 6 h. 45 après-midi à l'Office central télégraphique.

Gazette », transmis télégraphiquement, qui parle de la provocation au sentiment slave de la Russie et de « l'attaque par la Monarchie d'un Etat slave orthodoxe », a fait une impression désagréable.

On est ici fermement résolu à ne pas se laisser troubler par des essais d'intimidation.

TSCHIRSCHKY.

N° 132

Le Kronprinz au Chancelier de l'Empire (1).

Télégramme (sans N°).

Zoppot, le 23 juillet 1914 (2-3).

Le contenu du télégramme que Votre Excellence a adressé à Sa Majesté au sujet de l'affaire que vous savez m'a vivement intéressé.

GUILLAUME.

(1) D'après une copie faite à la Chancellerie de l'Empire.

(2) Transmis de Zoppot le 23 juillet L'heure du départ de Zoppot et la date de l'arrivée à Hohenfinow ne sont pas connues.

(3) Voir nos 84, 105 et 133.

N° 133

Le Ministre de la Suite Impériale au Chancelier de l'Empire (1).

Balholm, 23 juillet 1914 (2-3).

Comme suite à mon rapport du 21 de ce mois, j'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que Sa Majesté l'Empereur et Roi vient de recevoir le télégramme suivant : « Vos ordres seront exécutés. Le Prince Royal Guillaume. »

Comte G. WEDEL.

(1) D'après une copie se trouvant aux Archives de la Chancellerie de l'Empire.

(2) Transmis de Balholm le 23 juillet. Date de l'arrivée à Hohenfinow inconnue.

(3) Voir nos 84, 105 et 132.

N° 134

L'Ambassadeur à Saint-Pétersbourg au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 147.

Saint-Pétersbourg, le 23 juillet 1914 (2).

Le comte Szapary me raconte que lors de la réception du corps diplomatique par le Président de la République française, M. Poincaré lui a parlé de la tension austro-serbe. Le Président a tenu à cette occasion un langage qui, en tenant compte de la circonstance qu'il s'adressait à un diplomate accrédité dans un pays où il n'était lui-même qu'un hôte, devait provoquer l'étonnement. Aussi le comte Szapary a observé la plus froide réserve en présence des déclarations du Président. M. Poincaré, en déployant une grande éloquence, a soutenu vis-à-vis de l'ambassadeur le point de vue qu'il n'était pas admissible de rendre un Gouvernement responsable des actes de criminels isolés. Le Président a ensuite fait observer qu'il ne voulait pas insinuer que l'Autriche-Hongrie ne cherchait qu'un prétexte pour tomber sur la Serbie, mais qu'il espérait que l'Autriche ne procéderait pas avec trop de rigueur contre ce voisin qui, lui aussi, avait des amis. M. Poincaré a aussi fait des allusions dépourvues de tact au résultat négatif du procès de Prochaska, ce qui a provoqué de la part du comte Szapary la réplique que le Président ne semblait pas bien informé des événements en question. Mon collègue austro-hongrois croit que M. Poincaré pousse à un conflit avec la Triple Alliance. Je serais plutôt disposé à admettre que les déclarations du Président doivent être attribuées à l'influence de M. Sasonow qui voudrait essayer la politique du bluff. En tout cas, M. Poincaré a employé vis-à-vis de l'ambassadeur

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Saint-Pétersbourg le 23 juillet à 3 heures après-midi, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 10 h. 10 soir. Timbre d'enregistrement à l'entrée 24 juillet matin. Communiqué le 24 juillet à 4 heures après-midi par Jagow, après quelques corrections de style, aux ambassadeurs à Vienne, Rome et Paris.

austro-hongrois les mêmes arguments que ceux dont M. Sasonow s'est servi à mon égard dans nos derniers entretiens.

POURTALÈS.

N° 135

Le Chargé d'affaires à Bucarest au Ministre des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 41.

Secret. Bucarest, le 23 juillet 1914 (2).

Le Ministre des Affaires Etrangères, avec qui j'ai voyagé de Sinaia jusqu'ici m'informe confidentiellement que le ministre d'Italie a eu aujourd'hui une audience de Sa Majesté le Roi. L'Italie croit d'après le baron Fiasciotti, que l'Autriche-Hongrie posera à la Serbie des conditions inacceptables pour pouvoir, sur son refus, déclarer la guerre. Le Gouvernement italien désire que la Roumanie intervienne à Vienne pour obtenir que les conditions autrichiennes soient acceptables pour la Serbie. Le Gouvernement roumain est déjà intervenu, à ce que m'a dit M. Porumbaro, à Belgrade, et a recommandé instamment une attitude conciliante envers l'Autriche-Hongrie.

WALDBURG.

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Bucarest 23 juillet 7 h. 20 après-midi, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 24 juillet 1 h. 35 matin. Timbre d'enregistrement : 24 juillet matin. Communiqué télégraphiquement par Jagow le 24 juillet après-midi à l'ambassadeur à Rome après quelques petites rectifications.

N° 136

L'Ambassadeur à Rome au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 19.

Fiuggi Fonte, le 24 juillet 1914 (2).

Remplaçant l'ambassadeur d'Autriche actuellement malade, le conseiller d'ambassade a fait connaître ici aujourd'hui que la note avait été remise à Belgrade, et qu'outre l'exigence de la répression des menées panserbes elle assignait pour la réponse un délai de quarante-huit heures. On n'a pas communiqué de détails. Le marquis de San Giuliano a répondu qu'il ne pouvait se prononcer sur une communication aussi peu explicite (3).

Le Ministre m'a dit qu'il craignait que le court délai assigné ne fît mauvaise impression, et, cette nuit même, il a fait inviter tous les préfets par le Président du Conseil des Ministres à réprimer des manifestations anti-autrichiennes et à empêcher l'enrôlement de volontaires pour la Serbie. Il trouve contraire à l'esprit de la Triple Alliance d'engager une pareille action sans concert préalable avec les Alliés.

FLOTOW.

---

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Fiuggi Fonte à 7 h. 30 matin, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 10 h. 50 matin. Timbre d'enregistrement : 24 juillet après-midi. Communiqué télégraphiquement par Jagow le 24 juillet à l'ambassadeur à Vienne, avec l'addition suivante de Jagow : « Le Cabinet de Vienne ne s'est par conséquent pas conformé à l'assurance donnée à Votre Excellence. » (D'après la minute de la main de Jagow) ; Télégramme à Tschirschky 6 h. 45 après-midi à l'Office central télégraphique. Voir n° 187.

(3) Voir n° 145.

N° 137

Le Ministre à Belgrade au Chancelier de l'Empire (1).

Belgrade, le 24 juillet 1914 (2).

L'émotion dans la population subit un temps d'arrêt car on ne sait toujours pas quelles sont les démarches que le Gouvernement autrichien entreprendra dans l'affaire de l'attentat contre la Serbie. Provisoirement la nervosité de l'opinion s'est soulagée par des attaques violentes de la presse serbe contre le baron de Giesl. Le ministre est accusé d'une façon inqualifiable d'avoir provoqué la panique survenue le 12 de ce mois dans la colonie austro-hongroise pour compromettre la Serbie devant l'Europe. Le moins que cette presse réclame comme satisfaction est le rappel immédiat de cet agent, vu que le baron Giesl serait encore plus dangereux pour la Serbie que le « jésuitique » comte Forgach. A l'appui on invoque une prétendue interview que le baron Giesl aurait accordée à un collaborateur du journal de Budapest *A Nap*, et dans laquelle il aurait déclaré que tous les préparatifs avaient été arrêtés pour le massacre de la colonie austro-hongroise et pour la destruction de l'hôtel de la légation, et que ce n'est qu'à son énergique intervention que serait dû l'échec de ce plan infernal.

L'attitude de la presse allemande de l'Empire, soutenant chaudement l'Autriche, et réclamant à l'unanimité que la Serbie accorde des garanties contre le danger de l'agitation panserbe, a fait ici une grande impression. On semble sous ce rapport s'être attendu à une attitude de l'Allemagne analogue à celle qu'elle a observée lors des efforts de l'Autriche en vue de réviser le traité de Bucarest, et l'on est désagréablement déçu.

Vu l'indignation générale qui se manifeste dans la presse de toutes les nations civilisées et particulièrement du lan-

(1) D'après l'expédition.

(2) Timbre d'enregistrement à l'entrée du Ministère des Affaires Etrangères : 24 juillet matin.

gage net et sévère qu'a tenu dernièrement la presse anglaise, M. Pachitch ne laissera pas s'engager un conflit avec la Monarchie voisine, et sera prêt à toutes les promesses. Sa situation d'ailleurs, vu les élections imminentes et l'agitation déchaînée dans le pays, est extrêmement difficile. Toute concession à la Monarchie voisine sera interprétée par l'opposition unie comme un acte de faiblesse. En outre les milieux militaires aveuglés par leur vanité et leur chauvinisme, l'obligent à des rudesses tout à fait opposées à sa nature conciliante. Je pourrais rappeler à cet égard l'interview accordée au correspondant des « Leipziger Neueste Nachrichten » qui ne peut s'expliquer que par des motifs de politique intérieure. Elle a bien été démentie ultérieurement, mais en fait, ainsi que je le sais de source sûre, elle a bien eu lieu.

Plus l'Autriche-Hongrie aura besoin de temps pour terminer l'instruction sur l'attentat de Sarajevo, plus elle hésitera à adresser à la Serbie des demandes positives, plus les rapports respectifs seront envenimés par la polémique infatigable des journaux, et par l'agitation électorale à l'intérieur du pays qui ne recule devant rien, et plus il sera difficile à M. Pachitch de se maintenir.

v. GRIESINGER.

N° 138

L'Ambassadeur à Vienne au Chancelier de l'Empire (1).

Secret. Vienne, le 22 juillet 1914 (2).

Le baron Macchio me prie de communiquer ce qui suit à Votre Excellence :

D'après les conventions de La Haye, la Monarchie serait tenue d'adresser éventuellement à la Serbie une déclaration de guerre en règle. Cette déclaration devrait être effectuée après la fin de la mobilisation, immédiatement avant le commencement des opérations militaires. Comme le représentant impé-

(1) D'après l'expédition.

(2) Timbre d'enregistrement à l'entrée du Ministère des Affaires Etrangères : 24 juillet matin.

rial et royal en Serbie a reçu l'ordre, au cas où la réponse à la note ne serait pas satisfaisante, de quitter immédiatement Belgrade avec tout son personnel, la Monarchie, au moment de la déclaration de guerre, n'aurait plus aucun organe officiel pour la porter, d'une manière irréprochable et sûre, à la connaissance du Gouvernement serbe. Il faudrait aussi compter qu'à ce moment les rapports diplomatiques entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie seraient interrompus, qu'une transmission par la poste ne serait pas sûre, et que la réception régulière de la déclaration de guerre pourrait être contestée du côté serbe. D'autre part la remise de la déclaration de guerre à Belgrade par un fonctionnaire envoyé exprès à cet effet ne serait guère possible, vu que la Serbie ne le laisserait pas franchir la frontière, et que l'envoi d'un parlementaire *avant* la déclaration de guerre n'est pas admis en droit des gens.

Le Gouvernement impérial et royal demande en conséquence à Votre Excellence si le Gouvernement impérial consentirait éventuellement à se charger de transmettre de Berlin par l'entremise du ministre allemand au Gouvernement serbe la déclaration de guerre rédigée par le comte Berchtold. Si toutefois le Gouvernement impérial voyait des objections à se charger de la transmission il faudrait trouver à cet effet une autre voie sûre (3).

VON TSCHIRSCHKY.

(3) Voir nº 142.

Nº 139

Le Ministre à Belgrade au Ministre des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 30.

Belgrade, le 24 juillet 1914 (2).

Le ministre autrichien a remis hier à six heures la note relative à l'attentat de Sarajevo au Ministre des Finances

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Belgrade à midi, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 1 h. 35 après-midi. Timbre d'enregistrement : 24 juillet après-midi.

Patchu, qui remplace le Président du Conseil des Ministres, Pachitch, absent, en tournée électorale. Un délai de quarante-huit heures est imparti pour la réponse. Le Ministre des Finances prit la note sans la lire, et promit de convoquer pour aujourd'hui le Conseil des Ministres. La presse de ce matin déclare que la note est très énergique, et conseille au Gouvernement de la rejeter.

GRIESINGER.

Communiqué télégraphiquement par Jagow à l'Empereur le 24 juillet en supprimant les mots : « relative à ... Sarajevo » et « Un délai. . pour la réponse ». Télégramme remis à Berlin 7 h. 20 après-midi, parvenu au Quartier impérial 10 h. 9 soir. Le déchiffrement a été soumis le jour même à l'Empereur.

N° 140

Le Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères à l'Ambassadeur à Londres (1).

Télégramme 168.

Berlin, le 24 juillet 1914 (2-3).

Sa Majesté a bien voulu faire les observations suivantes sur le télégramme n° 145 de Votre Excellence :

« On compte absolument... paix de Bucarest » (3).

« Comment m'y résoudrai-je !... sur la conservation de son honneur » (4).

Sur mon rapport que Votre Excellence avait reçu des instructions portant que nous considérions l'affaire comme une question interne regardant l'Autriche-Hongrie et dans laquelle nous n'avions pas à nous ingérer, Sa Majesté a fait observer.

« Exact !... que j'entends voir repousser » (5).

---

(1) D'après la minute. Projet de la main de Stumm.

(2) 1 h. 40 après-midi à l'Office central télégraphique.

(3) Voir nos 118 et 121.

(4) Ici est insérée une observation marginale de l'empereur (no 121) ; seulement au lieu des mots : « humiliés » on a adopté le mot : « châtiés », et au lieu de : « l'Empereur » il est dit : « à l'Empereur François-Joseph. »

(5) Ici est insérée l'observation marginale de l'Empereur (no 121) en supprimant la phrase : « La Serbie est... arrêtés pour crime ».

Votre Excellence dans ses entretiens avec Sir Edward Grey pourra encore lui signaler que les troubles permanents auxquels l'Autriche-Hongrie est exposée depuis bien des années à sa frontière est, créent, ne fût-ce que par les charges financières énormes qu'ils entraînent, un état de choses qu'aucune grande puissance ne pourrait longtemps supporter de la part d'un petit Etat comme la Serbie. Cette situation est la conséquence directe des encouragements que la Serbie a toujours trouvé de la part de la Russie, et en particulier de son représentant dernièrement décédé (6).

JAGOW.

(6) Voir nº 163.

Nº 141

Le Ministre de la Suite Impériale au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 128.

Balestrand (« Hohenzollern »), le 24 juillet 1914 (2).

Sa Majesté l'Empereur et Roi considère l'exposé du baron de Wangenheim comme théoriquement exact, mais il est d'avis qu'au moment actuel, pour des motifs d'opportunité, il faut utiliser l'inclination de la Turquie à se joindre à la Triple Alliance.

En conséquence, si Stamboul veut absolument conclure une alliance sous le patronage de la Triple Alliance ou d'une puissance de ce groupe, elle doit essayer de s'associer à la Roumanie et à la Bulgarie et se mettre à la disposition de l'Autriche. C'est dans ce sens que Wangenheim doit agir à Constantinople (3).

WEDEL.

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Balestrand (Hohenzollern) 11 h. 50 matin, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 1 h. 58 après-midi. Timbre d'enregistrement : 24 juillet après-midi.

(3) Voir nºs 117, 144 et 149. Observation 2.

N° 142

Le Secrétaire d'Etat du Ministère des Affaires Etrangères à l'Ambassadeur à Vienne (1).

Télégramme 134.

Berlin, le 24 juillet (2-3).

Nous désirons que la déclaration de guerre à la Serbie soit adressée par la voie directe, et non par l'intermédiaire de notre légation. Notre point de vue doit être que le règlement du différend avec la Serbie est une affaire intérieure austro-hongroise, où nous avons aussi peu à nous immiscer que les autres puissances, et qu'en conséquence nous voulons la localisation du conflit. Ce n'est qu'en cas d'ingérence de la Russie que nous interviendrions dans le conflit. La remise de la déclaration de guerre par notre légation créerait dans le public, peu familiarisé avec les usages diplomatiques, l'impression que nous avons *incité* l'Autriche-Hongrie à la guerre (4).

JAGOW.

---

(1) D'après la minute de la main de Jagow.
(2) 2 h. 5 après-midi à l'Office central télégraphique, parvenu à l'ambassade à Vienne, 6 h. 15 après-midi.
(3) Voir n° 138.
(4) Voir n° 206.

N° 143

Le Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères à l'Ambassadeur à Pétersbourg (1).

Télégramme 140.

Berlin, le 24 juillet 1914 (2).

Sur le désir du Gouvernement austro-hongrois (3), je vous prie d'aider le comte Szapary à trouver des intermédiaires pour agir financièrement sur la presse.

JAGOW.

---

(1) D'après la minute. Projet de la main de Stumm.
(2) 3 h. 35 après-midi à l'Office central télégraphique.
(3) Voir n° 128.

N° 144

Le Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères à l'Ambassadeur à Constantinople (1).

Télégramme 268.

Berlin, le 24 juillet 1914 (2).

Le ministre comte Wedel télégraphie que Sa Majesté, en dépit de certains doutes sur la capacité d'alliance de la Turquie (3), est d'avis qu'au moment actuel, pour des motifs d'opportunité, il faut utiliser le désir de la Turquie de se joindre à la Triple Alliance.

Si donc Stamboul veut absolument conclure une alliance sous le patronage de la Triple Alliance ou d'une puissance de ce groupe, elle doit essayer de s'unir à la Roumanie et à la Bulgarie, et se mettre à la disposition de l'Autriche.

C'est dans ce sens que doit agir Votre Excellence à Constantinople. Je fais remarquer qu'il s'agit tout d'abord d'une alliance ad hoc, et que naturellement, ainsi que l'a indiqué Votre Excellence, nous ne pouvons maintenant assumer des obligations étendues.

JAGOW.

(1) D'après la minute de la main de Jagow.
(2) 6 h. 40 après-midi à l'Office central télégraphique.
(3) Voir nos 117 et 141.

N° 145

Le Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères à l'Ambassadeur à Rome (1).

Télégramme 126.

Berlin, le 24 juillet 1914 (2-3).

Je vous invite à dire au marquis de San Giuliano que, nous non plus, nous n'avons pas reçu d'informations précises sur le contenu de la note autrichienne, et que nous ne l'avons pas

(1) D'après la minute de la main de Jagow.
(2) 6 h. 45 après-midi à l'Office central télégraphique.
(3) Voir n° 136.

voulu, parce que nous considérons cette affaire comme une question intérieure austro-hongroise. L'Italie elle-même n'a pas avisé ses alliés du commencement de la guerre de Libye, mais les a placés devant un fait accompli.

JAGOW.

N° 146

L'Ambassadeur à Vienne au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 99.

Vienne, le 24 juillet 1914 (2).

On a dit d'ici au Roi de Monténégro que l'action de l'Autriche était dirigée contre la Serbie, mais en aucune façon contre le Monténégro. On est au contraire persuadé que l'attitude politique du Monténégro vis-à-vis de la Monarchie ne peut être comparée à celle de la Serbie. Le Monténégro a sans aucun doute le même intérêt que la Monarchie à voir mettre fin aux intrigues politiques et aux conjurations de Belgrade, et l'on fait appel à la sagesse éprouvée du Roi. Le Roi a très bien accueilli ces ouvertures, et a exprimé l'espoir qu'il s'ouvrirait une ère nouvelle de bonnes relations avec la Monarchie.

On croit ici qu'au point de vue militaire on n'aura pas à compter avec le Monténégro.

TSCHIRSCHKY.

---

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Vienne 5 h. 50 après-midi, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 7 h. 30 soir. Timbre d'enregistrement : 24 juillet après-midi. Communiqué télégraphiquement le 25 juillet par Jagow avec quelques petites modifications de style à l'Empereur et à l'ambassadeur à Rome, les deux télégrammes remis le 25 juillet 11 h. 40 matin à l'Office télégraphique central. Le déchiffrement du Quartier impérial a été soumis le 25 au soir à l'Empereur. Le texte complet du télégramme de Tschirschky a été communiqué par dépêche du 25 juillet au ministre à Cettinje.

N° 147

L'Ambassadeur à Constantinople au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 365.

Péra, le 24 juillet 1914 (2-3).

Le Gouvernement bulgare a répondu à la question de la Turquie, qu'en cas de conflit austro-serbe, la Bulgarie n'attaquerait pas sans s'être préalablement entendue avec la Turquie.

WANGENHEIM.

---

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Péra 2 h. 25 après-midi, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 7 h. 40 soir. Timbre d'enregistrement : 24 juillet soir. Communiqué télégraphiquement le 25 par Jagow après quelques petites corrections de style à l'Empereur, télégramme remis à Berlin 12 h. 48 après-midi, parvenu au Quartier impérial 10 h. 20 soir. Le déchiffrement du Quartier impérial a été soumis le jour même à l'Empereur. Le télégramme de Wangenheim a été communiqué télégraphiquement le 25 juillet aux représentants à Vienne et à Sofia, 4 heures après-midi à l'Office central télégraphique.

(3) Voir n° 102.

N° 148

L'Ambassadeur à Pétersbourg au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 148.

Pétersbourg, le 24 juillet 1914 (2).

Aujourd'hui le comte Szapary en communiquant à M. Sasonow la note autrichienne remise hier à Belgrade l'a trouvé

---

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Pétersbourg 6 h 10 après-midi, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 8 h. 10 soir. Timbre d'enregistrement : 24 juillet matin (indication erronée au lieu de : après-midi). Communiqué télégraphiquement par Jagow à l'Empereur en supprimant la phrase : « Lorsque l'ambassadeur... avec la question ». Le télégramme de Jagow daté du 24 juillet, remis à Berlin le 25 juillet 12 h. 42 matin, parvenu au Quartier impérial le

Masque !

relativement calme. Le Ministre a manifestement voulu éviter d'engager le Gouvernement russe dans un sens quelconque, M. Sasonow a particulièrement insisté sur l'impression que produirait la note non seulement ici, mais encore à Paris, à Londres et dans toute l'Europe.

Dans la discussion des divers points de la note, le Ministre a défendu le point de vue de la Serbie, et a déclaré que *la Serbie n'accepterait dans aucun cas la dissolution de la Narodna Odbrana.* Lorsque l'ambassadeur invoqua les intérêts monarchiques communs des puissances conservatrices et fit ainsi l'appel aux sentiments monarchiques du Ministre, il ne trouva pas d'écho chez M. Sasonow. Le principe monarchique, répondit le Ministre, n'a rien à voir avec la question.

si la Russie ne le veut pas ! Autrement elle préférerait l'acceptation à la guerre !

Après la visite de l'ambassadeur austro-hongrois, il y eut une réunion du Conseil des Ministres. Sasonow m'a fait dire qu'il me verrait quand elle serait terminée. Comme le Conseil des Ministres siège encore maintenant à 5 heures de l'après-midi, je ne suis pas certain que Sasonow me fasse appeler aujourd'hui.

j'espère que Pourtalès parlera clairement, sérieusement et trèsénergiquement.(3)

POURTALÈS.

---

25 juillet 9 h. 50 matin. Le déchiffrement du Quartier impérial est parvenu le 27 juillet à Berlin. Le télégramme de Pourtalès a été communiqué télégraphiquement à l'ambassadeur à Londres en supprimant le dernier paragraphe : « Après la visite... me fasse appeler aujourd'hui. » Le télégramme de Jagow daté du 24 juillet, en même temps que celui adressé à l'Empereur 24 juillet 11 h. 30 soir à l'Office central télégraphique.

(3) Cette observation marginale de l'Empereur a été communiquée télégraphiquement dès le 25 juillet par Wedel au Ministère des Affaires Etrangères. Le télégramme de Wedel remis à Balestrand (« Hohenzollern ») 12 h. 15 après-midi, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 3 h. 50 après midi. Timbre d'entregisrement : 25 juillet après-midi.

N° 149

L'Ambassadeur à Constantinople au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 364.

Thérapia, le 23 juillet 1914 (2-3).

Le marquis Pallavicini a été chargé par son Gouvernement d'inviter le Grand-Vizir à s'abstenir de conclure une alliance avec la Grèce. Une pareille alliance, vu le changement imminent des relations entre l'Autriche et la Bulgarie, mettrait la Turquie dans une situation fâcheuse. Le Grand-Vizir déclara très nettement à mon collègue autrichien qu'il ne concluerait pas d'alliance avec Venizelos, et que l'Autriche en cas de guerre *pourrait compter* aussi sûrement sur la *Turquie que sur la Bul-*

Nous verrons (4).

---

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Thérapia 28 juillet 5 h. 30 après-midi, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 8 h. 20 soir. Timbre d'enregistrement : 24 juillet matin. Communiqué télégraphiquement par Jagow à l'Empereur le 24 juillet après quelques corrections de style et en supprimant les phrases : « Le marquis.. dans une situation fâcheuse » et « le Grand-Vizir fit remarquer... contre la France et l'Angleterre », remis à Berlin 2 h. 52 après-midi, parvenu au Quartier impérial 7 h. soir. Le déchiffrement du Quartier impérial avec les observations marginales de l'Empereur du 24 juillet est parvenu à Berlin le 27 juillet Le même jour, 24 juillet, Wedel a télégraphié au Ministère des Affaires Etrangères les décisions de l'Empereur reproduites en marge : « Rejeter ses offres.. sous aucun prétexte. » Télégramme remis à Balestrand (Hohenzollern) le 24 juillet 9 h. 35 soir, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 11 h. 45 soir. Timbre d'enregistrement : 25 juillet matin. Le 25 juillet Jagow a communiqué télégraphiquement à l'ambassadeur à Constantinople, en supprimant les mots : « sans réserve et nettement » et « même », les observations marginales de l'Empereur, télégramme 1 heure après-midi à l'Office central télégraphique. On a omis d'effectuer la communication du télégramme de Wangenheim aux représentants à Vienne, Sofia et Athènes prescrite par une décision marginale de l'Empereur.

(3) Voir nos 117, 141, 144.

(4) En français dans le texte (Note du traducteur).

Probablement.

garie. La Roumanie *après le premier acte énergique* se retournerait *vers la Triple Alliance.* Enfin le Grand-Vizir renouvela le désir, que m'avait déjà exprimé hier Enver Pacha, de voir faciliter à la Turquie l'entrée formelle dans la Triple Alliance. Le marquis Pallavicini, qui dans l'intervalle avait discuté la question avec moi, répondit qu'une alliance avec la Turquie *imposerait* provisoirement *de trop lourdes charges à la Triple Alliance.* La Triple Alliance ne pourrait pas défendre la Turquie contre tout agresseur. Le Grand-Vizir fit remarquer que la Turquie demandait uniquement à la Triple Alliance sa protection contre la Russie, mais non contre la France et l'Angleterre.

Des bêtises. il faut toujours nous les associer, pour le reste on s'en tirera !

WANGENHEIM.

Elle s'offre directement !!! Rejeter ses offres ou la brusquer équivaudrait à la rejeter dans l'axe de la Russie et de la France, et c'en serait fait pour toujours de notre influence ! Wangenheim doit se déclarer sans réserve et nettement disposé à agréer les propositions des Turcs de s'unir à la Triple Alliance, se montrer conciliant pour leurs désirs et me rendre compte ! Nous ne devons même décliner leur concours sous aucun prétexte. *G.*

N° 150

Le Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères à l'Ambassadeur à Vienne (1).

Télégramme 136. Berlin, le 24 juillet 1914 (2).

L'ambassadeur d'Italie vient de me faire part du point de vue de son Gouvernement : l'Italie, sous réserve de la conservation de sa liberté d'action et de ses intérêts conformément à l'article VII du Traité de la TripleAlliance, est disposée à observer une attitude très bienveillante et très amicale à l'égard de l'Autriche, et à ne pas lui créer de difficultés. L'Italie veut suivre dans toutes les questions balkaniques une politique de concert avec ses alliés, mais cela ne lui sera possible que si elle obtient des précisions sur l'interprétation de l'article VII. Autrement la politique italienne devrait tendre à empêcher un agrandissement territorial de l'Autriche-Hongrie.

M. Bollati m'a dit que l'ambassadeur d'Autriche à Rome avait fait savoir que l'Autriche-Hongrie ne se proposait pas d'annexions territoriales, mais qu'elle ne pouvait pas se lier sur ce point.

Maintenant pour l'information personnelle de Votre Excellence : M. Bollati me dit à titre strictement confidentiel que l'Italie, en cas d'extension territoriale autrichienne, réclamera comme compensation le Trentin et, si l'Autriche prenait une partie de l'Albanie, Valona. L'Italie ne désire pas cette dernière combinaison.

L'article VII parle des Régions des Balkans ; l'interprétation autrichienne, d'après laquelle il ne s'agirait que du territoire turc, ne nous paraît pas par conséquent exacte. En outre, des discussions théoriques sur l'interprétation du Traité me paraissent actuellement déplacées. Il convient de prendre des décisions conformes aux exigences politiques. Je prie Votre Excellence d'agir dans ce sens.

JAGOW.

---

(1) D'après la minute de la main de Jagow.

(2) Remis à 9 h. 15 après-midi à l'Office central télégraphique, parvenu à l'Ambassade à Vienne, le 25 juillet 4 h. 3 matin.

N° 151

L'Ambassadeur à Vienne au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 100.

Vienne, le 24 juillet 1914 (2).

Le comte Berchtold part demain pour Ischl pour être près de Sa Majesté au moment de la réception de la réponse serbe.

TSCHIRSCHKY.

---

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Vienne 7 h. 30 après-midi, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 9 h. 20 soir. Timbre d'enregistrement : 24 juillet matin (*sic* par erreur au lieu de après midi). Communiqué télégraphiquement le 24 juillet par Jagow à l'Empereur, 11 heures soir à l'Office central télégraphique, parvenu au Quartier impérial 25 juillet 8 h. 15 matin.

N° 152

L'Ambassadeur à Londres au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 150.

Londres, le 24 juillet 1914 (2).

Le comte Benckendorff, est venu me trouver, et m'a dit *à titre strictement confidentiel* qu'il ne considérait pas comme possible de conseiller au Gouvernement serbe, s'il ne voulait pas tomber au rang de puissance vassale de l'Autriche, l'acceptation de conditions pareilles. Il ne croit pas que la Russie puisse le faire. Ce serait livrer, sans conditions, la Serbie aux mains de l'Autriche. L'opinion publique en Russie ne le supporterait pas. Pareille note ne peut être écrite que par un Gouvernement qui veut la guerre ; ce n'est pas là un ton pacifique. Sir Edward ne lui a pas encore parlé.

LICHNOWSKY.

---

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Londres 24 juillet 6 h. 16 après-midi, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 9 h. 20 soir. Timbre d'enregistrement : 25 juillet matin.

N° 153

Le Sous-Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères aux Ambassadeurs à Paris, Londres et Pétersbourg (1).

Télégrammes 162, 169 et 122.

Berlin, le 24 juillet 1914 (2).

Ici dans les milieux diplomatiques est répandue l'opinion que nous avons excité l'Autriche-Hongrie à adresser une note sévère à la Serbie et que nous avons pris part à sa rédaction. Le bruit semble avoir été lancé par Cambon. Je vous prie de le démentir en cas de besoin. Nous n'avons eu aucune espèce d'influence sur le texte de la note, et nous avons eu aussi peu que les autres puissances l'occasion de prendre parti de quelque manière que ce soit avant sa publication. Maintenant que l'Autriche-Hongrie de sa propre initiative s'est décidée à un langage énergique, il est bien évident que nous ne pouvons pas conseiller à Vienne de reculer. Le prestige de l'Autriche-Hongrie, si elle reculait, serait à l'intérieur et à l'extérieur définitivement anéanti (3).

ZIMMERMANN.

(1) D'après la minute de la main de Zimmermann.
(2) Télégramme 9 h. 45 soir à l'Office central télégraphique.
(3) Voir n°s 163, 166 et 180.

N° 154

L'Ambassadeur à Paris au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 210.

Paris, le 24 juillet 1914 (2).

Le Ministre de la Justice, représentant le Président du Conseil des Ministres, à qui

(1) D'après le déchiffrement.
(2) Remis à Paris 24 juillet 8 h. 5 soir, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 10 h. 35 soir. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 25 juillet matin. Communiqué télégraphiquement le 25 juillet par Jagow à

j'ai fait la déclaration prescrite dans la dépêche 918 (3), a été visiblement soulagé par notre conception que le conflit austro-serbe devrait être réglé exclusivement entre les deux intéressés. Le Gouvernement français partage sincèrement notre désir de localisation du conflit et s'efforcera d'agir dans ce sens dans l'intérêt du maintien de la paix européenne. Il ne se dissimule pas qu'il ne sera pas facile à une puissance comme la Russie, qui a à compter avec les courants panslavistes, de se désintéresser complètement de la question, notamment si l'Autriche-Hongrie insistait sur l'accomplissement immédiat de toutes ses exigences, même de celles qui ne peuvent se concilier que difficilement avec la souveraineté serbe ou qui ne sont pas susceptibles matériellement d'exécution immédiate. Le Gouvernement français trouve

sornettes.

---

l'Empereur ainsi qu'aux Ambassadeurs à Saint Pétersbourg, Londres, Rome et Vienne, en omettant la phrase :« à qui j'ai fait... dans la dépêche 918. » Télégramme 11 h. 45 matin à l'Office central télégraphique ; parvenu à l'ambassade à Vienne 6 heures après-midi. Le télégramme à l'Empereur est parvenu le 25 juillet 11 h. 45 soir au Quartier impérial ; déchiffrement rendu par l'Empereur le 26 juillet, parvenu à Berlin le 27 juillet.

(3) Voir nº 100.

naturel que la Serbie donne des satisfactions sérieuses, garantisse la punition des criminels et empêche les conspirations contre l'Autriche-Hongrie. On a ici conseillé aux Serbes de céder autant que possible. Mais on est d'avis ici que l'Autriche-Hongrie ferait bien, au cas où la Serbie ne remplirait pas immédiatement toutes ces conditions, mais désirerait *discuter certains points*, de ne pas rejeter immédiatement ce désir, à supposer que dans l'ensemble la bonne volonté de la Serbie ne fût pas *douteuse*.

On exécute un ulti-matum *ou on ne l'exécute pas, mais on ne le* discute *pas ! de là le nom d'ultimatum !*

elle l'est ! (4)

SCHOEN.

Misérables ergotages !

(4) Ces annotations se trouvent sur la page gauche.

N° 155

L'Ambassadeur à Vienne au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 101.

Vienne, le 24 juillet 1914 (2).

Pour *convaincre* la Russie de ses *bonnes dispositions* le comte Berchtold a mandé ce matin le chargé d'affaires

Tout à fait superflu ! Provoquera une impression de faiblesse et l'impression d'excuse, ce qui

(1) D'après le déchiffrement. Voir aussi le Livre Blanc allemand de mai 1915. Page 27 n° 3.

(2) Remis à Vienne 24 juillet 8 h. 50 soir, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 11 h. 23 soir. Timbre d'enregistre-

est tout à fait un tort vis-à-vis de la Russie, et doit être évité L'Autriche a de bonnes raisons, elle a fait une démarche en conséquence, elle ne peut la voir mettre pour ainsi dire en discussion !

Quel âne ! Il doit *reprendre le Sandjak, autrement les Serbes arriveront à l'Adriatique.*

Cela va de soi et doit *arriver. L'Autriche doit devenir prépondérante dans les Balkans à l'égard des petites puissances aux dépens de la Russie, autrement il n'y aura pas de tranquillité.*

russe pour lui exposer en détail le point de vue de l'Autriche-Hongrie vis-à-vis de la Serbie. Après une récapitulation des événements historiques de ces dernières années il a insisté sur le fait que la Monarchie était bien éloignée de vouloir réaliser aux dépens de la Serbie des projets de conquête. L'Autriche ne *réclamera* aucun *territoire* serbe. De même dans la note adressée à la Serbie on avait évité avec soin toute humiliation de la Serbie. L'Autriche maintenait fermement que la démarche avait exclusivement pour but de constituer une mesure défensive contre les menées serbes, mais qu'il était nécessaire de réclamer des garanties d'une attitude amicale de la Serbie vis-à-vis de la Monarchie. Il était très éloigné de vouloir provoquer un déplacement de l'équilibre des puissances dans les Balkans et en Europe. Au contraire il considérait que la situation intangible de la Russie (3), était un facteur nécessaire de la politique européenne. On (4) croyait qu'il était de l'intérêt européen d'arrê-

ment à l'entrée : 25 juillet matin. Communiqué télégraphiquement le 25 juillet par Jagow à l Empereur ainsi qu'aux ambassadeurs à Rome, Pétersbourg, Londres et Paris, avec quelques modifications de style et en supprimant la phrase : « J'ai fait part de ce qui précède... sur le marquis de San Giuliano ». Le télégramme à l'Empereur 12 h. 45 après-midi, les autres télégrammes 11 h. 55 matin à l'Office central télégraphique. Le télégramme à l'Empereur est parvenu au Quartier impérial 26 juillet 12 h. 40 après-midi. Le déchiffrement a été rendu par l'Empereur le 26 juillet, et est parvenu à Berlin le 27 juillet.

(3) En face du mot : de la Russie, observation marginale de Jagow : « Est ce que ce mot signifie : la Russie ? » Dans l'affirmative il vaut mieux omettre ce mot. L'examen indiquant l'exactitude du déchiffrement : Russie, le mot fut en conséquence supprimé dans la reproduction du télégramme. Dans la minute originale de Tschirschky aux archives de l'ambassade à Vienne se trouve le mot : De la Russie.

(4) D'après les archives de l'ambassade à Vienne on peut lire : il.

ter les menées serbes qui troublaient continuellement la paix de l'Europe et qu'en particulier les Etats monarchistes (5) européens devaient se trouver solidaires pour repousser la politique serbe conduite avec le revolver et avec les bombes.

Le prince Kudaschew, qui n'avait pas encore reçu d'instructions de Pétersbourg, a accueilli les déclarations du Ministre *ad referendum*, et a pris l'engagement de les soumettre immédiatement à Sasonow.

J'ai fait part de ce qui précède au duc d'Avarna qui trouva cette démarche du comte Berchtold vis-à-vis de la Russie excellente, et qui se promit qu'elle ferait bon effet sur le marquis de San Giuliano.

TSCHIRSCHKY.

Faible !

(5) D'après les archives de l'ambassade à Vienne : monarchiques.

N° 156

L'Ambassadeur à Rome au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 20.

Fiuggi Fonte, le 24 juillet 1914 (2).

Dans une conférence de plusieurs heures assez agitée avec le Président du Conseil des Ministres, Salandra, et le marquis de San Giuliano, ce dernier exposa que l'esprit du

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Fiuggi 24 juillet 8 h. 10 après midi, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 25 juillet 12 h. 10 matin. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 25 juillet matin. Le télégramme de Flotow du 25 juillet a été communiqué télégraphiquement par Jagow à l'ambassadeur à Vienne après

traité de la Triple Alliance, pour une démarche agressive et aussi grosse de conséquences de l'Autriche, aurait exigé une entente préalable avec ses alliés. Comme l'Italie n'a pas été avisée, elle ne se considère pas comme engagée pour les conséquences qui pourraient résulter de cette démarche.

En outre l'article 7 du traité de la Triple Alliance (que je n'ai pas ici), exige que les contractants s'entendent à l'avance en ce qui concerne les modifications dans les Balkans, et que, si l'un des contractants provoque des changements territoriaux, l'autre soit dédommagé.

Je fis observer (3)... qu'il s'agissait d'intérêts vitaux de l'Autriche. Ma tâche est rendue très difficile par le fait que l'ambassadeur est malade et alité. Le conseiller d'ambassade est incapable. Le marquis de San Giuliano quitte probablement Fiuggi le 27 dans l'après-midi. Je vous prie de vouloir bien m'adresser les communications pour lui le 27 de bonne heure, car ensuite je ne pourrai peut-être pas le voir de deux ou trois jours.

FLOTOW.

---

quelques modifications et en supprimant la phrase : « Le conseiller d'ambassade... de deux ou trois jours », 11 h. 5 matin à l'Office central télégraphique. En ce qui concerne la communication du télégramme de Flotow à l'Empereur. Voir no 1.

(3) Ici suivait le passage reproduit dans le télégramme de Jagow à l'Empereur (no 168) : « Je fis observer... qu'il s'agissait d'intérêts vitaux de l'Autriche ».

No 157

L'Ambassadeur à Londres au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 151.

Londres, le 24 juillet 1914 (2).

Sir Edward Grey m'a prié de venir le voir. Le Ministre était visiblement très

---

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Londres 24 juillet 9 h. 12 soir, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 25 juillet 1 h. 16 matin. Timbre d'enre-

ému de la note autrichienne qui, à son avis, surpassait tout ce qu'il avait jamais (3) vu jusqu'ici sous ce rapport. Il dit qu'il n'avait pas encore reçu de nouvelles de Pétersbourg, et qu'il ne savait pas quelle idée on s'y faisait de l'affaire. Mais il doutait beaucoup qu'il fût possible au Gouvernement russe de recommander au (Gouvernement) (4) serbe l'acceptation sans réserve des exigences autrichiennes. Un Etat qui accepterait de pareilles conditions cesserait de compter au nombre des Etats indépendants. Il lui était difficile à lui, Sir Edward Grey, de donner en ce moment des conseils à Pétersbourg. Il ne pouvait qu'*espérer* qu'on y envisagerait la situation avec *calme* (5) et sang-froid. Tant qu'il ne s'agissait, ainsi que Votre Excellence me l'a fait connaître par sa dépêche 1055 (6), dont j'ai communiqué le contenu à Sir Edward Grey, que d'un conflit localisé entre l'Autriche

ce serait très désirable. Ce n'est pas un Etat au sens européen du mot, c'est une bande de brigands !

gistrement à l'entrée : 25 juillet matin. Communiqué télégraphiquement le 25 juillet par Jagow à l'Empereur avec quelques légères modifications et en omettant les phrases : « Ainsi que votre Excellence... par sa dépêche 1055 » et : « On saurait aussi... tous les agresseurs », le 25 juillet 2 h. après-midi à l'Office central télégraphique, parvenu au Quartier impérial 26 juillet 3 h. 45 après-midi. Déchiffrement du Quartier impérial rendu par l'Empereur le 26 juillet, revenu le 27 juillet au Ministère des Affaires Etrangères. Communiqué également le 25 juillet par Jagow en omettant les phrases : « Ainsi que votre Excellence me l'a fait connaître... » « par sa dépêche 1055 » et « On saurait aussi »... « tous les agresseurs » aux ambassadeurs à Rome, Pétersbourg et Paris, Télégrammes 4 h. après-midi à l'Office central télégraphique. Pour une communication simultanée à l'Ambassadeur à Vienne. Voir no 171.

(3) « Jamais » omis dans le télégramme de Jagow à l'Empereur.

(4) Un groupe de chiffres manquant a été complété par Jagow conformément au sens.

(5) En marge : ! de l'Empereur.

(6) Voir no 100.

(et) (7) la Serbie, la question ne le regar-
exact
dait pas, mais il en serait autrement si l'opinion publique en Russie forçait le Gouvernement à marcher contre l'Autriche.

Sur ma remarque qu'on ne pouvait mesurer avec le même étalon les peuples
exact
des Balkans et les *peuples civilisés* euro-
ils ne le sont pas !
péens, et que, par conséquent, vis-à-vis d'eux, ainsi que l'avait déjà démontré leur manière barbare de faire la guerre, il fallait
exact
tenir un autre langage qu'à des Anglais ou à des Allemands, le Ministre répondit que,
alors les Russes ne valent pas mieux
s'il pouvait (8) peut-être partager cette manière de voir, il ne croyait pas qu'elle fut partagée en Russie. Le danger d'une
cela arrivera sûrement
guerre européenne, au cas où l'Autriche *envahirait le territoire serbe*, deviendrait imminent. Les conséquences d'une pareille guerre à *quatre*, il insista expressément sur le *chiffre quatre*, et voulait dire par là l'Autriche-Hongrie, la Russie,
il oublie l'Italie
l'Allemagne et la France, étaient absolument (9) impossibles à prévoir. De quelque façon que se déroulassent les événements, on pouvait être sûr d'aboutir à un épuisement et à un appauvrissement complets, à l'anéantissement de l'industrie et du commerce et à la destruction du capital. Des mouvements révolutionnaires comme ceux de 1848, vu la cessation de toute activité productrice, en seraient la conséquence (10). Ce que Sir Edward Grey

---

(7) Le groupe de chiffres manquant a été complété par Jagow conformément au sens.

(8) Un groupe de chiffres brouillés a été complété par Jagow conformément au sens.

(9) « Absolument » omis dans le télégramme de Jagow à l'Empereur.

(10) En marge : ! de l'Empereur.

déplore le plus, outre le ton de la note, est le délai très court qui est imparti, et qui rend la guerre presque inévitable. Il me dit qu'il serait prêt avec nous (11) à intervenir à Vienne en vue de faire prolonger le délai, attendu qu'il serait *peut-être* alors possible de trouver *une issue* (12). Il me pria de transmettre cette proposition à Votre Excellence. En outre il suggéra que, dans le cas d'une tension dangereuse entre la Russie et l'Autriche, les quatre puissances non immédiatement intéressées, l'Angleterre, l'Allemagne, la France et l'Italie, entreprissent une médiation entre la Russie et l'Autriche. Il m'a également prié de soumettre cette proposition à Votre Excellence.

inutile

c'est inutile ! Comme l'Autriche a déjà orienté la Russie et que Grey ne peut proposer autre chose, je ne ferai rien à moins que l'Autriche ne m'en prie instamment, ce qui est peu probable (13). Dans des questions d'honneur et d'intérêts vitaux *on ne consulte pas les autres.*

Le Ministre s'efforce visiblement de faire tout son possible pour éviter des complications européennes, et il ne put dissimuler les vifs regrets que lui inspiraient le ton agressif de la note autrichienne et la brièveté du délai.

D'autre part on me dit au « Foreign Office » que l'on a des raisons de supposer que l'Autriche sous-évalue la force de résistance de la Serbie. En tout cas il y aurait une guerre longue et acharnée qui affaiblirait l'Autriche et la *saignerait à blanc*. On saurait aussi que l'attitude de

Absurde il peut proposer la Perse à l'Angleterre.

(11) Les mots : « Avec nous » omis dans le télégramme de Jagow à l'Empereur.

(12) En marge : ? et !! de l'Empereur.

(13) La phrase : « Je ne ferai rien »... « peu probable » a été communiquée le 26 juillet par G. Wedel par radiotélégramme par Norddeich au Ministère des Affaires Etrangères, télégramme remis à bord du *Hohenzollern* le 26 juillet 11 h. 12 soir, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 27 juillet 12 h. 7 matin ; timbre d'enregistrement : 27 juillet matin.

la Roumanie serait plus qu'incertaine et qu'on aurait déclaré à Bucarest qu'on serait opposé à tous les agresseurs.

LICHNOWSKY.

N° 158

Le Ministre à Belgrade au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 32.

Belgrade, le 24 juillet 1914 (2).

Le chargé d'affaires d'Italie vient de me raconter à titre confidentiel que le Prince royal, très surexcité (3), avait réclamé son entremise pour envoyer à la Reine d'Italie un télégramme par lequel il fait appel à son intervention au secours de la dynastie.

Les militaires réclament catégoriquement le rejet de la note et la guerre.

La mobilisation est déjà en plein cours.

GRIESINGER.

---

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Belgrade 24 juillet 11 h. 50 soir, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 25 juillet 1 h. 47 matin ; timbre d'enregistrement à l'entrée : 25 juillet matin. Communiqué télégraphiquement le 25 juillet par Jagow à l'Empereur par le télégramme 127, remis à Berlin 11 h. 44 matin, parvenu au Quartier impérial 3 h. 45 après-midi ; le déchiffrement a été soumis le jour même à l'Empereur. Communiqué télégraphiquement le 25 juillet aux ambassadeurs à Vienne et à Rome, télégrammes 1 h. 30 après midi à l'Office central télégraphique. Parvenu à l'Ambassade à Vienne 9 h. 15 soir. Les deux derniers paragraphes : « Les militaires... en plein cours » portés à la connaissance de l'État-major général le 25 juillet ; communication transmise 8 h. 30 soir par messager.

(3) *Sic* dans le déchiffrement.

N° 159

Le Ministre à Belgrade au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 31.

Belgrade, le 24 juillet 1914 (2).

Le ton énergique et les exigences précises de la note autrichienne *ont complètement surpris le Gouvernement serbe.* Depuis ce matin le Conseil des Ministres siège sous la présidence du *Prince Royal Régent*, *mais il n'a pu aboutir à une décision.* On considère comme impossible de remplir dans le délai de quarante-huit heures les conditions imposées, en particulier les points 2, 4, 5, 6, paragraphe 2, que l'on regarde comme une ingérence directe dans la souveraineté de la Serbie. Au moment de la mise à l'ordre du jour on *craint* un *soulèvement militaire.*

Bravo ! On n'en aurait pas cru les Viennois capables !

il semble que S. M. se soit éclipsée !

Les fiers Slaves !

A ce que j'entends dire, on envisage le transfert du Gouvernement à Nisch.

GRIESINGER.

Combien tout ce grand Etat serbe se montre creux. Il en est ainsi de tous les Etats slaves ! Il n'y a qu'à marcher ferme sur les pieds de cette canaille !

---

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Belgrade 24 juillet 9 h. 45 soir, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 25 juillet 2 h. 33 matin. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 25 juillet matin. Communiqué télégraphiquement par Jagow à l'Empereur le 25 juillet, remis à Berlin 11 h. 44 matin, parvenu au Quartier Impérial 2 h. 10 après-midi. Déchiffrement du Quartier impérial rendu par l'Empereur le 25 juillet, revenu le 27 juillet à Berlin. Communiqué à l'ambassadeur à Vienne, télégramme 1 h. 40 après-midi à l'Office central télégraphique, parvenu 7 h. 15 du soir.

N° 160

L'Ambassadeur à Pétersbourg au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 149.

Pétersbourg, le 25 juillet 1914 (2).

Je viens d'avoir un long entretien avec M. Sasonow dans lequel je me suis servi en détail du contenu de la dépêche 592 (3).

bien ! Le Ministre qui *était très surexcité* et qui s'est déchaîné en accusations sans mesure contre l'Autriche-Hongrie, a déclaré très nettement qu'il était impossible à la Russie d'admettre que le différend austro-serbe fût réglé exclusivement entre les deux intéressés. Les obligations qu'avaient assumées les Serbes après la crise de Bosnie, et auxquelles fait allusion la note autrichienne, ont été assumées vis-à-vis de l'Europe ; en conséquence, la question est

Blague ! une question européenne, et c'est à *l'Eu-*

---

(1) D'après le déchiffrement. Voir aussi Livre Blanc allemand de mai 1915. Page 27, n° 4.

(2) Remis à Pétersbourg 1 h. 8 matin, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 3 h. 45 matin. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 25 juillet matin. Communiqué télégraphiquement à l'Empereur par Jagow le 25 juillet après quelques petits changements de rédaction et en omettant les mots : « dans lequel... dépêche 592. Le Ministre » et « mais en évitant.. pourrait paraître une menace », à l'Office central télégraphique, 25 juillet 1 h. 15 après midi, parvenu au Quartier impérial 26 juillet 5 h. 30 après-midi. Déchiffrement du Quartier impérial, rendu par l'Empereur le 26 juillet, revenu le 27 juillet à Berlin. Le rapport de Pourtalès a été également communiqué le 25 juillet par Jagow aux ambassadeurs à Vienne, Rome, Paris et Londres, après quelques petits changements de rédaction, et en omettant les mots : « dans lequel... dépêche 592. Le Ministre », et « auxquelles fait allusion. . » « Si les faits allégués... étaient prouvés » et « mais en évitant... pourrait paraître une menace » ; télégrammes 2 h. après-midi à l'Office central télégraphique, parvenu à l'ambassade à Vienne 8 h. 15 soir.

(3) Voir n° 100.

rope qu'il appartient d'examiner (4) si la Serbie s'est conformée à ses obligations. Il demande en conséquence que le dossier de l'enquête soit soumis aux cabinets des six puissances (5). L'Autriche ne peut être dans sa propre cause juge et accusateur. Sasonow a déclaré qu'il ne pouvait en aucune façon considérer comme établis les faits affirmés dans la note autrichienne, que l'enquête au contraire lui inspirait la plus grande (méfiance) (6). Il continua en disant que dans la question purement juridique, la Serbie, si les faits allégués étaient prouvés, pourrait donner satisfaction à l'Autriche, mais non en ce qui concerne les exigences d'ordre politique. Je lui répondis qu'il était impossible de séparer le côté juridique du côté politique, vu que ces attentats étaient inséparablement liés à la propagande panserbe.

C'est une affaire d'opinion !

elles sont inséparables.

exact

panslaviste.

Je promis de faire part de sa manière de voir à mon Gouvernement, mais je ne croyais pas possible de prêter à notre alliée l'intention de *soumettre* une enquête dirigée par elle *à un aréopage européen*. L'Autriche ne saurait admettre qu'on lui imputât une telle intention, vu que toute grande puissance doit se refuser à soumettre à un tribunal arbitral une question où ses intérêts vitaux sont en jeu.

certainement non !

bravo !
bien dit !

Mon appel au principe monarchique n'a fait que peu d'impression sur le Minis-

---

(4) Jagow a écrit dans le télégramme à l'Empereur : « et l'Europe aurait à rechercher » ; l'Empereur a souligné les quatre derniers mots.

(5) En marge ! de l'Empereur.

(6) Un groupe de chiffres manque ; le mot a été complété par Jagow.

tre. La Russie *sait* ce qu'elle *doit au principe monarchique* et il ne s'agit pas du tout ici de ce principe.

Elle ne le sait plus depuis sa fraternisation avec la République socialiste française !

J'ai prié Sasonow très sérieusement, mais en évitant tout ce qui pourrait paraître une menace, de ne pas se laisser dominer par sa haine de l'Autriche et « *de ne pas défendre une mauvaise cause.* » Il était impossible que la Russie se fît l'avocat *de régicides.*

Le régicide.

très bien

Au cours de la conversation Sasonow s'écria : « Si l'Autriche engloutit la Serbie, nous lui ferons la guerre » ; on peut peut-être en conclure que la Russie ne recourrait aux armes que dans le cas où l'Autriche-Hongrie se proposerait des acquisitions territoriales aux dépens de la Serbie. Le désir d'européaniser la question semble aussi indiquer qu'il n'y a pas lieu d'attendre une intervention immédiate de la part de la Russie.

eh bien qu'ils la fassent !

il semble qu'elle ne le veuille pas.

exact

POURTALÈS.

N° 161

L'Ambassadeur à Londres au Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères (Lettre particulière).

Londres, le 23 juillet 1914 (2).

Mon cher Jagow,

Tous mes remerciements pour votre lettre du 18 qui n'a malheureusement pu me convaincre entièrement (3).

Evidemment nous avons une alliance avec l'Autriche, et je répéterai immédiatement que je la considère comme utile et même comme nécessaire, bien qu'elle ne réponde peut-être

(1) D'après la minute qui se trouve aux Archives. Copié sous la dictée du prince Lichnowsky avec des modifications de sa main.

(2) Parti le 23 juillet, la date de l'arrivée, est inconnue.

(3) Voir N° 72.

pas complètement aux conditions dans lesquelles l'a conclue Bismarck. Bismarck était sous l'impression du danger d'une guerre de revanche avec l'assistance de la Russie. Pour des raisons connues, ce danger n'existe plus aujourd'hui dans la même mesure qu'alors. La sphère des intérêts russes s'est déplacée à l'est où de nouveaux territoires s'ouvrent toujours à l'expansion russe et où surgissent toujours des questions qui réclament l'attention de la Russie. Je ne crois pas à la guerre avec la Russie, et tout d'abord parce qu'il est parfaitement clair que la France ne restera la vassale de la Russie et que l'Angleterre ne fermera les yeux à la pénétration russe en Asie qu'aussi longtemps que nous serons les premiers à retenir l'attention de ces deux puissances. Quel intérêt la Russie aurait-elle à faire la guerre? En rassemblant mes souvenirs, depuis que j'appartiens à la diplomatie, et il y a de cela près de trente ans, je peux me souvenir qu'on disait toujours : la Russie n'est pas prête, mais elle le sera dans quelques années, et l'Etat-Major était inquiet. Jamais elle n'était prête quand ces années arrivaient et il en sera de même dans l'avenir. De même j'ai entendu discuter la question de la soi-disant guerre préventive. Bismarck était déjà très sceptique à cet égard, et il disait à Waldersee et à MM. les Militaires qui voulaient lui prouver la nécessité d'une guerre préventive, qu'il ne pouvait se laisser convaincre sans preuves, et que personne ne pouvait lui en fournir. Encore non, je ne crois pas que nous ayons à faire la guerre à la Russie si notre politique est habilement menée, mais je crois encore bien moins qu'une guerre préventive puisse aboutir à un autre résultat que de nous créer, dans l'hypothèse la plus favorable, un ennemi irréconciliable dans un second voisin.

Je ne voudrais cependant pas qu'on comprît que je suis partisan d'un abandon de l'Autriche et de l'alliance autrichienne en faveur d'une amitié russe, ou même anglaise. Rien n'est plus éloigné de ma pensée. La conservation de l'Autriche offre pour nous la plus grande importance, mais dans l'alliance nous devons être les facteurs *dirigeants* mais non les facteurs *passifs*. L'alliance a été conçue comme une

assurance réciproque contre les orages politiques, mais non comme la création d'une firme politique commune. Nous devons protéger l'Autriche, mais il n'est pas de notre intérêt de l'appuyer dans une politique active dans les Balkans à laquelle nous avons tout à perdre et *absolument rien* à gagner. Quels avantages vous promettez-vous pour nous de la consolidation du prestige autrichien dans les Balkans et ailleurs? La valeur de l'alliance autrichienne repose avant tout sur sa puissance militaire, mais non sur son prestige extérieur, et notre puissance est assez grande pour donner de l'influence au groupe de la Triple Alliance en dépit des échecs diplomatiques du comte Berchtold. Que diriez-vous si l'Angleterre et la Russie incitaient les Français à une politique étrangère active et dangereuse en vue de revivifier leur prestige très déchu en fait ? C'est précisément la faiblesse relative de la France et la crainte que nous lui inspirons, qui sont les facteurs qui la portent à se rapprocher de l'Angleterre et de la Russie et à être complaisante à leur égard. Il en est de même de l'Autriche ; l'Autriche, je ne veux pas dire affaiblie, mais inquiète, est pour nous une alliée plus commode, le recul de l'influence autrichienne dans les Balkans s'est produit jusqu'ici en faveur de nos intérêts économiques. Economiquement nous sommes les rivaux de l'Autriche dans les Balkans, et de plus en plus, ainsi que s'en plaignait à moi récemment un financier autrichien de Vienne, le commerce allemand occupe la position qu'occupait autrefois le commerce autrichien.

Qu'on nous accuse de faiblesse à Vienne, cela est complètement indifférent ; on nous dénigre toujours là-bas, et la célèbre fidélité des Nibelungen finira par faire de nous un objet de dérision. Je crois aussi peu à un effondrement prochain de l'Autriche qu'à la possibilité de résoudre des difficultés intérieures par une diversion de politique active étrangère. Le sentiment national des Slaves du sud et leur besoin de s'unir ne peuvent pas être anéantis par une guerre qui ne fera peut être que les faire apparaître plus violemment. Une intervention active de l'Autriche ne fera qu'incliner davantage les Etats balkaniques à accepter l'hégémonie russe, alors qu'en réalité, ainsi que le démontre l'exemple de la Roumanie

et celui de la Bulgarie, ils auraient eu une tendance à voler de leurs propres ailes.

En ce qui concerne finalement la localisation du conflit, vous reconnaîtrez avec moi, qu'au cas où l'on en viendrait à une passe d'armes avec la Serbie, elle appartient au domaine des chimères. Il me paraît donc essentiel, que les demandes autrichiennes soient formulées de telle sorte qu'avec une certaine pression de Pétersbourg et de Londres, elles soient acceptables à Belgrade, mais non qu'elles doivent aboutir nécessairement à une guerre *ad majorem illustrissimi comitis de Berchtold gloriam*.

LICHNOWSKY.

N° 162
Le Ministre à Sofia au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 36.

Secret.

Sofia, le 25 juillet 1914 (2-3).

Après la clôture de l'emprunt, le Président du Conseil des Ministres m'a dit que le Gouvernement était maintenant consolidé et pourrait songer à suivre une politique propre et à rechercher *l'adhésion à la Triple Alliance*. Je lui ai conseillé d'arrêter un projet concret; il en a fait son rapport au Roi qui a *paru très joyeux* et l'a chargé de préparer un projet.

alors qu'on fasse vite !

je le crois !

MICHAHELLES.

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Sofia à midi (sans autre renseignement), parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 11 h. 55 matin. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 25 juillet après-midi. Communiqué télégraphiquement le 25 juillet par Jagow à l'Empereur, 3 h après-midi à l'Office central télégraphique, parvenu au Quartier impérial 11 h. 30 soir. Déchiffrement du Quartier impérial rendu par l'Empereur le 26 juillet, revenu au Ministère des Affaires Etrangères le 27 juillet.

(3) Voir n° 22.

N° 163

L'Ambassadeur à Londres au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 152.

Londres, le 25 juillet 1914 (2-3).

Je m'exprimerai conformément à vos instructions. Ici aussi l'opinion est répandue que nous sommes, au moins moralement, responsables, car sans nos encouragements une pareille note aurait été inimaginable. Le comte Mensdorff mentionne aussi des déclarations dans ce sens de Sa Majesté l'Empereur et Roi et de M. le Chancelier de l'Empire. L'impression d'ensemble est ici écrasante ; si nous ne participons pas à une action de médiation, la confiance en nous et en notre amour de la paix sera ici définitivement ébranlée.

LICHNOWSKY.

---

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Londres 10 h. 49 matin, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 12 h. 48 après-midi. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 25 juillet après-midi.

(3) Voir nos 140 et 153.

N° 164

Le Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères à l'Ambassadeur à Londres (1).

Télégramme 174.

Berlin, le 25 juillet 1914 (2).

J'ai communiqué à Vienne les propositions de Sir Edward Grey. Comme l'ultimatum expire aujourd'hui, et que d'après les nouvelles des journaux le comte Berchtold se trouve à Ischl, je crois qu'une prolongation du délai n'est plus possible.

JAGOW.

---

(1) D'après la minute de la main de Jagow.

(2) 1 h. après-midi à l'Office central télégraphique.

N° 165

L'Ambassadeur à Londres au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 153.

Londres, le 25 juillet 1914 (2).

Je conseillerai instamment de ne pas rejeter la proposition de Sir E. Grey relative à la prolongation du délai, car autrement on nous fera ici le reproche de ne pas avoir tenté tout ce qui était nécessaire au maintien de la paix. Une attitude de refus pourrait exercer une grande influence sur les résolutions ultérieures de l'Angleterre (3).

Aujourd'hui le « Morning Post », journal conservateur, déclare à la fin d'un article condamnant l'attitude de l'Autriche, que la note est une provocation à la Triple Entente, et qu'elle veut forcer l'Angleterre à se décider si elle veut participer à l'avenir à la politique européenne. En dépit de querelles intestines qui ont agité la nation britannique, elle se tiendra résolument derrière son Gouvernement, et appuiera son attitude quelle qu'elle puisse être.

LICHNOWSKY.

(1) D'après le déchiffrement.
(2) Remis à Londres 11 h 10 matin, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 1 h. 26 après-midi. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 25 juillet après-midi.
(3) Voir n° 157.

N° 166

L'Ambassadeur à Paris au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 212.

Paris, le 25 juillet 1914 (2-3).

J'ai déclaré hier très nettement au Gouvernement français que nous n'avions pris aucune part à la note austro-hongroise

(1) D'après le déchiffrement.
(2) Remis à Paris 11 h. 25 matin, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 1 h 50 après-midi. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 25 juillet après-midi.
(3) Voir n° 153.

adressée à la Serbie, bien qu'après sa publication nous considérions ses exigences comme justifiées. J'ai eu aussi l'occasion d'agir sur la presse en ce sens et je continue à le faire.

SCHOEN.

N° 167

L'Ambassadeur à Rome au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 21.

Fiuggi, le 25 juillet 1914 (2).

Bien que le résultat final de l'entretien d'hier avec le Président du Conseil des Ministres et le marquis de San Giuliano ne soit pas par trop défavorable, j'ai cependant affecté une grande déception et une attitude mécontente et je croirais qu'une même attitude serait indiquée à l'égard de M. Bollati. Elle me faciliterait ma tâche ici, qui d'ailleurs est très difficile, vu l'abstention complète de l'ambassade d'Autriche. Depuis quinze jours l'ambassade n'a pour ainsi dire pas de contact avec le Ministre qui réside ici. Elle n'a absolument rien fait dans la presse. Ce n'est que ce matin que l'ambassadeur a demandé et reçu de Vienne 300.000 francs. Je prie néanmoins de n'en rien dire à Vienne parce que des froissements avec l'ambassadeur autrichien, qui est malade, pourraient présenter en ce moment de sérieux inconvénients.

Puis-je, au cas où l'on pourrait avoir de l'influence sur de grands journaux, disposer de trente à quarante mille marks? (3).

FLOTOW.

---

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Fiuggi 12 h. 40 après-midi, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 2 h. 14 après-midi. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 25 juillet après-midi.

(3) A cette question est parvenue à Flotow le 25 juillet 8 h 30 après-midi une réponse télégraphique affirmative de Jagow : « Réponse à la phrase finale : oui. »

N° 168

Le Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères à l'Empereur (1).

Télégramme 134.

Berlin, le 25 juillet 1914 (2).

L'ambassadeur de V. M. à Rome télégraphie :

« Dans un entretien de plusieurs heures, assez agité, avec le Président du Conseil des Ministres, Salandra et le marquis de San Giuliano, ce dernier déclara que l'esprit du traité de la Triple Alliance, pour une démarche agressive de l'Autriche aussi grosse de conséquences, aurait exigé qu'elle s'entendît d'abord avec ses alliés. Comme elle ne l'a pas fait à l'égard de l'Italie, l'Italie ne peut pas se considérer comme engagée pour les conséquences qui pourraient résulter de cette démarche.

En outre l'article 7 du traité de la Triple Alliance exige que les contractants s'entendent préalablement sur les modifications à opérer dans les Balkans, et que si l'un d'eux (3) obtient un accroissement de territoire, l'autre soit dédommagé.

Je fis observer, qu'autant que je pou-

---

(1) D'après le déchiffrement du télégramme de Flotow (n° 156) modifié et complété par Jagow et le déchiffrement du Quartier impérial se trouvant également aux Archives.

(2) A l'Office central télégraphique 25 juillet 3 h. après-midi, parvenu au Quartier impérial 26 juillet après-midi, déchiffrement du Quartier impérial rendu le 27 juillet par l'Empereur, parvenu le même jour au Ministère des Affaires Etrangères.

(3) « L'un d'eux » complété conformément au sens dans le déchiffrement du Quartier impérial au lieu des mots manquants : « Des contractants » de la minute de Jagow.

vais le savoir, l'Autriche avait déclaré qu'elle ne projetait pas d'annexion territoriale. Le Ministre répondit qu'une pareille déclaration n'avait été faite que sous réserve. L'Autriche avait déclaré qu'elle n'envisageait pas *maintenant* d'acquisitions territoriales sous réserve de décisions ultérieures qui pourraient plus tard devenir nécessaires. Le Ministre dit qu'on ne pourrait donc lui en vouloir de prendre en temps utile des mesures de précaution.

il a voulu filouter en Albanie et l'Autriche s'est hérissée

Blague !

Le texte de la note autrichienne était rédigé d'une manière si (4) agressive et si maladroite que *l'opinion publique* (5) *de l'Europe* et celle de l'Italie seraient contre l'Autriche, et qu'aucun gouvernement italien ne pourrait la combattre.

Après que le marquis de San Giuliano s'appuyant sur la rédaction du traité de la Triple Alliance eût déclaré avec énergie que le traité ne contenait que des obligations en cas d'une guerre défensive mais qu'actuellement l'intervention de l'Autriche était agressive et que l'Italie même au cas d'intervention russe, ne serait pas absolument (6) engagée (7), j'ai vivement combattu ce point de vue, et, après une longue discussion, j'ai obtenu la déclaration que, dans ce cas comme en ce qui concernait les déclarations ci-dessus exposées du marquis de San Giuliano, il ne

(4) Après le mot « si » dans le télégramme de Flotow, le mot suivant : « incroyablement » a été omis par Jagow dans le télégramme à l'Empereur.

(5) Après les mots : l' « opinion publique » suivait dans le télégramme de Flotow, le mot « générale » qui a été omis par Jagow dans le télégramme à l'Empereur.

(6) « Pas » du télégramme de Flotow et du télégramme de Jagow a été modifié dans le déchiffrement du Quartier impérial par « pas absolument ».

(7) En marge : ! de l'Empereur.

alors c'est de la vanité

s'agissait que du *maintien en principe* de son point de vue, qui n'excluait pas les décisions ultérieures du Gouvernement italien. J'ai exposé qu'il ne s'agissait pas en ce moment de décider *ce qui aurait lieu* plus tard, mais de *montrer au monde la résolution et l'unité (8) de la Triple Alliance*, et d'éviter tout ce qui pourrait faire supposer à la Russie et à la France des divisions entre les alliés. Je devais en conséquence le prier instamment d'agir sur la presse dans ce sens. L'Autriche ne demandait pas de réponse; on était donc délivré de l'embarras de lui en faire une. J'ai finalement obtenu son assentiment.

exact

Mon impression est que la seule possibilité de maintenir l'Italie dans l'Alliance est de lui *promettre à temps* (9) *des compensations* si l'Autriche procède à des prises de possession territoriales ou à l'occupation du Lowcen.

le petit voleur veut toujours avaler quelque chose en même temps que les autres.

J'ai trouvé Salandra assez raisonnable. Il a compris qu'il s'agissait d'intérêts vitaux de l'Autriche. Ma tâche est rendue très difficile parce (10) que... (11).

M. Bollati m'a déclaré au nom de son Gouvernement que l'Italie observerait l'attitude la plus bienveillante possible à

(8) Le déchiffrement du Quartier général impérial a mis : « unité » à la place « d'union » qui se trouve dans le télégramme de Flotow et dans celui du télégramme de Jagow.

(9) « A temps » dans le télégramme de Jagow a été substitué aux mots de Flotow : « En temps utile ».

(10) « Parce » ajouté par Jagow dans le télégramme à l'Empereur.

(11) Après le mot : « que » les mots « l'ambassadeur d'Autriche est malade et alité, le conseiller d'ambassade incapable » qui suivent dans le télégramme de Flotow et par suite dans celui de Jagow manquent dans le déchiffrement du Quartier impérial parce que le groupe de chiffres était incompréhensible. Voir n° 156.

l'égard de l'Autriche-Hongrie et ne lui créerait pas de difficultés, mais qu'elle devait, en vertu de l'article 7 du traité d'Alliance, faire des réserves en vue de la protection de ses intérêts (*Compensations*), et de sa liberté d'action éventuelle. Autrement sa politique devrait avoir pour but d'empêcher l'Autriche d'obtenir une extension de territoires.

l'Albanie.

JAGOW.

Tout cela n'est que du rabâchage, et on le verra bien au cours des événements.

N° 169

L'Ambassadeur à Paris au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 213.

Paris, le 25 juillet 1914 (2).

La presse d'ici condamne presqu'unanimement la note autrichienne et déclare que l'Autriche-Hongrie veut manifestement la guerre. Il s'agit d'une affaire concertée entre Vienne et Berlin. On rappelle les difficultés actuelles des puissances de la Triple Entente : la crise de l'Ulster, les grèves ouvrières en Russie, les révélations au Sénat français sur l'insuffisance de l'armement, l'absence de Poincaré et de Viviani.

Notre déclaration relative à la localisation du conflit a fait une grande impression.

SCHOEN.

---

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Paris 1 h. 30 après-midi, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 3 h. 25 après-midi. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 25 juillet après-midi.

N° 170

L'Ambassadeur à Paris au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 214.

Paris, le 25 juillet 1914 (2).

L'Echo de Paris reproduit la partie essentielle de mes ouvertures d'hier au Gouvernement, en partie avec exactitude, en partie en les défigurant, en donnant à notre avis contre l'intervention d'autres puissances un caractère comminatoire.

Le Quai d'Orsay auprès duquel j'ai protesté contre cette indiscrétion et contre cette déformation m'a assuré qu'il n'avait pris aucune part à ces deux informations, et il prendra le soin de les faire rectifier.

J'ai eu l'occasion de me convaincre que le Ministre avait reproduit hier très exactement notre conversation.

Dans la presse j'ai combattu la légende d'après laquelle la démarche austro-hongroise aurait été concertée entre Vienne et Berlin.

SCHOEN.

---

(1) D'après le déchiffrement.
(2) Remis à Paris 1 h. 10 après-midi, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 3 h 50 après-midi. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 25 juillet après-midi.

N° 171

Le Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères à l'Ambassadeur à Vienne (1).

Télégramme 140.

Berlin, le 25 juillet 1914 (2).

L'Ambassadeur impérial à Londres télégraphie :

« Sir Edward Grey m'a prié de venir le voir... et la brièveté du délai » (3).

---

(1) D'après la minute de la main de Jagow.
(2) 4 heures après midi à l'Office central télégraphique.
(3) Ici est reproduit le télégramme Lichnowsky du 24 juillet(n° 157) en

J'ai répondu à Londres que je communiquerais à Vienne les propositions de Sir Edward Grey, mais que, comme l'ultimatum expirait aujourd'hui, et que le comte Berchtold était à Ischl, je ne croyais pas qu'une prolongation de délai fût possible.

JAGOW.

---

supprimant la phrase « Ainsi que Votre Excellence... par sa dépêche 1055 » et le paragraphe « D'autre part... tous les agresseurs. »

N° 172.

Le Chargé d'Affaires de Russie au Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères (1).

Très confidentiel Berlin, le 12/25 juillet 1914 (2).

Monsieur le Secrétaire d'Etat !

Comme la démarche que j'ai à faire auprès de Votre Excellence revêt un caractère d'urgence exceptionnelle, je me décide, malgré l'obligeance que vous aurez de me recevoir à 4 heures 50 minutes, de Vous en soumettre la teneur par ces lignes.

La note de l'Autriche-Hongrie aux Puissances a suivi d'une demi-journée sa démarche à Belgrade ; ceci ôte aux Puissances la possibilité de déployer tous leurs efforts pour l'aplanissement des difficultés. Aussi, pour faire ce qui est humainement possible afin d'éviter les suites incalculables que peuvent avoir en l'occurence des actes précipités, le Gouvernement Impérial considère que le Gouvernement de Vienne pourrait avant tout prolonger le terme fixé pour la réponse serbe. Il semble, entre autre, que le Gouvernement Impérial et Royal, ayant déclaré être disposé à mettre à la disposition des Puissances les données sur lesquelles il fonde son accusation, il y aurait lieu de donner à ces dernières le temps d'en prendre connaissance ce qui leur permettrait, une fois convaincus de la justesse de certaines accusations, de donner

---

(1) D'après l'expédition.

(2) Timbre d'enregistrement à l'entrée du Ministère des Affaires Etrangères : 25 juillet après-midi (au Journal le 29 juillet).

à Belgrade les conseils nécessaires. Le refus de l'Autriche-Hongrie de mettre les Puissances à même de se faire une opinion raisonnée et fondée sur les données de l'accusation enlèverait à la communication faite hier aux Puissances toute véritable signification.

Le Gouvernement Impérial ayant prescrit au Chargé d'Affaires de Russie à Vienne d'exposer à S. E. le Comte de Berchtold les considérations qui précédent, me charge d'en informer d'urgence le Gouvernement Impérial d'Allemagne, espérant que ce dernier saura apprécier les motifs qui ont inspiré cette démarche et ne refusera pas de donner à Son Représentant à Vienne les instructions nécessaires pour obtenir la prolongation du délai dont il s'agit.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire d'Etat, l'assurance de ma très haute considération (3).

A. DE BRONEWSKY.

---

(3) Ce document est intégralement en français dans le texte (note du traducteur).

N° 173

Le Ministre de la Suite Impériale au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 131.

Balestrand (« Hohenzollern »), le 25 juillet 1914 (2).

Au cas d'une aggravation de la situation et d'un accroissement de la tension entre nous et la Russie, Sa Majesté l'Empereur et Roi désire qu'on pose immédiatement la question de confiance (3) au Danemark et à la Suède, et vous prie de faire le nécessaire à cet effet.

G. WEDEL.

---

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Balestrand (« Hohenzollern ») 12 h. 15 après midi, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 4 h. 11 après midi. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 25 juillet après-midi.

(3) « Question de confiance » (*sic* dans la minute de Wedel) manque, parce que le groupe etait incompréhensible, mais il a été complété au Ministère des Affaires Etrangères conformément au sens général.

N° 174

Note du Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Berlin, le 25 juillet 1914

En se basant sur la nouvelle de Wolff, Sa Majesté a donné les ordres suivants à la flotte ce matin à 9 h. 30 :

« Accélérer l'embarquement du charbon, tenir la flotte prête à appareiller. Victoria Louise et Hansa (Navire-école en ce moment en Norvège) ont reçu l'ordre suivant :

« Appareiller, machines sous pression pour le voyage de « retour. Tenir l'ordre secret » ;

Informer le Ministère des Affaires Etrangères, von Mueller.

L'Etat-major de la Marine a communiqué à Sa Majesté la nouvelle suivante : Notre informateur à Portsmouth annonce aujourd'hui à midi que la deuxième et la troisième flottes anglaises réduisent leurs équipages, qu'elles désarment. Notre attaché naval à Londres nous annonce que la dislocation s'effectue conformément au programme, autant qu'il lui est connu sans mouvements extraordinaires. Aujourd'hui on a signalé à Sa Majesté ce qui précède à six heures et demie du soir.

ZIMMERMANN.

(1) Ecrit par Zimmermann. Timbre d'enregistrement à l'entrée du Ministère des Affaires Etrangères : 25 juillet après-midi.

N° 175

L'Etat-Major de la Marine au Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères (1).

Très secret. Berlin, le 24 juillet 1914 (2).

J'ai l'honneur de porter le télégramme suivant à la connaissance de Votre Excellence.

(1) D'après l'expédition.

(2) Timbre d'enregistrement à l'entrée du Ministère des Affaires Etrangères : 25 juillet après-midi.

Amiral-Berlin, du Hohenzollern, Balestrand. La flotte a reçu les ordres suivants : « Le Souverain a approuvé l'entrée de la flotte (en Norvège) « Organiser les congés en Norvège en prévoyant la possibilité de l'abréviation du séjour. Fin. Informer le Ministère des Affaires Etrangères.

VON MUELLER.

Pour le Chef de l'état-major de l'amirauté en congé.

VON BULOW, Capitaine de vaisseau.

N° 176

L'Ambassadeur à Vienne au Chancelier de l'Empire (1).

Vienne, le 24 juillet 1914 (2).

Le comte Berchtold m'a lu le rapport télégraphique que le baron Giesl lui avait adressé sur sa conversation avec le Président intérimaire du Conseil des Ministres Patschu, au sujet de la remise de la note. L'entretien ne lui a été accordé qu'après quelques hésitations de M. Patschu qui a essayé de l'esquiver en prétextant l'absence de M. Pachitch. Il a eu lieu à six heures précises en présence du secrétaire général du Ministère des Affaires Etrangères, vu que M. Patschu ne parle pas le français. Le baron Giesl n'a pas donné lecture de la note, mais il s'est borné à la remettre, et à faire remarquer que le Gouvernement autrichien réclamait une réponse dans les quarante-huit heures, et qu'au cas où l'on n'accepterait pas sans

(1) D'après l'expédition.

(2) Timbre d'enregistrement à l'entrée du Ministère des Affaires Etrangères 25 juillet après-midi. Le rapport a été soumis à l'Empereur et rendu par lui le 27 juillet.

réserves toutes ces conditions, il était invité à quitter Belgrade avec tout le personnel de la légation. M. Patschu lui a dit qu'il serait matériellement impossible au Gouvernement serbe de convoquer le Conseil des Ministres et de donner une réponse dans un temps aussi court. Le baron Giesl n'a pas voulu admettre cette excuse

bien *au siècle du télégraphe* et du *téléphone* et vu la *faible étendue* du Royaume *de Serbie.* Du reste ainsi que le savait le baron Giesl, le *Conseil des Ministres s'était déjà réuni à cinq heures à Belgrade* (3).

Le comte Berchtold m'a dit encore que M. Dillon, l'oiseau des tempêtes politiques, qui paraît partout où des orages politiques sont en cours, venait de lui rendre visite. Il s'est aussi rendu chez le comte Hoyos. On lui a exposé en détail le point de vue et les intentions d'ici, et M. Dillon semble avoir été gagné à ces vues. Au commencement il a essayé de s'offrir comme médiateur entre l'Autriche et la Serbie. Mais le Ministre n'a pas admis la chose, parce qu'il est bien résolu *à ne pas s'engager dans des discussions.*

VON TSCHIRSCHKY.

---

(3) En marge ! de l'Empereur.

N° 177

Le Chargé d'Affaires à Bucarest au Chancelier de l'Empire (1).

Sinaia, le 20 juillet 1914 (2).

Le ministre d'Italie m'a parlé avec beaucoup d'animation de l'attitude que l'Autriche prendra vis-à-vis de la Serbie. Il pense qu'il n'est de l'avantage de personne de provoquer une guerre qui pourrait dégénérer en une guerre générale. On comprend que l'Autriche, le cas échéant, demande des satisfactions à Belgrade, mais elles doivent être conçues de telle sorte qu'elles soient acceptables pour la Serbie. Si des complications guerrières surgissaient entre l'Autriche et la Serbie, la Russie ne pourrait y assister tranquillement, car les milieux officiels seraient entraînés à une participation active par les courants panslavistes. L'Italie ne se trouvait pas actuellement financièrement en mesure de faire la guerre. Le baron Fasciotti a toujours cherché à me convaincre que la démarche de l'Autriche devrait être effectuée dans des formes telle (3) qu'elles ne pourraient provoquer de complications.

WALDBURG.

(1) D'après l'expédition.
(2) Timbre d'enregistrement à l'entrée du Ministère des Affaires Etrangères : 25 juillet après-midi. Communiqué le 28 juillet par dépêche à l'ambassadeur à Rome en vertu d'une décision marginale de Jagow.
(3) *Sic* dans l'expédition au lieu de : telles.

N° 178

L'Ambassadeur à Vienne au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 102.

Vienne, le 25 juillet 1914 (2).

Le chargé d'affaires russe s'est présenté aujourd'hui chez le baron Macchio pour lui demander au nom de son Gouver-

(1) D'après le déchiffrement.
(2) Remis à Vienne 2 h. 10 après midi, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 5 heures après-midi. Timbre d'enregistrement à l'entrée :

nement la prolongation du délai de quarante-huit heures imparti à la Serbie. Le prince Kudaschew a motivé cette demande par le fait qu'il y avait dans la note diverses données qui nécessitaient un examen approfondi, et qu'en particulier il fallait laisser aux puissances le temps d'étudier le dossier auquel on faisait allusion. Le baron Macchio a répondu qu'il donnerait immédiatement connaissance de cette communication au comte Berchtold, mais qu'il pouvait déjà dire de sa propre autorité qu'une prolongation du délai était inadmissible. Cette décision avait été prise après un mûr examen, et en raison de la connaissance approfondie qu'on avait de la tactique de moyens dilatoires constamment opposée par la Serbie. Une prolongation jusqu'à l'étude du dossier serait une prolongation *sine die*. En outre le Gouvernement Impérial et Royal était très opposé à soumettre le différend existant entre la Monarchie et la Serbie à la décision d'un aréopage européen. L'information donnée aux autres puissances était à considérer exclusivement comme un acte de courtoisie à leur égard.

TSCHIRSCHKY.

---

25 juillet après-midi. Communiqué télégraphiquement le 25 juillet par Jagow à l'Empereur, 25 juillet 8 h. 5 soir à l'Office central télégraphique, parvenu au Quartier impérial 26 juillet 7 h. 15 soir. Le déchiffrement du Quartier impérial a été rendu par l'Empereur le 26 juillet.

N° 179

L'Ambassadeur à Londres au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 155.

Londres, le 25 juillet 1914 (2).

Lettre particulière, pour le Secrétaire d'Etat, von Jagow.

Je voudrais encore une fois attirer votre attention sur l'importance de la proposition de Grey d'une médiation à

---

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Londres 2 h. après-midi, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 5 h. 21 après-midi. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 25 juillet après-midi.

quatre entre l'Autriche et la Russie (3). J'y vois la seule possibilité d'éviter une guerre mondiale dans laquelle nous risquons tout et où nous n'avons rien à gagner. Si nous la rejetons, Grey ne fera plus rien. Tant que nous n'avons pas mobilisé, une médiation et un arrangement du différend, acceptable pour l'Autriche, sont toujours possibles. Mais notre refus mécontentera beaucoup ici, et je ne crois pas, qu'au cas où la France serait entraînée dans le conflit, l'Angleterre puisse rester indifférente. Je conseille encore instamment d'accepter la proposition anglaise, et de le faire savoir à Vienne et à Pétersbourg.

LICHNOWSKY.

(3) Voir n° 157.

N° 180

L'Ambassadeur à Londres au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 154.

Londres, le 25 juillet 1914 (2).

Je viens de voir Sir Edward Grey et je me suis conformé aux instructions contenues dans le télégramme 169 (3). Le Ministre accueillit mes déclarations en comprenant parfaitement notre point de vue. Sans irritation et sans aigreur, il a discuté de nouveau avec moi (4) avec beaucoup de calme la situation générale, et il semblait de nouveau plus confiant qu'hier, parce que le comte Mensdorff l'avait informé conformément aux instructions de son Gouvernement que l'Autriche après

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Londres 2 h. 2 après-midi, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 5 h 52 après-midi. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 25 juillet après-midi.

(3) Voir n° 153.

(4) Cette conversation est aussi consignée dans une note verbale que le chargé d'affaires d'Angleterre Sir H. Rumbold a remise au Ministère des Affaires Etrangères le 25 juillet, conformément aux instructions d'un télégramme de Sir Edward Grey; voir aussi le Livre Bleu anglais de 1914, n° 11.

le rejet de ses conditions n'avait pas l'intention de franchir immédiatement la frontière serbe, mais seulement de mobiliser. Sir Edward Grey est encore provisoirement sans nouvelles des résolutions prises à Pétersbourg, mais il compte fermement que la mobilisation russe suivra la mobilisation autrichienne. En conséquence, à son avis, le moment est venu d'essayer, d'accord avec nous, la France et l'Italie une médiation entre l'Autriche et la Russie. Sans notre coopération, dit-il, toute médiation n'aura aucune chance de succès, et il ne peut aborder seul les Russes et les Autrichiens. Il ne savait pas encore si la France voulait y coopérer. Il avait parlé à M. Cambon, mais il n'avait pas encore obtenu de réponse ; il lui avait dit qu'il m'avait fait la même proposition. Il comptait fermement sur l'assentiment de la France, bien qu'il ne sût pas jusqu'à quel point celle-ci était engagée avec Pétersbourg.

Le Ministre faisait, ainsi qu'il me l'a répété, une distinction nette entre le différend austro-serbe et le conflit austro-russe. Il ne voulait pas se mêler du premier qui ne le regardait pas. Par contre le différend austro-russe signifiait éventuellement la guerre mondiale que nous avons voulu éviter l'an dernier par les conférences d'ambassadeurs. Les complications européennes n'étaient pas indifférentes à la Grande-Bretagne, bien qu'elle *ne fût engagée et liée par aucun accord.*

Il voulait en conséquence marcher avec nous la main dans la main, comme autrefois, en vue du maintien de la paix européenne, et il espérait que grâce à notre médiation commune, à laquelle s'associeraient aussi la France et l'Italie, on éviterait une guerre austro-russe.

En ce qui concernait la note autrichienne, il reconnaissait le bon droit de l'Autriche à obtenir satisfaction ainsi que la légitimité de la demande de la punition de toutes les personnes complices de l'assassinat ; il ne s'étendit pas sur les détails de la note, mais il parut espérer que grâce à notre médiation on réussirait également à s'entendre sur ce point.

Je crois de mon devoir de signaler à Votre Excellence que le Gouvernement d'ici, ainsi que j'en ai la conviction, s'efforcera d'observer à notre égard une attitude amicale et

autant que possible impartiale aussi longtemps qu'il croira sincères notre amour de la paix et nos efforts pour coopérer la main dans la main avec la Grande-Bretagne, à l'effet de détourner l'orage qui monte à l'horizon européen. Mais le rejet de la proposition d'une médiation entre la Russie et l'Autriche ou une attitude altière, qui pourrait justifier la supposition que nous désirons la guerre avec la Russie, auraient probablement pour conséquence de pousser sans réserve l'Angleterre aux côtés de la France et de la Russie.

LICHNOWSKY.

N° 181

Le Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères au Ministre à Copenhague (1).

Télégramme 25.

Secret. Berlin, le 25 juillet 1914 (2).

Au cas où la visite de Poincaré serait contremandée, je vous prie de me le télégraphier d'urgence (3).

JAGOW.

(1) D'après la minute de la main de Stumm.
(2) 8 heures soir à l'Office central télégraphique.
(3) Voir n° 250.

N° 182

Le Chancelier de l'Empire à l'Empereur (1).

Télégramme 139.

Berlin, le 25 juillet 1914 (2).

Il est incroyable qu'on me prête ces intentions !

Le Chef de l'Etat-Major de la Marine m'informe que Votre Majesté, *en tenant compte d'un télégramme de*

(1) D'après la minute. Projet de la main de Zimmermann.
(2) Le 25 juillet 8 h. 35 soir à l'Office central télégraphique, parvenu au Quartier impérial 26 juillet 7 h. matin. Déchiffrement rendu par l'Empereur le 26 juillet, parvenu à Berlin le 2 août.

Inouï ! je n'en aurais jamais eu l'idée!!! après que mon ministre m'a annoncé la mobilisation à Belgrade ! Celle-ci peut *entraîner la mobilisation de la Russie; elle* aura *pour conséquence la mobilisation de l'Autriche ! Dans ce cas il faut que je* concentre *mes forces sur terre et sur mer. Dans la Baltique il n'y a pas un seul navire de guerre !!!. Je n'ai pas l'habitude du reste de prendre mes mesures militaires d'après* un *télégramme de Wolff, mais en tenant compte de la situation générale et c'est ce que le Chancelier* civil *n'a pas encore pu comprendre !* *G.*

Wolff (3), a donné à la flotte l'ordre de se préparer rapidement à rentrer dans les ports allemands (4).

L'amiral de Pohl doit avoir soumis dans l'intervalle (5) à Votre Majesté les renseignements de notre attaché naval à Londres et de l'homme de confiance de la marine à Portsmouth d'après lesquels la marine anglaise ne prend *aucune mesure extraordinaire* et qu'au contraire (7) les dislocations prévues s'effectuent conformément au plan primitif (8).

Elle n'en a pas besoin ! Elle est déjà prête à la guerre, comme la revue vient de le montrer, et elle a mobilisé ! (6)

Comme les informations reçues jusqu'ici de l'ambassadeur de V. M. à Londres permettent de constater que Grey, tout au moins provisoirement, ne pense pas à une participation directe de l'Angleterre à une guerre européenne (9) et veut agir

---

(3) Les mots : « un » et « télégramme » deux fois soulignés par l'Empereur.

(4) « Inouï ! » dans l'interligne, en regard de « télégramme de Wolf ». En marge : !! de la main de l'Empereur.

(5) « Dans l'intervalle » manque dans le déchiffrement du Quartier impérial.

(6) En marge à gauche.

(7) « Et qu'au contraire » manque dans le déchiffrement du Quartier impérial.

(8) « Les dislocations .. conformément au plan primitif » ont été par erreur changées en : « plan de dislocation » dans le déchiffrement du Quartier impérial.

(9) « Européenne » manque dans le déchiffrement du Quartier impérial, au lieu de : « guerre » on voit : « procédure ».

le plus possible (10) en faveur de la localisation du conflit austro-serbe, je me permets de prier Votre Majesté de vouloir bien de ne pas ordonner provisoirement un retour prématuré (11) de la flotte (12).

Si la Russie mobilise, ma flotte doit être dans la Baltique, aussi elle doit rentrer dans nos ports !

BETHMANN-HOLLWEG.

---

(10) « Le plus possible » manque dans le déchiffrement du Quartier impérial.

(11) « Prématuré » manque dans le déchiffrement du Quartier impérial.

(12) Voir n° 221.

N° 183

L'Ambassadeur à Constantinople au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 368.

Secret. Therapia, le 25 juillet 1914 (2).

Le marquis Pallavicini m'a montré à titre confidentiel un télégramme de son Gouvernement relatif à des déclarations du Ministre bulgare des Affaires Etrangères au comte Tarnowski qui permettraient de conclure que la Bulgarie ne fait entrevoir provisoirement que sa neutralité. Mon collègue autrichien

---

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Thérapia 6 h. 45 après-midi, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 8 h. 56 soir. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 25 juillet après midi. Communiqué télégraphiquement par Jagow à l'Empereur, à l'Office central télégraphique 26 juillet 1 h 40 matin; parvenu au Quartier impérial 27 juillet 7 h. 30 matin. Le déchiffrement a été soumis à l'Empereur le 27 juillet. Le télégramme de Wangenheim a été communiqué par dépêche par Jagow le 26 juillet à l'ambassadeur à Vienne pour son information personnelle, transmis par la poste à 4 h après-midi en omettant la phrase : « Mon collègue autrichien... complètement dépourvue de valeur ». Communiqué aussi télégraphiquement au ministre à Sofia, également pour son information personnelle, le 26 juillet 1 h. 40 matin à l'Office central télégraphique.

et moi sommes d'avis que, tant que la Bulgarie ne sera pas *formellement* engagée envers l'Autriche à lui prêter son concours armé, en cas d'une attaque d'une tierce puissance, une alliance bulgaro-turque serait complètement dépourvue de valeur.

WANGENHEIM.

N° 184

L'Ambassadeur à Constantinople au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 367.

Thérapia, le 25 juillet 1914 (2).

M. de Giers que j'ai rencontré dans l'antichambre du Grand-Vizir m'a dit que les conditions adressées par l'Autriche à la Serbie, si elles n'étaient pas justifiées, pouvaient cependant s'expliquer, à l'exception de celles qui prévoient l'action de fonctionnaires autrichiens en Serbie. Cette exigence est un empiètement sur la souveraineté de la Serbie. La situation est par conséquent grave. Le langage de mon collègue était calme et ne contenait pas de menaces. Il a récemment parlé au Grand-Vizir d'une manière qui a provoqué chez celui-ci l'impression que la Russie s'abstiendrait de toute ingérence.

WANGENHEIM.

---

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Thérapia 6 h. 35 après midi ; parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 9 h. 3 soir. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 25 juillet après-midi. Communiqué télégraphiquement le 26 juillet par Zimmermann aux ambassadeurs à Pétersbourg et à Vienne. Télégrammes 5 h. 5 après-midi à l'Office central télégraphique.

N° 185

Le Chargé d'Affaires à Bucarest au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 42.

Bucarest, le 25 juillet 1914 (2).

Le chargé d'affaires serbe a demandé ici conformément aux instructions de son gouvernement, comment la Roumanie se comporterait en cas d'un conflit entre la Serbie et l'Autriche-Hongrie. Ainsi que me l'a fait connaître le Ministre des Affaires Etrangères, celui-ci a répondu que la Roumanie considérait ce différend comme concernant exclusivement la Serbie et l'Autriche-Hongrie, et a conseillé (3) à la Serbie de céder aux exigences autrichiennes.

WALDBURG.

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Bucarest 8 h. 30 soir ; parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 9 h. 3 soir. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 25 juillet après-midi. Communiqué télégraphiquement par Jagow à l'Empereur le 26 juillet ; remis à Berlin 26 juillet 1 h 50 matin ; parvenu au Quartier impérial 27 juillet 4 h. matin. Le déchiffrement a été soumis le 27 juillet à l'Empereur. Le télégramme de Waldburg a été également communiqué télégraphiquement par Jagow aux ambassadeurs à Vienne et à Rome. Les télégrammes remis le 26 juillet 1 h. 50 matin à l'Office central télégraphique.

(3) Faute d'écriture : « ratet » au lieu de « rat ».

N° 186

L'Ambassadeur à Londres au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 156.

Londres, le 25 juillet 1914 (2).

Je viens de recevoir de Sir Edward Grey la lettre autographe suivante :

« I enclose a forecast that I have just received of the Ser-

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Londres 6 h. 9 soir ; parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 9 h. 25 soir. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 25 juillet après-midi. Le 26 juillet Jagow a communiqué télégraphique-

vian reply (3). It seems to me that it ought to produce a favourable impression at Vienna, but it is difficult for anybody but an ally to suggest to the Austrian Government what view they should take of it.

« I hope that if the Servian reply when received at Vienna corresponds to this forecast, the German Government may feel able to influence the Austrian Government to take a favourable view of it. »

LICHNOWSKY.

Traduction.

« Je vous transmets sous ce pli un projet de réponse serbe que je viens de recevoir. Je crois qu'il devrait produire une impression favorable à Vienne ; mais il semble difficile à un autre qu'à un allié, de suggérer au Gouvernement autrichien l'accueil qu'il devrait lui faire. J'espère que si la réponse serbe reçue à Vienne est conforme à ce projet, le Gouvernement allemand se sentira en mesure d'influer sur le Gouvernement autrichien pour qu'il lui fasse un accueil favorable. »

---

ment à l'ambassadeur à Vienne le texte de la lettre de Grey, 1 h. 5 matin à l'Office central télégraphique. Le 26 juillet Zimmermann consigne en marge du déchiffrement : « Le chargé d'affaires anglais a été informé que nous avions transmis à Vienne la communication de Sir E. Grey. »

(3) Au télégramme est annexé le texte du télégramme du 25 juillet du représentant anglais à Belgrade, Crackanthorpe, à Sir Edward Grey n° 21 du Livre bleu anglais de 1914.

N° 187

L'Ambassadeur à Vienne au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 103.

Vienne, le 25 juillet 1914 (2).

J'ai demandé aujourd'hui avec insistance au baron Macchio la raison pour laquelle on ne s'était pas conformé à

---

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Vienne 6 h. 20 après-midi ; parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 9 h. 24 soir. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 25 juillet après-midi. Communiqué par Jagow, après quelques petits chan-

l'assurance que l'on m'avait donnée de communiquer au marquis de San Giuliano la note *avant* sa remise à Belgrade, par l'intermédiaire de M. de Merey et d'exposer en outre à cette occasion le point de vue austro-hongrois.

Le Directeur m'a déclaré qu'il devait convenir que l'insuccès de cette affaire était dû à un malentendu de la part de M. de Mérey. Celui-ci avait reçu la nouvelle que le marquis de San Giuliano se rendrait de Fiuggi à Rome, et en conséquence il avait l'intention de communiquer la note au Ministre à Rome. Le marquis est bien allé à Rome, mais il en est reparti au moment où l'ambassadeur voulait lui parler. M. de Merey est alors tombé subitement malade, et n'a pu envoyer le conseiller d'ambasssade à Fiuggi que le jour suivant. Dans ces conditions cette communication a été retardée d'un jour, et n'a pas été effectuée par l'ambassadeur lui-même, ce que le baron Macchio regrette vivement.

VON TSCHIRSCHKY.

---

gements de rédaction à l'ambassadeur à Rome, 26 juillet 2 h. 15 matin à l'Office central télégraphique.

(3) Voir n° 136, observation 2.

N° 188

L'Ambassadeur à Vienne au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 104.

Vienne, le 25 juillet 1914 (2).

Le baron Macchio me fait la communication téléphonique suivante : comme dans la réponse serbe beaucoup de points ne sont pas satisfaisants, le baron Giesl est parti. Depuis trois heures de l'après-midi la mobilisation générale aurait lieu en Serbie.

VON TSCHIRSCHKY.

---

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Vienne 7 h 50 soir ; parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 9 h. 50 soir. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 25 juillet soir.

N° 189

Le Chargé d'Affaires à Athènes au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 213. Athènes, le 25 juillet 1914 (2-3).
Strictement confidentiel.

Le Ministre des Affaires Etrangères me prie de vous transmettre ses sincères remerciements pour vos conseils qu'on accueille toujours volontiers ici. On les a sérieusement discutés avec le Roi, et on les a télégraphiés à M. Venizelos qui séjourne actuellement à Munich, mais on n'en a pas encore obtenu de réponse.

M. Streit me dit que la Grèce ne prendrait *pas* part à un conflit austro-serbe. Il le déclarerait à Belgrade où la Grèce ne cesse pas d'agir avec insistance en faveur de la paix.

Quant à l'attitude de la Grèce au cas d'une attaque éventuelle de la Bulgarie ou de la Turquie, M. Streit croit devoir ne pas se prononcer actuellement, vu qu'elle dépend trop des circonstances dans lesquelles aurait lieu cette attaque. Pour la Grèce, le maintien de la paix de Bucarest est une question capitale. Elle ne peut, par conséquent, vis-à-vis de la Serbie, se prêter à aucune déclaration qui pourrait lui coûter l'amitié serbe.

La Grèce s'efforce principalement de maintenir la paix; elle fera tout pour ne pas être entraînée dans un conflit. M. Streit a parlé aujourd'hui dans ce sens au ministre de Turquie. J'ai l'impression qu'on ne se prêtera pas à la proposition de neutralité, vu le danger possible de voir le traité de Bucarest menacé par la Bulgarie.

BASSEWITZ.

---

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Athènes 5 h. 30 après-midi ; parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 10 h. 5 soir. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 25 juillet après-midi.

(3) Voir n° 122.

N° 190

L'Ambassadeur à Saint-Pétersbourg au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 152.

Saint-Pétersbourg, le 25 juillet 1914 (2).

J'apprends de mon collègue italien qu'il n'a pas encore reçu d'instructions lui prescrivant d'appuyer les conditions posées par la note autrichienne à la Serbie.

POURTALÈS.

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à S.-Pétersbourg 6 h. 30 soir ; parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 10 h. 30 soir. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 25 juillet après-midi. Communiqué télégraphiquement par Jagow à l'ambassadeur à Rome, à titre strictement confidentiel ; 26 juillet 12 h 55 matin à l'Office central télégraphique.

N° 191

Le Chancelier de l'Empire à l'Empereur (1)

Télégramme 140.

Berlin, le 25 juillet 1914 (2).

D'après les nouvelles de Vienne, le Gouvernement serbe, le Roi Pierre et les autorités, ont quitté Belgrade cet après-midi à 2 heures et demie, et se sont retirés dans le sud. Comme la réponse du Gouvernement serbe remise à 6 heures ne donne pas suffisamment satisfaction aux exigences autrichiennes, le ministre baron Giesl a quitté Belgrade.

Le Président Poincaré est aujourd'hui à Stockholm ; jusqu'ici on n'a pas entendu parler d'une modification dans ses plans de visites. A Paris et à Londres on travaille activement à la localisation du conflit.

Votre fidèle sujet.

BETHMANN HOLLWEG.

(1) D'après la minute. Projet de la main de Jagow. La phrase « A Paris et à Londres... du conflit » a été ajoutée au projet de la main du Chancelier de l'Empire.

(2) A l'Office central télégraphique 25 juillet 10 h. 45 soir ; parvenu au Quartier impérial le 26 juillet 11 h. 50 soir. Le déchiffrement a été rendu par l'Empereur le 27 juillet.

N° 191 *a*

L'Ambassadeur à Londres au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 157.

Londres, le 25 juillet 1914 (2).

Suite au télégramme n° 156.
Annexe à la lettre de Sir E. Grey.
Télégramme de Mr. Crackanthorpe.

Belgrade, 25 juillet 1914.

« Council of Ministers is now drawing up reply to Austrian note. I am informed by Under-Secretary of State for Foreign Affairs that it will be drawn up in most conciliatory terms and will, in as large a measure as possible, meet Austrian demands. Under-Secretary gave me a brief summary of projected reply in advance. Consent of Servian Government is given in it to the publication of declaration in « Official Gazette », and they accept the ten points with reserves. They consent to the dismissal and prosecuting of those officers who can be clearly proved to be guilty, and they have already arrested officer mentioned in the Austrian note. They agree to suppress Narodna Odbrana. They declare themselves ready to agree to mixed commission of enquiry provided that it can be proved that it is in accordance with international usage that such a commission should be appointed. »

LICHNOWSKY.

Traduction.

« Le Conseil des Ministres prépare aujourd'hui la réponse à la note autrichienne. Je suis informé par le Sous-Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères qu'elle sera rédigée dans les termes les plus conciliants et donnera, dans une mesure aussi large que possible, satisfaction aux exigences autrichiennes. Le Sous-Secrétaire d'Etat m'a donné un bref résumé du projet de

---

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Londres 6 h. 30 après-midi ; parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 11 h. soir. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 25 juillet après-midi.

réponse à l'avance. Le Gouvernement serbe consent à la publication de la déclaration dans la Gazette Officielle, et il accepte les dix points avec des réserves. Il consent à la destitution et à la poursuite des officiers dont on pourra prouver clairement la culpabilité, et il a déjà arrêté l'officier désigné dans la note autrichienne. Il accepte de supprimer la Narodna Odbrana. Il se déclare prêt à accepter une commission mixte d'enquête, pourvu qu'il soit prouvé que la nomination d'une commission semblable est conforme aux usages internationaux. »

N° 192

Le Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères à l'Ambassadeur à Londres (1).

Télégramme 176.

Berlin, le 25 juillet 1914 (2).

La distinction faite par Sir Edward Grey entre un conflit austro-serbe et un conflit austro-russe est parfaitement exacte. Dans le premier nous n'avons pas plus à intervenir que l'Angleterre et nous maintenons comme avant le point de vue que la question doit rester localisée par l'abstention de toutes les puissances. Nous espérons, en conséquence, que la Russie, consciente de la gravité de la situation et de sa responsabilité, s'abstiendra de toute intervention active. S'il survenait un conflit austro-russe, nous sommes, sous réserve de nos obligations d'alliance bien connues, prêts à nous associer aux autres grandes puissances en vue d'une médiation entre l'Autriche et la Russie.

JAGOW.

---

(1) D'après la minute de la main de Jagow. Comparer le Livre Blanc allemand de mai 1915 p. 30 n° 15.
(2) 11 h. 5 après-midi à l'Office central télégraphique.

N° 193

Le Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères aux Ambassadeurs à Rome et à Vienne (1).

Télégramme 19,148.

Berlin, le 26 juillet 1914 (2).

Le ministre de Roumanie, qui vient de revenir, m'a dit que le roi Carol ne changerait pas sa politique envers la Triple alliance. Il est vrai que le ministre a vu le Roi avant la démarche autrichienne à Belgrade (3).

JAGOW.

(1) D'après la minute de la main de Jagow.
(2) 2 h. matin à l'Office central télégraphique.
(3) Voir nos 208-210.

N° 194

L'Ambassadeur à Saint-Pétersbourg au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 15.

Saint-Pétersbourg, le 25 juillet 1914 (2).

Le général de Chelius informe S. M. de ce qui suit :

Les exercices de troupes au camp Krasnoie-Selo ont été aujourd'hui subitement interrompus ; les régiments retournent immédiatement dans leurs garnisons. Les manœuvres

(1) D'après le déchiffrement. Comparez le Livre Blanc allemand de mai 1915, p. 28, no 6.

(2) Daté de Pétersbourg le 25 juillet, remis le 26 juillet 12 h. 20 matin ; parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 3 h. 28 matin. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 26 juillet matin. Communiqué le 26 juillet par radiotélégramme par le Chancelier de l'Empire à l'Empereur, à Berlin à l'Office central télégraphique 26 juillet 12 h. 05 après-midi, parvenu au Quartier impérial 27 juillet 4 h. matin. Le déchiffrement du Quartier impérial a été renvoyé par l'Empereur au Ministère des Affaires Etrangères le 27 juillet.

sont contremandées. Les élèves des écoles militaires ont été promus officiers maintenant au lieu de l'être en automne. Au Quartier général règne une grande surexcitation au sujet de l'attitude de l'Autriche. J'ai l'impression qu'on fait tous les préparatifs nécessaires en vue d'une mobilisation contre l'Autriche.

POURTALÈS.

N° 195

Le Chargé d'affaires à Cettigné au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 17.

Cettigné, le 25 juillet 1914 (2).

Le Ministre des Affaires Etrangères me déclare que, vu l'absence du Président du Conseil, on n'a pris aucune décision sur l'attitude du Montenegro au cas d'une guerre austro-serbe. A titre d'opinion privée, il déclara que le Roi et le Gouvernement, même s'ils désiraient rester neutres, seraient forcés par l'opinion publique d'attaquer dès que l'Autriche envahirait la Serbie. Le Roi semble s'être exprimé de la même manière. La ville et la population sont calmes.

ZECH.

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Cettigné 25 juillet 10 h. 16 soir ; parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 26 juillet 4 h. 8 matin. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 26 juillet matin. Communiqué télégraphiquement par Jagow à l'ambassadeur à Vienne le 26 juillet. Télégramme 3 h. 40 après-midi à l'Office central télégraphique.

N° 196

L'Ambassadeur à Rome au Ministère des Affaires Etrangères (1)

Télégramme 23.

Fiuggi Fonte, 25 juillet 1914 (2).

Vu l'importance que l'opinion publique d'ici attache actuel-

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Fiuggi Fonte 25 juillet 11 h. 20 soir ; parvenu au

lement aux télégrammes de Berlin, il semble indiqué, si cela est politiquement possible, de faire connaître à la presse d'ici, par les Berliner Nachrichten que l'action de l'Autriche ne se propose pas des acquisitions territoriales qui pourraient compromettre les intérêts italiens dans l'Adriatique, mais, en premier lieu, un règlement définitif des rapports avec la Serbie pour des motifs de politique intérieure (3).

FLOTOW.

Ministère des Affaires Etrangères 26 juillet 4 h. 20 matin. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 26 juillet matin.

(3) Observation marginale de Hammann : Wolff a été invité à donner des indications dans ce sens à l'Agence Stefani.

N° 197

Le Chancelier de l'Empire à l'Empereur (1).

Télégramme 146.

Berlin, le 26 juillet 1914 (2).

En dehors de l'information reçue du général de Chelius (3), nous n'avons pas encore de nouvelles certaines sur l'attitude de la Russie. Si la Russie se prépare à un conflit avec l'Autriche, l'Angleterre se propose d'interposer sa médiation (4) et espère à cet effet l'appui de la France. Tant que la Russie ne se livrera à aucun acte d'hostilité, je crois que notre attitude,

---

(1) D'après la minute de la main du Chancelier de l'Empire.

(2) Par radiotélégramme par Norddeich ; remis à Berlin 26 juillet 1 heure après-midi à l'Office central télégraphique, parvenu au Quartier impérial le 27 juillet 4 heures matin. Déchiffrement rendu par l'Empereur le 27 juillet ; parvenu le même jour au Ministère des Affaires Etrangères.

(3) Voir n° 194.

(4) Les mots : « se prépare à un conflit avec l'Autriche... appui de la France » sont mutilés et défigurés dans le déchiffrement du Quartier impérial général. « L'Autriche (suit une lacune) le baron Fredericks se propose de rechercher la médiation de l'Angleterre et il espère l'appui de la France ». L'Empereur a souligné le mot « Fredericks » et a consigné en marge : « Lequel ? »

La tranquillité est le premier devoir civique! Encore la tranquillité! Toujours la tranquillité! mais une mobilisation tranquille, c'est quelque chose de nouveau.

dirigée en vue de la *localisation* (5) du conflit, *doit être de rester calmes*. Le général de Moltke est revenu aujourd'hui de Carlsbad et partage cette manière de voir.

Je prie respectueusement Votre Majesté de me faire connaître où et quand Elle *descendra à terre* (6), pour que je puisse l'attendre pour lui faire mon rapport.

Votre fidèle sujet,

BETHMANN-HOLLWEG.

Il doit m'attendre à Berlin ; j'irai là ou à Wildpark.

(5) En marge, point d'exclamation de l'Empereur.
(6) En marge, deux points d'exclamation de l'Empereur.

N° 198

Le Chancelier de l'Empire à l'Ambassadeur à Saint-Pétersbourg (1).

Télégramme 126.

Berlin, le 26 juillet 1914 (2).

Après que le comte Berchtold a déclaré à la Russie que l'Autriche ne projetait pas d'acquisitions territoriales en Serbie, mais ne voulait que rétablir l'ordre, le maintien de la paix européenne ne dépend que de la Russie. Nous nous fions à l'amour de la paix de la Russie et à nos relations bonnes et éprouvées ; nous espérons qu'elle n'entreprendra aucune démarche qui pourrait compromettre sérieusement la paix européenne.

BETHMANN-HOLLWEG.

(1) D'après la minute de la main du Chancelier de l'Empire. Comparer le Livre Blanc allemand de mai 1915, p. 29, n° 12.
(2) 1 h. 35 après-midi à l'Office central télégraphique.

N° 199

Le Chancelier de l'Empire à l'Ambassadeur à Londres (1).

Télégramme 178.

Urgent. Berlin, le 26 juillet 1914 (2).

L'Autriche a déclaré officiellement à la Russie qu'elle ne projetait aucune acquisition territoriale en Serbie, et qu'elle ne voulait pas porter atteinte à l'intégrité du Royaume, mais qu'elle ne voulait que rétablir l'ordre. D'après les nouvelles qui me sont parvenues d'une source digne de confiance, mais qui ne sont pas encore confirmées, on se prépare en Russie à l'appel de plusieurs classes de réservistes, ce qui équivaudrait à une mobilisation contre nous. Si cette nouvelle se confirmait, nous serions, contrairement à notre désir, obligés de prendre des contre-mesures. Nous nous efforçons encore actuellement de localiser le conflit et de maintenir la paix européenne. Nous prions, en conséquence, Sir Edward Grey d'agir dans ce sens à Saint-Pétersbourg (3).

BETHMANN-HOLLWEG.

(1) D'après la minute de la main du Chancelier de l'Empire. Cf. le Livre Blanc allemand de mai 1915, page 29, n° 10.
(2) 1 h. 35 après-midi à l'Office central télégraphique.
(3) Voir n° 218.

N° 200

Le Chancelier de l'Empire à l'Ambassadeur à Paris (1).

Télégramme 167.

Berlin, le 26 juillet 1914 (2).

L'Autriche a déclaré officiellement à la Russie qu'elle ne se proposait aucune acquisition territoriale en Serbie et qu'elle ne voulait pas porter atteinte à l'intégrité du Royaume,

(1) D'après la minute de la main du Chancelier de l'Empire.
(2) 1 h. 35 après-midi à l'Office central télégraphique.

mais qu'elle ne voulait que rétablir l'ordre. La décision de savoir s'il surgira une guerre européenne ne dépend plus que de la Russie (3). Nous avons confiance dans la France, à laquelle nous nous sentons unis par le désir du maintien de la paix européenne, et nous espérons qu'elle exercera son influence à Saint-Pétersbourg pour l'exhorter au calme.

BETHMANN-HOLLWEG.

(3) Texte identique à celui du nº 199.

N° 201

L'Ambassadeur à Londres au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 159.

Londres, le 26 juillet 1914 (2).

Le prince Henri me prie d'informer Votre Excellence que le Roi lui a exprimé le vif désir de voir l'Angleterre et l'Allemagne avec le concours de la France et de l'Italie, réussir à résoudre cette grave situation dans le sens de la paix.

LICHNOWSKY.

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Londres 11 h. 49 matin, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 1 h. 56 après-midi. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 26 juillet après-midi. Communiqué télégraphiquement le 26 juillet par Jagow à l'Empereur. Remis à Berlin le 26 juillet 7 h. 56 soir; parvenu au Quartier impérial 27 juillet 7 h. 30 matin. Le déchiffrement a été soumis le même jour, 27 juillet à l'Empereur.

N° 202

Le Chancelier de l'Empire à l'Ambassadeur à Vienne (1).

Télégramme 150.

Berlin, le 26 juillet 1914 (2).

Le Chef de l'Etat-Major général considère aussi comme

(1) D'après la minute. Projet de la main de Jagow.

(2) Remis 3 h. après-midi à l'Office central télégraphique, parvenu 7 h. 10 soir à l'ambassade à Vienne.

absolument nécessaire que l'Italie soit maintenue dans la Triple Alliance. Une entente entre Vienne et Rome est donc nécessaire. Vienne ne doit pas l'éluder par des interprétations discutables du traité, mais prendre des décisions répondant à la gravité de la situation.

BETHMANN-HOLLWEG.

N° 203

L'Ambassadeur à Saint-Pétersbourg au Chancelier de l'Empire (1).

Saint-Pétersbourg, le 24 juillet 1914 (2).

Après la parade à Krasnoie Selo, et un dîner sur « La France », le Président de la République Française a quitté hier soir la rade de Cronstadt. La réception faite à M. Poincaré, était, comme on pouvait s'y attendre, très amicale. Les préparatifs officiels témoignaient du désir de rendre au chef d'État de la République alliée des honneurs extérieurs tout particuliers, calculés manifestement *pour flatter sa vanité personnelle.* Par exemple, dans la visite de M. Poinçaré de Peterhof à Saint-Péters-

(1) D'après l'expédition.
(2) Timbre d'enregistrement à l'entrée du Ministère des Affaires Étrangères, 26 juillet après midi. L'expédition a été envoyée à l'Empereur qui, par décision marginale, en a ordonné la communication à l'ambassadeur à Paris; retourné le 28 juillet par l'Empereur au Ministère des Affaires Étrangères. Le rapport a été communiqué le 30 juillet à l'ambassadeur à Paris. Comparer le Livre blanc allemand de mai 1915.

bourg, il a été, non seulement lorsqu'il s'est rendu du quai de la Neva au Palais d'Hiver, mais même dans toutes ses sorties, escorté par un escadron de cosaques revêtus de leur uniforme écarlate qu'ils ne mettent généralement pas en été, même dans les parades.

En faisant abstraction de ces manifestations honorifiques extérieures, *rien* ne permet de dire que la réception faite à l'hôte français ait été *particulièrement chaleureuse*. Ceux qui lisent exclusivement les feuilles nationalistes russes et les rapports exagérés des nombreux journalistes français qui se trouvent ici auront une idée très fausse de l'opinion qui a régné ici pendant la visite du Président. Tout observateur impartial doit avoir constaté *l'indifférence frappante* que témoignait pour cette visite la grande majorité du public. Même le jour où M. Poincaré a rendu sa visite au Palais et en dépit du grand apparat déployé dans cette visite, on ne voyait pas que le public y prît une vive part et on ne pouvait remarquer aucun

enthousiasme. A l'arrivée du Président et à son passage le long des quais de la Neva jusqu'au Palais d'Hiver, en dépit du beau temps, il ne s'était réuni qu'un public restreint qui, non seulement *n'a pas fait d'ovations* à M. Poincaré, *mais l'a à peine salué*. Les rues, décorées en vertu d'une ordonnance de police, mais assez peu pavoisées, à travers lesquelles le Président, avec son escorte et une suite nombreuse a fait une promenade l'après-midi, n'étaient pas particulièrement animées. Ce n'est qu'aux coins des rues que quelques curieux attendaient le passage du *cortège* (3).

La rue la plus animée fut la Perspective Newski lorsque le Président se rendit le soir, après dîner, de l'Ambassade de France à la Douma Municipale.

Comme je l'ai déjà fait ressortir ailleurs, la grande indifférence des habitants de la capitale pendant la visite de M. Poincaré doit être *attribuée* en grande partie aux *grèves de travailleurs* qui, pendant la présence des

(3) Après le mot « cortège » : ! de l'Empereur.

hôtes français, ont eu de sérieuses collisions avec la police et la troupe. On doit considérer comme une ironie du sort qu'au moment même où, dans le camp de Krasnoie Selo la garde russe accueillait l'hôte du Tsar aux sons de la « *Marseillaise* » (4), dans les faubourgs de Saint-Pétersbourg, *les Cosaques frappaient les ouvriers* qui chantaient *cette même Marseillaise*.

Cela tient à l'alliance de la Monarchie absolue et de la République absolue des socialistes sans-culottes !

Lorsqu'à l'occasion de mes entretiens avec M. Sasonow la conversation tomba sur la visite de M. Poincaré, le Ministre fit ressortir le ton pacifique des toasts échangés. Je ne pus m'empêcher de faire remarquer à M. Sasonow que ce n'étaient pas les toasts prononcés à l'occasion de la visite, mais les commentaires de la presse qui s'y rattachaient, qui avaient fourni matière à inquiétude. Les commentaires de ce genre n'ont cette fois pas fait défaut, et même la nouvelle de la prétendue conclusion d'une convention maritime russo-anglaise a été répandue.

(4) *La « Marseillaise »*, souligné deux fois par l'Empereur.

M. Sasonow s'empara de cette phrase, et me dit avec répugnance qu'une *telle convention maritime n'existait* que dans l'imagination du « Berliner Tageblatt » et dans la lune.

D'après les informations actuelles de l'attaché naval, suivant les déclarations de l'attaché de la marine russe, *elle est en train de se faire.*

Aujourd'hui, encore ! mais demain !

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe le communiqué officiel à la presse du Gouvernement russe sur la visite de M. Poincaré.

F. Pourtalès.

No 204

L'Ambassadeur à St-Pétersbourg au Chancelier de l'Empire (1).

St-Pétersbourg, le 25 juillet 1914 (2).

L'entretien que j'ai eu hier soir avec M. Sasonow, et dont j'ai eu déjà l'honneur de vous rendre compte (3), après que j'eus exposé au Ministre le point de vue du Gouvernement impérial, porta principalement sur la question de l'enquête européenne réclamée par le Ministre, au sujet de la complicité du Gouvernement serbe dans les agissements de la propagande panserbe. M. Sasonow soutint le point de vue que la question était européenne, parce que la Serbie, après la crise bosniaque, avait assumé, vis-à-vis de l'Europe des obligations, et que l'Europe ne devait pas livrer la Serbie à la violence de son puissant voisin.

J'essayai de prouver au Ministre qu'en vue d'éviter toutes

(1) D'après l'expédition.

(2) Timbre d'enregistrement à l'entrée du Ministère des Affaires Etrangères, 26 juillet après-midi. Observation marginale du Chancelier de l'Empire : « soumis à S. M., v. B. H. 27. »

(3) Voir no 160.

complications ultérieures il paraissait absolument nécessaire de localiser le conflit austro-serbe. Je lui signalai ensuite que, d'après ma conviction, l'Autriche-Hongrie n'accepterait jamais de soumettre l'enquête contre les auteurs de l'attentat de Sarajevo à une révision des puissances, et qu'elle ne pouvait l'accepter, si elle ne voulait renoncer à sa situation de grande puissance.

J'attirai enfin son attention sur le fait que la proposition de soumettre la question à un aréopage européen, même en faisant abstraction du refus auquel il faudrait certainement s'attendre de la part de l'Autriche, paraissait absolument impraticable, vu qu'il y avait lieu de prévoir que le point de vue politique général des diverses puissances ou groupes de puissances exercerait une influence décisive sur l'attitude qu'elles prendraient dans la question. Quel serait le but pratique d'une pareille procédure judiciaire, si les amis politiques de l'Autriche-Hongrie se rangeaient de son côté et ses adversaires du côté adverse ? A qui incomberait en ce cas la décision ?

M. Sasonow ne fut pas ébranlé par ces arguments et me pria instamment de transmettre sa proposition à mon Gouvernement. Je répondis qu'il était de mon devoir d'informer mon Gouvernement de son attitude, mais que je ne pouvais lui laisser le plus léger espoir que Votre Excellence reconnaîtrait comme susceptible de discussion une proposition dépourvue, d'après moi, de portée pratique et humiliante pour l'Autriche. M. Sasonow me répondit avec beaucoup d'aigreur qu'il voyait déjà depuis plusieurs jours que nous avions une opinion préconçue sur la question et que nous avions déjà pris parti dans un sens déterminé.

Je fis observer que notre point de vue était absolument clair et loyal ; il nous était dicté non seulement par notre devoir envers nos alliés, mais aussi par notre sentiment de justice, et, avant tout, par notre fidèle attachement au principe monarchique.

Cet appel au principe monarchique a été visiblement désagréable à M. Sasonow. Il s'est placé sur le terrain qu'il ne s'agissait ici, en aucune manière, de la défense des intérêts

monarchiques. « La Russie, ajouta-t-il aigrement, n'a certainement pas besoin de recevoir de leçons en ce qui concerne le respect sacré dû au principe monarchique. » « Et cependant, répondis-je, vous devriez examiner sérieusement si vous ne soutenez pas, dans le cas actuel, une mauvaise cause. Il est impossible que la Russie défende la cause de régicides. »

M. Sasonow qui, dans cette partie de la conversation, devenait de plus en plus nerveux et irritable, chercha à se dégager de ce sujet en invoquant d'anciens attentats, et en soutenant l'idée que l'on n'avait jamais rendu des Gouvernements et des peuples responsables d'actes individuels isolés. Je fis remarquer que dans l'histoire moderne on ne pouvait guère citer un exemple où un Etat avait toléré une propagande criminelle contre ses voisins comme il est prouvé qu'on l'a fait en Serbie.

M. Sasonow me donna à entendre que les preuves produites par l'Autriche-Hongrie ne le persuadaient aucunement. Il se lança dans les accusations et les soupçons les plus dépourvus de mesure contre le Gouvernement austro-hongrois. En présence de ces attaques, présentées avec la plus grande excitation, je ne pus qu'exprimer au Ministre la crainte qu'il ne fût entièrement dominé par sa haine irréconciliable et aveugle contre l'Autriche, qui, malheureusement, paraissait le rendre inaccessible à toutes autres considérations. « La haine ne répond pas à mon caractère, me répondit le Ministre ; je n'ai pas de haine contre l'Autriche, mais du mépris ».

M. Sasonow me déclare qu'il était convaincu que l'Autriche ne cherchait qu'un prétexte pour « *avaler* » la Serbie. « Dans ce cas, ajouta le Ministre, la Russie fera la guerre à l'Autriche. » C'était la première fois que M. Sasonow qui, généralement, ne se contraignait guère dans ses déclarations, faisait une allusion à la possibilité d'une intervention armée de la Russie. Je suis disposé à en conclure qu'il ne faut pas s'attendre, provisoirement à des démarches précipitées dans ce sens en dépit de la grande surexcitation qui règne sans aucun doute ici, dans les milieux gouvernementaux.

J'ai fait connaître au Ministre ma conviction qu'au pis aller, il ne s'agirait que d'une expédition punitive de l'Autriche contre la Serbie, et que l'Autriche était très éloignée de songer à des annexions territoriales. M. Sasonow secoua la tête avec incrédulité et parla des vastes desseins de l'Autriche. « Elle voulait d'abord dévorer la Serbie ; ensuite viendrait le tour de la Bulgarie, et ensuite nous la verrions sur la Mer Noire ».

Je fis observer que ces exagérations fantaisistes ne me paraissaient pas mériter une discussion sérieuse.

Mon impression d'ensemble est, qu'en dépit des dispositions très surexcitées dans lesquelles se trouve M. Sasonow, il désire, avant tout, temporiser, et que c'est ce désir que l'on peut trouver au fond de sa proposition de soumettre la question au jugement de l'Europe. Un facteur dangereux de la situation actuelle est, toutefois, la haine passionnée, nationaliste et particulièrement religieuse du Ministre contre l'Autriche-Hongrie.

L'opinion publique, ici a, jusqu'à présent, témoigné une indifférence surprenante à l'égard du conflit austro-serbe, mais la situation pourrait se modifier dans les jours qui suivront ainsi que le montre déjà la presse aujourd'hui.

F. Pourtalès.

N° 205

L'Ambassadeur à Saint-Pétersbourg au Chancelier de l'Empire (1).

Saint-Pétersbourg, le 25 juillet 1914 (2).

J'apprends d'une source digne de confiance que dans le Conseil des Ministres d'hier on a discuté en premier lieu la question de savoir si la situation intérieure actuelle de la Russie était telle que l'on pût prévoir sans inquiétude des

(1) D'après l'expédition.

(2) Timbre d'enregistrement à l'entrée du Ministère des Affaires Étrangères 26 juillet après-midi. Annotation marginale du Chancelier de l'Empire : « soumis à S. M., B. H. 27. »

complications extérieures. La majorité des Ministres présents semblent s'être prononcés dans le sens que la situation intérieure de la Russie ne doit pas inspirer de craintes de complications de cette nature.

F. POURTALÈS.

N° 206

L'Ambassadeur à Vienne au Chancelier de l'Empire (1).

Vienne, le 25 juillet 1914 (2-3).

On transmettra, le cas échéant, la déclaration de guerre au Gouvernement serbe par télégramme ou par la poste, mais on la communiquera également à toutes les puissances pour ôter au Gouvernement serbe tout prétexte de n'en avoir pas reçu avis.

VON TSCHIRSCHKY.

---

(1) D'après le déchiffrement.
(2) Timbre d'enregistrement à l'entrée du Ministère des Affaires Étrangères 26 juillet après-midi.
(3) Voir N° 142 qui est parvenu à l'ambassade à Vienne 24 juillet 6 h. 15 après-midi.

N° 207

L'Attaché naval à Londres au Ministère de la Marine Impériale (1).

Télégramme sans N°.
Très secret. Londres, le 26 juillet 1914 (2).

L'Angleterre propose une action commune de l'Allemagne,

---

(1) D'après une copie remise par le capitaine de Bulow, de l'État Major de la Marine, au Ministère des Affaires Etrangères 26 juillet après-midi. Zimmermann a consigné le 26 juillet la remarque suivante : « Le Chancelier de l'Empire en a déjà eu connaissance directement par M. de Bulow. »
(2) Timbre d'enregistrement à l'entrée du Ministère des Affaires Etrangères 26 juillet après-midi.

de la France et de l'Italie pour calmer la Russie et l'Autriche-Hongrie. Le Roi de Grande-Bretagne a déclaré au prince Henri de Prusse que l'Angleterre observerait une attitude neutre au cas où la guerre surgirait entre puissances continentales. La flotte a licencié les réservistes et a donné des congés aux équipages conformément au programme établi.

L'ATTACHÉ NAVAL.

N° 208

Le Ministre de Roumanie à Berlin au Ministère des Affaires Étrangères (1).

Berlin, le 26 juillet 1914 (2).

Le Gouvernement royal roumain qui, par suite des événements qui se précipitent, peut se trouver en demeure d'avoir à remplir ses obligations d'alliance, attache le plus grand prix à en être informé à temps, à la suite d'une entente étroite avec l'Empire allemand, pour qu'il puisse prendre, de son côté, les mesures politiques et militaires nécessaires et, en particulier, préparer l'opinion publique du pays à des décisions éventuelles d'une grande portée pour la Roumanie.

S. M. le Roi, ainsi que le Président du Conseil des Ministres, M. Bratiano, ont donné au soussigné des instructions dans ce sens, bien qu'au moment de son départ de Roumanie on ne pût encore se douter que nous étions si près d'une pareille décision.

A. BELDIMAN.

---

(1) D'après l'expédition.

(2) Timbre d'enregistrement à l'entrée du Ministère des Affaires Etrangères 26 juillet après midi La communication doit toutefois avoir eu lieu avant l'envoi du N° 193. Voir Nos 209 et 210.

N° 209

Le Secrétaire d'État des Affaires Étrangères aux Ambassadeurs à Vienne et à Rome (1).

Secret. Berlin, le 26 juillet 1914 (2-3).

Le ministre de Roumanie, qui vient de revenir de congé et qui a vu, il y a peu de jours le Roi Carol, a été chargé par ce dernier de me dire qu'il ne changerait pas sa politique vis-à-vis de la Triple Alliance. Il est vrai que M. Beldiman n'avait vu son Souverain qu'*avant* la démarche autrichienne à Belgrade, et que le Roi Carol lui avait dit qu'il désirait être informé à temps, avant qu'il se produisît une situation critique, pour qu'il pût prendre les mesures nécessaires. Mais M. Beldiman est d'avis que la Roumanie, en cas de conflagration, remplira sans aucun doute ses obligations d'alliance.

En dépit du fort mécontentement qui règne en Roumanie contre l'Autriche, la méfiance contre la Russie serait encore plus forte, et plusieurs compatriotes influents lui auraient fait des déclarations dans ce sens. Le projet de mariage russe est provisoirement ajourné, car le prince Carol éprouve actuellement une certaine répugnance à contracter mariage.

En ce qui concerne les relations avec la Bulgarie, dit le ministre, la haine contre la Roumanie, notamment dans les milieux militaires, est trop forte pour permettre une amélioration des relations c'est-à-dire une alliance. Les incidents militaires à la frontière doivent être essentiellement attribués aux tendances anti-roumaines du corps des officiers bulgares.

JAGOW.

---

(1) D'après la minute de la main de Jagow.
(2) Parti le 26 juillet.
(3) Voir Nos 193, 208, 210.

N° 210

Le Secrétaire d'État des Affaires Étrangères à l'Ambassadeur à Vienne (1).

Télégramme 152 Berlin, le 26 juillet 1914 (2-3).

Le ministre de Roumanie a été chargé par le Roi Carol, d'accord avec M. Bratiano, de nous demander d'être informés à temps, en vue de l'accomplissement des obligations d'alliance, pour que le Gouvernement roumain puisse prendre les mesures politiques et militaires nécessaires, et préparer entre temps l'opinion publique aux décisions à arrêter.

M. Bratiano a reçu la nouvelle — inconnue ici — que la Bulgarie convoque des réservistes et concentre des troupes sur la frontière roumaine. Le Gouvernement roumain attache naturellement un grand prix à obtenir la garantie qu'il n'a rien à redouter du côté bulgare, pour pouvoir reporter toutes ses forces contre la Russie.

Je vous prie de communiquer ce qui précède au comte Berchtold, et d'agir pour que la Roumanie obtienne les garanties désirées.

JAGOW.

(1) D'après la minute. Projet de la main de Bergen avec modifications de la main de Stumm et de Zimmerman.
(2) 4 h. 15 après-midi à l'Office central télégraphique.
(3) Voir Nos 193, 208, 209.

N° 211

L'Ambassadeur à Rome au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 24.

Fiuggi Fonte, le 26 juillet 1914 (2).

Le marquis de San Giuliano continue de me dire que

(1) D'après le déchiffrement.
(2) Remis à Fiuggi Fonte 3 h. 40 après-midi, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 5 h. 10 après-midi. Timbre d'enregistrement à l'entrée :

l'action de l'Autriche inspire de grandes inquiétudes à l'Italie, attendu que l'Autriche pourrait demain procéder de même contre l'Italie, à cause de l'Irredenta. L'Italie ne peut donc donner son approbation à de pareilles démarches. D'après des nouvelles confidentielles de Bucarest, Sa Majesté le Roi de Roumanie partagerait cette opinion à cause des Roumains vivant en Hongrie (3). J'ai dit au Ministre qu'il ne devait pas imaginer des éventualités qui n'existaient pas.

Le Ministre ne croit toujours pas aux assurances autrichiennes portant que l'Autriche ne se propose aucune annexion de territoire serbe. Il considère, en conséquence, comme nécessaire de préparer l'Autriche à des demandes de compensations de l'Italie. Mais il lui est difficile de négocier directement avec Vienne à ce sujet. Ni le baron de Merey ici, ni le duc d'Avarna à Vienne n'y sont aptes. D'ailleurs, la méfiance persistante entre Vienne et Rome rendait de pareilles négociations difficiles. Le seul chemin praticable passait par Berlin. Je lui ai dit que je ne savais pas ce qu'en pensait mon Gouvernement. Le moment actuel me semblait prématuré. Le Ministre m'indiqua encore que, sans compensations, l'Italie serait forcée « de barrer le chemin à l'Autriche. »

Le marquis de San Giuliano me remit un télégramme de M. Bollati, d'après lequel le Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères se serait déclaré satisfait de ses déclarations.

Dans une conversation confidentielle, le Ministre me dit qu'il lui semblait que le Gouvernement impérial encourageait trop l'Autriche. J'ai contesté cette idée, et je lui ai dit que nous nous bornions à remplir nos obligations d'alliés.

D'ailleurs, la presse est encore relativement favorable, à l'exception du correspondant berlinois du « Messagero. » Le « Corriere della Sera » a refusé de prendre parti pour l'Autriche.

FLOTOW.

---

26 juillet après-midi. Sur le déchiffrement, annotation de Jagow écrite le 26 ou 27 juillet : « J'ai parlé à M. Bollati. »

(3) Annotation marginale de Zimmermann : « Fasciotti ! » Voir N° 239.

N° 212

L'Ambassadeur à Vienne au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 106.

Vienne, le 26 juillet 1914 (2).

Le duc d'Avarna a fait hier conformément aux instructions de son Gouvernement une déclaration dans le sens suivant. L'Italie, même s'il ne s'agit que d'une occupation provisoire du territoire serbe, doit réserver son droit à une compensation au sens de l'article 7. Pour le reste, le Gouvernement italien se propose, dans un conflit armé éventuel entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie, d'observer à l'égard de la Monarchie une attitude amicale et répondant à ses obligations d'alliée.

Le comte Berchtold a accueilli favorablement cette déclaration de l'Italie, mais a fait remarquer que l'on ne pouvait, naturellement, considérer des opérations militaires sur le territoire serbe comme une occupation provisoire. Je discute continuellement avec le comte Berchtold et le baron Macchio le vaste ensemble de questions qui se rattachent aux demandes de compensations italiennes, et je me réserve de vous en rendre compte ultérieurement. Je m'efforce, en première ligne, d'amener les dirigeants d'ici à renoncer aux discussions théoriques inutiles sur l'interprétation de l'article 7. J'ai été appuyé sur ce point par le général baron Conrad von Hötzendorf en présence duquel j'ai discuté de nouveau aujourd'hui la question à fond avec le comte Berchtold. J'ai insisté sur le fait qu'il importait de trouver une solution pratique, vu qu'il n'était pas douteux que, le cas

---

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Vienne 4 h. 50 après-midi, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 6 h. 15 après-midi. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 26 juillet après-midi. Communiqué télégraphiquement le 26 juillet par Jagow à l'ambassadeur à Rome avec quelques modifications légères et en supprimant la phrase : « vu qu'il n'était pas douteux... des demandes de compensation », 27 juillet 12 h. 50 matin à l'Office central télégraphique.

échéant, l'Italie en viendrait à des demandes de compensations. Le comte Berchtold ne repoussa pas complètement cette idée, mais estima que les Italiens avaient déjà une compensation, par l'occupation des îles qui, à l'exception de Rhodes et des îles qui l'entourent, sont situées dans la Mer Egée.

TSCHIRSCHKY.

N° 213

L'Ambassadeur à Vienne au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 105.

Secret. Vienne, le 26 juillet 1914 (2).

Le comte Berchtold m'a lu un télégramme du comte de Szögyény dans lequel il annonce qu'à Berlin on considère une grande rapidité dans les opérations militaires et une prompte déclaration de guerre comme utiles pour parer le (3) danger de l'immixtion de tierces puissances. Le Ministre, pour discuter ce point, avait déjà convoqué le baron de Hötzendorf qui eut une entrevue avec le Ministre en ma présence. Je soutins énergiquement auprès du général chef d'Etat-Major notre point de vue qui était entièrement partagé par le comte Berchtold. Le baron de Hötzendorf expliqua qu'il fallait avant tout éviter de commencer la cam-

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Vienne 4 h. 50 après-midi; parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 6 h. 20 après-midi. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 26 juillet après-midi Sur une copie du déchiffrement l'annotation du Chancelier de l'Empire : « Soumis à S. M.-B H. 27. » Jagow ordonne la communication des déclarations de Conrad von Hötzendorf annoncées dans le télégramme de Tschirschky à l'Etat-Major général et à l'Etat-Major de la Marine. Les observations de Conrad von Hötzendorf, après quelques changements de forme, ont été communiquées par Zimmermann à ces services et au Ministère de la Guerre. La communication a été transmise par messager 9 heures soir.

(3) Faute dans le texte : « le » pour « au ».

pagne avec des forces insuffisantes. Les corps hongrois à la frontière du nord de la Serbie seront prêts à marcher sous peu. Mais la concentration des forces autrichiennes à la frontière ouest de la Serbie réclamerait plus de temps, vu le manque de moyens de communication suffisants, et il faudrait attendre un peu plus longtemps. Il comptait pouvoir entreprendre la marche générale en avant vers le 12 août. D'ailleurs une déclaration formelle de guerre ne serait pas nécessaire, car il considérait comme certain que, dès les jours suivants, il se produirait des incursions de partis ennemis serbes à la frontière bosniaque.

TSCHIRSCHKY.

N° 214

Le Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères au Chargé d'Affaires à Bucarest (1).

Télégramme 42.

Secret Berlin, le 26 Juillet 1914 (2).

Pour en faire part. L'Autriche a déclaré à la Russie qu'elle ne se proposait aucune acquisition territoriale en Serbie, mais qu'elle ne voulait qu'y rétablir l'ordre. La responsabilité de l'extension éventuelle du conflit et de la perturbation européenne incomberaient exclusivement à la Russie si celle-ci intervenait contre l'Autriche. Aussi bien que l'Angleterre, nous nous sommes continuellement efforcés de localiser le conflit. Une attaque de la Russie contre l'Autriche aurait toutefois pour nous des conséquences bien connues ; dans ces conditions nous compterions sur la loyauté de la Roumanie.

Les nouvelles de Russie semblent assez inquiétantes.

JAGOW.

(1) D'après la minute de la main de Jagow.
(2) 6 h. 25 après-midi à l'Office central télégraphique.

N° 215

L'Ambassadeur à Pétersbourg au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 159.

Saint-Pétersbourg, le 26 juillet 1914 (2).

J'apprends par des collègues que M. Paléologue a déclaré que l'Allemagne poussait au conflit et qu'il ne s'agissait déjà plus d'un conflit austro-serbe, mais d'un conflit russo-allemand. Après entente avec mon collègue autrichien, j'ai fait publier par le Bureau d'informations d'ici un démenti de la nouvelle insinuant que l'Autriche serait poussée par l'Allemagne et que le Gouvernement allemand aurait eu connaissance du contenu de la note autrichienne.

POURTALÈS.

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Pétersbourg 3 h 45 après-midi, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 7 h. soir. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 26 juillet après-midi. Communiqué télégraphiquement par Jagow à l'ambassadeur à Paris le 26 juillet, 27 juillet 1 h. 15 matin à l'Office central télégraphique.

N° 216

L'Ambassadeur à Pétersbourg au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 158.

Saint-Pétersbourg, le 26 juillet 1914 (2).

L'attaché militaire me prie de transmettre la nouvelle suivante à l'État Major général :

« Je suis certain que la mobilisation a été ordonnée pour

(1) D'après le déchiffrement. Comparer Livre Blanc allemand de mai 1915, p. 28, n° 7.

(2) Remis à Pétersbourg 3 h. 25 après-midi, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 7 h. 1 soir. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 26 juillet après-midi. Annotation marginale du Chancelier de l'Empire du 27 juillet : « Communiqué à l'Empereur, B H. 27. » Le télégramme de Pourtalès a été communiqué à l'État-Major général le 26 juillet 8 h. 30 soir.

Kiew et Odessa; pour Varsovie et Moscou c'est plus douteux; pour les autres villes elle ne l'a pas été. »

POURTALÈS.

N° 217

L'Ambassadeur à Pétersbourg au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme. 157.

Saint-Pétersbourg, le 26 juillet 1914 (2).

J'ai trouvé Sasonow, avec qui j'ai eu de nouveau un entretien prolongé, beaucoup plus calme et conciliant. Il affirma avec la plus grande chaleur que rien n'était plus éloigné des intentions de la Russie que de désirer la guerre, qu'elle était prête au contraire à épuiser tous les moyens de l'éviter, qu'il le fallait absolument, et il nous pria instamment de l'aider à trouver un compromis. D'une part il fallait donner (3) satisfaction aux demandes autrichiennes qu'il reconnaissait justifiées en tant qu'elles avaient trait à la poursuite des auteurs de l'attentat. Toutefois (4) certaines exigences qui offraient le caractère d'un empiètement sur la souveraineté serbe devraient être atténuées, et il demanda instamment

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Pétersbourg 3 h. 15 après-midi, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 7 h 1 soir. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 26 juillet après-midi. Communique télégraphiquement par Jagow le 26 juillet à l'ambassadeur à Vienne en omettant les phrases « J'ai... tranquilliser le Ministre ». Télégramme remis le 27 juillet 12 h. 5 matin à l'Office central télégraphique. Sur une copie du déchiffrement, annotation marginale du Chancelier de l'Empire du 27 juillet : « Soumis à Sa Majesté. B H. 27. »

(3) Dans un télégramme particulier du 26 juillet, remis à Pétersbourg 26 juillet 5 h. 25 après-midi; timbre d'enregistrement à l'entrée du Ministère des Affaires Etrangères : 27 juillet matin, Pourtalès prie d'insérer dans le télégramme précédent après les mots « à la poursuite des auteurs de l'attentat » les mots « d'autre part de rendre leur acceptation possible de la part de la Serbie. »

(4) Dans le télégramme rectificatif du 26 (Voir note 3) Pourtalès demande de rayer le mot « toutefois ». On n'a pas tenu compte des modifications suggérées par Pourtalès dans le télégramme à Vienne et dans la copie du déchiffrement remise au Chancelier de l'Empire (Voir plus haut note 2).

dans l'intérêt de la paix la coopération de toutes les puissances, ainsi que celle de l'Allemagne, pour déterminer le Cabinet de Vienne à consentir à l'adoucissement de quelques points. Il était faux de penser que la politique de ce pays se laissât conduire exclusivement par des « sympathies ». Mais pour la Russie, l'équilibre dans les Balkans était une question vitale, et il lui serait par conséquent impossible de tolérer l'abaissement de la Serbie au rang de vassale de l'Autriche. Il n'a plus été question de la proposition de révision de l'enquête autrichienne par l'Europe. Par contre le Ministre semblait évoluer en faveur de l'idée d'une médiation dans laquelle l'Allemagne et l'Italie pourraient jouer un rôle.

J'ai particulièrement insisté auprès de Sasonow sur le fait que, si véritablement l'Autriche, ainsi qu'il le croyait, ne cherchait qu'un prétexte pour tomber sur la Serbie, on aurait déjà entendu parler du commencement des opérations autrichiennes (5).

Cette réflexion parut contribuer à tranquilliser le Ministre.

POURTALÈS.

(5) *Sic* dans le déchiffrement.

N° 218

L'Ambassadeur à Londres au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 160.

Londres, le 26 juillet 1914 (2).

Aujourd'hui dimanche on ne peut parler à personne au Foreign Office, aussi je ne puis m'acquitter de mes instructions (3) avant demain. Je doute que Sir E. Grey soit en mesure d'agir sur la Russie dans le sens indiqué, car, après

(1) D'après le déchiffrement.
(2) Remis à Londres 4 h. 25 après-midi, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 7 h. 1 soir. Timbre d'enregistrement à l'entrée 26 juillet après midi.
(3) Voir n° 199.

l'apparition des conditions autrichiennes, personne ici ne croit plus à la possibilité de localiser le conflit. Personne ne doute ici qu'une telle action de l'Autriche doive entraîner une guerre mondiale. Je crois le moment venu de faire intervenir une médiation dans le sens de Sir E. Grey, ce qui aurait pour condition que l'Autriche renonce à cueillir de nouveaux lauriers.

LICHNOWSKY.

N° 219

Le Chancelier de l'Empire à l'Ambassadeur à Pétersbourg (1).

Télégramme 128.
Urgent Berlin, le 26 juillet 1914 (2).

Comme on l'a déjà indiqué dans le télégramme n° 126 (3), des préparatifs militaires russes qui auraient une pointe dirigée contre nous, nous obligeraient à des contre-mesures qui devraient consister dans la mobilisation de l'armée. Mais la mobilisation signifie la guerre qui devra être dirigée à la fois contre la Russie et contre la France, vu que les obligations de la France vis-à-vis de la Russie nous sont bien connues. Nous ne pouvons pas supposer que la Russie veuille déchaîner une pareille guerre européenne. Vu l'assurance de désintéressement territorial de l'Autriche, nous inclinons bien plutôt à croire que la Russie peut observer une attitude expectante devant le règlement du conflit entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie. Nous pourrons d'autant plus facilement appuyer le désir de la Russie de ne pas voir mettre en question l'intégrité territoriale du Royaume serbe que l'Autriche-Hongrie a déclaré qu'elle ne voulait pas porter atteinte à

(1) D'après la minute de la main du Chancelier de l'Empire. Comparer Livre Blanc allemand de mai 1915, p. 5.
(2) 7 h. 15 soir à l'Office central télégraphique.
(3) Voir N° 198.

cette intégrité. Une base commune d'entente pourrait par conséquent se trouver au cours ultérieur des événements (4). Je prie Votre Excellence de vouloir bien faire à M. Sasonow des déclarations dans ce sens.

BETHMANN-HOLLWEG.

(4) Les mots suivants figurant dans la minute originale du Chancelier : « et contribuerait ainsi à mettre fin à une tension contraire aux véritables intérêts de l'Allemagne et de la Russie qui reposent sur leurs bonnes relations », ont été ensuite rayés par lui.

N° 220

L'Ambassadeur à Rome au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 26.

Fiuggi-Fonte, le 26 juillet 1914 (2).

Le Prince royal de Serbie a écrit à Sa Majesté le Roi d'Italie, mais il n'en a reçu qu'une réponse polie et évasive.

FLOTOW.

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Fiuggi-Fonte, 4 h. 5 après-midi ; parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 7 h. 58 soir. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 26 juillet après-midi. Annotation marginale du Chancelier de l'Empire du 27 juillet : « Soumis à Sa Majesté. B. H. 27 ». Le télégramme de Flotow a été communiqué télégraphiquement par Jagow à l'ambassadeur à Vienne le 27 juillet, 7 h. 40 soir.

N° 221

Le Chancelier de l'Empire à l'Empereur (1).

Télégramme 150.

Berlin, le 26 juillet 1914 (2).

Ainsi que l'Etat-Major de la Marine vient de l'an-

(1) D'après la minute de la main du Chancelier de l'Empire. Note du Chancelier pour Zimmermann : « Je vous prie de faire partir ce télégramme au cas où ni vous, ni S. E. de Jagow n'y verriez d'objections. Eventuellement je vous prie de me soumettre un autre projet. B. H. 26 ». Zimmermann répond : « Pas d'objections. Faire partir immédiatement ce télégramme : Z. 26. 7 ».

(2) Transmis par radio-télégramme par Norddeich, remis à Berlin le

noncer à Votre Majesté, l'attaché naval à Londres a fait connaître que la flotte *anglaise* libérait ses réservistes et envoyait ses équipages en congé conformément au programme habituel (3). En conséquence je me permets de proposer respectueusement à Votre Majesté de donner à la flotte de haute mer l'ordre de rester provisoirement en Norvège (4), vu que cela faciliterait essentiellement à l'Angleterre l'action de médiation qu'elle se propose d'engager à Pétersbourg, où on est *visiblement hésitant* (5).

Il y a une flotte russe! dans la Baltique il y a déjà cinq flottilles de torpilleurs russes en manœuvres qui tous ou en partie peuvent en 16 heures se trouver devant les Belts et les barrer. Port-Arthur devrait être une leçon! Ma flotte a l'ordre de se rendre à Kiel et c'est là qu'elle ira! G.

Votre fidèle sujet,
BETHMANN-HOLLWEG.

D'où cela ressort-il? Je n'en trouve pas *trace dans les documents qu'on m'a soumis (6).*

---

26 juillet 7 h. 59 soir, parvenu au Quartier impérial le 27 juillet 7 h. matin.

(3) Voir nº 182.

(4) En marge : ! de l'Empereur.

(5) « hésitant » deux fois souligné par l'Empereur ; en marge son annotation.

(6) Se trouve dans l'original du côté gauche.

Nº 222

L'Ambassadeur à Vienne au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 107.

Vienne, le 26 juillet 1914 (2).

D'après les informations du comte Szapary, on a ici l'im–

---

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Vienne 6 h. 10 après-midi, parvenu au Ministère des Affaires

pression que M. Sasonow (3) en discutant l'action austro-hongroise contre la Serbie a évité anxieusement de prendre parti au nom de la Russie, mais a insisté surtout sur l'impression en Angleterre, en France et en Europe. L'exclamation de Sasonow : Si l'Autriche engloutit la Serbie, la Russie lui fera la guerre, semble indiquer que la Russie se bornera à une action diplomatique.

TSCHIRSCHKY.

Etrangères 8 h. soir. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 26 juillet après-midi.

(3) « M. Sasonow » est une correction faite au Ministère des Affaires Etrangères. Le déchiffrement primitif portait par erreur « le comte Szapary ».

N° 223

L'Ambassadeur à Vienne au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 108.

Vienne, le 26 juillet 1914 (2).

Le comte Szecsen rend compte ainsi qu'il suit de son entretien avec M. Pichon :

M. Pichon lui a demandé si l'on avait des intentions belliqueuses à Berlin ; si l'on ne voulait pas de guerre à Berlin, la paix serait maintenue. La Russie ne voulait pas la guerre. Le comte Szecsen a affirmé que l'Allemagne considérait le conflit entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie comme une question qui ne concernait que ces deux Etats, et qu'elle s'abstiendrait de toute immixtion dans cette querelle tant qu'une tierce puissance ne s'y ingérerait pas.

TSCHIRSCHKY.

---

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Vienne 6 h. 10 après-midi, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 8 h. soir. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 26 juillet après-midi.

N° 224

L'Ambassadeur à Vienne au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 109.

Vienne, le 26 juillet 1914 (2).

Le comte Czernin fait connaître que le Roi de Roumanie avec lequel il a discuté la note serbe a critiqué certains points. Au cours de l'entretien, l'observation faite par deux fois avec énergie par le comte Czernin que la Triple Alliance unie à la Roumanie serait plus forte que ses adversaires, a été accueillie les deux fois par le Roi sans contradiction.

TSCHIRSCHKY.

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Vienne 6 h. 10 après-midi, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 8 h. soir. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 26 juillet après-midi.

N° 225

L'Ambassadeur à Rome au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 25.

Fiuggi-Fonte, le 26 juillet 1914 (2).

Le marquis de San Giuliano m'a dit au sujet de la proposition de médiation de Sir E. Grey en cas de danger d'un conflit entre l'Autriche et la Russie, qu'il fallait se garder de rejeter sommairement des propositions éventuelles de médiation de Sir E. Grey. Vu son caractère, cela pourrait le décourager, et le pousser de l'autre côté, alors qu'actuellement sa coopération était précieuse.

FLOTOW.

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Fiuggi-Fonte 4 h. 50 après-midi, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 9 h. 30 soir. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 26 juillet après midi.

N° 226

Le Sous-Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangeres à l'Ambassadeur à Vienne (1).

Télégramme 156.

Vienne, le 26 juillet 1914 (2).

Pour pouvoir l'utiliser éventuellement à Londres, on désirerait une communication faisant connaître les points essentiels sur lesquels la réponse serbe à la note de Vienne n'a pas donné satisfaction.

ZIMMERMANN.

(1) D'après la minute de la main de Zimmermann.
(2) 9 h. 40 soir à l'Office central télégraphique, expédié de là à minuit, parvenu à l'ambassade à Vienne le 27 juillet 3 h. 30 matin. Réponse de l'ambassade de Vienne : « Communication suivra » partie de Vienne 27 juillet 3 h. 20 après-midi, parvenue au Ministère des Affaires Etrangères 4 h. 32 après-midi.

N° 227

Le Secrétaire d'État des Affaires Étrangères à l'Ambassadeur à Rome (1).

Télégramme 20.

Berlin, le 26 juillet 1914 (2).

Comme le sait Votre Excellence, la Roumanie veut satisfaire à ses obligations. Ainsi que me le dit confidentiellement le ministre de Roumanie, M. Bratiano est toujours un peu hésitant, vu le langage du ministre d'Italie qui dit que l'Italie ne peut participer au conflit, et ne peut actuellement faire la guerre. Il est désirable que le marquis de San Giuliano adresse au ministre des instructions lui prescrivant d'observer une attitude correcte. Le ministre de Roumanie à Rome devrait aussi recevoir des éclaircissements sur l'attitude irréprochable de l'Italie.

JAGOW.

(1) D'après la minute de la main de Jagow.
(2) 9 h. 40 soir à l'Office central télégraphique.

N° 228

Le Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères à l'Ambassadeur à Vienne (1).

Télégramme 157.

Berlin, le 26 juillet 1914 (2).

Je désirerais savoir jusqu'à quel point ont abouti les négociations entre Vienne et Sofia au sujet de l'entrée de la Bulgarie dans la Triple Alliance, et s'il existe des accords prévoyant l'intervention éventuelle de la Bulgarie dans le cas d'une extension du conflit. Répondre télégraphiquement (3).

JAGOW.

(1) D'après la minute. Projet de la main de Bergen.
(2) Remis 10 heures soir à l'Office central télégraphique, expédié à minuit, et parvenu à l'ambassade à Vienne le 27 juillet 3 h. matin.
(3) Voir N° 259.

N° 229

L'Ambassadeur à Pétersbourg au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 162.

Saint-Pétersbourg, le 26 juillet 1914 (2).

Ainsi que m'en informe le lieutenant général de Chelius, on considère, dans les milieux d'officiers supérieurs de l'entourage du Tsar favorables à la paix et animés de sentiments monarchiques, que le meilleur moyen de maintenir la paix entre les grandes puissances serait un télégramme de Sa Majesté l'Empereur et Roi à l'Empereur Nicolas (3). Ce télé-

(1) D'après le déchiffrement.
(2) Remis à Pétersbourg 8 h. 50 soir, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 10 h. 5 soir. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 26 juillet après-midi.
(3) Voir le projet d'un pareil télégramme n° 233. Il n'est point parti. Annotation marginale du Chancelier de l'Empire du 27 juillet sur le télégramme de Pourtalès : « S. M. ne veut maintenant adresser *aucune* dépêche au Tsar. B. H. 27. »

gramme devrait faire appel aux sentiments monarchiques du Tsar, signaler le coup grave qui a été porté à l'idée monarchique par l'assassinat de Sarajevo, et insister sur les dangers menaçant les monarchies en cas d'une conflagration générale européenne.

POURTALÈS.

N° 230

L'Ambassadeur à Pétersbourg au Ministère des Affaires Etrangères (2).

Télégramme 164.

Saint-Pétersbourg, le 26 juillet 1914 (2).

J'ai interrogé Sasonow sur la nouvelle répandue parmi les attachés militaires étrangers, d'après laquelle un ordre de mobilisation aurait été adressé à plusieurs corps d'armée russes de la frontière ouest. J'ai à cette occasion attiré son attention sur le grand danger d'une pareille mesure qui pourrait facilement provoquer des contre-mesures. Le Ministre répondit qu'il pouvait me garantir qu'aucun ordre de mobilisation n'avait été donné, qu'au contraire il avait été décidé au Conseil des Ministres d'attendre pour prendre cette mesure que l'Autriche-Hongrie eût pris une attitude hostile à l'égard de la Russie. Sasonow convint toutefois qu'on prenait déjà certaines précautions militaires pour ne pas être surpris.

POURTALÈS.

---

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Pétersbourg 9 h. 30 soir, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 10 h. 5 soir. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 26 juillet après-midi. Annotation marginale du Chancelier de l'Empire du 27 juillet : « Soumis à S. M.-B. H. 27 » ; de Jagow a ordonné la communication à l'Etat Major général. Le télégramme de Pourtalès, après quelques modifications de style, a été communiqué le 27 juillet au Ministre de la Guerre et au chef de l'État-Major général, transmis par messager le 28 juillet 11 h. 30 matin.

N° 231

L'Empereur au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 134.

A bord du « Hohenzollern », le 26 juillet 1914 (2).

Ce n'est pas en raison d'un télégramme de Wolff que J'ai donné à la flotte l'ordre de se préparer rapidement à rentrer en Allemagne, mais en considération de la situation générale et des éventualités possibles. J'étais d'autant plus forcé de prendre cette décision qu'on ne M'avait pas soumis un rapport du Ministère des Affaires Etrangères sur la situation, et que Je n'ai appris le contenu de l'ultimatum autrichien que par le service des journaux de Norddeich, et non par la voie des services réguliers.

Outre le fait que la marine anglaise n'a plus à prendre aucune mesure, vu que, comme la revue l'a démontré, elle est déjà prête à la guerre et se trouve dans ses ports nationaux, nous avons à compter avec la flotte russe, qui, en cas de mobilisation de l'Autriche contre la Russie, pourrait avec ses navires en service apparaître dans le plus court délai devant nos ports de la Baltique.

Pour parer au danger possible que Ma flotte dispersée dans les ports norvégiens loin de sa base d'opérations, soit surprise par la guerre, J'ai, hier après-midi, après avoir appris par le télégramme 227 (4) que la mobilisation serbe était déjà en cours, donné l'ordre que la flotte, après avoir

---

(1) D'après le déchiffrement du Ministère des Affaires Etrangères et la minute recopiée par Wedel, et rédigée personnellement par l'Empereur, qui se trouve actuellement aux Archives, parvenue le 2 août au Ministère des Affaires Etrangères.

(2) Remis à Neumünster 7 h. 30 soir, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 10 h. 23 soir.

(3) Voir nos 182 et 221.

(4) Voir no 158. note 2.

terminé l'embarquement du charbon nécessaire, se concentrât et commençât le voyage de retour (5).

GUILLAUME, I. R.

(5) « nécessaire... de retour » ont été défigurés dans le déchiffrement du Ministère des Affaires Etrangères, ainsi qu'il suit : « embarquement du charbon commence bientôt le voyage de retour. »

N° 232

Le Secrétaire d'Etat de l'Alsace-Lorraine au Chancelier de l'Empire (1).

Strasbourg, le 24 juillet 1914 (2).

Conformément aux instructions du 16 de ce mois (3), la « Strassburger Post » a été invitée à ne pas poursuivre en ce moment de polémique contre la France. Pour les autres journaux on n'a pas besoin d'une invitation de ce genre.

Les affaires Hansi et Knüpfler étaient déjà réglées et l'ordonnance concernant les recrues, l'avis interdisant les couleurs françaises, et l'avertissement demandé par le Ministre des Affaires Etrangères dans la « Strassburger Post » aux officiers français qui dans ces derniers temps avaient fréquemment franchi la frontière, étaient déjà intervenus quand m'est parvenue la dépêche de Votre Excellence. J'ai tout lieu de supposer que pour un temps assez long on n'aura pas besoin de mesures administratives pouvant intéresser l'opinion publique de l'autre côté de la frontière. S'il arrivait toutefois quelque chose de nouveau, nous différerions les mesures à prendre, conformément à vos instructions.

Comte ROEDERN.

(1) D'après l'expédition.
(2) Parvenu à la Chancellerie de l'Empire le 26 juillet.
(3) Voir n° 58.

N° 233

Projet d'un télégramme non envoyé de l'Empereur au Tsar (1).

I am confident you will agree with me that the Austro-Servian conflict concerns only Austria and Servia and that they should be left alone to settle it between themselves. The unscrupulous agitation that has been going on in Servia for years, has resulted in the outrageous crime to which Franz Ferdinand fell a victim. It is a common interest of me and you and in fact of all monarchs that this crime and all that are morally responsible for it, should receive the punishment it deserves. Austria must be allowed a free hand to take the evil by the root and to wipe out the revolutionary movement in Servia which may, by spreading over other countries, one day threaten your throne as well as mine. The spirit of the people that murdered their own king and his wife still governs the country. It would be folly and suicidal on our part to do anything to spare them the penalty they have incurred (2).

Traduction.

« Je suis sûr que vous reconnaîtrez avec moi que le conflit austro-serbe ne regarde que l'Autriche et la Serbie, et que nous devons les laisser le régler entre elles. L'agitation sans scrupules qui a été poursuivie en Serbie pendant des années a eu pour résultat le crime odieux dont François Ferdinand a été la victime. Il est de notre intérêt commun, pour moi comme pour vous et en fait pour tous les monarques que ce crime et ceux qui en sont moralement responsables reçoivent la punition qu'ils méritent. Il faut laisser à l'Autriche le champ libre pour attaquer le mal à la racine et pour balayer le mouvement révolutionnaire de Serbie qui peut, en s'étendant dans d'autres pays voisins, menacer un jour votre trône comme le mien. L'esprit du peuple qui a assassiné son propre Roi et son épouse domine encore dans le pays. Ce serait de notre part une folie et un suicide de faire quoi que ce soit pour lui épargner le châtiment qu'il a mérité. »

---

(1) Titre de cette pièce dactylographiée, de la main de Stumm : « Projet d'une dépêche éventuelle au Tsar ». Le projet ne porte pas de date ; il a été naturellement écrit après l'arrivée du télégramme de Pourtalès (n° 229) tard dans la soirée du 26 ou le 27 juillet. La dépêche n'est pas partie. Voir n° 229, note 3.

(2) Comparer n° 335.

N° 234

Projet d'un télégramme non envoyé du Chancelier de l'Empire aux Ambassadeurs à Paris, Londres et Pétersbourg (1).

Berlin, le 26 juillet 1914.

Certaines voix russes considèrent comme un droit naturel et comme la tâche de la Russie d'intervenir activement en faveur de la Serbie dans le conflit entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie. La « Nowoje Wremja » croit même devoir rendre l'Allemagne responsable de la conflagration européenne qui pourrait résulter d'une pareille démarche de la Russie, si elle n'invite pas l'Autriche-Hongrie à céder. La presse russe intervertit les rôles. Ce n'est pas l'Autriche-Hongrie qui a provoqué le conflit avec la Serbie, mais c'est la Serbie qui en favorisant sans scrupules les aspirations panserbes, même dans les provinces de la Monarchie austro-hongroise, l'a menacée dans son existence, et a créé une situation qui finalement a abouti à l'acte criminel de Sarajevo. Si l'Autriche-Hongrie se défend contre ces menées, elle agit exclusivement pour le motif justifié de sa conservation. Si la Russie croit devoir intervenir dans ce conflit en faveur de la Serbie, c'est certainement son droit. Mais elle doit se rendre compte nettement qu'elle appuie ainsi les efforts serbes en vue de miner les conditions d'existence de la Monarchie austro-hongroise, et qu'elle doit seule supporter

---

(1) Projet de la main du Chancelier de l'Empire. Sur le projet de ce télégramme non parti une note de la main de Stumm : « Annulé ». Ce projet est suivi d'un projet de télégramme également de la main du Chancelier qui aurait communiqué la circulaire précédente en cas d'envoi aux ambassadeurs à Vienne, Rome et Constantinople. Plus loin suit le projet de la main de Stumm, et non signé, d'une dépêche télégraphique à Londres ainsi conçue : « Il est à supposer que le Gouvernement anglais verra clairement ce que, dans le cas d'un conflit éventuel, signifierait une victoire de la Russie et une invasion générale du monde slave pour l'équilibre européen, ainsi que pour les intérêts politiques, économiques et intellectuels de toute l'Europe Occidentale ».

la responsabilité d'une guerre européenne qui pourrait résulter du différend austro-hongrois que toutes les autres grandes puissances désirent localiser. Cette responsabilité de la Russie est évidente, et est d'autant plus lourde que le comte Berchtold a déclaré officiellement à la Russie qu'il ne projetait, ni d'annexer des territoires serbes, ni de porter atteinte à l'intégrité du Royaume serbe, mais exclusivement de rétablir la tranquillité et de mettre fin aux menées serbes qui menacent l'existence de l'Autriche-Hongrie.

L'attitude de l'Allemagne dans cette crise est clairement tracée. Nous considérons le conflit entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie comme une affaire qui ne regarde que ces deux Etats, et qui en conséquence doit rester localisée (2). Comme l'Autriche-Hongrie n'intervient que pour défendre des intérêts vitaux, une ingérence de l'Allemagne son alliée est impossible. S'il surgit entre l'Autriche-Hongrie et la Russie un antagonisme aigu, nous appuierons énergiquement tous les efforts des autres grandes puissances pour concilier cet antagonisme, et nous resterons en cela fidèles aux lignes directrices de la politique que nous avons suivie avec succès depuis près de quarante-quatre années dans l'intérêt du maintien de la paix européenne. Ce n'est que contraints que nous tirerons l'épée, mais avec la ferme conviction que nous ne sommes pas coupables du fléau sans nom qu'apporterait une guerre aux peuples de l'Europe.

Je prie V. E. de vouloir bien dans ses entretiens avec les hommes d'État du pays de sa résidence s'inspirer des considérations exposés ci-dessus.

---

(2) La phrase : « Nous considérons le conflit... rester localisée » est une modification par le Chancelier de son texte primitif ainsi conçu : « C'est précisément parce que nous nous efforçons de tout notre pouvoir de localiser le conflit que nous nous abstenons de toute ingérence dans les rapports entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie qui ne regardent que ces deux Etats ».

N° 235

L'Ambassadeur à Paris au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 220. Paris, le 26 juillet 1914 (2).

Le Ministre intérimaire des Affaires Etrangères m'a assuré que notre appel à la solidarité des efforts en vue du maintien de la paix avait produit ici une excellente impression et reçu l'attention qu'il méritait. En ce qui le concernait personnellement, il était disposé à agir à Pétersbourg dans le sens de la conciliation, depuis que l'Autriche-Hongrie avait assuré qu'elle n'avait l'intention d'opérer aucune annexion. Il ne pouvait pas me donner d'assurance formelle au nom du Gouvernement français sur la forme de cette action, vu qu'il lui fallait s'entendre à ce sujet avec le Président du Conseil des Ministres alors absent.

Le Ministre émit l'idée personnelle qu'il y aurait lieu d'intervenir également dans un sens modérateur à Vienne, puisque la Serbie semblait avoir cédé sur la plupart des points et permis ainsi des négociations. Je répondis que des représentations concertées des puissances à Vienne ne pouvaient se concilier avec notre conception de laisser l'Autriche-Hongrie et la Serbie régler seules la question. Le point où il fallait agir était Pétersbourg.

Au cours de la conversation, M. Bienvenu-Martin me dit confidentiellement que l'idée de Sasonow, d'après laquelle seul l'ensemble des puissances pouvait juger l'attitude de la Serbie, était difficile à justifier au point de vue juridique. Le

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Paris 26 juillet 7 h. 40 soir, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 27 juillet 12 h. 7 matin; timbre d'enregistrement à l'entrée : 27 juillet matin. Dans la copie utilisée par le Chancelier de l'Empire pour le rapport à l'Empereur, le paragraphe : « Au cours de la conversation, M. Bienvenu-Martin... du quai d'Orsay », a été omis. Annotation marginale du Chancelier sur cette copie du 27 juillet: « Soumis à S. M.-B. H. 27 ». Le télégramme de Schoen a été communiqué télégraphiquement par Jagow le 27 juillet aux ambassadeurs à Vienne et à Rome, 8 h. soir à l'Office central télégraphique.

Ministre m'exprima ses regrets de ce que ma première démarche eût été très mal interprétée par la presse, et m'assura que l'indiscrétion ne provenait pas du quai d'Orsay.

SCHOEN.

N° 236

L'Ambassadeur à Londres au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 161 Londres, le 26 juillet 1914 (2).

Je viens de parler à Sir A. Nicolson et à Sir W. Tyrrell. D'après les nouvelles qu'on a reçues ici, il n'y a pas eu de convocation générale des réservistes russes, mais seulement une mobilisation partielle loin de nos frontières. Ces Messieurs considèrent la proposition de Sir E. Grey de tenir ici une conférence à quatre comme la seule possibilité d'éviter une guerre générale, et ils espèrent qu'on réussira à procurer entière satisfaction à l'Autriche, vu que la Serbie serait plus disposée à céder à la pression des puissances et à se soumettre à leur volonté unie qu'aux menaces de l'Autriche. Mais la condition essentielle du succès de la conférence et du maintien de la paix était la cessation de toutes mesures militaires. Si la frontière serbe était franchie, tout serait perdu, car aucun Gouvernement russe ne pourrait le tolérer, et il se verrait forcé d'attaquer l'Autriche, s'il ne voulait pas perdre à tout jamais son prestige dans les Balkans. Sir W. Tyrrell, qui a encore vu hier au soir Sir E. Grey et est bien informé de ses intentions, me répéta avec la plus grande

---

(1) D'après le déchiffrement. Voir N° 248.

(2) Remis à Londres 26 juillet 8 h. 25 soir, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 27 juillet 12 h. 7 matin. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 27 juillet matin. Dans le déchiffrement utilisé par le Chancelier pour son rapport à l'Empereur les mots : « à leur volonté... menaces de l'Autriche », « aucun Gouvernement russe... dans les Balkans », et « je crois devoir... rien à gagner » ont été rayés. Annotation marginale du Chancelier de l'Empire du 27 juillet : « Soumis à S. M.- S. M. a désapprouvé le point de vue de Lichnowsky B. H. 27 ».

insistance qu'il était absolument indispensable que, jusqu'à la solution de la question de la Conférence, le territoire serbe ne fût pas envahi, car alors tous les efforts seraient superflus et la guerre mondiale serait inévitable. La localisation du conflit espérée à Berlin était absolument impossible et devait être éliminée de la politique pratique. Si tous les deux, S. M. l'Empereur et son Gouvernement et ses représentants ainsi que Sir E. Grey, réussissaient à sauvegarder la paix européenne, les rapports anglo-allemands seraient pour très longtemps placés sur une base sûre. Si cela ne réussissait pas, tout serait mis en question.

Je crois devoir vous prémunir instamment contre l'idée de continuer à croire à la possibilité de la localisation du conflit, et vous prier respectueusement de ne vous laisser inspirer dans notre attitude que de la nécessité d'épargner au peuple allemand une lutte où il a tout à perdre et rien à gagner.

Sir E. Grey revient ce soir.

LICHNOWSKY.

N° 237

L'Ambassadeur à Londres au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 162.

Londres, le 26 juillet 1914 (2).

A ce que j'apprends confidentiellement au Foreign Office, l'opinion publique en Italie, d'après les nouvelles reçues, est tellement opposée à une participation à la guerre que le Gouvernement italien n'oserait pas intervenir activement. La nouvelle répandue par Vienne d'après laquelle

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Londres 26 juillet 8 h. 48 soir, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 27 juillet 12 h. 45 matin. Timbre d'enregistrement à l'entrée 27 juillet matin. Au sujet de la communication du télégramme de Lichnowsky à Rome, voir n° 273.

l'Italie aurait donné son assentiment et fait des assurances conformes à l'alliance ne répondrait pas aux faits (3).

LICHNOWSKY.

(3) Là l'observation marginale de Zimmermann : « En quoi l'Italie regarde-t-elle l'ambassadeur ! »

N° 238

L'Ambassadeur à Pétersbourg au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 163.

Saint-Pétersbourg, le 26 Juillet 1914 (2).

Le comte Szapary a eu cet après-midi un entretien prolongé avec Sasonow. Les deux intéressés, avec lesquels j'ai parlé après, ont eu tous deux la même impression satisfaisante. L'assurance de l'ambassadeur, d'après laquelle l'Autriche-Hongrie n'aurait point de plans de conquête et ne voudrait que maintenir l'ordre sur ses frontières, a visiblement rassuré le Ministre. La note autrichienne a fait entre le comte Szapary et Sasonow l'objet d'une discussion calme. Il en résulte que Sasonow n'a pas d'objections contre certains points. Sur quelques autres points, m'a dit le Ministre, on

(1) D'après le déchiffrement. Comparer Livre Blanc allemand, mai 1915, p. 27, n° 5.

(2) Remis à Pétersbourg 26 juillet 10 h. 10 soir, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 27 juillet 12 h. 45 matin ; timbre d'enregistrement à l'entrée 27 juillet matin. Dans l'exemplaire utilisé par le Chancelier de l'Empire pour le rapport à l'Empereur, outre quelques modifications de style, la phrase : « Si l'on arrivait à s'entendre... par l'entremise d'une tierce puissance » et les mots : « en s'inspirant de ma proposition » ont été supprimés. Annotation marginale du Chancelier du 27 juillet : soumis à S. M., B. H. 27. Le télégramme de Pourtalès a été transmis télégraphiquement par de Jagow le 27 juillet à l'ambassadeur à Londres avec quelques petites modifications de style et en supprimant les mots « en s'inspirant de ma proposition », ainsi que les phrases : « si l'on arrivait à s'entendre... par l'entremise d'une tierce puissance » et « Le Ministre m'a prié... » « d'en faire autant ici ». Télégramme 180 à Londres 12 h. 10 après-midi, télégramme 161 à Vienne, 4 h. 35 après-midi à l'Office central télégraphique.

pourrait peut-être se mettre d'accord grâce à une modification des formes de la demande. Il ne s'agissait peut-être que de mots. L'Autriche posait quelques conditions que le Gouvernement serbe ne pouvait remplir en fait sans changer sa Constitution, ce qui n'était en ce moment pas possible. Peut-être pourra-t-on trouver un arrangement donnant satisfaction à l'Autriche, sans l'observation littérale de conditions trop dures. Sasonow est revenu vis-à-vis de mon collègue autrichien sur son idée de médiation, et il a suggéré la médiation du Roi d'Italie et du Roi d'Angleterre. Le Ministre m'a demandé instamment de lui dire si je ne pouvais de mon côté faire quelques propositions. Je lui ai répondu que je n'étais pas autorisé à faire des propositions, et que je ne pouvais en conséquence qu'exprimer mes idées personnelles. Toutefois la solution suivante me paraissait peut-être possible. Au cas où, ainsi que d'après les déclarations du comte Szapary, cela ne paraissait peut-être pas absolument impossible, le Cabinet de Vienne consentirait à modérer quelque peu ses exigences dans la forme, il y aurait peut-être lieu de tenter d'entrer immédiatement en contact avec l'Autriche-Hongrie à ce sujet. Si l'on arrivait à s'entendre, alors... (3) la Russie inviterait la Serbie à accepter les conditions autrichiennes sur la base arrêtée entre l'Autriche et la Russie, et on en informerait le Gouvernement autrichien par l'entremise d'une tierce puissance. Sasonow à qui j'ai encore fait ressortir très nettement que je ne parlais pas au nom de mon Gouvernement, a déclaré qu'il allait télégraphier à l'ambassadeur russe à Vienne en s'inspirant de ma suggestion.

J'ai l'impression que Sasonow, peut-être à la suite de nouvelles reçues de Paris et de Londres, a quelque peu perdu de son assurance, et cherche maintenant des échappatoires. Le Ministre m'a prié instamment de faire inviter la presse allemande au calme. Il m'a promis d'en faire autant ici.

POURTALÈS.

---

(3) Ici manque un groupe de chiffres.

N° 239

Le Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères à l'Ambassadeur à Rome (1).

Télégramme 22.

Berlin, le 26 juillet 1914 (2-3).

L'opinion sur la Roumanie est erronée; elle repose manifestement sur le rapport tendancieux du ministre d'Italie dans ce pays.

En ce qui concerne les compensations, l'Italie doit négocier à Vienne elle-même.

JAGOW.

---

(1) D'après la minute de la main de Jagow.
(2) Le 27 juillet 1 h. 35 matin à l'Office central télégraphique.
(3) Voir N° 211.

N° 240

L'Ambassadeur à Paris au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 222.

Paris, le 26 juillet 1914 (2).

Vu le fait que le Cabinet de Vienne ne s'est pas contenté de la réponse serbe, bien que celle-ci aille très loin dans la voie de la conciliation, le Quai d'Orsay semble avoir le soupçon que nous nous tenons dans la coulisse derrière l'Autriche-Hongrie, et que nous désirons la guerre.

J'ai protesté énergiquement contre cette opinion.

SCHOEN.

---

(1) D'après le déchiffrement.
(2) Remis à Paris 26 juillet 9 h. 50 soir, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 27 juillet 1 h. 55 matin. Timbre d'enregistrement à l'entrée 27 juillet matin. Annotation marginale du Chancelier : « Soumis à S. M.-B. H. 27. »

N° 241

L'Ambassadeur à Paris au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 221.

Paris, le 26 juillet 1914 (2).

D'après des conversations confidentielles avec le Directeur intérimaire des Affaires politiques, j'ai l'impression très nette que la réponse de Viviani sera qu'il est disposé à intervenir à Pétersbourg pour recommander le calme, au cas où nous serions prêts, puisque la Serbie a accepté presque toutes les conditions, à conseiller la modération à Vienne.

SCHOEN.

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Paris 26 juillet 9 h. 50 soir, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 27 juillet 1 h. 55 matin. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 27 juillet matin. Communiqué télégraphiquement par Zimmermann à l'ambassadeur à Vienne le 27 juillet, 7 h. 50 soir à l'Office central télégraphique.

N° 242

L'Ambassadeur à Pétersbourg au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 165.

Saint-Pétersbourg, le 27 juillet 1914 (2).

L'attaché militaire rend compte ainsi qu'il suit d'une conversation avec le Ministre de la Guerre : Sasonow l'a prié de me fournir des éclaircissements sur la situation militaire. Le Ministre de la Guerre m'a donné sa parole d'hon-

(1) D'après le déchiffrement. Voir Livre Blanc allemand de mai 1915, p. 30, N° 15.

(2) Remis à Pétersbourg 1 h matin, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 2 h. 35 matin. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 27 juillet matin. Annotation marginale du Chancelier de l'Empire du 27 juillet : Soumis à S. M.-B H. 27 ». Le télégramme de Pourtalès a été communiqué télégraphiquement par Jagow à l'ambassadeur à Vienne le 27 juillet, 9 h. 5 soir à l'Office central télégraphique ; communiqué le 28 juillet à l'Etat-Major général, au Ministre de la Guerre et à l'Etat-Major de la Marine, transmis par messager 11 h. 30 matin.

neur qu'aucun ordre de mobilisation n'avait été lancé. On ne se livrait provisoirement qu'à des mesures préparatoires; aucun cheval n'avait été réquisitionné, aucun réserviste n'avait été appelé. Si l'Autriche franchit la frontière serbe, les districts militaires de la frontière autrichienne Kiew, Odessa, Moscou, Kazan seront mobilisés. En aucun cas on ne mobilisera sur le front allemand, Varsovie, Wilna, Pétersbourg. On désire instamment la paix avec l'Allemagne. Lorsque je demandai dans quel but on mobilisait contre l'Autriche, le Ministre haussa les épaules et me renvoya aux diplomates. Je déclarai au Ministre que chez nous on savait apprécier leurs intentions amicales, mais qu'une mobilisation même contre l'Autriche seule serait considérée comme très menaçante. Le Ministre affirma à plusieurs reprises, que son pays avait un grand besoin de la paix et la désirait. J'ai eu l'impression d'une grande nervosité et de vives inquiétudes. Je crois leur désir de paix sincère et les renseignements militaires exacts, dans ce sens qu'une mobilisation générale n'a pas été ordonnée, mais qu'on a pris des mesures préparatoires très étendues. On s'efforce visiblement de gagner du temps pour de nouvelles négociations et la continuation des armements. La situation intérieure cause incontestablement de grandes préoccupations. Le trait dominant dans l'opinion est l'espérance dans l'Allemagne et la médiation de Sa Majesté.

POURTALÈS.

N° 243

Le Roi de Grèce à l'Empereur (transmis par le Chargé d'Affaires à Athènes au Ministère des Affaires Etrangères) (1).

Télégramme 218.

Athènes, le 27 juillet 1914 (2).

Sa Majesté m'a remis le télégramme suivant destiné à

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Athènes 1 h. 10 matin ; parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 7 h. 32 matin. Timbre d'enregistrement à l'entrée :

Sa Majesté l'Empereur et Roi en me priant de le faire parvenir à sa Haute destination.

« Je remercie Votre Majesté de son télégramme qui me donne l'occasion de repousser de fausses accusations portées contre mon pays, donc contre moi. Nos sentiments pacifiques ne sont pas de pure apparence, et je crois que nous l'avons suffisamment prouvé dans ces derniers temps, notamment vis-à-vis de la Turquie. Les approvisionnements de guerre que nous devons emmagasiner dans nos ports sont les approvisionnements dont nous avons besoin pour le cas de mobilisation, et qui doivent être toujours prêts. Les pertes éprouvées par suite des guerres et le triplement de mon armée ont beaucoup accru les besoins. L'état-major général après l'élaboration du plan de mobilisation, insiste depuis le mois d'octobre de cette année pour que l'on complète tout ce qui est nécessaire. Le ministère avait négligé de le faire jusqu'à il y a trois mois ; alors on a fait toutes les commandes, en leur assignant si possible le terme d'octobre. En outre, depuis le mois de février nous arrivent des pièces pour compléter l'artillerie de campagne et de montagne avec leurs munitions, des fusils, et, ces jours-ci, on a commandé chez Krupp des canons de forteresse pour les fortifications de Salonique, de Cavalla et les frontières. Le bruit que nous avions rappelé des infirmières est absolument dénué de fondement. Si d'ardents patriotes ont écrit des lettres à des Grecs, sujets ottomans, et leur ont annoncé la liberté, je ne puis pas en être rendu responsable, et je n'en sais rien. Nous n'avons jamais songé à une attaque contre les Dardanelles ou ailleurs. Une politique aventureuse est très éloignée de mes intentions et de celles de mon gouvernement. Le gouvernement a, ces derniers temps, donné des preuves de ses sentiments de solidarité avec les intérêts européens, et ne songe qu'à la paix honorable dont le pays a

---

27 juillet matin. En marge, annotation du Chancelier de l'Empire : « Soumis à Sa Majesté. Sa Majesté désire qu'on examine si une réponse est nécessaire. v. B. H. 27 ». En ce qui concerne la communication du télégramme du Roi Constantin à l'ambassadeur à Constantinople, voir n° 354.

actuellement besoin. Nous voulons conserver et développer ce que nous avons acquis. Nous ne voulons pas de guerre, et nous l'avons prouvé dans la dernière crise grave, en dépit des mauvais traitements effroyables auxquels étaient en butte des centaines de milliers de nos compatriotes dans l'Asie Mineure. Nous ne voulons rien de la Turquie. La Turquie est en antagonisme avec nous au sujet de la question des îles. Nous étions presqu'arrivés à une entente, mais presque tout a été gâté par ses ruses. Vénizélos doit se rencontrer ces jours-ci à Bruxelles avec le Grand-Vizir pour négocier le projet que j'ai télégraphié il y a quelques jours à Votre Majesté, et que Votre Majesté connaît par mes communications personnelles au comte de Quadt. Mais nous ne pouvons pas faire de plus amples concessions. Je prie à nouveau Votre Majesté de nous appuyer dans cette affaire. Si cette question est résolue, rien ne nous séparera plus de la Turquie, si cette dernière a des intentions honnêtes. Nous avons donné le conseil à la Serbie de modérer son attitude.

Je ne puis comprendre comment la Turquie pourrait aider l'Autriche sans s'allier à la Bulgarie. Mais avec l'ingérence de la Bulgarie surgira dans les Balkans un accroissement de puissance d'un autre Etat slave particulièrement dangereux pour la Turquie et les Etats non slaves, ce qui renverserait la paix de Bucarest et l'équilibre dans les Balkans. Ce serait très dangereux pour nos intérêts, et je crois que ce serait aussi contraire aux intérêts allemands en Orient, et, dans ce cas, je ne serais pas aux côtés de l'Autriche *contre* les Slaves, comme il a été dit dans le télégramme de Votre Majesté.

En terminant, je prie Votre Majesté de croire à ma plus entière loyauté comme Souverain, comme collègue et comme homme. J'ai toujours été parfaitement sincère, et je continuerai à l'être ; mais les autres doivent être également aussi sincères à mon égard que je le suis envers eux, notamment la Turquie.

CONSTANTIN » (3).
BASSEWITZ.

---

(3) Voir n° 466.

N° 244

L'Ambassadeur à Rome au Chancelier de l'Empire (1).

Fiuggi, le 25 juillet 1914 (2).

Dans la discussion d'hier avec M. Salandra et le marquis de San Giuliano (3) qui, à diverses reprises, a amené de très vives altercations entre le marquis de San Giuliano et moi, trois points paraissent se dessiner du côté italien : en premier lieu la crainte de l'opinion publique en Italie ; deuxièmement la conscience de la faiblesse militaire de l'Italie, et en troisième lieu le désir, à cette occasion, de retirer quelque avantage pour l'Italie, si possible le Trentin.

Le marquis de San Giuliano n'a pas affirmé la possibilité que l'Italie pût se tourner éventuellement contre l'Autriche ; cela ne résultait que de discrètes allusions. Je n'ai pas relevé ces allusions, parce que je considérais qu'il ne fallait même pas sembler admettre cette possibilité. J'ai l'impression que, même l'occupation d'un territoire purement serbe ne provoquerait pas une action pareille de la part de l'Italie. Mais elle accentuerait les rapports déjà suspects de l'Italie avec la Russie. Par conséquent, je croirais infiniment désirable que l'Autriche pût éviter l'occupation du Mont Lovcen, au moins actuellement. Si cela n'est pas possible, l'Autriche doit auparavant faire des offres de compensations, car l'occupation du Lovcen alarmera, en fait, toute l'Italie, et pourra, éventuellement, pousser le Gouvernement plus loin qu'il ne voudrait. Il faut, dans toute cette affaire, se rappeler que ce Cabinet

---

(1) D'après l'expédition.

(2) Timbre d'enregistrement à l'entrée du Ministère des Affaires Étrangères. 27 juillet matin. Annotation marginale du Chancelier de l'Empire du 27 juillet : « Soumis à Sa Majesté.-B.-H. 27 ». Au-dessous, l'annotation du Chancelier, du même jour : « Sa Majesté considère comme indispensable que l'Autriche s'entende *à temps* avec l'Italie sur la question des compensations. Cela sera communiqué à M. de Tschirschky pour en faire part au comte Berchtold d'après les ordres exprès de Sa Majesté.-B. H. 27 ». Voir n° 267.

(3) Voir n° 156.

est bien moins fort, et par conséquent, bien moins capable de résistance que le Ministère Giolitti.

Vu la situation parlementaire et démocratique, Sa Majesté le Roi ne sera pas en mesure d'exercer une influence décisive.

Ainsi que je l'ai déjà annoncé, le marquis de San Giuliano, en se basant sur la rédaction de la note autrichienne, soutint énergiquement la thèse que l'action de l'Autriche contre la Serbie était agressive, que par suite, toutes les immixtions de la Russie et de la France qui pourraient en résulter ne feraient pas de la guerre une guerre défensive, et qu'en conséquence le casus fœderis ne se posait pas. J'ai combattu vivement ce point de vue, ne fût-ce que pour des raisons tactiques. Mais il est à prévoir que l'Italie maintiendra fermement cette possibilité de nous échapper.

Le résultat d'ensemble est le suivant : on ne peut pas compter sur une assistance active de l'Italie dans un conflit européen qui pourrait surgir. Mais une attitude sage de l'Autriche pourra empêcher une attitude directement hostile de l'Italie à l'égard de l'Autriche, autant qu'on peut actuellement le prévoir.

FLOTOW.

N° 245

Le Chancelier de l'Empire à l'Empereur (1).

Télégramme 151.

Berlin, le 27 juillet 1914 (2).

Il semble que l'Autriche commencera les opérations de guerre le 12 août, et que la Serbie se bornera strictement à la défensive. La Serbie, dans sa réponse à l'ultimatum, réponse dont nous n'avons pas encore obtenu le texte, semble

---

(1) D'après la minute de la main du Chancelier.

(2) Annotation marginale du Chancelier : « Ce qu'il y aurait de mieux serait de le remettre à Sa Majesté à la station de Wittenberg si le train de la Cour s'y arrêtait, autrement à la station d'arrêt suivante ». Télégramme remis à Berlin 11 h. 20 matin; parvenu au Quartier impérial 1 h. 20 après-midi. Déchiffrement rendu le 27 juillet par l'Empereur.

avoir accepté presque tous les points, même la punition des officiers, hors le commandement militaire; la collaboration seulement sous quelques réserves. La situation diplomatique n'est pas complètement éclaircie. L'Angleterre et la France désirent la paix, l'Italie aussi, attendu que ce conflit est impopulaire, et porte préjudice aux intérêts italiens. D'après les dernières nouvelles, la Russie ne semble pas avoir encore mobilisé, et pourrait vouloir engager avec Vienne des négociations en vue d'une modification modérant (3) les exigences auxquelles la Serbie n'a pas encore donné satisfaction. L'attitude de Vienne sur ce point est encore inconnue. J'ai fait dire à tous les Cabinets que nous considérions le conflit austro-serbe comme une affaire qui concernait exclusivement ces deux Etats, et j'ai attiré énergiquement l'attention de la Russie sur les conséquences de toute mesure militaire qui pourrait être dirigée contre nous. Je remettrai à Votre Majesté à la station de Wildpark les dernières dépêches qui me seront parvenues.

Votre fidèle sujet,

BETHMANN-HOLLWEG.

---

(3) Dans le déchiffrement du Quartier impérial les mots « modification modérant » ont été remplacés par « modération, modifications ».

N° 246

Le Secrétaire d'État des Affaires Étrangères à l'Ambassadeur à Vienne (1).

Télégramme 160.

Berlin, le 27 juillet 1914 (2).

Je vous prie de me télégraphier le texte complet de la réponse serbe (3).

JAGOW.

---

(1) D'après la minute de la main de Jagow.

(2) 11 h. 30 matin à l'Office central télégraphique, parvenu à l'ambassade de Vienne 4 h. après-midi.

(3) Voir n° 280.

N° 24[illegible]

Le Chancelier de l'Empire
à l'Ambassadeur à Paris (1).

Télégramme 170.

Berlin, le 27 juillet 1914 (2).

Nous devons maintenir que le conflit austro-serbe concerne exclusivement ces deux Etats. Nous ne pouvons par conséquent pas nous ériger en médiateurs dans un conflit entre l'Autriche et la Serbie, mais éventuellement dans un conflit entre l'Autriche et la Russie.

Bethmann-Hollweg.

(1) D'après la minute de la main du Chancelier de l'Empire.
(2) 11 h. 30 matin à l'Office central télégraphique.

N° 248

Le Chancelier de l'Empire
à l'Ambassadeur à Londres (1).

Télégramme 179.

Berlin, le 27 juillet 1914 (2).

On ne sait rien encore ici de la proposition de Sir E. Grey de tenir une Conférence à quatre en Angleterre (3). Nous ne pouvons pas participer à une telle Conférence, car nous ne pouvons pas traîner l'Autriche à l'occasion de son différend avec la Serbie devant un tribunal européen. Ainsi que Votre Excellence me l'a mandé expressément, Sir E. Grey distingue nettement entre un conflit austro-serbe et un conflit austro-russe, et se soucie du premier aussi peu que nous. Notre action médiatrice doit se borner à un conflit austro-russe

(1) D'après la minute de la main du Chancelier de l'Empire. Comparer le Livre Blanc allemand de mai 1915, p. 30, n° 14.
(2) 1 h. après-midi à l'Office central télégraphique.
(3) Voir n° 236.
(4) Voir n° 180, § 2.

éventuel (5). Dans le co[illegible]austro-serbe, la voie indiquée dans le télégramme n° 163 (6) de Pétersbourg consistant dans une entente directe entre Saint-Pétersbourg et Vienne me semble praticable. Je vous prie en conséquence d'insister d'une façon pressante sur la nécessité et la possibilité de la localisation du conflit.

BETHMANN-HOLLWEG.

(5) Après « conflit austro-russe éventuel » les mots écrits dans l'original « l'opinion de Votre Excellence que la localisation est impossible n'est pas encore démontrée » ont été rayés ensuite par le Chancelier.

(6) Voir n° 238.

N° 249

L'Ambassadeur à Rome au Ministère des Affaires Étrangères (1).

Télégramme 29.

Fiuggi Fonte, le 27 juillet 1914 (2).

Le marquis de San Giuliano exprime quelque espoir qu'il sera encore possible d'éviter le conflit. D'après ses informations — il ne donne pas d'indications plus précises — la Serbie serait prête à accepter les conditions autrichiennes si elles étaient présentées par l'*Europe*. D'autre part la Russie n'attaquerait que si l'Autriche occupait d'une façon *permanente* le territoire serbe. Sir Edward Grey voudrait réunir les ambassadeurs d'Allemagne, de France, d'Italie et de Russie dans une action commune en vue de la paix. Ici l'embarras et l'inquiétude sont grands, de là des efforts continuels en faveur de la paix.

Sottises !

je ne m'y prêterai en rien.

FLOTOW.

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Fiuggi Fonte 11 h 5 matin; parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 1 h. 28 après-midi Timbre d'enregistrement à l'entrée : 27 juillet après-midi. Déchiffrement soumis à l Empereur et rendu par lui le 28 juillet.

N° 250

Le Ministre à Copenhague au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 32.

Copenhague, le 27 juillet 1914 (2-3).

La visite de Poincaré vient d'être officiellement contremandée deux heures avant le moment où l'on attendait son arrivée.

RANTZAU.

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Copenhague 12 h. 14 après-midi ; parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 1 h. 28 après-midi. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 27 juillet après-midi. Déchiffrement soumis à l'Empereur et rendu par lui le 28 juillet.

(3) Voir n° 181.

N° 251

Le Ministre à Sofia au Ministère des Affaires Étrangères (1).

Télégramme 37.

Sofia, le 27 juillet 1914 (2).

Le Président du Conseil des Ministres me confirme sa réponse à la demande turque qu'on nous a annoncée de Constantinople, et déclare à tout le monde que la Bulgarie restera strictement neutre jusqu'à nouvel ordre.

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Sofia 11 h. 10 matin, parvenu au Ministère des Affaires Étrangères 3 h. après-midi. Timbre d'enregistrement à l'entrée 27 juillet après midi. Soumis à l'Empereur qui, par décision marginale, en a ordonné la communication aux représentants à Vienne, Bucarest, Constantinople et Athènes. Déchiffrement rendu par l'Empereur le 28 juillet. Le télégramme de Michahelles a été communiqué le 29 juillet par Zimmermann à l'ambassadeur à Vienne, et le § « Le Président du Conseil des Ministres... jusqu'à nouvel ordre », a été communiqué à l'ambassadeur à Constantinople et au ministre à Athènes. Télégramme à Vienne 1 h. 45 après-midi : télégrammes à Constantinople et Athènes 7 h. 50 soir à l'Office central télégraphique.

Toutes les informations relatives à des déplacements de troupes en Bulgarie, et à d'autres préparatifs de mobilisationsont fausses (3), et, si elles viennent de Bucarest, tendancieuses, vu que mon collègue roumain excite son gouvernement contre la Bulgarie.

MICHAHELLES.

(3) Au sujet de la communication au chargé d'affaires à Bucarest. Voir nº 321.

N° 252

L'Ambassadeur à Paris au Ministère des Affaires Étrangères (1).

Télégramme 223.

Paris, le 27 juillet 1914 (2).

L'opinion de la presse et du monde des affaires était aujourd'hui un peu plus confiante, principalement en raison d'une note officieuse discrète sur mon entretien d'hier relatif aux moyens de maintenir la paix européenne. La presse est encore méfiante à notre égard, mais ne nous accuse plus ouvertement de pousser à la guerre. La décision de la question de paix ou de guerre serait maintenant essentiellement à Berlin. Si l'Allemagne à Vienne et la France à Pétersbourg, poussent à la modération, la paix pourra être maintenue.

Non ! uniquement à Pétersbourg.

SCHOEN.

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Paris 1 h. 5 après-midi, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 3 h 40 après-midi. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 27 juillet après-midi. En vertu d'une décision marginale de Jagow, soumis en copie à l'Empereur, en omettant les mots : « principalement... la paix européenne », rendu par lui au Ministère le 28 juillet.

N° 253

L'Ambassadeur à Pétersbourg au Chancelier de l'Empire (1).

Saint-Pétersbourg, 27 juillet 1914 (2).

Dans une conversation confidentielle avec mon collègue italien, qui, depuis le moment où il a été accrédité ici, a toujours fait preuve à mon égard de beaucoup de franchise, j'ai entretenu le marquis Carlotti de l'accroissement considérable des forces russes, et je lui ai demandé s'il avait considéré comme indiqué, vu le but que la Russie se propose, dans ses armements, d'exprimer à son Gouvernement quelques appréhensions.

L'ambassadeur me répondit qu'il n'avait pas envoyé à son Gouvernement de rapport détaillé sur la question de l'augmentation de l'armée russe, mais qu'il s'était borné à l'informer télégraphiquement des chiffres statistiques connus dans les derniers temps sur l'augmentation de l'armée et de la flotte, ainsi que sur les crédits accordés par la Douma à cet effet. Il a également signalé, en se fondant sur les chiffres rendus publics, quels seraient les effectifs de l'armée russe présents sous les drapeaux dans trois ans si l'on poursuivait jusque-là l'exécution de toutes les mesures qu'on avait actuellement en vue. Il n'avait pas ajouté à sa communication de commentaires plus explicites.

Les communications faites au ministre impérial à Athènes par son collègue italien, au sujet du rapport alarmiste du marquis Carlotti doivent, à mon avis, être attribuées à l'avis ci-dessus donné par l'ambassadeur. Peut-être les chiffres donnés par le marquis Carlotti n'étaient-ils pas connus auparavant du représentant italien à Athènes, et il a été frappé de leur importance. La circonstance que le marquis Carlotti a adressé un rapport télégraphique à ce sujet ne doit pas être

(1) D'après l'expédition.

(2) Timbre d'enregistrement à l'entrée du Ministère des Affaires Etrangères : 27 juillet après midi.

considérée comme quelque chose d'anormal, car, comme me le dit mon collègue italien, et comme je le sais d'autre part, dans le service diplomatique italien on envoie presque toutes les informations par télégrammes, et seulement exceptionnellement par dépêches.

Quant à sa manière de voir sur les armements russes, le marquis Carlotti m'a dit qu'il ne croyait pas que la Russie poursuivît des plans, ayant pour objet de faire dans les trois prochaines années une guerre offensive. Par contre, il estimait que, de plus en plus, la conviction s'affirmait ici que la continuation de la décadence de la Turquie provoquerait très promptement une nouvelle crise en Orient; en vue de cette éventualité, la Russie voulait être fortement armée, pour pouvoir, dans le règlement des questions soulevées par une pareille crise, jeter dans la balance un poids plus lourd que par le passé.

Les vues de mon collègue italien concordent entièrement avec les miennes. Je dois toutefois ajouter que je ne puis m'empêcher de considérer l'augmentation, en fait très importante, des forces russes comme un danger pour la paix européenne qu'on ne saurait sous-évaluer en présence d'un antagonisme austro-russe toujours de plus en plus aigu.

F. POURTALÈS.

N° 254

Le Directeur général de la Hapag au Secrétaire d'Etat des Affaires Étrangères (1).

Secret. Londres (Ritz-Hôtel), le 24 juillet 1914 (2-3).

Excellence,

J'ai dîné hier soir chez Haldane avec Sir Edward Grey, et, après le dîner, j'ai profité de l'occasion pour dire à ces Messieurs que la nouvelle de négociations au sujet d'un accord

---

(1) D'après l'expédition.

(2) Timbre d'enregistrement à l'entrée du Ministère des Affaires Etrangères : 27 juillet après-midi, au journal 29 juillet.

(3) Voir nos 56 et 57.

naval anglo-russe, qui avait circulé dans la presse, avait fait sur moi une impression désagréable, parce que j'avais lieu de craindre que la confirmation ou la circulation d'une pareille nouvelle vînt de nouveau troubler les rapports amicaux entre l'Angleterre et l'Allemagne, vu que, du côté allemand, on se verrait peut-être contraint de compenser la situation nouvelle sous la forme d'un accroissement dans les constructions navales. Naturellement, j'étais extrêmement curieux de savoir si un nuage avait assombri les relations amicales entre l'Angleterre et l'Allemagne, que j'avais contribué dans une certaine mesure à établir. Tout naturellement je me suis senti tenté de poser à Grey la question indiscrète de savoir dans quelle mesure les informations sur ces négociations anglo-russes étaient exactes. Je lui ai dit qu'il ne parlait qu'à un particulier, et n'avait pas besoin d'observer une réserve diplomatique : il pouvait ne pas répondre à cette question si elle ne lui convenait pas.

Le résultat de mon entretien avec Grey et Haldane peut se résumer dans les propositions suivantes :

1° Grey déclare que les rapports amicaux qui ont été le résultat de l'ancienne mission de lord Haldane, non seulement n'avaient pas été troublés, mais avaient été fortifiés par la coopération de l'Angleterre et de l'Allemagne pendant les difficultés balkaniques, et les autres négociations intervenues dans l'intervalle.

2° La situation politique a évolué dans le cours des dernières années, de sorte que l'Angleterre appartient également à un groupe, et qu'il est naturel que les membres de ce groupe discutent certaines questions que l'on ne pourrait écarter. Ce que l'Angleterre fait sous ce rapport avec la France et la Russie, l'Allemagne le fait au sein de son groupe avec l'Autriche et l'Italie.

3° Il me déclarait volontiers qu'il n'existait pas d'accord naval semblable, et qu'il n'était pas dans les intentions de l'Angleterre de conclure une pareille convention.

Haldane, qui se rappelle au bon souvenir de M. le Chancelier de l'Empire, a confirmé particulièrement les déclara-

tions de Grey. Quand je continuai à lui parler après le départ de Grey, il me dit que leurs amis français, inquiets, lançaient très souvent dans le public, pour des motifs d'ordre intérieur, des questions qu'on ne pouvait pas discuter sérieusement. Grey croit que l'équilibre des forces qui résulte de la formation des deux groupes est la garantie la plus heureuse du maintien de la paix du monde, ou, tout au moins, de la paix entre les grandes puissances. Il était évident que les armements considérables de l'Allemagne obligeaient les autres puissances à de grandes dépenses et à des efforts sur ce terrain des armements. C'était naturellement très regrettable, et sans aucun doute une grosse difficulté pour une collaboration pacifique.

La note autrichienne à la Serbie est appréciée ici avec beaucoup de modération. Cela tient en partie à la situation actuelle, car la question de l'Ulster domine l'heure présente. Ces Messieurs étaient hier soir dans des dispositions extraordinairement pessimistes.

Je dîne ce soir avec Winston Churchill, et je pense me rendre lundi à Cologne, où le 29 et le 30 juillet se tiennent des conférences des compagnies de navigation de l'Atlantique du Nord.

Votre tout dévoué,

BALLIN.

N° 255

L'Etat-Major de la Marine au Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères (1).

Très secret. Berlin, le 27 juillet 1914 (2).

1° D'après des nouvelles dignes de confiance de Hull et du district de Medway, on ne prend pas là de mesures pouvant faire croire à des préparatifs de guerre.

---

(1) D'après l'expédition.

(2) Timbre d'enregistrement à l'entrée du Ministère des Affaires Etrangères : 27 juillet après-midi.

2° Un agent qui n'offre pas de garanties éprouvées, mais qui m'a fait très bonne impression (un Allemand) donne les informations suivantes :

D'un auxiliaire du commandement de Pétersbourg, j'apprends ce qui suit :

La Russie mobilise en silence pour soutenir, le cas échéant, la Serbie.

A Pétersbourg, il y a dix jours, les convocations étaient prêtes pour 300.000 hommes et 20.000 officiers.

L'opinion dans les milieux militaires n'est pas favorable à une guerre contre l'Allemagne, mais tout à fait à une guerre contre l'Autriche.

ISENDHAL.

N° 256

L'Ambassadeur à Constantinople au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 371.

Secret. Therapia, le 27 juillet 1914 (2).

Information privée pour le Secrétaire d'Etat.

La proposition d'alliance turque a été accueillie, car j'ai renoncé aux objections que j'avais jusqu'ici opposées au Grand Vizir, conformément aux ordres péremptoires que j'ai reçus. La Bulgarie n'a jusqu'ici engagé avec la Turquie que des pourparlers sans formuler de propositions positives. La Russie et la France ne se sont pas encore remises de leur stupeur, mais il y a lieu de prévoir que ces deux puissances feront bientôt des tentatives énergiques à l'effet d'intimider le Gouvernement turc et de l'inviter à s'allier avec la Grèce sous la protection de la Triple Entente. Si l'on n'accorde pas à la Turquie un appui positif contre la Russie, la Turquie n'a

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Therapia 1 h. 45 après-midi ; parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 4 h. 15 après-midi. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 27 juillet après-midi.

pas nécessairement besoin de se tourner vers la Triple Entente, bien que la tentation de se placer sous la protection de la Russie devienne naturellement très grande pour la Turquie. Mais je crois, qu'après notre refus, les Bulgares et les Turcs s'entendront pour profiter de l'immobilisation de la Serbie et régler leurs comptes avec la Grèce. Cela provoquerait un déclenchement général. Nous avons intérêt à arrêter la Bulgarie et les Jeunes Turcs aussi longtemps que le conflit austro-serbe restera localisé.

Je devrais naturellement rectifier mon jugement sur la capacité d'alliance de la Turquie si l'armée turque était commandée, en fait, par des officiers allemands. Ce fait triplerait sa valeur militaire. Le général Liman m'a dit aujourd'hui qu'il se... (3) fort comme chef de 5 corps d'armée turcs à mettre immédiatement en... (4) en toute circonstances... (5) de combattre vigoureusement. Le commandement allemand offrirait aussi l'avantage inappréciable qu'en cas de guerre la Turquie devrait exécuter les obligations qu'elle aurait assumées.

WANGENHEIM.

---

(3) Un groupe de chiffres manque ; complété au Ministère des Affaires Etrangères, conformément au sens : « faisait ».

(4) Un groupe de chiffres manque ; complété au Ministère des Affaires Etrangères, conformément au sens : « campagne ».

(5) Groupe de chiffres inintelligible.

N° 257

L'Ambassadeur à Vienne au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 113.

Vienne, le 27 juillet 1914 (2).

On a résolu de faire demain, après-demain au plus tard,

---

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Vienne 3 h. 20 après-midi, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 4 h. 37 après-midi. Un exemplaire du déchiffrement a été envoyé à l'Empereur le 27 juillet. Le télégramme de Tschirschky a été commu-

une déclaration de guerre officielle, principalement pour empêcher toute tentative d'intervention.

TSCHIRSCHKY.

---

niqué le 28 juillet à l'État-Major général, au Ministère de la Guerre, à l'État-Major de la Marine et au Ministère de la Marine; transmis par messager 11 h. 45 matin.

N° 258

L'Ambassadeur à Londres au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 164.

Londres, 27 juillet 1914 (2).

Sir Edward Grey m'a mandé auprès de lui, et m'a prié de faire part de ce qui suit à Votre Excellence.

Le chargé d'affaires serbe vient de lui communiquer le texte de la réponse serbe à la note autrichienne (3). De cette réponse, il résulte que la Serbie a donné satisfaction aux exigences autrichiennes dans une mesure qu'il n'aurait jamais cru possible ; sauf sur un point, la participation de fonctionnaires autrichiens à l'enquête judiciaire, la Serbie a, en fait, consenti à tout ce qui lui était demandé. Il est clair que ces concessions de la Serbie *doivent être attribuées exclusivement à une pression de Pétersbourg* (4).

Si l'Autriche ne se contentait pas de cette réponse, c'est-à-dire si cette réponse n'était pas considérée à Vienne comme la base de négociations pacifiques, ou si l'Autriche procédait à l'occupation de Belgrade qui est complètement sans défense, il serait parfaitement clair que l'Autriche ne cherchait qu'un prétexte pour écraser la Serbie. Mais avec la Serbie on

---

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Londres 1 h. 31 après midi ; parvenu au Ministère des Affaires étrangères 4 h. 37 après-midi. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 27 juillet après-midi. Au sujet de la communication du télégramme de Lichnowsky à l'Empereur et à l'ambassadeur à Vienne, voir nos 283 et 277.

(3) Publié dans le Livre Rouge austro-hongrois I no 25. Voir également le texte français au no 271.

(4) Dans la copie soumise à l'Empereur, en marge : ? de l'Empereur.

atteindrait alors la Russie et l'influence russe dans les Balkans. Il était clair que la Russie ne pourrait contempler ce fait avec indifférence, et devrait le considérer comme une provocation directe. Il en résulterait la plus terrible guerre que l'Europe eût jamais vue, et personne ne savait où pourrait conduire une pareille guerre.

Nous nous étions, dit le Ministre, adressés à lui à plusieurs reprises, et hier encore (5), en le priant *d'intervenir à Pétersbourg pour y conseiller la modération. Il a toujours fait bon accueil à ces demandes*, et, pendant la dernière crise, il s'est attiré de la part de la Russie le reproche de se tenir trop de notre côté, et trop peu du sien. Maintenant il s'adressait à nous, en nous priant d'exercer notre influence à Vienne pour obtenir que l'on considérât la réponse serbe, soit comme satisfaisante, soit comme base de négociations. Il était persuadé qu'il dépendait de nous, par des représentations adéquates, de régler cette question, et il considérerait comme un bon présage pour l'avenir *que nous réussissions tous deux, encore une fois, par notre influence sur nos alliés respectifs à sauvegarder la paix européenne.*

Pour la première fois j'ai trouvé le Ministre mécontent. Il me parla avec le plus grand sérieux. Il semblait attendre très nettement de nous, grâce à notre influence, le règlement de la question. Il fera aujourd'hui une déclaration à la Chambre des Communes où il exposera son point de vue. En tout cas, je suis convaincu que, si l'on en venait maintenant à la guerre, nous n'aurions plus à compter sur les sympathies anglaises et sur l'appui anglais, car on verrait dans l'attitude de l'Autriche des signes manifestes de mauvaise volonté. D'ailleurs, ici tout le monde est convaincu, et je l'entends encore de la bouche de mes collègues, que la clef de la situation est à Berlin, et que, si là on veut sérieusement la paix, l'Autriche s'abstiendra d'une politique que Sir Edward Grey qualifie de follement téméraire (6).

LICHNOWSKY.

---

(5) Voir nos 199 et 218.
(6) Voir nos 265, 277 et 278.

N° 259

L'Ambassadeur à Vienne au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 114.

Vienne, le 27 juillet 1914 (2-3).

La Bulgarie a fait savoir ici qu'elle n'entreprendrait rien *sans s'être préalablement entendue avec l'Autriche-Hongrie.* On a signifié d'ici énergiquement à la Bulgarie d'observer une stricte neutralité, de n'entreprendre aucune action contre la Roumanie en Macédoine. On considère ici comme fausse la nouvelle roumaine d'après laquelle la Bulgarie concentrerait des troupes sur la frontière roumaine. Elle provient évidemment du *représentant roumain à Sofia, Derussi,* qui est un mauvais esprit. Il faudrait autant que possible... (4) maintenir la tranquillité en Bulgarie, pour ne pas provoquer la Roumanie. M. Bratiano a aussi demandé ici de recommander à la Bulgarie le calme, et on lui a promis une coopération énergique dans ce sens.

Le comte Berchtold a fait dire à M. Bratiano qu'au cas où une puissance quelconque attaquerait la Roumanie, l'Autriche-Hongrie déclarerait aussitôt que, comme alliée de la Roumanie, elle était prête à l'assister.

TSCHIRSCHKY.

---

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Vienne, 4 h. après-midi ; parvenu au Ministère des Affaires Etrangères, 5 h. 33 après-midi. Timbre d'enregistrement à l'entrée 27 juillet après midi. Déchiffrement envoyé le 28 juillet à l'Empereur, qui, par décision marginale, en a ordonné la communication à Bucarest et à Sofia ; renvoyé par l'Empereur le 28 juillet au Ministère. Le 28 juillet, le télégramme de Tschirschky a été communiqué par Jagow aux représentants à Sofia, Bucarest et Constantinople « pour information confidentielle ». Télégrammes 10 h. 20 matin à l'Office central télégraphique.

(3) Voir nos 210 et 228.

(4) Le Bureau du Chiffre a noté ici : « groupe manque ». D'après les archives de l'ambassade d'Allemagne à Vienne rien ne manquait, mais il faut lire à la place de « la tranquillité en » « tranquille la ».

N° 260

L'Ambassadeur à Rome au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 31.

Fiuggi-Fonte, le 27 juillet 1914 (2).

Nous n'avons, jusqu'ici, fait aucune communication, ni donné aucune indication comportant que nous soutenions ou préparions les prétentions de compensations italiennes à Vienne (3). Aussitôt que possible, je vous prierais de me donner des instructions, parce que cela est important pour maintenir l'Italie dans la Triple Alliance.

FLOTOW.

---

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Fiuggi-Fonte, 5 h. 35 après-midi ; parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 5 h. 45 après-midi. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 27 juillet après-midi.

(3) Voir nos 211, 267 et 287.

N° 261

L'Ambassadeur à Rome au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 30.

Fiuggi Fonte, le 27 juillet 1914 (2).

Le marquis de San Giuliano a invité le ministre à Bucarest : 1° à pousser le Gouvernement roumain à conseiller la conciliation à Belgrade ; 2° à déclarer au Gouvernement roumain que l'Italie, comme la Roumanie, avait intérêt à ce que la Serbie ne fût pas complètement écrasée. Si le ministre

---

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Fiuggi Fonte 2 h. 40 après-midi; parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 6 h. 6 après-midi. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 27 juillet après-midi. Communiqué le 29 juillet par Zimmermann au chargé d'affaires à Bucarest, en omettant la phrase : « Je me permets... Bollati ».

avait ajouté que l'Italie ne pouvait pas participer au conflit, il aurait excédé ses instructions et il le rappellerait à l'ordre.

J'ai attiré l'attention du Ministre sur le fait que la discussion en ce moment à Bucarest du point 2 paraissait un sujet scabreux dont il vaudrait mieux s'abstenir. Le Ministre insista sur la nécessité absolue pour l'Italie de l'existence de la Serbie. Cette barrière contre l'Autriche ne devait pas disparaître. J'ai averti encore une fois, en général, le Ministre de ne pas laisser naître par son langage des doutes sur la solidité de la Triple Alliance; qu'il ne ferait que travailler contre son but qui était le maintien de la paix. Je me permets de recommander de donner le même avertissement à M. Bollati.

FLOTOW.

N° 262

Le Chargé d'Affaires à Bucarest au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 43.

Bucarest, le 26 juillet 1914 (2).

Le Ministre des Affaires Etrangères m'a dit que la Roumanie, au cas où le conflit austro-serbe porterait atteinte à la paix de Bucarest, protesterait en commun avec la Grèce contre cette atteinte. En outre, la Roumanie ne pouvait pas admettre que la Bulgarie troublât la paix.

pas de si grands mots !

WALDBURG.

---

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Bucarest 26 juillet 9 h. 10 (matin ou soir, mention non portée),parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 27 juillet 7 h. 20 soir. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 27 juillet après-midi. Le déchiffrement a été envoyé le 28 juillet à l'Empereur, qui, par décision marginale en a ordonné la communication aux représentants à Vienne et à Sofia, et a été retourné le même jour au Ministère. La communication à Vienne a été faite par Jagow le 28 juillet. Télégramme 9 h. 40 matin à l'Office central télégraphique. La communication à Sofia n'a pas eu lieu.

N° 263

L'Ambassadeur à Constantinople au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 373.

Constantinople, le 27 juillet 1914 (2).

Le ministre de Grèce vient d'informer le Grand Vizir que Venizelos avait été obligé, par la gravité de la situation, de revenir immédiatement à Athènes, mais a émis l'espoir qu'il pourrait bientôt désigner un autre moment pour leur entrevue. Le prince Saïd Halim a répondu qu'il était, en tout temps, à la disposition de M. Venizelos.

WANGENHEIM.

---

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Constantinople 4 h. après-midi, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 7 h. 20 soir. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 27 juillet après-midi. Déchiffrement envoyé le 28 juillet à l'Empereur qui, par décision marginale, en a ordonné la communication à la légation à Athènes ; renvoyé par lui au Ministère le 28 juillet. Le 28 juillet le télégramme Wangenheim a été communiqué en chiffres postaux au chargé d'affaires à Athènes : parti 9 h. soir.

N° 264

Le Gérant du Consulat à Kowno au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 3.

Eydtkuhnen, le 27 juillet 1914 (2).

Kowno est mis en état de guerre. Rapport suit.

BULOW.

---

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Eydtkuhnen 27 juillet 5 h. 35 après-midi, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 27 juillet 7 h. 40 soir. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 27 juillet après-midi. Comparer Livre Blanc allemand de mai 1915, p. 28, N° 8.

N° 265

L'Ambassadeur à Londres au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 166.

Londres, le 27 juillet 1914 (2).

Pour faire suite à mon télégramme d'aujourd'hui, N° 164 (3), je dois faire ressortir que c'est du résultat de cette démarche de Sir Edward Grey que dépend l'ensemble de nos relations futures avec l'Angleterre. Si le Ministre réussit, en cet instant critique, dans lequel, en dépit des divisions intérieures, toute la nation britannique est derrière lui, à empêcher, grâce à l'accueil que nous ferons à sa demande, une aggravation de la situation, je peux répondre que nos rapports avec la Grande-Bretagne, pour un temps illimité, auront le caractère confiant et intime qu'ils ont depuis un an et demi. Le Gouvernement britannique, qu'il soit libéral ou conservateur, voit son intérêt le plus essentiel dans le maintien de la paix européenne sur la base d'un équilibre des groupes (4). Sa conviction qu'il dépend exclusivement de nous de savoir si l'Autriche, par une opiniâtre politique de prestige, compromettra la paix européenne, entraîne comme conséquence que toute attitude conciliante de l'Autriche sera regardée comme une preuve de notre désir sincère d'empêcher, d'accord avec la Grande Bretagne, une guerre européenne, et sera interprétée comme un signe de notre amitié avec l'Angleterre et de notre amour de la paix.

Par contre, si nos sympathies envers l'Autriche et l'observation de nos obligations d'alliance recevaient une interprétation tellement étendue que tous les autres points de vue

(1) D'après le déchiffrement.
(2) Remis à Londres 27 juillet 5 h. 8 après-midi, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 8 h. 40 soir. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 28 juillet matin.
(3) Voir n° 258.
(4) En marge du déchiffrement, observation de Zimmermann : « Que devient l'équilibre, si l'Autriche-Hongrie recule ! »

disparussent, et que nous subordonnions aux intérêts particuliers de notre alliée, même le point le plus essentiel de notre politique étrangère, nos relations avec l'Angleterre, je crois qu'il ne serait pas possible de renouer les liens qui nous ont unis dans ces derniers temps.

De plus en plus, on a ici l'impression, et c'est ce que j'ai nettement recueilli de mon entretien avec Sir Edward Grey, que toute la question serbe prend le caractère d'une question de prépondérance entre la Triple Alliance et la Triple Entente. Par suite, si l'intention de l'Autriche de profiter des circonstances actuelles pour écraser la Serbie (to crush Servia, comme l'a dit Sir Edward Grey), se manifestait toujours plus nettement, l'Angleterre, j'en suis certain, se mettrait sans réserve aux côtés de la France et de la Russie, pour montrer qu'elle n'est pas disposée à tolérer la défaite morale ou même militaire de son groupe. Si, dans ces conditions, on en vient à la guerre, nous aurons l'Angleterre contre nous. Car le sentiment que la guerre, vu l'esprit de conciliation du Gouvernement serbe, aurait pu facilement être évitée, sera un facteur décisif pour l'attitude du Gouvernement britannique.

LICHNOWSKY.

N° 266

L'Ambassadeur à Londres au Ministère des Affaires Étrangères (1).

Télégramme 165.

Londres, le 27 juillet 1914 (2).

Assurément le Ministre fait une distinction très nette entre le conflit austro-serbe et le conflit austro-russe (3), et il ne veut pas se mêler du conflit austro-serbe aussi longtemps que celui-ci n'aura pas pour conséquence un conflit austro-

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Londres 6 h. 17 après-midi, parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 8 h. 40 soir. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 27 juillet après-midi.

(3) Voir no 248.

russe. Tant que le conflit restait austro-serbe, il se tenait sur la réserve ; mais maintenant il se voit forcé d'intervenir, parce que le conflit menace de devenir austro-russe, et par conséquent européen. Le conflit austro-russe est inséparable du conflit austro-serbe, car le premier repose sur le dernier, et c'est dans ce sens que le Ministre s'est exprimé vis-à-vis de moi. Une entente entre l'Autriche et la Russie dépend du réglement du conflit austro-serbe. Sans ce réglement, d'après les vues qui règnent ici, toute tentative de médiation ne peut aboutir à aucun résultat. Comment puis-je soutenir la localisation du conflit, quand, ici, personne ne doute que l'intervention de l'Autriche met en jeu des intérêts sérieux de la Russie, et que la Russie, au cas où nous n'exercerions aucune pression sur l'Autriche, se verrait forcée d'intervenir, même contre son désir ? En soutenant cette thèse, je ne fais que provoquer des haussements d'épaules ironiques.

Si une entente entre Vienne et Pétersbourg pouvait se réaliser conformément au télégramme N° 180 (4), sur les bases de la note autrichienne, en évitant les mesures militaires contre la Serbie, on aurait atteint le résultat que Sir E. Grey cherche à obtenir. Ce qu'il veut éviter est une passe d'armes de l'Autriche contre la Serbie, parce qu'il redoute qu'elle ait pour conséquence une perturbation de la paix européenne.

Il me confirme d'ailleurs aujourd'hui que la Russie n'a pas appelé ses réserves.

LICHNOWSKY.

(4) Voir n° 238, note 2.

N° 267

Le Secrétaire d'État des Affaires Étrangères à l'Ambassadeur à Vienne (1).

Télégramme 168.

Berlin, le 27 juillet 1914 (2).

Sa Majesté l'Empereur considère comme indispensable

(1) D'après la minute de la main de Jagow.
(2) 9 h. soir à l'Office central télégraphique.

que l'Autriche s'entende *en temps utile* avec l'Italie sur l'article 7 et sur la question des compensations. Sa Majesté a expressément ordonné d'en aviser Votre Excellence en la priant d'en faire part au comte Berchtold (3).

JAGOW.

(3) Voir nos 168 et 244, note 2.

N° 268

L'Ambassadeur d'Autriche-Hongrie au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Memorandum.

Berlin, le 27 juillet 1914 (2).

Le Gouvernement royal serbe a refusé de remplir les conditions que nous avions dû lui poser pour sauvegarder d'une façon durable nos intérêts vitaux menacés par lui, et a prouvé ainsi qu'il n'est pas disposé à renoncer aux efforts subversifs, par lesquels il inquiète constamment nos pays frontières, et cherche à les détacher de la domination de la Monarchie. Par suite, à notre grand regret, et bien involontairement, nous sommes forcés de contraindre la Serbie, par les moyens les plus énergiques, à modifier radicalement son attitude jusqu'ici hostile. Le Gouvernement impérial allemand sait bien que nous sommes très éloignés de tentatives agressives, et qu'il faut voir un acte de légitime défense dans le fait que nous nous opposons par l'épée aux menées panserbes, après les avoir tolérées pendant de longues années.

Nous sommes sincèrement satisfaits que notre attitude ait été bien comprise par le Gouvernement impérial allemand et par tout le peuple allemand. Après les résultats de l'enquête sur l'attentat préparé à Belgrade et exécuté par des émis-

(1) D'après une expédition non signée.

(2) Timbre d'enregistrement à l'entrée du Ministère des Affaires Etrangères 27 juillet ; renvoyé par le Chancelier de l'Empire le 28 juillet.

saires à Sarajevo, notre longanimité a été épuisée, et nous avons dû nous efforcer de prendre, par tous les moyens, des garanties contre la persistance à notre frontière sud-est de la situation actuelle qui est intolérable.

Nous espérons avec confiance que le réglement de la question avec la Serbie ne provoquera pas de complications ultérieures. Pour le cas où il en serait autrement, nous constatons avec reconnaissance que l'Allemagne, avec sa fidélité éprouvée, se rappellera ses obligations d'alliance et nous soutiendra contre un autre adversaire dans un combat qui nous aura été imposé.

N° 269

Le Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères à l'Ambassadeur à Vienne (1).

Télégramme 167.

Berlin, le 27 juillet 1914 (2).

Le marquis de San Giuliano est très préoccupé, parce que le comte Berchtold, en réponse à la déclaration du duc d'Avarna, a bien manifesté sa satisfaction de l'attitude bienveillante de l'Italie, mais ne s'est pas prononcé sur l'article 7 et les compensations (3). L'ambassadeur d'Italie m'a donné connaissance du contenu d'une dépêche dans laquelle le marquis de San Giuliano pose comme condition préliminaire de l'attitude de l'Italie une discussion sur l'article 7 et les compensations (tout au moins en principe). L'attitude de l'Italie, autrement, pourrait devenir nettement anti-autrichienne. Je considère, en conséquence, qu'une prompte discussion entre le comte Berchtold et le duc d'Avarna s'impose d'urgence.

J'entends dire, à titre confidentiel, que l'Italie craint aussi beaucoup l'occupation du Lovcen.

Jagow.

---

(1) D'après la minute de la main de Jagow.
(2) 9 h. 30 soir à l'Office central télegraphique.
(3) Voir nos 168 et 267.

N° 270

Le Secrétaire d'État des Affaires Étrangères à l'Empereur (1).

Berlin, le 27 juillet 1914 (2).

Je m'empresse de soumettre à Votre Majesté Impériale et Royale la réponse du Gouvernement serbe à l'ultimatum austro-hongrois (3) que vient de me remettre le chargé d'affaires de Serbie accrédité ici.

JAGOW.

(1) D'après la minute de la main de Zimmermann

(2) Envoyé par messager 9 h. 30 soir. Sur l'expédition faite par Jagow et qui se trouve également aux Archives, figure l'annotation suivante de la main de l'Empereur : « 28-VII-14 ».

(3) Le télégramme parvenu à la légation serbe à Berlin et transmettant la note, parti de Belgrade le 25 juillet 7 h. 40 compléter : soir), très urgent, reçu à l'Office central télégraphique de Berlin le 26 juillet 8 h. 58 soir, se trouve aux Archives du Ministère des Affaires Etrangères. Ce télégramme, difficile à lire, a été remis par le chargé d'affaires de Serbie, avec une courte lettre d'envoi dans la journée du 27 juillet — l'heure exacte n'a pas pu être établie — et il a été polycopié au Ministère des Affaires Etrangères. Une copie a été soumise à l'Empereur; voir n° 271. En ce qui concerne la transmission de la réponse serbe par Tschirschky, voir n° 347.

N° 271

Réponse du Gouvernement serbe à l'ultimatum austro-hongrois (1).

Le Gouvernement royal serbe a reçu la communication du Gouvernement impé-

(1) D'après l'expédition du télégramme remis par le chargé d'affaires serbe, le Dr M Jowanowitsch, au Ministère des Affaires Etrangères en original, avec une courte lettre de transmission. (Timbre d'enregistrement à l'entrée du Ministère des Affaires Etrangères 27 juillet après-midi). Voir N° 270, et la copie transmise à l'Empereur qui se trouve également aux Archives. Il a été rapproché, pour le comparer, du texte du Livre Bleu serbe. On n'a toutefois pas tenu compte d'une série de petites variantes.

Le télégramme adressé à la légation serbe à Berlin, daté du 25 juillet, a été reçu le 26 juillet 8 h. 58 soir à l'Office central télégraphique de Berlin. Sur la copie, en haut, annotation marginale de l'Empereur : « lu N. Pal. 28 juillet 1914. G. »

rial et royal du 10 (2) de ce mois et il est persuadé que sa réponse éloignera tout malentendu qui menace de gâter les bons rapports de voisinage entre la Monarchie hongroise (3) et le Royaume de Serbie. Le Gouvernement royal est conscient (4) que les protestations qui ont apparu tant à la tribune de la Skoupchtina nationale que dans les déclarations et les actes de[s] représentants responsables de l'Etat, protestations qui furent coupées court (5) par la déclaration du Gouvernement serbe faite le 18 (6) mars 1909, ne se sont plus renouvelées vis-à-vis (7) la grande Monarchie voisine en aucune occasion et que, depuis ce temps, autant de la part des Gouvernements royaux qui se sont succédé que de la part de leurs organes, aucune tentative n'a été faite dans le but de changer l'état de choses politique et juridique créé en Bosnie-Herzégovine.

Le Gouvernement royal constate que sous ce rapport le Gouvernement impérial et royal n'a fait aucune représentation, sauf en ce qui concerne un livre scolaire et (8) au sujet de laquelle (9) le Gouvernement impérial et royal a reçu une explication entièrement satisfaisante.

La Serbie a de nombreuses fois donné

---

(2) Livre Bleu serbe 10/23.
(3) Livre Bleu serbe « austro-hongroise ».
(4) Livre Bleu serbe « a conscience ».
(5) Au lieu de « qui furent coupées court par la déclaration » le Livre Bleu serbe dit « auxquelles coupa court la déclaration ».
(6) Livre Bleu serbe 18/31.
(7) Livre Bleu serbe « vis-à-vis de ».
(8) D'après le Livre Bleu serbe le mot « et » doit être rayé.
(9) D'après le Livre Bleu serbe, insérer le mot « représentation ».

des preuves de sa politique pacifiste (10) et modérée pendant la durée de la crise balcanique, et c'est grâce à la Serbie et aux sacrifices qu'elle a fait[s] dans l'intérêt exclusif de la paix européenne que cette paix a été préservée.

Le Gouvernement royal ne peut pas être rendu responsable pour des manifestations d'un caractère privé telle[s] que les articles des journaux et le travail paisible des sociétés, manifestations qui se produisent dans presque tous les pays comme une chose ordinaire et qui échappent en règle générale au contrôle officiel, d'autant moins que le Gouvernement royal, lors de la solution de toute une série de questions qui se sont présentées entre la Serbie et l'Autriche-Hongrie, a montré une grande prévenance et a réussi, de cette façon, à en régler le plus grand nombre au profit du progrès de[s] deux pays voisins.

C'est pourquoi le Gouvernement royal a été péniblement surpris par les affirmations d'après lesquelles des personnes (11) du Royaume de Serbie auraient participé à la préparation de l'attentat commis à Sarajevo. Il s'attendait à ce qu'il soit (12) invité à collaborer à la recherche de tout ce qui se rapporte à ce crime et il était prêt, pour prouver par des actes son entière correction, à agir contre toutes les personnes à l'égard desquelles des communications lui seraient faites.

---

(10) Livre Bleu serbe « pacifique ».
(11) Livre Bleu serbe « sujets ».
(12) Au lieu de « à ce qu'il soit » dans le Livre Bleu serbe « à être ».

Se rendant donc au désir du Gouvernement impérial et royal, le Gouvernement royal est disposé à remettre au tribunal tout sujet serbe sans égard à sa situation et à son rang (13) pour la complicité duquel, dans le crime de Sarajevo, des preuves lui seraient fournies, et spécialement il s'engage (14) à faire publier à la première page du « Journal Officiel » en date du 13/26 [juillet] l'énonciation suivante :

« Le Gouvernement royal de Serbie condamne toute propagande qui serait dirigée contre l'Autriche-Hongrie, c'est-à-dire l'ensemble des tendances qui aspirent en dernier lieu à détacher de la Monarchie au[stro]-hongroise de[s] territoires qui en font partie et il déplore sincèrement les conséquences funestes de ces agissements criminels.

« Le Gouvernement royal regrette que certains officiers et fonctionnaires serbes aient participé, d'après la communication du Gouvernement imp. et royal, à la propagande susmentionnée et compromis par là les relations de bon voisinage auxquelles le Gouvernement royal s'était solennellement engagé par sa déclaration du 31 (15) mars 1909.

« Le Gouvernement qui désapprouve et réfute (16) toute idée ou tentative d'une

---

(13) Tournure de la phrase d'après le Livre Bleu serbe : « sans égard... son rang, tout sujet serbe ».

(14) Livre Bleu serbe : nouveau paragraphe commençant : « Il s'engage spécialement à faire publier ».

(15) Livre Bleu serbe 18/31.

(16) Télégramme « réfudie » ; copie « réfute » ; Livre Bleu serbe « répudie ».

immixtion dans les destinées des habitants de quelque partie de l'Autriche-Hongrie que ce soit, considère (17) de son devoir d'avertir formellement les officiers, les fonctionnaires et toute la population du Royaume que dorénavant il procédera avec la dernière rigueur contre les personnes qui se rendraient coupables de pareils agissements qu'il mettra tous ses efforts à prévenir et à réprimer. »

Cette énonciation sera portée à la connaissance de l'armée royale par un ordre du jour, au nom de Sa Majesté le Roi par S. A. R. le Prince héritier Alexandre, et sera publiée dans prochain « Bulletin officiel de l'Armée ».

Le Gouvernement royal s'engage en outre :

1° D'introduire dès la première convocation régulière de la Skoupchtina une disposition dans la loi de la presse par laquelle sera punie de la manière la plus sèvère la provocation à la haine et au mépris de la Monarchie a.-hongroise ainsi que contre toute publication dont la tendance générale serait dirigée contre l'intégrité territoriale de l'Autriche-Hongrie.

Il se charge, lors de la *révision de la Constitution* qui est prochaine, à faire introduire dans l'article 22 de la Constitution, un amendement de telle sorte que les publications ci-dessus puissent être confisquées ce qui, actuellement, aux termes catégoriques de l'article 22 de la Constitution, est impossible.

---

(17) Livre Bleu serbe « considère qu'il est de son devoir ».

2° Le Gouvernement ne possède aucune preuve et la note du Gouvernement impérial et royal ne lui en fournit non plus aucune que la société « Narodna Odbrana » et autres sociétés similaires aient commis jusqu'à ce jour quelque acte criminel de ce genre par le fait d'un de leurs membres. Néanmoins, le Gouvernement royal *acceptera* la demande du Gouvernement impérial et royal et dissoudra la société Narodna Odbrana et *toute autre société* qui agirait contre l'Autriche-Hongrie.

3° Le Gouvernement royal serbe s'engage à éliminer sans délai de l'instruction publique en Serbie tout ce qui sert ou pourrait servir à fermenter la propagande contre l'Autriche-Hongrie, quand le Gouvernement impérial et royal lui fournira des faits et des preuves de cette propagande.

4° Le Gouvernement royal acceptera de même à éloigner du service militaire (18) l'enquête judiciaire aura prouvé qu'ils sont coupables d'actes dirigés contre l'intégrité du territoire de la Monarchie a.-hongroise et il attend que le Gouvernement impérial et royal lui communique ultérieurement les noms et les faits de ces officiers et fonctionnaires aux fins de la procédure qui doit s'ensuivre.

5° Le Gouvernement royal doit avouer qu'il ne se rend pas clairement compte du sens et de la portée de la demande du Gouvernement impérial et royal [tendant à ce] que la Serbie s'engage à accepter sur son territoire la collaboration des

(18) A compléter d'après le Livre Bleu serbe « ceux dont ».

organes du Gouvernement impérial et royal, mais il déclare qu'il *admettra la* (19) *collaboration qui* répondrait aux principes du droit international et à la procédure criminelle ainsi qu'aux bons rapports de voisinage.

6° Le Gouvernement royal, cela va de soi, considère de son devoir d'ouvrir une enquête contre tous ceux qui sont ou qui, éventuellement, auraient été mêlés au complot du 15 (20) juin et qui se trouveraient sur le territoire du Royaume. Quant à la participation de (21) cette enquête des agents des autorités au.-hongroises qui seraient délégués à cet effet par le Gouvernement impérial et royal, le Gouvernement royal ne peut pas l'accepter, car ce serait une violation de la Constitution et de la loi sur la procédure criminelle. Cependant, dans des cas concrètes (22) des communications sur les résultats de l'instruction en question pourraient être données aux organes a.-hongrois.

on peut bien charger la législation du contrôle !

7° Le Gouvernement royal a fait procéder dès le soir même de la remise de la note, à l'arrestation du commandant Voislav Tankositsch ; quant à Milan Ciganowitsch qui est sujet de la Monarchie a.-hongroise et qui, jusqu'au 15/20 juin, était employé (comme aspirant) à la direction des chemins de fer, il n'a pas pu encore être pris. Le Gouvernement impérial et royal est prié de vouloir bien,

(19) Livre Bleu serbe « toute collaboration ».
(20) Livre Bleu serbe 15/28.
(21) Livre Bleu serbe : au lieu de « à ».
(22) Au lieu de « concrets ».

dans la forme accoutumée, faire connaître le plus tôt possible les présomptions de culpabilité ainsi que les preuves éventuelles de leur culpabilité qui ont été recueillies jusqu'à ce jour par l'enquête à Sarajevo aux fins d'enquête[s] ultérieure[s].

8° Le Gouvernement serbe renforcera et étendra les mesures prises pour empêcher le trafic illicite d'armes et d'explosifs à travers la frontière ; il va de soi qu'il ordonnera de suite une enquête et punira sévèrement les fonctionnaires des frontières sur la ligne Schabatz-Losnitza qui ont manqué à leur devoir et laisser passer les auteurs du crime de Sarajevo.

9° Le Gouvernement royal donnera volontiers des explications sur les propos que ses fonctionnaires tant en Serbie qu'à l'étranger, ont eu[s] après l'attentat dans des entrevues et qui, d'après l'affirmation du Gouvernement imp. et royal, ont été hostiles envers la Monarchie, dès que le Gouvernement imp. et royal lui aura [communiqué] les passages en question de ce[s] propos, et dès qu'il aura démontré que les propos employés ont en effet été tenu[s] par les 10 (23) fonctionnaires, [propos] au sujet de quoi (24) le Gouvernement royal lui-même aura soin de recueillir des preuves et convictions.

10° Le Gouvernement royal informera le Gouvernement imp. et royal de l'exécution de[s] mesures comprises dans les points précédents en tant que cela n'a pas

(23) Par erreur, au lieu de « dits ».
(24) Au lieu de « desquels ».

été déjà fait par la présente (25) note (26), aussitôt que chaque mesure aura été ordonnée et exécutée (27).

Dans le cas où le Gouvernement imp. et royal ne serait pas satisfait de cette réponse, le Gouvernement royal serbe, considérant qu'il est de l'intérêt commun de ne pas précipiter la solution de ces questions, est prêt, comme toujours, d'accepter une entente pacifique soit en remettant cette question à la décision du tribunal international de La Haye, soit aux grandes Puissances qui ont pris part à l'élaboration de la déclaration que le Gouvernement serbe a faite le 18/31 mars 1909.

C'est un brillant résultat pour un délai de quarante-huit heures seulement !

C'est plus qu'on ne pouvait attendre !

Un grand succès moral pour Vienne ; mais il fait disparaître toute raison de guerre, et Giesl aurait dû rester tranquille à Belgrade ! Après cela je *n'aurais jamais ordonné la mobilisation !*

G. (28).

(25) Au lieu de « précédente ».

(26) Un point au lieu de point et virgule, et commencement de phrase suivante.

(27) Au lieu de un point, point et virgule, et les phrases suivantes se suivent sans séparation dans le Livre Bleu serbe.

(28) Voir lettre autographe de l'Empereur du 28 juillet 10 h. matin (No 293).

N° 272

Le Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères à l'Ambassadeur à Londres (1).

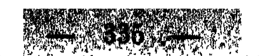
Télégramme 182.

Berlin, le 27 juillet 1914 (2).

Le Gouvernement italien a donné à Vienne des assurances

(1) D'après la minute. Projet de la main de Bergen.

(2) 10 heures soir à l'Office central télégraphique.



d'une attitude amicale et a fait ici une communication semblable.

JAGOW.

N° 273

Le Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères à l'Ambassadeur à Rome (1).

Télégramme 24.

Berlin, le 27 juillet 1914 (2).

Le prince Lichnowsky télégraphie :

« A ce que j'apprends confidentiellement au Foreign Office... ne répondrait pas aux faits » (3).

Je vous prie de vouloir bien de nouveau attirer l'attention sur le fait que c'est précisément dans la cohésion de la Triple Alliance à l'extérieur qu'est la garantie la plus certaine d'une solution de la crise répondant à ses intérêts.

JAGOW.

(1) D'après la minute. Projet de la main de Bergen.
(2) 10 h. soir à l'Office central télégraphique.
(3) Ici est inséré le télégramme de Lichnowsky du 26 juillet (n° 237).

N° 274

L'Ambassadeur à Pétersbourg au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 169.

Pétersbourg, le 27 juillet 1914 (2).

L'attaché militaire annonce ce qui suit : le consul de Suède à Riga informe : l'embouchure de la Dwina est barrée par des mines. Dans le district de Riga, on décharge tous les wagons et on les met à la disposition de l'administration militaire.

POURTALÈS.

(1) D'après le déchiffrement.
(2) Remis à Pétersbourg 27 juillet 7 h. 17 soir ; parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 10 h. 30 soir. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 28 juillet matin. Communiqué le 28 juillet à l'Etat Major général, à l'Etat-Major de la Marine, au Ministère de la Marine et au Ministère de la Guerre, transmis par messager 11 h 45 matin.

N° 275

L'Ambassadeur à Pétersbourg au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 170.

Saint-Pétersbourg, le 27 juillet 1914 (2).

Le consul à Kiew annonce que cette nuit l'artillerie se met en marche dans la direction de l'ouest. Le général commandant la onzième division de cavalerie est parti pour la garnison de Dubno. La Bourse est très inquiète ; autrement l'opinion publique n'est pas particulièrement excitée ; la presse est modérée, les grèves sont en cours ; la protection du consulat est renforcée.

POURTALÈS.

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Pétersbourg 27 juillet 7 h. 43 soir ; parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 10 h. 30 soir. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 28 juillet matin. Communiqué le 28 juillet à l'Etat-Major général, à l'Etat-Major de la Marine, au Ministère de la Marine et au Ministère de la Guerre, transmis par messager 11 h. 45 matin. Le déchiffrement a été envoyé à l'Empereur le 28 juillet.

N° 276

Le Consul Général à Varsovie au Ministère des Affaires Etrangères (1).

Télégramme 13.

Varsovie, le 27 juillet 1914 (2).

Toutes les troupes ont été rappelées des manœuvres. Beaucoup d'infanterie et en outre des uhlans s'embarquent

(1) D'après le déchiffrement.

(2) Remis à Varsovie, 27 juillet 3 h 45 après-midi ; parvenu au Ministère des Affaires Etrangères 11 h. soir. Timbre d'enregistrement à l'entrée : 28 juillet matin. Communiqué le 28 juillet, conformément à une décision marginale de Zimmermann à l'Etat-Major général, à l'Etat-Major de la Marine, au Ministère de la Marine et au Ministère de la Guerre, transmis par messager 11 h. 45 matin.

à la gare de Brest, probablement à destination de Lublin et de Kowel; pendant toute la nuit, sur la chaussée de Brest-Litowsk ont circulé des centaines d'automobiles militaires. Jusqu'ici on n'a pas convoqué de réservistes. Hier le magasin de munitions, près de la citadelle a sauté.

BRUCK.

N° 277

Le Chancelier de l'Empire à l'Ambassadeur à Vienne (1).

Télégramme 169.

Berlin, le 27 juillet 1914 (2).

Le prince Lichnowsky vient de télégraphier (3) :

Sir E. Grey m'a mandé auprès de lui, et m'a prié de faire part de ce qui suit à Votre Excellence.

Le chargé d'affaires serbe vient de lui communiquer le texte de la réponse serbe à la note autrichienne (4). De cette réponse, il résulte que la Serbie a donné satisfaction aux exigences autrichiennes dans une mesure qu'il n'aurait jamais cru possible ; sauf sur un point, la participation de fonctionnaires autrichiens à l'enquête judiciaire, la Serbie a, en fait, consenti à tout ce qui lui était demandé. Il est clair que ces concessions de la Serbie *doivent être attribuées exclusivement à une pression de Pétersbourg* (5).

Si l'Autriche ne se contentait pas de cette réponse, c'est-à-dire si cette réponse n'était pas considérée à Vienne comme la base de négociations pacifiques, ou si l'Autriche procédait à l'occupation de Belgrade qui était complètement sans défense, il serait parfaitement clair que l'Autriche ne cherchait qu'un prétexte pour écraser la Serbie. Mais avec la Serbie on atteindrait alors la Russie et l'influence russe dans les Balkans. Il était clair que la Russie ne pourrait contempler ce fait avec indifférence, et devrait le considérer comme une provocation directe. Il en résulterait la plus terrible guerre que l'Europe eût jamais vue, et personne ne savait où pourrait conduire une pareille guerre.

---

(1) D'après la minute de la main du Chancelier de l'Empire.

(2) 11 h. 50 soir à l'Office central télégraphique ; expédié de là 28 juillet 12 h. 45 matin, parvenu à l'ambassade à Vienne 5 h. 30 matin.

(3) Voir n° 258, et 258 note 2.

(4) Publié dans le Livre Rouge austro-hongrois I. n° 25. Voir aussi le texte français au n° 271

(5) Dans la copie soumise à l'Empereur, en marge : ? de l'Empereur.

Nous nous efforçons, dit le Ministre, [illegible] à plusieurs reprises, et, hier encore (6), en le priant *d'intervenir à [illegible] pour y conseiller la modération. Il a toujours fait bon accueil [illegible] demandes*, et, pendant la dernière crise, il s'est attiré de la part de la Russie le reproche de tenir trop de notre côté, et trop peu du sien. Maintenant il s'adressait à nous, en nous priant d'exercer notre influence à Vienne pour obtenir que l'on considérât la réponse serbe, soit comme satisfaisante, soit comme base de négociations. Il était persuadé qu'il dépendait de nous, par des représentations adéquates, de régler cette question, et il considérerait comme un bon présage pour l'avenir *que nous réussissions tous deux, encore une fois, par notre influence sur nos alliés respectifs, à sauvegarder la paix européenne.* (7)

Pour la première fois j'ai trouvé le Ministre mécontent. Il me parla avec le plus grand sérieux. Il semblait attendre très nettement de nous, grâce à notre influence, le règlement de la question. Il fera aujourd'hui une déclaration à la Chambre des Communes où il exposera son point de vue. En tout cas, je suis convaincu que, si l'on en venait maintenant à la guerre, nous n'aurions plus à compter sur les sympathies anglaises et sur l'appui anglais, car on verrait dans l'attitude de l'Autriche des signes manifestes de mauvaise volonté.

Après avoir repoussé une proposition de conférence anglaise, il nous est impossible de rejeter aussi *a limine* cette suggestion anglaise. En refusant toute action médiatrice, nous serions rendus par le monde entier responsables de la conflagration, et représentés comme les véritables fauteurs de la guerre. Cela rendrait aussi notre situation impossible dans le pays, où nous devons passer pour contraints à la guerre. Notre situation est d'autant plus difficile que la Serbie a apparemment beaucoup cédé. Nous ne pouvons donc pas refuser le rôle de médiateurs, et nous devons soumettre le projet anglais à l'examen du Cabinet de Vienne, en même temps que Londres et Paris continueront à agir à St-Pétersbourg. Je demande à connaître les vues du comte Berchtold sur la suggestion anglaise, ainsi que sur le désir de M. Sasonow de négocier directement avec Vienne (8).

BETHMANN-HOLLWEG.

---

(6) Voir nos 199 et 218.
(7) Voir nos 265 et 278.
(8) Voir no 400.

N° 278*

Le Chancelier de l'Empire à l'Ambassadeur à Londres (1).

Télégramme 183.

Berlin, le 27 juillet 1914 (2-3).

Nous avons immédiatement entamé une action médiatrice à Vienne dans le sens désiré par Sir Edward Grey. Outre la suite donnée à cette suggestion anglaise, nous avons soumis au comte Berchtold le désir de Sasonow, de s'entendre directement avec Vienne.

BETHMANN-HOLLWEG.

---

(1) D'après la minute de la main du Chancelier de l'Empire. Comparer le Livre Blanc allemand de mai 1915, p. 31, n° 15.
(2) 11 h. 50 soir à l'Office central télégraphique.
(3) Voir n°s 258 et 277.

FIN DU TOME PREMIER

Paris. — Imprimerie G. Picquoin, 53, Rue de Lille